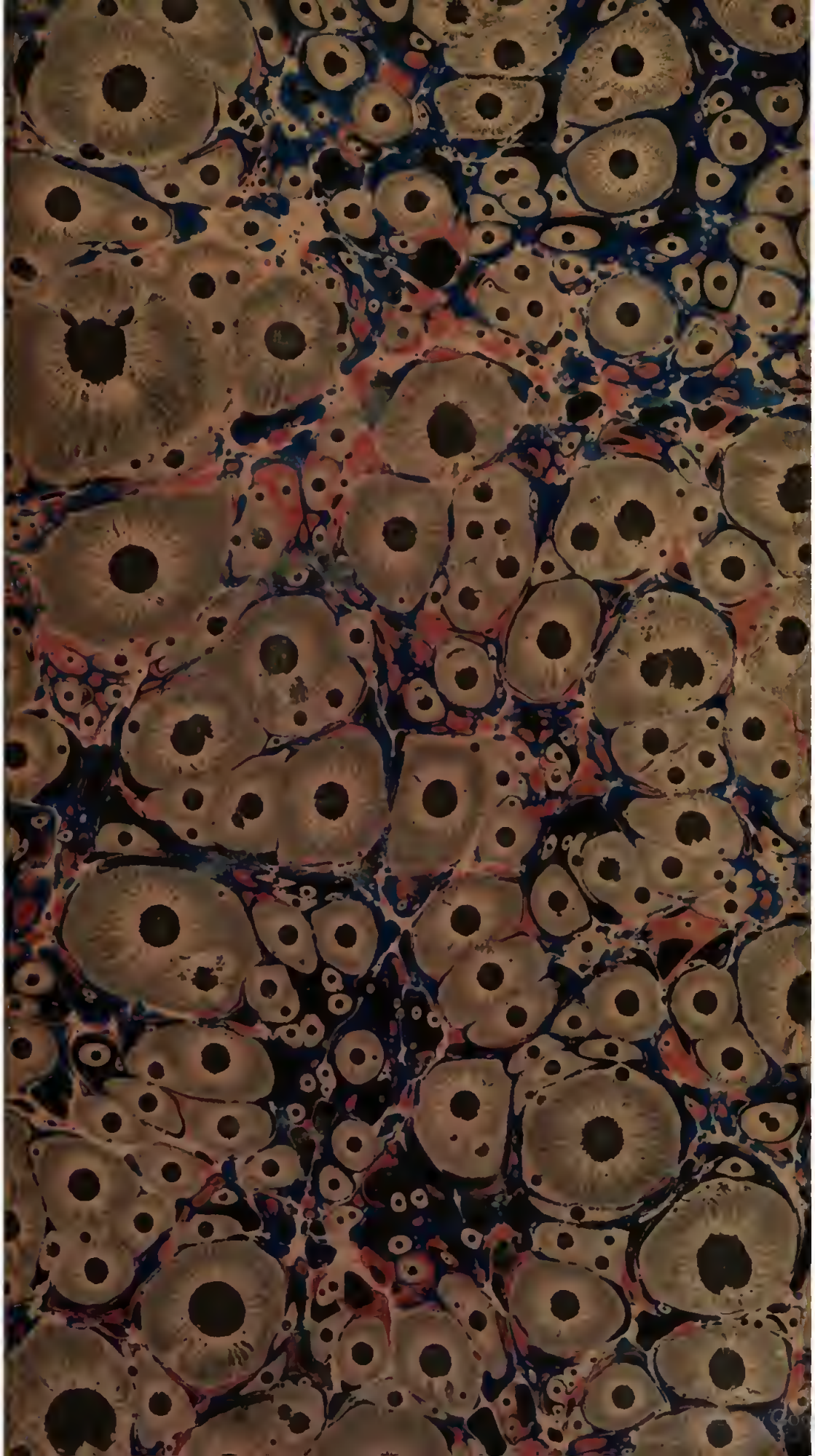

1907

BIBLIOTECA DELLA R. CASA
IN NAPOLI

N.° d'inventario ~~1518~~ 1595
Sala Grande
Scansia 25 Palchetto 2
N.° d'ord. ~~9~~ 2

Plate XXV-28

VOYAGE

DANS LES DÉPARTEMENS

DE LA FRANCE.

TOME HUITIÈME.

TABLE

DES GRAVURES,

Ainsi que l'ordre à suivre pour classer chaque Volume.

Les Cartes géographiques sont en tête de chaque Département.

DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-VIENNE.	Costume..... page	1
	Limoges.....	7
	Pierre Buffière.....	*ibid.*
	Tour de Challusay.....	*ibid.*
DÉPARTEMENT DE LA CHARENTE.	Angoulême.....	14
DÉPARTEMENT DE LA CHARENTE INFÉRIEURE.	Aquéduc de Saintes.....	13
	La Rochelle.....	19
	Rochefort.....	45
	Ile d'Oléron.....	54
DÉPARTEMENT DE LA GIRONDE.	Bordeaux.....	7
	Promenade de Bordeaux....	8
	Amphithéâtre de Galien....	11
	Tour de Cordouan.....	35
	Costume.....	36

DÉPARTEMENT DE LA DORDOGNE.	Périgueux..... page	5
	Périgueux, du côté de la rivière.....	8
	Amphithéâtre de Périgueux..	10
	Costume.....	12
DÉPARTEMENT DE LOT ET GARONNE.	Porte à Agen	16
DÉPARTEMENT DU LOT.	Montauban	37
DÉPARTEMENT DE L'AVEYRON.	Rodès	28
	Autre de Rodès.....	*ibid.*

TABLE
DES MATIÈRES

Contenues dans ce Volume, par ordre de Département.

DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-VIENNE. Vol. 8.

ANECDOTES, Saint-Loup page 30. Chalus, *ibid.* Richard Cœur-de-lion, 32.
Bataille de la Roche-Abeille, 27.
Bellac, 37.
Brandons, (cérémonie des) 22.
Commerce, 5—10.
Conciles de Limoges, 23.
Description du site, 6—7.
Léonard, (Saint-) ville, 3.
Limoges, 7. (Historique de) 8.
Monumens, 9—18. Fontaine dite d'Aigoulène, 14.
Peinture en émail, 13.
Place d'Orsay, 15.
Porcelaine, 34.
Productions, 5—34.
Reliques, 20. (Ostension des) 21.
Superstition, 11.
Trève de Dieu, 25.

DÉPARTEMENT DE LA CHARENTE.

AGÉSINATES, page 3.
Angoulême, 10. Description de cette ville, 14.
Angoumois, (historique de l') 5—15—21.
Batailles de Jarnac, 35; de Vouillé, 16.
Coignac, 40.
Description du site, 9.
Duel plaisant, 32.
Epernon, (le duc d') 24.
Hommes célèbres, 41—42.

Larochefoucault, page 11. Anecdote intéressante à son sujet, 12.
Productions, 11.
Ruffec, 41.
Saint-Ausonne, (abbaye de) 19. Miracle, 20.

DÉPARTEMENT DE LA CHARENTE INFÉRIEURE.

Commerce, page 9—50.
Guiton, (Jean) 37.
Habitans; leur caractère, 10.
Jurnac, gouverneur de la Rochelle, 25.
La Rochelle, 19. Historique de, 20. Description de, 43. Siéges de, 30—32—35.
Monumens; 11. Aquéduc, 12. Amphithéâtre, 13. Donjon, 50.
Oléron, (île d') 54.
Pons, 50.
Productions, 9—50.
Rhé, (île de) 54.
Rochefort, 45.
Saintes, 10. Historique de cette ville, 17.
Saint-Jean d'Angely, 52.
Santones ou Saintongeois; leur origine, 5.
Traits de dévouement, 32—34.

DÉPARTEMENT DE LA GIRONDE.

Anecdote, page 32.
Bec-d'Ambès, 3—5.
Blaye, 35.
Bordeaux, 7. Origine de, 8. Historique de, 27.
Bordelais; leur caractère, 23.
Château-Trompette, 8—10. Projet de place sur l'emplacement du Château-Trompette, 16.
Edifices; Bourse, 21. Salle de spectacle, 22.
Hommes célèbres, 33.
Libourne, 35.
Montaigne, 19. Son épitaphe, 20.
Monumens, 10—11—13.
Place de la Liberté, ci-devant Royale, à Bordeaux, 14.
Productions; vins, 25.
Tetricus, empereur romain, 37.
Tour de Cordouan, 35.

DÉPARTEMENT DE LA DORDOGNE.

Amphithéatre, page 10.
Bataille de Castillon, 22.
Bergerac, 24.
Brantôme, (l'abbé de) 18.
Faujan; trait de férocité de cet homme, 15.
Florien, empereur, 11—31.
Guienne, (aperçu historique de la) 3.
Habitans; leur caractère, 12.
Hommes célèbres, 26.
Montignac, 18.
Périgueux, 5. Origine de, 5—6. Description de, 7. Cathédrale de, 8.
Probus, empereur, 31.
Productions, 5—11.
Sarlat, 13. Historique de cette ville, *idem*.
Truffes; manière de les trouver, 12.
Ville-Franche, 21. événement bizarre, *idem*.

DÉPARTEMENT DE LOT ET GARONNE.

Agen, page 16—21. Environs; 4. Historique de cette ville, 18—22.
Aiguillon, 12. Historique de cette ville, *idem*.
Anecdote superstitieuse, 32.
Commerce et Manufactures, 26—33.
Ferme dans l'étendue de la commune d'Aiguillon, épisode agréable, 5 et *suiv*.
Habitans; leur caractère, 17.
Hommes célèbres, 34.
Marmande, 33.
Nérac, 36. Siéges que cette ville a soutenus, 28—29.
Productions, 17.
Tonneins, 33.
Valois, (Marguerite de) 23—30.
Ville-Franche d'Agenois, 30

DÉPARTEMENT DU LOT.

Cahors, page 5—11. Cathédrale de, 13. Siége de, 15 Procès fait aux portes de cette ville, 23.
Cavernes Waiffrières, 44.

Cœffe, (la Sainte) page 29.
Curiosité, 46.
Description du site, 3.
Droit des évêques de Cahors, 24.
Droit de Prélibation ou de markette, 31—49.
Figeac, 44.
Habitans; leur caractère, 4.
Hommes célèbres, 47.
Jean XXII, pape; abrégé historique de sa vie, 6 à 11.
Montauban, 30. Description de cette ville, 30. Son origine, 32. *Voyez le* volume. Cathédrale de, 34. Siége qu'elle a soutenu, 39.
Montluc, 26.
Protestans, persécutions qu'ils éprouvèrent, 23. Cruautés exercées envers eux, 26.
Querci, (le) 5.
Roquemadour, 43.
Saint-Céré, 43.
Montfort, (Simon de) 17. Son caractère, 18.

DÉPARTEMENT DE L'AVEYRON.

Abelli, page 29.
Audiguier; (vital d') ses aventures, 20.
Commerce, 16—27.
Commun de la paix; droit, 17.
Cordeliers; leur origine en France, 25.
Dragon fabuleux, 41—44.
Habitans; leur caractère, 5—14—42.
Hommes célèbres, 24—39—43.
Milhaud, 40.
Productions, 5—15—41.
Rhodès, 27. Description de, 28.
Rouergue, (le) 3.
Trève de Dieu, 17.
Tribunal secret de Westphalie, 33.
Ville-Franche, 7. Origine de cette ville, 8.
Vivien, évêque de Rhodès, son avarice, 8—31.

Fin de la Table du huitième Volume.

Bibliotheca Nationalis
Fondo
PALATINO

Costumes des Habitans.

581815

VOYAGE

DANS LES DÉPARTEMENS

DE LA FRANCE,

Enrichi de Tableaux Géographiques et d'Estampes ;

PAR les Citoyens J. LAVALLÉE, ancien Capitaine au 46e. Régiment, pour la partie du Texte ; LOUIS BRION, pour la partie du Dessin ; et LOUIS BRION, père, auteur de la Carte raisonnée de la France, pour la partie Géographique.

L'aspect d'un Peuple libre est fait pour l'Univers.
J. LA VALLÉE, *Centenaire de la Liberté*. Acte Ier.

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE
FONDS
R. PALAIS

A PARIS,

Chez
- BRION, Dessinateur, rue de Vaugirard, n°. 98, près le Théâtre-Français.
- DEBRAY, Libraire, au grand Buffon, maison Égalité, galeries de Bois, n°. 235.
- LANGLOIS, Imprimeur-Libraire, rue de Thionville, ci-devant Dauphine, n°. 1840.
- REYNIER, Imprimeur-Libraire, rue du Théâtre-Français, n°. 4.

L'AN CINQUIÈME DE LA RÉPUBLIQUE.

AVIS.

Nous prévenons que dorénavant prenant une base de prix moindre qu'en 1792, celui de chaque Livraison sera pour Paris de 1 liv. 15 s. valeur métallique, et pour les Départemens de 2 liv. 5 s. franc de port.

Nous prévenons aussi que toutes les fois que les Estampes ne seront point attachées aux Cahiers, c'est qu'elles se rapportent à d'autres Départemens. Comme elles seront cottées, il sera facile de les classer.

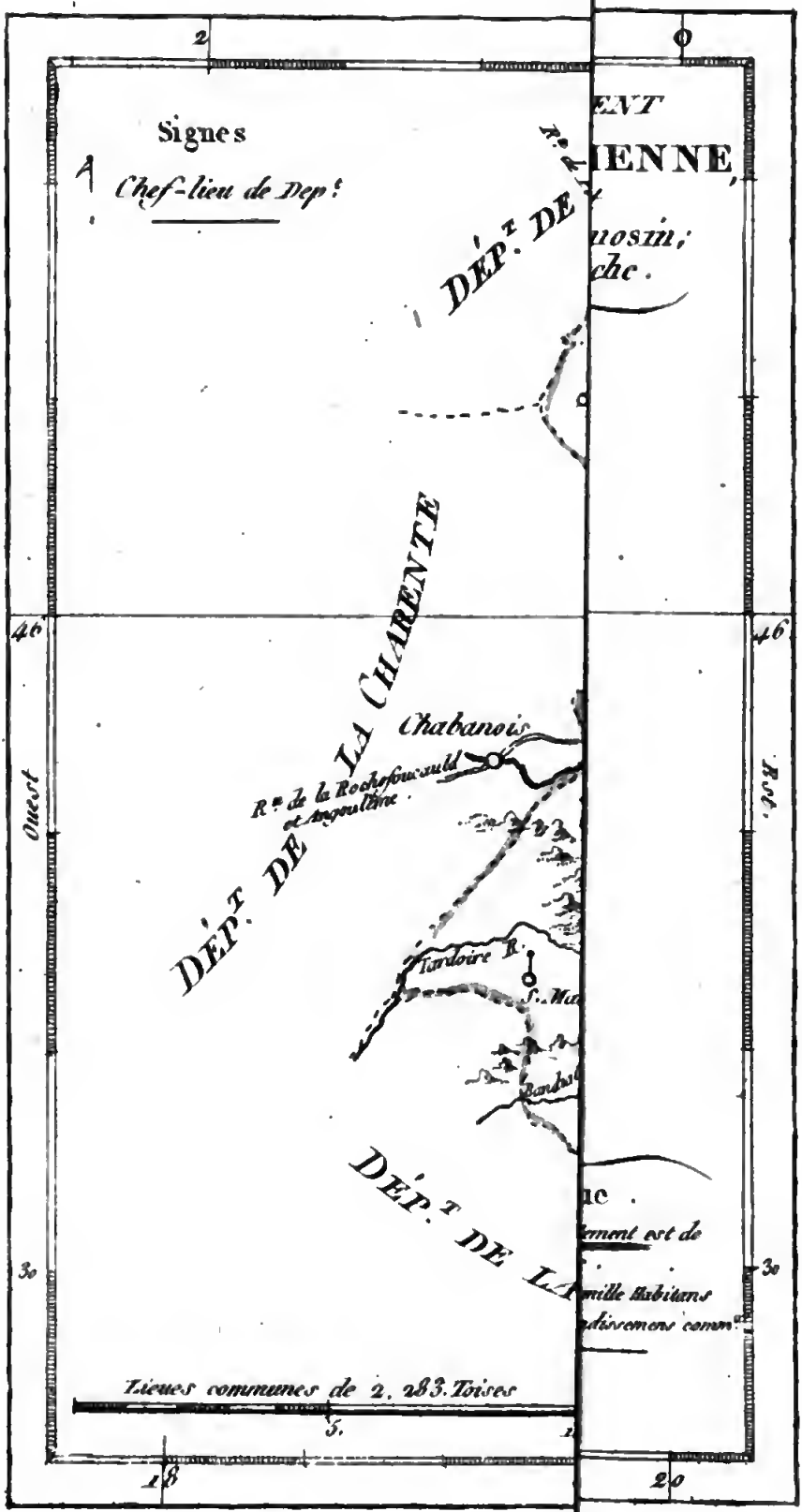
Signes
Chef-lieu de Dep.t
DÉP.T DE LA CHARENTE
Chabanois
R.te de la Rochefoucauld
et Angoulême
Tardoire R.
DÉP.T DE LA
Lieues communes de 2, 283 Toises
Ouest
46
30
18
20

VOYAGE

DANS LES DEPARTEMENS DE LA FRANCE,

PAR UNE SOCIÉTÉ D'ARTISTES, ET DE GENS DE LETTRES.

DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-VIENNE.

Après avoir parcouru le département de la Creuse, nous étions revenus à Bourganeuf pour nous disposer à nous rendre dans le département de la Haute-Vienne. En effet c'étoit le point de départ le plus commode, la grande route de Guéret à *Limoges* traversant cette ville. *Saint-Léonard* est le premier endroit un peu considérable que nous ayons rencontré en entrant dans ce département.

Ce que les miracles du *Saint* dont cette ville a pris le nom, Saint bien célèbre dans le ci-devant Limousin et que la plupart des hommes y ont adopté pour patron; ce que ces miracles, dis-je, ne purent opérer pendant huit cents ans; ce que la présence de l'une des plus puissantes abbayes, à vingt lieues de rayon, ne pût faire; ce que les pieuses prodigalités des évêques de Limoges enfin ne purent attirer sur

cette ville, en moins de deux lustres elle l'a dû à l'industrie des hommes et au mouvement du commerce : je veux dire la vie et l'opulence. Rien de plus beau que cette route dont nous parlions tout à l'heure. C'est elle qui rend cette petite ville l'entrepôt du négoce entre Lyon, Limoges et Bordeaux ; mais en même-temps, rien de plus étonnant que les travaux qu'il a fallu faire et les difficultés qu'il a fallu vaincre pour diriger cette route sur Saint-Léonard. Un pont magnifique s'est élevé sur la Vienne ; des maisons agréables ont été bâties ; des commerçans, des courtiers ont paru ; des hôtelleries se sont multipliées et Saint-Léonard est devenue une ville agréable. Cette nouvelle aisance a fait un peu de tort à la mémoire du saint. A mesure que l'on est devenu plus riche on s'est moins occupé de ses miracles. La crédulité est la compagne de la misère. L'espérance est le besoin des malheureux, et la crédulité n'est autre chose que l'exagération de l'espérance. Pendant sept cent cinquante ans des hommes ont prêché et d'autres hommes ont adoré les merveilles de *Saint-Léonard ;* pourquoi pas ? dans le siècle de Louis XIV, siècle, dit-on, si éclairé, le père Tessier soutint bien publiquement à Bésiers que Pythagore si fameux par son système de la transmigration des ames n'étoit autre chose qu'un moine de l'ordre du Mont-Carmel. Ces folies et tant d'autres ont-elles jamais fait faire un pas à la prospérité publique ? non sans doute ; mais ces chimères amusent le pauvre, il croit aux miracles de Saint-Léonard et de Saint-Martial par la même raison qu'il met quelques oboles à la loterie. Un moine visionaire veut que Pythagore

ait été Carme, parce qu'il espère peut-être se venger des mauvais traitemens de son supérieur sur quelque pauvre chien où l'ame de ce supérieur se sera réfugiée. Qu'importe toutes ses puérilités? Il faut en rire. Non pas, il faut en tirer une conséquence juste; c'est que, pour éteindre la crédulité, pour éloigner d'un État la superstition et les maux qu'elle entraine, il faut répandre l'aisance dans le peuple. Les gouvernemens doivent mûrir cette vérité, que moins l'homme desire plus il est près de la lumière. Ce sont les rêves de l'espoir qui retardent le réveil de la raison.

Saint-Léonard possède une belle manufacture de papier. On y fabrique aussi des étoffes de laine, mais grossières, et dont la consommation en général se fait dans le pays. Au reste, ce goût que depuis près de trente ans les habitans de cette ville paroissent avoir pris pour le commerce mérite d'être encouragé. Il peut suppléer à l'infertilité du sol. Par-tout ailleurs cette infertilité répand de la tristesse sur le paysage. Quand l'œil ne parcourt que des plaines arides ou des côteaux sabloneux et dépouillés l'ame se resserre, ses affections deviennent douloureuses. On ne voit point les souffrances des Colons; mais un sentiment secret semble vous en avértir: on se surprend sans reconnoissance pour le soleil dont les rayons échauffent une terre ingrate, on boude presque à la nature. Il n'en est pas de même dans ces cantons. Le ci-devant Limousin nous présente un spectacle que nos voyages ne nous ont point encore offert. Les champs y sont couverts de châtaigniers dont l'élévation, la majesté, la riante

verdure répandent sur les sites divers une fraîcheur, une poésie, une élégance que possèdent à peine les riches vallons de la Loire et de la Seine. Les cîmes touffues de ces arbres magnifiques dont les collines sont parées, leurs masses orgueilleuses qui se réflètent sur la glace limpide des lacs, les routes superbes dont leur ombrage semble tributaire, l'infréquence des habitans qui prête à ces lieux la paisible solitude des forêts, tel est le charme imposteur, tel est le magnifique tapis sous lesquels la terre dérobe ici sa nullité. L'admiration en impose à la sensibilité. Transporté sur les ailes trompeuses de l'imagination dans un monde nouveau, on oublie et les peuples policés et leurs besoins. Ce sont les jardins d'un peuple sauvage planté par la nature.

Ce n'est point à elle que l'on doit ces lacs dont nous parlions tout à l'heure. Ils sont l'ouvrage de l'art. Avec des pieux, des pierres et du gazon, on élève une chaussée dont les deux bouts s'appuient à deux côteaux voisins. Cette chaussée arrête un ruisseau dont les eaux se débordent et s'étendent insensiblement. On les laisse ainsi tout le temps nécessaire pour fertiliser les prairies; et quand on s'est assuré de leurs bienfaits, on perce la chaussée, et on les rend à la liberté.

Quoiqu'en général ce département soit fécond en châtaigniers, il est cependant des cantons, et nous en avons vu au-delà de Limoges, où l'on n'en trouve point, et où la terre plus ingrate encore ne souffre ni vignes, ni grains d'aucune espèce. On prétend que le fonds est d'un granit extrêmement

D haute Vienne

Limoges.

Dep.t de la Haute Vienne.

Pierre Buffiere.

D. haute vieuve

Cours de Challusay, près Pierre Buffiere.

dur et que c'est-là la cause de cette infertilité. Ce fonds graniteux est au reste commun à la plus grande partie du ci-devant Limousin ; mais si l'on en excepte l'exemple que nous venons de citer, il est par-tout assez doux et s'oppose moins à la culture. Peut-être au reste les reproches que l'on fait ici à la terre ne sont-ils pas sans injustice. Il seroit possible qu'avec moins de déférence pour ses châtaigniers l'habitant y trouvât un sol plus généreux. Mais il est bien difficile de le guérir d'un respect en quelque sorte religieux pour un arbre qui lui fournit une nourriture, grossière il est vrai, mais presque toujours assurée, et si ce n'est pas la philosophie qui l'accoutume à se contenter de ce qu'il a, c'est au moins l'incertitude d'un sort meilleur qui lui défend de porter la hache sur des troncs que son œil contemple avec reconnoissance.

Nous n'avons quitté Saint-Léonard que pour nous rendre à Limoges. Les environs de cette ville, chef-lieu de ce département, sont délicieux. La Vienne, peu considérable encore, coule dans un vallon charmant bordé de collines sur lesquelles règne la plus aimable confusion de vignobles, de châtaigniers, de maisons de plaisance, de fermes, de terres en culture, de prairies artificielles. Le coup-d'œil est vraiment enchanteur. C'est au sein de cette scène pittoresque que Limoges s'élève en amphithéâtre sur un côteau, et semble couronner le paysage. Elle s'est un peu éloignée de sa situation première. Sous les Romains elle étoit assise sur les bords de la Vienne. Depuis, ses habitans éprouvèrent, comme la majeure partie des

peuples de la Gaule, le besoin de se chercher une position où ils pussent être à l'abri des incursions des Barbares qui se succédèrent pendant plusieurs siècles. La nécessité de se défendre nuisit à la commodité autant qu'à l'agrément. La plupart des rues sont impraticables par la roideur de leur pente, et l'emplacement trop étroit n'a pas permis de leur donner la largeur convenable.

Limoges est justement comptée au nombre des plus anciennes villes des Gaules. César en parle dans les septième et huitième livres de ses commentaires comme d'une ville importante. Il paroitroit qu'à cette époque elle étoit gouvernée par un certain *Duratius* que les uns regardent comme un *prince* Gaulois qui resta toujours fidèle aux Romains ; d'autres comme un Romain que la république ou César lui-même y avoit établi comme proconsul. D'après un ancien auteur elle étoit au nombre des quatre villes des Gaules que l'on qualifioit spécialement du titre de cités rouges : Bourges, Lyon, le Mans ou *Lemans* comme on l'écrivoit alors, et Limoges. Il est certain qu'elle fut long-temps le séjour des proconsuls ou gouverneurs de l'Aquitaine, et les travaux immenses que ce Duratius y fit faire ne permettent presque pas de douter qu'il ait été l'un de ces proconsuls. Ce fut à lui que César dût la conservation de ces contrées par les avis qu'il fit passer à *Caninius* sur la révolte des Poitevins et des Angevins qui sous la conduite de *Dumnaque* vinrent assiéger Limoges. Caninius marcha contre eux, fit lever le siége, et un autre lieutenant de César, *Fabius*, les poursuivit et achèva leur déroute

dans laquelle périrent Dumnaque et douze mille de ses gens.

Duratius et l'un de ses descendans, *Lucius Capreolus*, embélirent Limoges de monumens dont l'on voit encore quelques vestiges: tels furent deux palais magnifiques, deux temples consacrés à Jupiter, un cirque dont l'emplacement retient le nom d'arènes, un prétoire, des murailles, des tours, des forteresses, etc. Le temps, la guerre plus destructive que lui, et la barbare ignorance des hommes plus destructive encore que la guerre, ont effacé tous ces souvenirs de la grandeur romaine.

Euric ce conquérant féroce que nous avons vu ailleurs massacrer l'Auvergne, s'empara de Limoges jusqu'à ce qu'un fils de *Chilpéric* à la tête d'une horde de Francs vint la lui ravir et la saccager. Le malheureux *Gaifre* ou *Waifre* dernier duc d'Aquitaine que nous vous avons peint dans le département de la Corrèze accablé par l'usurpateur *Pepin*, eût la fausse politique de la faire démanteler, et ce furent alors que disparurent les remparts élevés à grands frais par Lucius Capreolus. *Remistan* cet oncle perfide de Waifre, que nous avons déjà également cité, la ravagea à son tour lorsqu'il voulut arracher à Pépin les dépouilles de cet infortuné neveu qu'il avoit si lâchement trahi. Depuis; les Normands, les Anglais, les guerres intestines, et les incendies fréquens semblerent se disputer la destruction de cette cité fameuse. Sa splendeur ne put résister à tant de fléaux conjurés contre elle, et loin des mers qui rappellent tôt ou tard l'opulence sur les villes dont elles baignent

les murs, privée de la présence des grands fleuves dont l'industrie de l'homme recherche les bords féconds, éloignée des cours où la flatterie, l'ambition et l'orgueil font aboutir tous les canaux du faste et du luxe, Limoges est insensiblement tombée dans cet état de médiocrité où nous la voyons aujourd'hui et ne semble se survivre que pour rendre témoignage à la fureur des hommes et à la périssable vanité de leurs chef-d'œuvres qu'ils prétendent immortels.

Le commerce de Limoges s'est ressenti de cette longue succession de désastres. Il a cela de commun avec les arts qu'il ne peut fleurir qu'avec la paix, mais il lui faut de plus une situation favorable. Depuis que Limoges se trouve à l'embranchure des deux routes de Paris et de Lyon à Bordeaux, un peu plus d'activité s'y fait sentir ; mais cette circonstance n'en fait qu'une place d'entrepôt, et cela ne suffit pas. Pour qu'elle pût entreprendre quelque chose par elle-même, il lui faudroit une rivière navigable, et jusqu'à présent toutes les tentatives que l'on a faites pour approfondir le lit de la Vienne ont été infructueuses. Cependant ce peuple a toutes les qualités requises pour le commerce : de l'intelligence, de l'activité, de l'invention et sur-tout de l'économie cette grande vertu du commerçant. On accuse même les Limousins de la porter à l'excès, et alors ce n'est plus que le vice honteux de l'avarice. Mais c'est une satyre dont le voyageur impartial et l'ami de la vérité doit venger les Limousins. On prend souvent pour avarice ce qui n'est que sobriété ; peut-être

est-elle ici un besoin commandé par la stérilité du sol : mais quoiqu'il en soit, heureux le peuple que l'on peut honorer d'un reproche semblable ! On est à Limoges prévenant pour les étrangers, humain, hospitalier, et certes ces vertus n'ont aucun rapport avec la parcimonie qu'on leur attribue. Il n'est pas aussi facile de les laver de la superstition dont on les accuse, mais elle doit moins étonner, s'il est vrai, comme je l'ai remarqué plus haut, que la crédulité est la consolation des peuples pauvres. Saint-Martial est tout pour les Limousins ; il est leur dieu, leur bienfaiteur, leur père, le fondateur de leur ville, le protecteur de leurs enfans, le gardien de la fidélité de leurs épouses ; depuis le soleil qui les éclaire jusqu'à la rave qui les nourrit, ils lui tiennent compte de tout, ils lui rendent graces de tout. Cette superstition est une des plus anciennes et des plus invétérées dont la France offre l'exemple. On ne se fait point d'idée des contes absurdes que l'historien des Aquitaines, *Jean Bouchet*, a écrit sur la puissance de ce Saint-Martial ; sur les amours de la *Vierge Valerie* avec un *roi Etienne* qui lui fit galamment trancher la tête ; sur la mort miraculeuse du Boureau ; sur la visite que Valerie, portant sa tête entre ses mains, fit à Martial ; sur la métamorphose subite en marbre de la pierre où cette Vierge déposa sa tête ; sur la résurrection du Boureau qui avoit décolé Valerie ; sur la conversion du roi Etienne, etc. Eh bien ! le peuple de Limoges au bout de quinze cents ans croit fermement encore à toutes ces folies, et les gens même les plus instruits n'osent qu'à peine en douter. Avant

la révolution on exposoit encore tous les cinq ans à la *vénération des fidèles* la nombreuse quantité de corps saints que l'on conservoit à Limoges. On accouroit de vingt lieues à la ronde à cette cérémonie, et l'homme qui, une fois dans sa vie, n'auroit pas assisté à cette fête célèbre, auroit craint à sa mort de devenir la proie des flammes éternelles. C'étoit pour ces peuples le pélerinage de la Mecque ou le voyage du Gange. Ce *roi* Etienne qui peut-être n'a jamais existé est enterré près du corps de ce Saint-Martial ; et nous n'ôterions pas de l'esprit du peuple que si l'on laisse éteindre la lampe qui brûle près de sa tombe, l'intérieur de l'église retentit d'un bruit formidable qui ne cesse qu'en la rallumant. Tel est le défaut de ce peuple ; c'en est un bien grand sans doute, parce qu'il peut en faire un instrument très-dangereux entre les mains d'un fourbe et d'un ambitieux. Mais ce n'est pas une raison pour qu'on lui refuse injustement les autres vertus que nous avons remarquées en lui et qu'il possède en effet. Elles existent ces vertus, et ceux qui les lui disputent n'ont pas réfléchi que la preuve s'en trouve dans le peu de part que les Limousins ont pris aux guerres religieuses. La Ligue a désolé la France, les protestans ont été par-tout poursuivis avec acharnement : Eh bien ! Malgré l'aveugle superstition des Limousins, la Ligue eût peu de pouvoir chez eux, les protestans y souffrirent moins qu'ailleurs ; et s'il faut enfin des exemples plus rapprochés de nous, nous ajouterons que si les opinions religieuses troublèrent peut-être plus encore que les opinions politiques l'Ouest de la France, les départemens

de la Haute-Vienne, de la Corrèze et de la Creuse n'ont point vu leur territoire souillé par les scènes désastreuses dont l'intolérance ensanglanta d'autres points de la république. (1)

Par une de ces bisarreries que les foiblesses du cœur humain inscrivent quelquefois dans les fastes du monde, la superstition, cette meurtrière de tous les temps, cette ennemie de toutes les inventions ; la superstition, dis-je, a perfectionné et soutenu long-temps dans Limoges un art précieux, et ce dans un temps où tous les arts étoient disparus en Europe devant le sceptre de l'ignorance. Cet art fut celui de la peinture en émail. Le plaisir suprême d'honorer les saints enfanta, à n'en pas douter, les nombreux et savans artistes qui se distinguèrent à Limoges. Il est peu de reliquaires en France et même en Europe qui ne soient sortis de cette ville. Ces reliquaires ; les crucifix, les garnitures, les ornemens et les fermoirs des missels, des bibles et des manuscrits rares des pères de l'église ; les coffres dont les grands usoient alors pour renfermer leurs bijoux, les enseignes ou agraffes dont ils se servoient pour leurs manteaux, leurs ceintures et leurs bonnets ; les litturals épiscopaux ; les masses des chantres et des bedaux ; tout enfin ce qui étoit susceptible d'être embelli par des émaux se faisoit à Limoges, et véritablement avec une perfection de peinture, de dessin et de coloris bien rare pour des siècles où ces artistes n'avoient aucun objet d'imitation. Plusieurs hommes se sont fait un nom célèbre par ce travail. Dans les douzième, treizième et quatorzième, cet art étoit parvenu à un point de

perfection étonnant. Les Limousins l'avoient étendu à des compositions bien autrement importantes que des simples bijoux de luxe ou de dévotion. On cite des mausolées entiers en émail. Insensiblement la flatterie ravit à la superstition les émaillistes. Il doit exister encore des portraits de François premier peints de cette manière par un *Léonard Limousin* qui a joui d'une grande réputation. Cet art est aujourd'hui entièrement oublié à Limoges, et à mesure que les saints ont perdu de leur crédit, les peintures en émail y sont devenues plus rares et l'art insensiblement a disparu.

Un des beaux monumens de cette ville est la fontaine publique. Elle porte le nom d'*Aigoulène*, et date, à ce que l'on prétend, du règne de Charlemagne. Elle a plus d'une fois exercé la verve des poëtes Limousins. Elle jaillit dans un des quartiers les plus élevés de Limoges. L'eau qu'elle fournit est amenée de près d'une lieue par un aquéduc voûté; et qu'avec des frais immenses il a fallu conduire à travers un rocher de soixante pieds. Cette eau s'échappe par treize tuyaux qui la deversent dans un bassin d'un seul bloc de granit de quinze pieds de diamètre. Ce bassin se dégage lui-même dans deux réservoirs uniformes, séparés l'un de l'autre par la voye publique, et delà l'eau se distribue dans les maisons et dans les rues, et tout sert à la fois à la commodité, à la propreté et à la salubrité de la ville. Malgré ce secours, les incendies sont fréquens à Limoges. Elle en éprouva un terrible dans le commencement de la révolution, et ce fut le premier fléau de ce genre qui réclama la munificence de l'assemblée constituante.

Google

Quelque reconnoissance que l'on doive aux dispensateurs de la bienfaisance nationale, il semble qu'elle inspire un sentiment plus vif et plus durable quand elle a pour objet les délassemens et les plaisirs des citoyens. Tandis que les places, les promenades, les théâtres, les bains, etc. retiennent le nom des administrateurs qui les ont fait construire, il est rare que le frontispice d'un hôpital, les maisons réédifiées après un incendie, les quais élevés pour prévenir le danger des innondations, rappellent par des inscriptions le souvenir de ceux dont les généreuses mains firent ces dons à l'humanité. C'est peut-être moins un penchant à l'ingratitude de la part de l'homme, qu'un sentiment qui tient à son peu de courage. Il aime mieux celui qui par les plaisirs lui facilite l'oubli de ses peines, que celui qui le soulage par ses bienfaits. Quoiqu'il en soit, il est peu de promenades en France qui ne porte le nom de l'homme sous l'administration duquel elle fut ou commencée ou achevée. Limoges a ses allées de *Tourny* du nom d'un intendant, et nous retrouverons à Bordeaux une promenade sous la même dénomination. Ici la promenade d'*Orsay* et la place de *Fitz-James* tenoient encore avant la révolution leurs noms l'un d'un gouverneur, l'autre d'un intendant, de même que la superbe promenade de Poitiers portoit celui de *Blossac*.

Cette promenade d'Orsay est infiniment agréable, mais elle a coûté cher aux arts, ou pour mieux me faire entendre, elle a dû coûter de sincères regrets aux savans qui s'intéressent à la conservation des monumens antiques. Il seroit utile peut-être que l'on

déterminât enfin jusqu'à quel point les nations vivantes doivent pousser le respect pour les nations qui les ont précédées; que l'on examinât si en effet les monumens qui survivent aux siècles ne sont pas le squelette vénérable des peuples qui ne sont plus ; et si ce n'est pas un crime contre le droit des gens que d'y porter une hache téméraire ? N'est-ce pas dans le vrai une contradiction assez étrange que de rencontrer chez les mêmes hommes cette vénération juste et profonde pour les écrits de Virgile, de Ciceron, de Tacite, etc. avec cette espèce d'indifférence pour les fragmens de temples, de théâtres, de portiques, d'arcs triomphaux que le temps a respectés? Croit-on qu'il n'y ait pas aussi de l'éloquence, de la poésie, je dirai plus, de la morale même dans les chef-d'œuvres de l'architecture? Tant pis pour l'homme à l'esprit duquel le théâtre de Marcellus ne dit rien, dont l'ame reste muette devant les débris du temple de la Paix, et qui ne rougit pas d'être un conquérant ou un esclave en présence du tombeau de Pallas et de l'arc de triomphe de Constantin. Ah! sans doute, mon génie s'embrâse à la lecture de l'Illiade, mais si je rencontrois les débris d'un temple consacré par les Grecs à la mémoire d'Homère, oh! je l'avoue, j'oublierois un moment le chantre des Atrides pour me prosterner devant ces débris, devant ces lambeaux du poëme sublime d'une nation entière. Vous jugez d'après cela, mon ami, que je n'ai pû voir sans un sentiment de douleur la place, ou la promenade d'*Orsay*, quelqu'agréable qu'elle soit. Croiriez-vous que là se trouvait encore au commencement du siècle

siècle un des plus beaux vestiges de la splendeur du règne de *Trajan*, un amphithéâtre dont les proportions colossales n'auroient pas permis de lui trouver beaucoup de pendans en Europe et en Asie. A la fin du seizième siècle il étoit encore entier. Alors l'ignorance voulut qu'on le démolit ; on doit la plaindre ; mais toutefois l'attentat ne fût commis qu'à moitié. Le rez-de-chaussée de cet édifice existoit encore en 1712, et ce fut à l'issue du siècle de Louis XIV, de cet âge des arts où *Tournefort* et *Caylus* avoient été dans le fonds de la Grèce moissonner sur les marbres et les temples brisés le souvenir des Egyptiens, des Grecs et des Romains, que pour satisfaire sa puérile vanité un intendant de province fit disparoître un monument de quinze cents pieds de circonférence pour le remplacer par une promenade mesquine, et que l'on vit à la honte de la philosophie et de la gloire le nom obscur de d'*Orsay*, succéder avec insolence au nom de *Trajan*.

Les allées de *Tourny* sont agréables, mais à mon avis elles sont moins belles que celles de ce nom que l'on voit à Bordeaux. La place qui portoit jadis le nom de *Fitz-James* et que l'on appelle aujourd'hui ce me semble de la *Liberté* ou de l'*Egalité* sera belle quand la maison commune sera entièrement terminée. La révolution et les dépenses de la guerre ont retardé la confection de cet édifice dont l'architecture est élégante et où l'on réunira, selon toute apparence, le siége de toutes les autorités constituées. Mais la plus fréquentée et la plus spacieuse des places de Limoges est celle que l'on appelloit place *Dauphine* réparée et embellie

depuis quinze ans, et décorée d'une fontaine qui fait vraiment un bel effet.

La cathédrale, l'église de Saint-Martial, et celle de Saint-Michel sont les trois seuls temples de Limoges qui méritent d'être vus. La délicatesse, la hardiesse, et la profusion des ornemens gothiques de la première et de la dernière sont en effet étonnans et admirables. La situation de l'église de Saint-Michel donne dans l'éloignement une apparence d'élévation à la tour pyramidale dont elle est accompagnée que n'égaleroit pas la fameuse flèche de Strasbourg : elle n'a cependant que deux cents et quelques pieds de haut; mais dans la perspective elle s'accroit de tout ce que lui cède la colline sur le sommet de laquelle elle est placée. On voit à la porte de cette église deux lions en pierre, grossièrement sculptés et qui servoient jadis de support au siége de l'official. On prétend que c'étoit-là que ce juge ecclésiastique rendoit ses arrêts, et qu'il en existe qui portent cette date, *intra duos Leones*. Il n'est pas très-facile de supposer la douceur évangélique à des décrets ornés d'une semblable allégorie.

Ce n'est pas sans étonnement que l'on voit dans les bas-reliefs du jubé de la cathédrale les travaux d'*Hercule*. Il est cependant tels de ces travaux qui ne s'y trouvent pas, et l'on s'en doute. Ce bisare assemblage de la fable avec le christianisme ne remonte pas plus loin que le siècle de François premier. Tel étoit au reste le goût du temps, et les métamorphoses d'Ovide pouvoient bien entrer dans une église à l'époque où un cardinal (2) écrivoit à un de ces amis, je vous fais

part *que les dieux immortels* ont appellé à la thiare Léon de Medicis.

L'église de Saint-Martial est la plus ancienne ou du moins une des plus anciennes des Gaules. Elle fut bâtie par *Waifre*, le dernier des anciens *ducs* d'Aquitaine. On prétend qu'il y fût enterré. Cent ans après, *Louis* le *Débonnaire* ajouta quelques embélissemens à cette église, que depuis un incendie endommagea considérablement. Le pape Urbain II en fut le restaurateur. Dans la suite elle a reçu divers accroissemens de différentes mains. Bien loin de l'embellir cela a nui au contraire à son ensemble, et l'a rendue plus ridicule que magnifique. On y fait remarquer aux curieux une de ces horloges à méchanismes allégoriques, qui dans le vrai n'ont d'autre mérite que d'intéresser le vulgaire, et qui tout à-la-fois rendent témoignage de la superstition des temps, et des conceptions gigantesques qui accompagnent toujours l'enfance des arts. Ici c'est un squelette, ou plutôt la figure de la mort qui ouvre la mâchoire inférieure, frappe sur le timbre les heures avec sa faulx, tourne à chaque mouvement la tête à droite et à gauche, et est assise sur un panier de fleurs d'où sort un serpent.

Charles le Chauve fut couronné à Limoges, et depuis quelques *rois* Français ont séjourné dans cette ville, entr'autres Louis XI et Henri IV. Ce dernier y parut dans un moment où l'on ne devoit pas l'y voir de trop bon œil. C'étoit à la suite de l'exécution à mort de quelques *gentilshommes* complices du *duc* de Biron, qu'il avoit fait juger par une commission

Outre ces fêtes rares et solemnelles Limoges en chomoit d'autres encore, mais à des époques plus rapprochées. De ce nombre étoit la ridicule cérémonie des *Brandons*, que l'on célébroit tous les ans dans l'église de Saint-Martial, le premier dimanche de carême. Là se rassembloit le peuple; on y introduisoit des instrumens; on y dressoit des tables et des festins; on y construisoit des théâtres où se représentoient les mystères. La journée s'y consommoit entière à boire, à manger, à danser, à chanter; l'ivresse, la déraison et la folie y présidoient; et pour comble de ridicule et d'impiété, au milieu même de ces débauches les prêtres chantoient l'office dans le chœur et le peuple à la fin de chaque pseaume, au lieu du *Gloria patri*, chantoit en patois, *san Marceau pregat per nous*, *é nous epingareu per bous*, Saint-Martial, priez pour nous, et nous nous danserons pour vous. Cette folie étoit encore en usage dans le courant du dernier siècle, et à peine les lumières sous Louis XIV parvinrent-elles à la faire disparoître. On en retrouve des traces encore dans la Belgique. A Namur, à Mons, à Bruxelles, le dimanche des Brandons est le dernier jour du carnaval. C'est celui des fêtes les plus brillantes, de la clôture des spectacles, de la plus grande affluence des masques, et lorsque tout le reste des catholiques de l'Europe est déjà sous les cendres de la pénitence, on se livre en Flandres à tous les excès de la licence.

On ne sera point étonné qu'avec l'éternelle pente de ses habitans pour la crédulité, Limoges soit au nombre des villes où se sont tenues ces assemblées

sacerdotales, connues dans l'histoire sous le nom de conciles. L'apostolat de Saint-Martial jusqu'alors non constaté occasionna la convocation de deux assemblées de ce genre en 1029 et en 1031. Saint-Martial selon les fastes ecclésiastiques avoit été évêque de Limoges dans le troisième siècle, et sans doute il doit paroître assez singulier de voir au bout de sept cents ans des hommes vouloir décider de l'apostolat et de la sainteté d'un autre homme; mais il ne faut pas oublier qu'il s'agissoit d'un prêtre et que les juges étoient des prêtres.

Quoiqu'il en soit, en 1029 le concile de Limoges spécialement assemblé pour prononcer sur ce point *important*, après une délibération qui dura gravement pendant six semaines, proclama Saint-Martial apôtre du Limosin; et foi dans ses paroles, ses écrits et ses miracles, fût ordonnée à tous les fidelles à l'instar de celle qu'ils devoient au Sauveur du monde et aux disciples qui avoient joui de sa présence et de son entretien.

Il est présumable que cette décision du premier concile de Limoges, éprouva quelque contradiction; car on voit qu'en 1031 deux autres conciles se tinrent l'un à Bourges le premier novembre, l'autre à Limoges le 18 du même mois, dans la seule vue de confirmer cet apostolat. Ce fut celui-ci qui décreta définitivement que son nom seroit inscrit sur la liste des apôtres, et que sa fête seroit célébrée le 30 juin. Ce dernier concile s'occuppa encore d'un objet peut-être plus important, celui d'ordonner des peines

contre ceux qui s'écarteroient de la paix et de la justice.

L'excès du désordre, de l'ignorance et de l'iniquité porté vraiment à son comble dans ce siècle de ténèbres, permet de s'étonner qu'alors des idées de concorde et de justice aient pu trouver place dans quelques têtes, et l'on doit, si l'on veut être impartial, savoir gré à ce concile d'avoir opposé l'étonnant ascendant que les prêtres avoient alors sur les hommes à l'état d'abjection où les peuples étoient réduits. Il faut cependant le dire avec vérité. La cour de Rome donnoit à cet époque l'exemple de tous les scandales. Alors Benoît VIII, Jean XX, Benoît IX occuppoient la chaire pontificale. Alors l'église de Constantinople venoit conquérir à prix d'or l'orgueilleux et frivole avantage de s'intituler l'église universelle ; et au milieu de la dissolution, de la vénalité et de la dépravation trouvoit un conclave entier prêt à se vendre. Elle l'acheta, il reçut son or et ne confirma pas la qualité que le pape lui avoit concédée. Alors pour arracher les trésors des mains des hommes les papes ne rougissoient pas d'avouer leur turpitude, et c'est ainsi que Jean XX fit répandre le bruit que son prédécesseur Benoît VIII étoit apparu après sa mort à un évêque, et que monté sur un cheval noir, il lui avoit annoncé qu'il étoit en purgatoire pour expier ses débauches, son avarice et ses déloyautés, et qu'il n'en pouvoit être tiré que par les nombreuses aumônes que les fidelles feroient à l'église, et que ce conte ridicule devint la base d'une taxe que Jean XX mit sur toute la chrétienté. Alors l'on vit un certain

Alberic comte de Toscanella acheter au poids de l'or le trône de Saint-Pierre pour y placer son fils *Theophilacte* âgé de dix ans, qui depuis sous le nom de Benoît IX, après une longue vie consumée dans les plus honteuses dissolutions, vendit à son tour le titre de pape à deux autres prêtres; en sorte que Rome vit siéger dans ses murs trois vicaires de Jésus-Christ; l'un à Saint-Pierre; le second à Sainte-Marie majeure; et le troisième au palais de Latran: jusqu'à ce qu'un quatrième ambitieux nommé *Gratien* vint trafiquer avec tous trois de la papauté et leur succéda sous le nom de Grégoire VI.

Il étoit, sans doute, impossible qu'avec cet exécrable exemple que les peuples recevoient de cette cour de Rome qui joignoit encore à tant de corruption l'audacieuse velléité de revendiquer la souveraineté de l'Italie, de l'Espagne, des Gaules, de la Germanie, de l'Angleterre, et d'une partie de l'Afrique et de l'Asie et qui se permettoit tous les crimes pour y parvenir; il étoit impossible, dis-je, que les peuples ne se livrassent à toutes les atrocités que la religion démoralisée suggère à l'ignorance; aussi est-ce alors que l'on trouve dans les annales des conciles cet espèce de pacte que l'on fait faire à l'Être suprême avec le crime et qui porte le nom bisare de trêve de Dieu. En 1034 les prêtres vraiment effrayés par le torrent de la licence qui menaçoit de tout engloutir convoquèrent des conciles à Arles, à Lyon, à Limoges, et dans plusieurs autres villes de l'Aquitaine pour aviser aux moyens de rétablir la foi, d'amener les hommes à des sentimens plus doux, et de leur

persuader la pénitence ; mais le désordre plus puissant cette fois que les censures ecclésiastiques se joua des décrets apostoliques, et il fallut en venir à composer avec le crime : et telle fut l'origine de cette convention connue sous le nom de trève de Dieu et dont nous avons parlé ailleurs. La morale se partagea les jours de l'homme avec la perversité. On accorda depuis le lundi matin jusqu'au mercredi au soir à la faculté de toutes les paſſions, et les quatre autres jours furent la part de la vertu : c'est-à-dire que depuis le jeudi à minuit jusqu'au point du jour du lundi il fut défendu, à qui que ce soit, de rien prendre de jour, de tirer vengeance d'aucune injure, d'assassiner, de brûler et de violer : et dans cet étrange accord il sembloit même encore que l'on craignit d'accorder trop à la sévérité de la loi ; car quoiqu'elle portât peine de mort contre quiconque contreviendroit à ce nouveau règlement, cependant on pouvoit se racheter du supplice, en payant ce que l'on appeloit la *Composition* des loix, et si l'on n'avoit point d'argent, l'on en étoit quitte pour être banni et excommunié.

Qu'il y a loin de ces temps désastreux où l'Europe en général et Limoges en particulier croupissoient dans cette déplorable abjection, et celui où le célèbre *Turgot* rappeloit les mœurs, les sciences, et la prospérité dans cette ville. Parmi le petit nombre d'hommes qui portèrent avec honneur ce titre d'intendant, si communément et si justement détesté, Turgot est l'un de ceux qui mérita le plus la reconnoissance publique. Nous avons trouvé son souvenir cher encore aux habitans de ces contrées. Tout ce qui conserve un

caractère de grandeur et d'utilité générale est dû à cet administrateur profond et sensible. Les grandes routes, les hospices, les manufactures, le commerce occupèrent tous ses instans. Les premières reçurent de lui cette magnificence qu'elles ont encore; les hôpitaux virent leurs revenus s'accroître par son influence, et le peu de splendeur dont jouissent le commerce et les manufactures est un témoignage de ses bienfaits. Au milieu de tant de prodiges, il eut l'art non moins étonnant de faire respirer le peuple, d'alléger pour lui le poids des impôts, et d'opérer les miracles dont ses semblables ne venoient à bout ailleurs qu'à la sueur des misérables, de les opérer, dis-je, aux acclamations de l'allégresse publique.

En sortant de Limoges pour nous rendre à *Saint-Yrieix* nous avons visité quelques endroits peu considérables aujourd'hui, mais célèbres dans l'histoire par les événemens guerriers dont ils ont été le théâtre, tels que *Nexon*, *Ecars*, *Chalus*, et *la Roche-l'Abeille*. Ce fut entr'autres dans les environs de cette dernière ville que les princes protestans confédérés gagnèrent la bataille qui en a conservé le nom sur le *duc d'Anjou*, ou pour mieux dire, sur *Philippe Strozzi*, colonel-général de l'infanterie Française.

L'amiral de Coligny qui commandoit l'armée protestante dût le succès de cette journée à une grande faute que commit le duc d'Anjou et que l'on doit lui reprocher, parce qu'il n'étoit pas sans talent militaire. Coligny très-inférieur en forces mettoit tout son espoir dans l'arrivée de *Volfang* de *Bavière duc de Deux-Ponts* qui, à la sollicitation du *prince de Condé*

et de *Henri* de *Navarre*, s'avançoit à grandes journées à la tête d'une armée considérable entièrement composée de troupes Allemandes. Si le duc d'Anjou qui commandoit une armée de trente mille hommes eût marché à sa rencontre, il est présumable qu'il l'eût battu; alors sa jonction avec Coligny ne se fut point opérée, et ce dernier trop foible pour attendre le choc d'une armée victorieuse eût été contraint de céder la campagne et de s'enfoncer dans la Guienne. Le duc d'Anjou, au lieu de profiter de cet avantage que la fortune lui présentoit, s'abandonna aux plaisirs dans Limoges où sa mère *Catherine de Médicis* et les cardinaux de *Bourbon* et de *Lorraine* étoient venus le joindre, et n'opposa qu'un foible détachement de quelques cents hommes au passage de la Vienne que le duc de Deux-Ponts étoit obligé de franchir avant d'arriver à Coligny. Ce détachement fut battu et la jonction des deux armées Allemande et Protestante se fit. Elle fut jugée d'une telle importance par les princes confédérés, que pour en consacrer le souvenir on frappa une médaille d'or avec ces mots: *pax certa*, *victoria integra*, *mors honesta.*

Cependant Volfang de Bavière n'eut pas la satisfaction de voir cette jonction qu'il étoit à la veille d'obtenir après avoir traversé une partie de la France au milieu de mille dangers. Une fièvre lente qu'une longue suite de fatigues avoit rendue plus dangereuse, le força enfin de s'arrêter à Nexon. Sentant approcher son heure suprême, il déclara généralissime de son armée *Volrad de Mansfeld*, et ce ne fut que quel-

ques jours après sa mort que les deux armées se réunirent.

Le pressentiment de la victoire décida Henry de Navarre, le prince de Condé, Coligny, et Mansfeld à marcher à la rencontre de l'armée royale. Le duc d'Anjou s'étoit avancé de son côté jusqu'à la Roche-l'Abeille, en sorte que les deux armées furent en présence plus tôt qu'elles ne l'avoient projeté. Les royalistes éprouvèrent ce premier désordre qui suit une surprise; il fallut même quelque temps pour les rallier, et le combat commença. Les protestans animés par cette première apparence de succès, et combattant d'ailleurs sous des chefs plus expérimentés, chargèrent avec impétuosité sur tous les points. Les royalistes résistèrent pendant quelque temps; mais enfin, forcés de céder au nombre et à la valeur, ils s'ébranlèrent.

Leur défaite étoit certaine dès ce moment, si Strozzi, qui brûloit d'illustrer les premiers momens où il entroit en exercice de la charge de colonel-général de l'infanterie, ne fut accouru avec un détachement de troupes d'élites, et n'eut rétabli le combat. En effet les royalistes que sa présence rassura se reformèrent, et la fortune redevenant incertaine sembla se fixer un moment de leur côté. Coligny qui s'apperçut que la victoire alloit lui échapper fit avancer des corps qui n'avoient point encore combattu, afin d'occuper sur son front toute l'attention de l'ennemi; mais pendant ce temps-là, par une manœuvre habile, il fit filer un détachement considérable dont il déroba la marche à la faveur des haies du village de la Roche-

l'Abeille. Lorsque le combat étoit le plus animé, ce détachement prit tout-à-coup à revers le corps que commandoit Strozzi, et par cette attaque imprévue y porta la terreur et bientôt le désordre. Il entraîna dans sa fuite le reste de l'armée du duc d'Anjou. Elle laissa sur la place quatre cents hommes tués, au nombre desquels se trouvoient plusieurs officiers de marque, parmi lesquels on ne doit pas oublier *St.-Loup* dont la mort généreuse a mérité d'être consacrée par l'histoire. Il étoit ami et lieutenant de Strozzi, et combattoit à ses côtés. Il apperçoit un soldat prêt à percer ce général; il s'élance comme un trait, et se mettant au-devant de son corps il reçoit le coup qui lui étoit destiné.

Ces espèces de dévouemens dont on retrouve plusieurs exemples dans l'histoire ont de la dignité quand ils sont, comme celui-ci, inspirés par l'amitié, la reconnoissance, ou l'estime; mais quand ils prennent leur origine dans le sentiment d'une ambition démesurée, ou de la plus vile adulation, ils n'inspirent que la pitié ou le mépris. Tel est, par exemple, un trait que nous ont conservé les archives de la maison de *Chalus* qui tiroit son nom d'une petite ville située dans les environs de la Roche-l'Abeille où nous étions tout-à-l'heure, et cette anecdote est très-peu connue. *Jehan* ou *Jean* de Chalus, troisième du nom, se trouvoit en 1165 à la cour de Louis VII. A la suite d'une débauche il parut ivre devant ce Prince, et se permit quelques réflexions un peu dures sur son despotisme religieux, et dans le vrai la matière étoit ample. Le fier *monarque* irrité de cette audace, lui

défendit de paroître devant lui ni à pied ni à cheval. L'imprudent seigneur fut obligé d'obéir, et se retira dans sa terre de Chalus en Limousin. Là dans la solitude son ambition se réveilla avec plus de force que jamais, et sa disgrace se montra à ses yeux dans toute son horreur. Cette condition ni à pied, ni à cheval lui parut aussi affreuse qu'invincible ; ni à pied, lui interdisoit la cour ; ni à cheval lui interdisoit la guerre ; et pour les nobles de ce temps et de cette ignorance, la privation de la guerre c'étoit perdre les deux tiers au moins de l'existence. Son génie peu fécond en ressources ne lui fournit pas beaucoup de moyens de parer à ce malheur ; mais la force et la patience lui tinrent lieu de génie, et son invention a quelque chose de la férocité et de l'épaisseur de son siècle. Il se mit en tête, pour éluder la défense, de dompter un taureau, et de s'en faire un destrier d'une espèce nouvelle. Il choisit donc entre ces animaux le plus vigoureux et le plus grand qu'il put trouver. Il travailla pendant deux ans à le vaincre, à l'accoutumer au frein, à le manéger, à le réduire enfin à tous les mouvemens agréables et rapides que l'on peut attendre du cheval le plus savamment exercé ; et il en vint à bout en exposant vingt fois sa vie à lutter contre cet animal indomptable jusqu'alors, et peut-être indompté depuis. Ce fut le chef-d'œuvre de la patience, de l'adresse et de la témérité. Sûr du succès alors, il fit faire à son taureau le harnois le plus magnifique. Il lui fit doubler les cornes d'une feuille d'or, l'orna de rubans et de festons, le couvrit d'un caparaçon superbe, et suivi d'une livrée brillante il partit pour

la cour; et revêtu lui-même de l'armure la plus éclatante, monté sur son taureau, il parut dans cet équipage sous les murs du palais de Louis VII. Un spectacle aussi singulier que nouveau attira tous les regards. Le nom de Chalus que toutes les voix répétoient parvint jusqu'au roi, qui, révoquant en doute ce qu'on lui rapportoit, descendit pour le voir. Je vous avois défendu, lui dit-il, de paroître devant moi; comment osez-vous,..? Vous m'aviez défendu, répondit Chalus, d'y paroître ni à pied, ni à cheval; et votre altesse (3) voit bien que je lui obéis. Louis VII mettant sur le compte de l'attachement ce qui n'étoit que l'effet d'une ambition profonde, lui pardonna et le combla de faveurs. Ce Chalus, pour conserver le souvenir de cette aventure, prit le surnom de *Le Bouvier* que tous ses descendans ont porté, et qui devînt à la longue le nom de cette famille. De nos jours, le *duc* de Narbonne étoit de cette maison, et les *Chalus* de la province d'Auvergne en descendoient.

Ce fut sous les murs de cette ville de Chalus que l'un des plus célèbres tyrans de l'Angleterre, Richard-Cœur-de-Lion, trouva la mort (4), juste récompense de son épouvantable avarice. Un homme, en parcourant les souterreins profonds du château de Chalus, dut au hasard la découverte de quelques statues antiques. Elles étoient d'or massif, et représentoient un homme, une femme, et des enfans assis autour d'une table du même métal, et vêtus à la Romaine. Il est présumable que ce groupe figuroit la famille du proconsul Lucius Capriolus, à qui l'on attribuoit alors

la

la fondation du château de Chalus ; et cette opinion s'accordoit assez bien avec celle que l'on avoit de la magnificence de ce Romain qui, comme nous l'avons vu plus haut, avoit enrichi Limoges des plus superbes monumens. Quoiqu'il en soit, cette découverte confirmoit une vieille tradition qui vouloit que Lucius eut enfoui dans ces souterreins un trésor précieux. Cette tradition avoit plus d'une fois aigri la soif de Richard-Cœur-de-Lion pour les richesses. A cette époque il se trouvoit à l'abbaye de Grandmont ; et le bruit n'en fut pas plutôt venu à ses oreilles, qu'il annonça la volonté de s'approprier ce trésor. *Aymar, seigneur* de Chalus et vicomte de Limoges, lui en fit offrir la moitié ; mais l'insatiable monarque voulut tout ou rien. Il marcha donc contre le château qui ne renfermoit qu'une quarantaine d'hommes, mais braves, et qui se disposèrent à la défense ; et Richard fut contraint à commencer un siège en présence d'une aussi foible garnison. Elle fut bientôt réduite à l'extrêmité, et ces guerriers parlèrent de se rendre. Le cruel Richard refusa d'entendre à leurs propositions, et leur fit dire qu'il étoit décidé à les faire tous pendre. Le désespoir alors fut leur unique ressource, et ils se décidèrent à périr glorieusement les armes à la main.

Sur ces entrefaites, Richard s'étant avancé jusqu'au pied des murs pour observer la place, un nommé *Bertrand Gourdon*, archer habile, lui décocha une flèche avec tant d'adresse qu'elle vînt l'atteindre au bras. Le fer resta dans la plaie, et par l'ignorance du chirurgien, cette blessure, peu dangereuse d'abord,

devînt mortelle. Richard, dont la rage s'accroissoit encore par les douleurs et par l'approche de la mort, fit emporter la place d'assaut, fit massacrer toute la garnison, et ordonna que l'on épargnât seulement celui qui l'avoit blessé, et qu'on le lui amenât. « Mal-» heureux! lui dit-il, que t'avois-je fait pour tran-» cher mes jours »? Le ciel lui réservoit une de ces réponses dont il foudroye quelquefois les tyrans quand le pouvoir échappe de leurs mains. « Ce que tu m'as » fait! lui répondit Gourdon : tu as tué de tes pro-» pres mains mon père et mes frères. Fais-moi » mourir, tyran ! que me fait ta colère ? Je suis » vengé ». Richard touchoit à ses derniers momens. L'intrépidité de Gourdon le frappa ; il lui donna la vie. Le malheureux n'en profita pas. Un tyran n'a que des monstres pour courtisans. Le *duc* de Brabant, digne ami de Richard, fit arrêter l'infortuné Gourdon, et le fit écorcher vif.

L'histoire naturelle, dont on a si souvent besoin d'ouvrir le livre pour se consoler de l'histoire des hommes, présente dans ces cantons deux objets intéressans : l'un est la terre découverte depuis peu d'années par *Villaris* pharmacien célèbre de Bordeaux, & que l'on employe dans la composition de la porcelaine ; l'autre est une carrière de serpentine extrêmement riche que l'on voit dans les environs de la Roche-l'Abeille.

Cette terre, ou pour mieux dire cette espèce d'argile, dont on doit la connoissance aux expériences réitérées que Villaris a faites sur ses propriétés est xtrêmement blanche. La beauté des porcelaines que

depuis quelques siècles l'Europe tiroit par la voie du commerce du fonds de l'Asie et que l'on apportoit à grands frais de la Chine et du Japon, exerça longtemps les méditations des savans pour connoître les procédés que l'on employoit pour lui donner cette blancheur, cette solidité, & cette espèce de lympidité dont elle jouit. La Saxe fut la première dont les essais obtinrent quelques succès, mais malgré la beauté de ses porcelaines elle n'a pu parvenir encore à cet émail laiteux qui fait l'un des mérites de la porcelaine des Indes, et son éclat tient plus de la nature du verre dont elle retient toute la fragilité que de celle de la porcelaine même dont elle a pris le nom. En France toutes les expériences n'aboutirent longtemps qu'à obtenir des résultats en fayence plus ou moins précieux, et sans la terre découverte par Villaris, il eût fallu renoncer peut-être à un art qui depuis a enfanté tant de chef-d'œuvres. L'argile de Saint-Yrieix une fois analysée, la manufacture de *Sévres* près Paris, celle de Limoges, celle du faubourg *Saint-Denis*, celle de Saint-Yrieix même s'élevèrent en un instant au plus haut degré de splendeur; et la France peut s'honorer d'avoir dans ce genre laissé bien loin derrière elle toutes les nations non-seulement de l'Asie, mais encore celles d'Europe où l'on a tenté de semblables établissemens. Il n'est jamais rien sorti du Japon et de la Chine de comparable pour la grandeur, l'élégance des formes, la richesse de la composition et la fraîcheur du dessin aux pièces que l'on a modelées et achevées à Sévres. On se figure difficilement comment il a été possible

de cuire les deux vases d'un seul morceau que l'on a pendant plusieurs mois admirés dans la galerie du Muséum. Les chef-d'œuvres de Sévres sont devenus assez chers pour remplacer l'or et l'argent sur la table des Souverains ; enfans du luxe, le luxe les a encouragés. Malgré cette activité nos porcelaines sont plus couteuses que celle de la Chine. Elles l'étoient plus encore sous l'ancien régime. Les forêts s'engloutissoient dans les fours où se cuisoient ces jattes, ces coupes, ces vases si admirables, qu'un laquais mal-adroit cassoit avec indifférence, tandis que le pauvre alloit aux galères pour un bâton dérobé dans ces mêmes forêts.

La serpentine que le faste réclame à son tour pour embellir les palais est une pierre peu commune dont la couleur est d'un vert foncé, que l'on classe dans la famille des marbres, mais qui n'en a cependant ni la dureté ni la pésanteur, quoiqu'elle reçoive ainsi que lui le plus beau poli. On attribue faussement à un *seigneur* de la maison d'*Escars* la découverte de la carrière d'où on la tire, et qui comme nous le disions tout-à-l'heure est dans les environs de la Roche-l'Abeille. Il existe dans le ci-devant Limousin plusieurs monumens bien antérieurs à ce d'Escars dans lesquels cette serpentine a été employée. Tout porte à croire qu'elle a été tirée de la carrière dont il est question ici, car dans l'hypothèse contraire il auroit fallu la faire venir d'Allemagne, ce qui n'est pas présumable. Il est donc plus naturel de penser que ce d'Escars à qui on fait honneur de cette découverte est celui qui s'en est

servi avec profusion pour l'embélissement de son château ; que cette raison lui fît peut-être remettre en valeur cette mîne qui peut-être alors étoit négligée, et que la flatterie lui attribua une gloire qu'il n'avoit réellement pas. Ce d'Escars paroît avoir aimé les lettres et les arts. On voyoit dans une galerie qu'il avoit fait construire dans le château qui donna son nom à cette famille, une certaine quantité de ces tables de serpentine sur lesquelles il avoit fait graver les Quatrains de Pibrac. Ce château est gothique. Il a soutenu plusieurs siéges. Les nombreux souterrains que l'on trouve dans les environs, et qui sans doute y correspondoient, auront dû leur construction à la nécessité de sa défense soit contre les Anglais, soit pendant les guerres civiles. Depuis ils furent longtemps ignorés par les habitans des villages circonvoisins, et des faux monnoyeurs, à ce que l'on croit, profitèrent de cette ignorance pour s'y établir.

Nous ne pouvions quitter ce département sans avoir vu *Bellac*. Cette ville, comme nous l'avons remarqué dans le département de la Corrèse, ne faisoit point partie du ci-devant Limosin. Elle étoit la capitale de la Basse-Manche. Pauvre, sans aucun commerce, sans nulle industrie, dépourvue de toute espèce de débouchés, cette ville n'est dans le vrai qu'un triste village qui traîne dans son orgueilleuse misère le titre de cité qu'elle reçut jadis du séjour que les anciens *comtes* de la Manche y firent. Elle marque dans l'histoire par un siége vigoureux qu'elle soutînt en faveur de Henri IV contre les troupes de la Ligue, commandé par la *Guierche* et dont nous ne

vous rapporterons point les détails parce qu'ils ressemblent à tous ceux de cette espèce dont nous vous avons entretenu vingt fois. Il a cependant cela de remarquable que les assiégeans s'y servirent encore d'une de ces machines de guerre qui étoient en usage chez les anciens pour jeter un pont sur la cîme des murailles afin d'en favoriser l'entrée aux assaillans ; machines bien infructueuses depuis que le canon subsiste, et dont on ne s'est point servi depuis. Le canon de Bellac détruisit celle-ci.

NOTES.

(1) Le fanatisme religieux tout horrible qu'il est dans ses résultats le céde quelquefois au fanatisme d'opinion politique. Limoges en a éprouvé les épouvantables effets pendant le régne que l'on a appellé de la terreur. Les détails en appartiennent à l'histoire du siècle et n'entrent point dans le plan de notre ouvrage. Son but est de faire sentir les avantages d'une liberté pure dans ses principes et juste dans ses moyens comparée avec les abus du régime ancien. Mais quand l'histoire retracera les horreurs commises par l'anarchie dans cette ville infortunée, on verra qu'il fût dans la république peu de cités qui en ayent plus souffert.

(2) Ce ridicule étoit commun dans ce siècle. Le fameux cardinal Sadolet successivement favori des papes Léon X, Clément VII et Paul III fut un de ceux qui donna le plus dans cet excès. Cicéron étoit l'auteur qu'à la renaissance des lettres tous les hommes qui cherchoient à se distinguer consultoient et suivoient avec une admiration plus puérile que raisonnée. Alors et long-temps après tous les savans n'écrivoient qu'en latin, et l'on sent combien avec les mœurs de ce siècle et les opinions religieuses les expressions des célèbres orateurs de l'antiquité copiées servilement devoient paroître ridicules.

(3) Cela rappelle le trait de ce *seigneur* de la Cour de Louis XIV que ce roi dans un mouvement de colère avoit exilé en Espagne, et qui en faisant couvrir

le plancher de sa chaise de poste de terre qu'il avoit effectivement prise au-delà des Pyrennées, reparut dans les cours du palais de Versailles dans cette même chaise de poste en disant, qu'il obéissoit aux ordres du *monarque*, et le fit prier de vouloir bien le tirer de son exil.

(4) Ce Richard Cœur-de-Lion est un des plus méchans rois que l'Angleterre ait eû. Il conserva son caractère de débauche, de cupidité, et d'irreligion jusqu'à la fin de sa vie. Ce fut lui qui dit en mourant: Je donne mon *ambition* aux templiers, mon *avarice* aux moines, et ma *luxure* aux prélats.

VOYAGE

DANS LES DÉPARTEMENS

DE LA FRANCE,

Enrichi de Tableaux Géographiques et d'Estampes ;

PAR les Citoyens J. LAVALLÉE, ancien Capitaine au 46e. Régiment, pour la partie du Texte ; LOUIS BRION, pour la partie du Dessin ; et LOUIS BRION, père, auteur de la Carte raisonnée de la France, pour la partie Géographique.

L'aspect d'un Peuple libre est fait pour l'Univers.
J. LA VALLÉE, *Centenaire de la Liberté*. Acte Ier.

A PARIS,

Chez
- BRION, Dessinateur, rue de Vaugirard, n°. 98, près le Théâtre-Français.
- DEBRAY, Libraire, au grand Buffon, maison Égalité, galeries de Bois, n°. 235.
- LANGLOIS, Imprimeur-Libraire, rue de Thionville, ci-devant Dauphine, n°. 1840.
- REYNIER, Imprimeur-Libraire, rue du Théâtre-Français, n°. 4.

L'AN CINQUIÈME DE LA RÉPUBLIQUE.

AVIS.

Nous prévenons que dorénavant prenant une base de prix moindre qu'en 1792, celui de chaque Livraison sera pour Paris de 1 liv. 15 s. valeur métallique, et pour les Départemens de 2 liv. 5 s. franc de port.

Nous prévenons aussi que toutes les fois que les Estampes ne seront point attachées aux Cahiers, c'est qu'elles se rapportent à d'autres Départemens. Comme elles seront cottées, il sera facile de les classer.

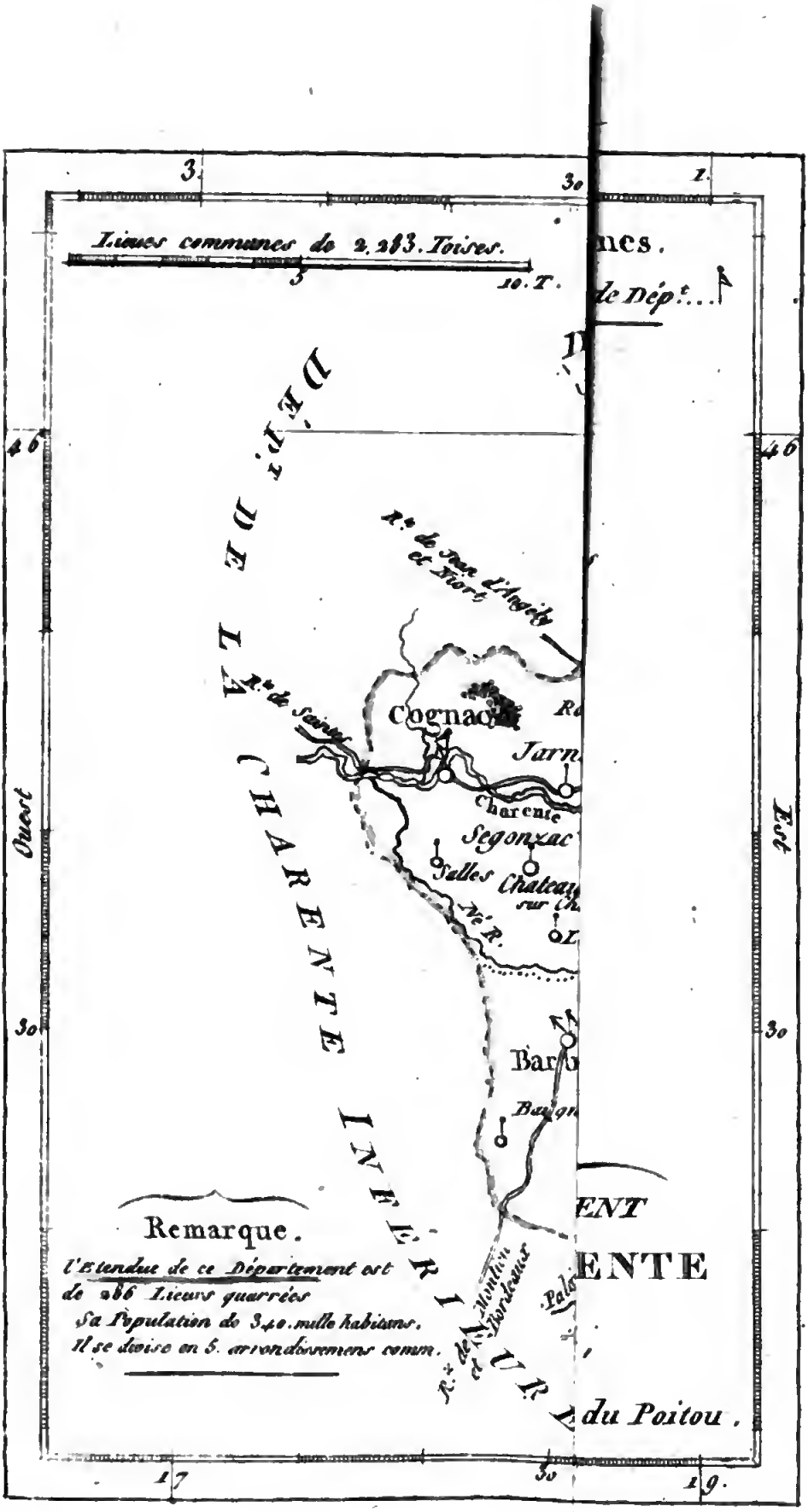
Lieues communes de 2.283. Toises.
3
10. T.
3
30
1
nes.
de Dép.t...
DEP.t DE LA CHARENTE INFERIEURE
46
Ouest
Est
30
17
19
Cognac
Jarn.
Charente
Segonzac
Jelles
Châteauneuf
sur Ch.
N.e R.
Bar.
Barbezieux
Remarque.
l'Etendue de ce Département est
de 286 Lieues quarrées
Sa Population de 340. mille habitans.
Il se divise en 5. arrondissemens comm.
ENT
ENTE
du Poitou.

VOYAGE

DANS LES DEPARTEMENS DE LA FRANCE,

PAR UNE SOCIÉTÉ D'ARTISTES, ET DE GENS DE LETTRES.

DÉPARTEMENT DE LA CHARENTE.

UN peuple dont il ne reste qu'un foible souvenir et pas un seul monument, que Cesar cite, mais sans donner aucuns détails sur ses mœurs, ses loix et son gouvernement, les *Agesinates*, habitoient lors de la conquête des Gaules par les Romains, les plaines où nous nous trouvons aujourd'hui. On ignore même si l'origine d'Angoulême remonte jusqu'à eux et si leur capitale occupoit le même site où nous voyons aujourd'hui le chef-lieu du département de la Charente. Ainsi le peu de place que les *Agesinates* tiennent dans l'histoire, la fertilité du sol, la douceur du climat, le desir que les Helvétiens éprouvèrent de venir s'établir dans ces cantons, ce qui suppose au moins qu'ils étoient habités par une nation ou peu nombreuse ou assez peu courageuse pour défendre ses foyers, tout porte à croire que ce peuple étoit

un peuple pasteur, et partageoit peu les goûts guerriers des *Lemovici* et des *Santones* ses voisins.

Les auteurs catholiques veulent cependant qu'Angoulême ait eu un évêque dès le temps de la primitive église : mais qu'un prêtre, ou si l'on veut même un apôtre, vienne cathéchiser une peuplade d'hommes sauvages, cela ne prouve point que cette peuplade et la bourgade qui la renfermoit peut-être, méritassent alors d'être comptées pour quelque chose ; et malheureusement ce n'est point par sa docilité aux leçons de la vertu qu'un peuple s'inscrit dans les fastes du monde, et s'il marque dans les siècles, c'est presque toujours aux grands crimes qu'il doit sa gloire.

Ces mêmes écrivains ne se sont pas contentés d'établir l'antiquité de l'église d'Angoulême : ils ont encore voulu donner une idée des peuples de cette contrée avant la conquête des Romains ; et gênés par le silence de César, c'est dans un passage de Pline qu'ils ont trouvé le nom d'*Agesinates*. François de Corbier dans son recueil en forme d'histoire, prétend qu'avant la conquête de Jule la démocratie étoit la forme de leur gouvernement. Trois ordres, dit-il, composoient l'état ; les Druides, les Chevaliers, et le bas Peuple ou les Serfs. Les Druides administroient la justice, les Chevaliers présidoient à la guerre, et le Peuple obéissoit ; et voilà ce que cet auteur appelle une démocratie.

Il s'étend ensuite sur la loyauté de leur caractère et en donne pour preuve leur fidélité envers les Romains. Il s'appuie sur l'historien Josephe qui, pour prouver la foi des Gaulois, plutôt soumis aux Romains

que vaincus par eux, observe que ces derniers pour contenir cette foule de nations n'entretenoient dans ce vaste empire que douze cents hommes de guerre : ce qui suivant son calcul ne faisoit pas un homme par ville, puisqu'il compte dans les Gaules quatre cents nations et treize cents villes.

Quelque déférence que l'on doive avoir pour les opinions de ces auteurs, il est cependant plus raisonnable de s'en rapporter à M. d'Anville qui place les Agesinates à quelque distance au sud du *Liger*, le long des côtes de la mer, sur les terres des *Pictones* ou *Pictavi* ; et c'est le sentiment que paroît avoir adopté l'encyclopédie.

Quoiqu'il en soit, le département où nous venons d'entrer a été formé de la province qui sous le régime monarchique portoit le nom d'Angoumois. Elle eût des seigneurs particuliers sous le titre de comtes d'Angoulême, qui tour-à-tour relevèrent des ducs d'Aquitaine et des comtes de Poitiers. Dans la suite, et lors de la captivité du *roi* Jean, la souveraineté en fût cédée aux Anglais ; mais Charles V dont la sagesse répara les malheurs du régne de son père en fit la conquête, et la donna en apanage à son frère Jean *duc* de Berry. Depuis, ce même *duc* la céda à Charles VI son neveu, qui de son côté la donna à son frère Louis. C'est de celui-ci que sortit la branche de François premier, et voilà pourquoi ce prince dans sa jeunesse porta le nom de comte d'Angoulême. Parvenu au trône et ne pouvant par le titre de reine assouvir l'ambition de la fameuse Louise de Savoie sa mère, il essaya du moins de la charmer en érigeant en duché

cette comté d'Angoulême, et c'est sous ce nom que la mémoire de cette femme orgueilleuse et criminelle se présente à la postérité. Quelques princes depuis le portèrent encore, et c'est par ce nom qué dans sa jeunesse et du vivant de son père Henri III fût désigné.

J'évite de vous entretenir de ces différentes races de comtes d'Angoulême, qui depuis Charles-le-Chauve jusqu'au roi Jean se succédèrent. Aucun de ces hommes n'a mérité par ses actions ou son courage d'être tiré de sa pompeuse obscurité. Ils naissoient, végétoient, régnoient et mouroient; et la tombe acquéroit un prince sans que l'histoire héritât d'une vertu.

Il est cependant dans la succession de ces comtes deux époques qu'il ne faut pas passer sous silence, parce qu'elles peuvent servir à la science du cœur humain, et donner quelqu'idée de la politique différente de deux rois français.

Et d'abord; alors que la famille des Lusignans, ou *Lesignem* comme on l'écrivoit jadis, avoit à-la-fois les comtés de la Marche et d'Angoulême, Guy de Lusignan comte d'Angoulême et frère de Guy de Lusignan comte de la Marche, voyoit la vieillesse l'entraîner vers la tombe sans avoir la douceur de laisser des enfans qui pussent perpétuer son nom et hériter de ses honneurs. Philippe-le-Bel régnoit: et le trône n'a point connu de mortel tout à-la-fois plus cupide et plus avare. Ami du crime par caractère, mais par amour-propre jaloux d'une sorte de gloire, il répugna toute sa vie à acquérir par usurpation ouverte ce

qu'il pouvoit s'approprier par ruse, par supercherie, ou par séduction. Le fertile héritage, que la main caduque de Guy de Lusignan alloit laisser échapper, le tenta. Il ne rougit point de s'abbaisser au rôle honteux de cette jeunesse effrontée qui dans Rome antique ployoit ses passions intéressées aux caprices des vieillards opulens, et prodiguoit l'opprobre de ses caresses à l'espoir, souvent chimérique, d'une place lucrative dans leur testament. A l'exemple de ces adulateurs mercenaires, Philippe-le-Bel devenu le courtisan suprême de l'un de ses vasseaux, graces à sa bassesse solemnelle, se fit jour dans le cœur du vieux Lusignan, et la vanité, cette dernière foiblesse des vieillards, détermina la conquête que l'avare monarque avoit méditée. Lusignan oublia sans peine ceux que le sang attachoit à ses destins, et le roi qui le flattoit lui parut l'héritier que la nature lui présentoit. Il fit un testament, et Philippe fût déclaré par lui son légataire unique, universel. Philippe satisfait, lui fit la faveur de le laisser mourir : et c'en est une quand on s'est donné un roi pour héritier.

Il mourut donc : mais Guy de Lusignan comte de la Marche vivoit, et le testament de son frère ne lui plut pas. La voie de la justice lui parut longue; et il est rare que l'on gagne un procès contre un roi. Il trouva plus court de couper le nœud gordien que de le débrouiller. Il brûla le testament et se mit en possession du comté d'Angoulême. Mais quand il s'agit d'un roi, où la ruse échoue la force répare; et Guy de Lusignan perdit à-la-fois et l'Angoumois et le comté de la Marche.

Dans d'autres temps, Louis Hutin donna ce même comté d'Angoulême à Jeanne de France reine de Navarre, et femme de Philippe comte d'Evreux. Les Anglais s'en emparèrent. Le roi Jean qui n'étoit alors que duc de Normandie, sous prétexte de venger sa tante, reprit Angoulême. La générosité peut-être, et la justice sans doute, exigeoient qu'il rendît cette conquête aux enfans de Jeanne de France; mais il prétendit que ces enfans seroient de méchantes gens et que cette crainte l'autorisoit à les dépouiller. En conséquence il donna leur bien à l'un de ses favoris, Charles d'Espagne connétable de France. La providence accomplit une prédiction que l'ambition injuste avoit inventée pour lui servir d'excuse : car en effet l'un de ces enfans de Jeanne de France fût ce Charles-le-Mauvais que ses forfaits ont rendu si fameux. Furieux d'avoir perdu l'héritage de sa mère il assassina le connétable à l'Aigle en Normandie; mais loin que cet attentat tournât à son avantage il ne fit que consacrer sa perte. On confisqua au profit de la couronne ce comté d'Angoulême qu'il prétendoit recouvrer. Et ce fut ainsi que deux rois l'un par avarice, l'autre par ambition, provoquèrent deux crimes dans deux différens héritiers de ce comté d'Angoulême pour avoir le droit spécieux de se l'approprier.

Les deux traits que nous venons de citer sont les seuls que l'on puisse recueillir avec quelque fruit dans cette longue succession d'hommes qui, depuis Charles-le-Chauve jusqu'à nos jours, ont porté le titre de *comtes* et de *ducs* d'Angoulême; et ils sont précieux, moins par les détails, que parce qu'ils peignent par-

faitement le caractère de deux rois célébres dans la monarchie : l'un, Philippe-le-Bel, par sa constance dans le système qu'il avoit embrassé d'affoiblir la puissance des grands en diminuant leurs propriétés ; l'autre, Jean second, par cette fausseté de principes et de raisonnemens qui trompa toujours un cœur naturellement bon, franc et loyal, et qui attira sur sa tête tant de désastres, et par contre-coup tant de fléaux sur le royaume qu'il gouvernoit. Philippe-le-Bel eût un mauvais cœur avec un sens droit ; Jean eût un esprit faux avec un cœur excellent : et disons-le à la honte de l'humanité, entre ces deux rois ce fut Philippe-le-Bel qui régna avec gloire. Seroit-il donc vrai que pour un roi la justesse de l'esprit vaille mieux que les bonnes qualités du cœur ? S'il en étoit ainsi, ce seroit une cruelle satyre contre les hommes qui sont gouvernés.

Au centre d'un paysage, agréablement mêlangé de côteaux tapissés d'arbres et de moissons ; sillonné de vallons émaillés de fleurs et de verdure que l'humidité des ruisseaux rafraîchit et colore ; parsemé de maisons riantes dont l'aspect annonce le bonheur bien plus que l'opulence ; non loin des sources enchantées de cette fontaine de *Touvre* dont les bords, de Vaucluse rivaux, auroient eu leur Petrarque, s'il eût été donné à la nature d'enfanter deux fois une Laure ; sur les rives de cette Charente, dont les ondes tranquilles et fangeuses en fuyant vers les mers, vont au loin caresser les modernes remparts que l'audace de Louis XIV fonda sur des marais ; sous le cintre enfin

d'un ciel pur et serein où le printemps éternel prodigue à la terre ces caresses que le Zéphir ailleurs n'accorde qu'à la rose, s'élève un rocher, non tel que ces rocs informes et raboteux, précurseurs effrayans des Apalaches ou des Andes, mais semblable à ces monts que l'élégante main de la nature sema dans les fertiles champs où serpente l'Indus : et sur ce rocher s'est assise Angoulême, dont le front pittoresque et riant va défier sous l'horison les regards du voyageur, et l'inviter à visiter ses murs. Soit qu'en arrivant de Paris à Angoulême par *Rufec*, soit qu'en venant de Bordeaux l'on y descende par *Barbésieux*, l'immense bassin qui s'arrondit sous vos yeux frappe, étonne, enchante. C'est Angoulême que vous appercevez dans le lointain; mais c'est aussi la baguette des Fées que votre imagination est tentée de remercier des sites vraiment magiques dont cette ville semble environnée. Quelques lieues vous en séparent encore, et votre esprit se promène déjà dans ces bois délicieux, sur ces côteaux fleuris, sur ces campagnes fertiles, qui se groupent, s'allongent et s'enfoncent dans le vaporeux azur de l'air, animé par les rayons de la lumière. Peut-être même ici un vice malheureux du sol ajoute-t-il un charme à l'élégance du paysage. Ces longs filets blanchâtres, dessinés par la craye qui se montre souvent à la superficie de la terre, réflechissent dans l'éloignement les rayons du soleil; et se jouant à travers les sombres masses des bocages, ceignans de leurs zônes d'albâtres les croupes fortunées des collines ornées des pampres de l'au-

tomne, prêtent à ce tableau un ton de vie, un coloris de richesse dont l'œil s'amuse et dont l'agriculture gémit.

Nous sommes entrés dans ce département par la *Rochefoucault*, la première ville un peu considérable qui se rencontre sur la route d'Angoulême en sortant du département de la Haute-Vienne. Des vins, des chanvres, et du lin; tels sont les objets que l'on cultive avec succès dans ses environs. Le reste du commerce est peu de chose, et la *Tardouère* petite rivière qui coule à la Rochefoucault est trop peu considérable pour lui promettre des débouchés avantageux. Cependant, l'ame du voyageur sensible en arrivant ici, éprouve un sentiment de douceur dont elle a peine à se défendre; que dis-je? auquel elle s'abandonne avec une sorte de complaisance. Elle le puise, non pas dans les objets qui l'entourent, mais dans les souvenirs; et ces souvenirs, c'est le nom de la Rochefoucault qui les fait naître. Il est si rare que les annales d'une maison de *grands seigneurs* ne vous offrent que des vertus, qu'on les parcourt avec cette aimable surprise que font naître les phénomènes de la nature. Il est donc des hommes que l'air contagieux des Cours ne corrompt jamais! Ailleurs j'interroge avec effroi ces tours gotiques et lézardées, sombres orphelines de la tyrannie féodale: et je leur demande combien de crimes leurs flancs épais ont vomi sur la terre? Ici je les aborde d'un front religieux; je les conjure de me dire où la Rochefoucault s'est assis. Peut-être sur ce donjon écrivit-il quelques-unes de ses maximes; peut-être ces vertus timides

et fugitives dont l'insensible trace s'apperçoit à peine aujourd'hui sur le cœur des humains, se sont-elles à la voix du *seigneur* philosophe, élancées de ces crénaux antiques sur la surface de la France. Un philosophe et des duchés ! un sage et des vasseaux ! Quel monument ! on est tenté de terminer là son voyage.

Je l'aime aussi ce la Rochefoucault qui pressoit Jean-Jacques sur son sein. O Rousseau ! ô sincère ami de la liberté, tu n'avois pas écrit pour qu'on l'assassinât.

Cette famille vertueuse, tant au-dessus des titres dont tant d'autres étoient au-dessous, avoit dans ces cantons des domaines considérables. Rien de plus majestueux que le château de Verteuil, propriété de la mère des derniers morts. Bâti en 1469, ce fut-là que la veuve de François second de la Rochefoucault fit à l'empereur Charles-Quint les honneurs de la loyauté chevaleresque. *Jamais*, dit ce prince, *je n'ai été en maison qui sentit mieux sa grande vertu, honnêteté et seigneurie que celle-là.* C'est un grand éloge dans la bouche d'un monarque qui comptoit des sujets assez grands pour refuser d'habiter leur maison si le connétable de *Bourbon* y couchoit.

La providence, par un de ces hasards qu'elle seule peut combiner, fit tourner l'humanité de ces grands à l'avantage d'une branche de leur famille, que le temps, qui mine les grandeurs comme les palais, avoit insensiblement ensévelie dans la misère et dans l'oubli. Au commencement de ce siècle, un la Rochefoucault voyageoit dans le Berry. Tandis qu'il relayoit

dans un village, quelques enfans jouoient autour de sa voiture. Un d'eux le frappe. Sa figure est charmante : il n'a que six ans, et déjà la grace, la finesse, l'esprit perçent à travers les haillons de la misère dont il est couvert. L'ame du voyageur s'enflâme ; quel charme, quel plaisir d'arracher ce joli enfant au sort qui le menace ! Il faut chercher ses parens, il faut le leur demander ; j'en aurai soin, je le ferai élever ; je le rendrai heureux. Heureux ! s'il est vrai que les richesses soient quelque chose pour le bonheur. Mais le bon seigneur raisonnoit suivant ses préjugés. L'humanité prend les couleurs des opinions. Son parti étoit pris, et déjà il se disposoit à faire appeler les parens de cet enfant, lorsqu'un de ses petits camarades en jouant avec lui s'écrie : *Prends garde à toi la Rochefoucault.* A ce nom la curiosité redouble. Le curé et le bailli du village sont appelés. Quel est cet enfant ? Pourquoi s'appelle-t-il ainsi ? Où est son père, sa mère ? Ce sont d'honnêtes gens, lui répondit le curé, mais pauvres : la Rochefoucault est leur nom ; je ne leur en connois point d'autres. Vertueux, estimés, l'exemple du canton, ils vendent leurs services pour vivre, et n'ont pas toujours le pain même du pauvre. On les cherche, ils viennent ; le voyageur les interroge ; des larmes coulent de ses yeux ; ils lui montrent quelques papiers presqu'effacés par la main du temps, unique héritage qu'ils tenoient de leurs pères. Je n'en puis plus douter, s'écria-t-il, en les serrant dans ses bras ; vous êtes les miens, vous êtes mes parens. O jour heureux ! venez, je réparerai l'injustice du sort. Ce n'est point moi, c'est

le ciel qu'il vous faut remercier ; c'est lui qui m'a conduit ici ; vous ne me devez rien, vous lui devez tout. Il remplit en effet les vœux de la providence. Il assura leur fortune. L'enfant fut élevé par lui, et cet enfant fut depuis le cardinal de la Rochefoucault archevêque de Rouen (*a*).

La perspective riante que présente Angoulême et dont nous parlions tout-à-l'heure nous faisoit desirer d'arriver à cette ville. L'imagination se crée facilement des palais quand l'œil apperçoit un groupe de maisons au milieu d'un paysage enchanteur. C'est un aimable mensonge qu'en folâtrant elle écrit sur le livre de la nature. Trop souvent à mesure que l'on avance ce beau idéal se dissipe : il ne reste que la laideur réelle, ou pour mieux dire les habitations des hommes. Qu'importe en effet des colonnes de porphyre, ou des murs de bauge ? n'est-ce pas toujours l'azile de la misère ? la pourpre souvent n'en est que la livrée.

Angoulême en effet ne répond point à l'idée que l'on s'en forme de loin. De vilaines maisons, grossièrement bâties et plus mal distribuées, des rues étroites et tortueuses, point de places publiques, point de monumens, peu d'édifices dignes d'attention,

---

(*a*) Cette Anecdote que M. Duclieu ancien gouverneur de la Guadeloupe, mort cordon rouge, m'a racontée vingt fois, il la tenoit de Mme la *duchesse* de Roye. Il étoit lui-même allié de la maison de la Rochefoucault.

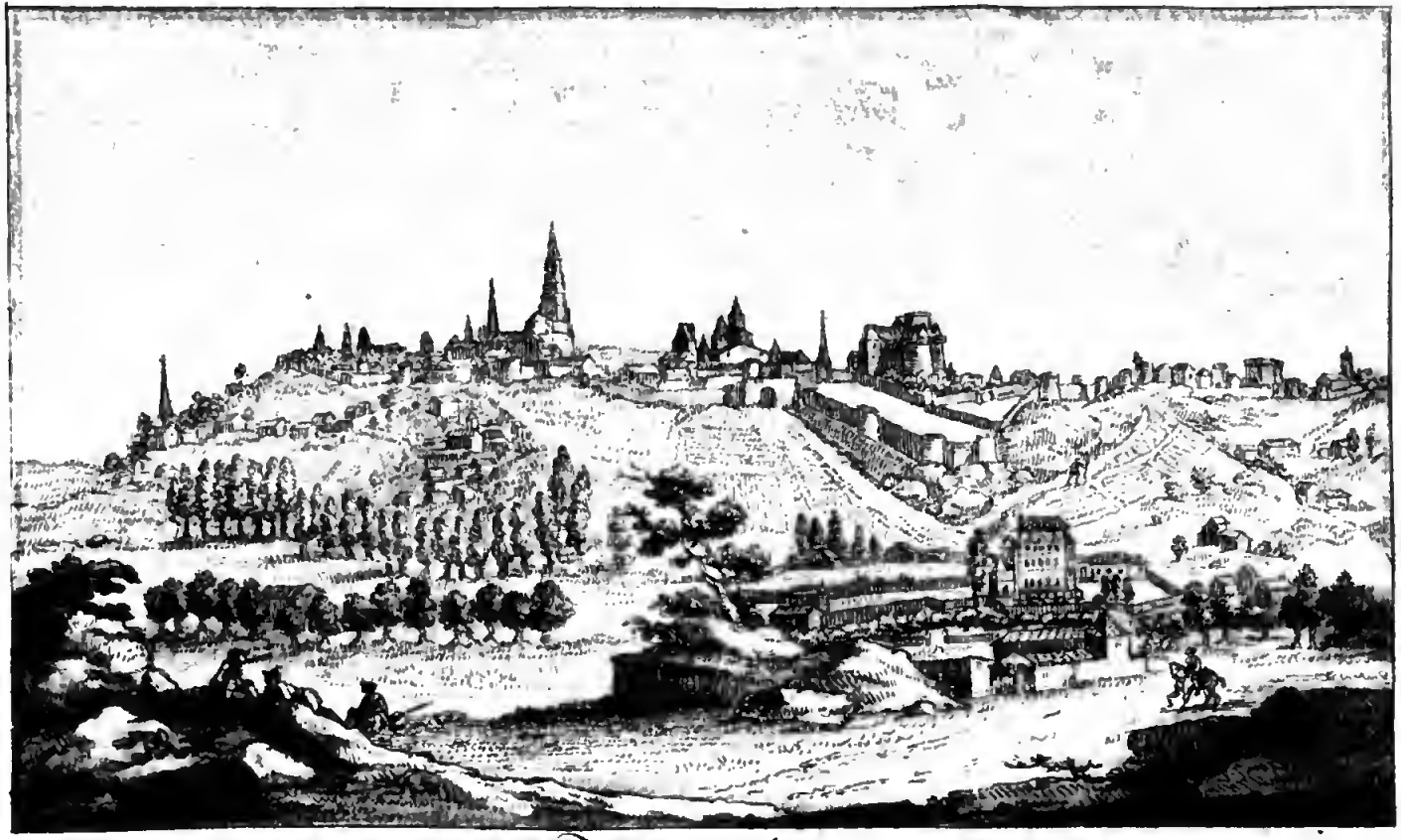

Angoulême.

telle est cette ville. Mais un ciel pur, un air salubre, quelques promenades, et des habitans aimables, telle est sa parure : et c'est toujours une jolie ville que celle que le soleil, le printemps et l'esprit n'ont point deshéritée.

Qui bâtit celle-ci ? on l'ignore. Il est plus présumable qu'elle n'eût point de fondateur ; que sa position avantageuse pour la guerre donna l'idée soit aux naturels du pays, soit à quelques conquérans étrangers de la fortifier ; que quelques hommes se fixèrent autour de cette première forteresse ; et qu'insensiblement une ville se forma de ces premiers élémens. Telle que nous la voyons aujourd'hui elle occupe une monticule que la nature a placée au confluent des rivières de la Charente et d'Angeine. Défendue par ces deux rivières, entourée de rochers assez escarpés et d'une approche difficile, il est certain que facilement on en feroit une place d'armes importante. *Alaric* l'avoit senti lorsqu'il disputoit à *Clovis* les ruines de l'empire des Visigoths ; et si, après la perte de la fameuse bataille de Vouillé, la nombreuse garnison qu'il y avoit postée eût fait quelque résistance, elle eût arrêté le conquérant, et peut-être le trône d'Alaric ébranlé par la mort de ce roi eût eu le temps de se rasseoir ; mais cette garnison, intimidée par la perte de la bataille, ouvrit les portes au vainqueur et Clovis entra sans coup férir dans Angoulême.

Le merveilleux, qui deshonoroit alors et deshonora long-temps encore après l'histoire du berceau de la monarchie Française, a mêlé le ridicule des miracles à la simplicité de cette expédition. On écrivit et l'on

prétendit alors que, semblables aux murs de Jéricho, les murailles d'Angoulême s'étoient écroulées à l'aspect de Clovis ; mais alors Clovis étoit aussi le premier roi chrétien, et qui ne sait que la flatterie a plus d'une fois associé les métaphores de l'écriture à son langage? Ce n'aura pas été dans les actions de Marc-Aurele et de Trajan, qu'alors on aura été chercher un parallèle à Clovis triomphant sous les murs d'Angoulême. Les prodiges de Josué, de Moyse, de David auront été la mine féconde où l'adulation aura puisé. En faisant allusion à la rapidité du succès on aura dit : nouveau Jéricho, les murs d'Angoulême sont tombés devant l'oint du Seigneur. Le peuple aura pris l'allégorie pour la chose ; le peuple l'aura cru : et tout étoit peuple alors.

Cette bataille de Vouillé ou *Vouglé* qui précéda la prise d'Angoulême, est une des plus fameuse entre celles que livrèrent les premiers fondateurs de la monarchie Francaise. On s'accorde généralement à croire qu'elle se donna dans les environs de Poitiers. Cependant quelques auteurs moins anciens ont avancé que les remparts d'Angoulême en furent témoins, et que le peuple que ce spectacle avoit attiré sur les murailles *print moult liesse à ce spectacle.* Les soldats de l'armée de Clovis, accoutumés à vaincre ou plutôt à ravager sur ses pas, jurèrent, dit-on, quand ils se mirent en campagne, de ne se point faire la barbe qu'il n'eussent terrassé leurs ennemis. Il paroit qu'Alaric dernier roi des Visigoths, dont nous avons déjà parlé dans le département précédent, avoit par un outrage manifeste excité le ressentiment de Clovis.

Déjà

Déjà même le fanatisme religieux n'étoit point étranger à l'esprit de la guerre. Clovis avoit ou feignoit politiquement d'avoir toute la ferveur d'un nouveau converti, et Alaric pratiquoit l'arianisme. Ainsi les opinions théologiques ajoutoient encore leurs haines sacrées au plaisir de conquérir, au besoin du pillage, et à l'indignation des injures reçues. On voit par le serment des soldats de Clovis que l'usage de ne se faire raser qu'après avoir tiré vengeance de ses ennemis remonte très-haut. On n'en retrouve de traces aujourd'hui que dans quelques parties de l'Italie ; mais en dégénérant il a perdu ce caractère national qu'il possédoit encore sous Clovis. Il est devenu individuel. Les Corses, par exemple, qui portent la barbe appellent cette barbe la *Vendette*, et l'emblême a pris le nom de la chose. La barbe chez nombre de peuples fut le symbole du deuil ; elle annonçoit le regret de succéder aux morts, en Corse elle atteste le desir de survivre aux vivans.

Alaric dans cette bataille remplit avec courage les rôles de général, de soldat, et d'orateur. Son armée, moins nombreuse que celle de Clovis, soutint par les savantes dispositions de ce roi le choc des Français. Forcés par le nombre, les Visigoths firent long-temps leur retraite en bon ordre, mais enfin un nouveau choc rompit leurs rangs et le désordre ainsi se mit parmi eux. Ce fut alors qu'Alaric déploya toutes les ressources de l'éloquence guerrière pour les rallier. Il leur représenta l'inévitable chûte de leur empire s'ils se laissoient vaincre, leur rappella la gloire de

leurs ancêtres et la honte de dégénérer de l'honneur qu'ils avoient en partage ; enfin il essaya de leur démontrer que la victoire appartenoit à la valeur et non pas au nombre. Il parloit encore lorsque Clovis monté sur un cheval fougeux, accourt, se précipite, et soit hasard, soit à dessein, se heurte avec furie contre le cheval d'Alaric et le renverse avec son maître. Dans ce moment la mêlée devint affreuse. Les Visigoths pour sauver leur roi, les Français pour s'en emparer firent tout ce qu'on peut attendre de la fureur, de l'acharnement, et de la rage de l'espérance. Enfin un simple soldat Français plus intrépide, ou plus heureux peut-être, s'approche d'Alaric, l'atteint, le frappe ; il tombe, et meurt. Ce fut le signal de la victoire ; les Visigoths fuient, se dispersent : et le glaive moissonna tous ceux à qui la terreur refusa ses aîles.

La conquête de tout le pays qui s'étend depuis la Charente jusqu'aux Pyrennées fut le prix de cette bataille. A cette époque l'orgueil du nom Romain planoit fastueusement encore sur les ruines de l'empire d'Occident. Il semble que la renommée aime à faire les honneurs du cercueil des grands peuples. Anastase qui dans Rome, par l'univers oubliée, traînoit alors dans l'obscurité la pourpre des Césars, crut honorer beaucoup Clovis en lui envoyant la toge consulaire, et tel est l'empire des opinions que le plus grand conquérant du sixième siècle, qu'un des plus puissans rois de l'Europe se crut heureux du titre de Patrice, de ce titre flétri depuis tant d'années par

la bassesse et par la servitude, tant il est vrai que le plus impérissable monument que les Romains ayent fondé est leur souvenir.

Quelques médailles de ce peuple roi sont les uniques vestiges de sa présence à Angoulême, et les chartres fabuleuses de l'abbaye de Saint-Ausone font seules mention d'un proconsul ou d'un gouverneur Romain dans ces contrées : et pourquoi ? parce que l'orgueil monastique avoit besoin d'une extraction patricienne. Une fille nommée *Caliaga* sœur d'un certain *Garrulus* ce prétendu gouverneur, (je dis prétendu, parce que ces deux noms ne sont rien moins que Romains) dans le désespoir d'une passion amoureuse voulut opposer les charmes de la solitude aux tourmens d'une flamme malheureuse. Le silence, l'isolement ne firent qu'ajouter à l'exaltation d'une ame embrâsée. Elle n'avoit gardé de l'amour que l'habitude et le besoin d'aimer, et c'est un Dieu qu'il faut aux amantes trahies. Quelques siècles plus tard Sapho eût été Héloïse. Une amante heureuse n'intéresse point son sexe : une amante désolée a bientôt des compagnes, et s'il existe un prêtre il sera là bientôt. Caliaga eût des compagnes ; elle et ses compagnes eurent Saint-Ausone, et Angoulême eût un couvent. Charlemagne parut avec les siècles et ce couvent eût des richesses. Un couvent riche n'est plus un couvent, c'est une abbaye, et on sait qu'une abbaye ne descend plus les âges qu'avec les rois. Celle-ci de régne en régne épuisant les bienfaits des *monarques* Français se vit, en 1345, la proie des Anglais. Jeanne de Bouchon femme de Charles V la

fit rebâtir. Cent soixante ans après, la mère de François premier, Louise de Savoie, en fit relever les murailles avec une magnificence royale. Les Calvinistes ne respectèrent point l'ouvrage de tant de femmes *célèbres*. Ils les détruisirent, et Louis XIII, Louis-le-Juste dont les mains firent couler tant de sang ; Louis-le-Juste dont la foiblesse permit tant d'injustice à Richelieu ; Louis-le-Juste qui détruisit la Rochelle et laissa périr *Cinq-Mars* ; Louis-le-Juste réédifia l'abbaye de Saint-Ausone que l'on voyoit encore avant que le monde eût vu des comités révolutionnaires.

L'abbaye de Saint-Ausone étoit en femmes ce que celle de *Saint-Cybar* étoit en hommes. La légende accorde beaucoup de vertus à ce Saint-Cybar. Peu de temps après Saint-Ausone il vint, dit-on, se retirer dans un lieu solitaire sur les bords de la Charente, et cette solitude étoit près d'Angoulême. Cet hermite s'associa quelques hommes. Ils se couvrirent d'un cilice, d'une méchante bure, d'un capuchon. Ils vécurent aux dépens des villageois voisins, et bientôt il ne fut plus question dans tout le canton que de la sainteté de Cybar et de ses camarades. Les miracles vinrent ensuite sur les aîles de la renommée échauffer toutes les imaginations, et la crédulité consolida la vénération. Dans le nombre de ces miracles en voici un que je choisis comme le moins étonnant pour donner une idée des autres. Un malfaiteur venoit d'être condamné au supplice. Saint-Cybar ému par la charité se présente aux juges et demande la grace de cet homme. On la lui refuse. Cybar retourne à

son hermitage, et ordonne à l'un de ses camarades de se rendre au lieu du supplice et d'y rester jusqu'à ce que la volonté de Dieu se manifeste. Il est obéi. Le moine part. Il arrive. Le peuple en foule innondoit déjà la place où l'on devoit exécuter le criminel. Quelques instans après il paroit conduit par le bourreau. La potence étoit prête ; il y monte ; on l'attache; il est pendu. Voici le miracle. Le boureau se retire. Alors le pendu leve les bras ; fait le signe de la croix ; défait le nœud coulant qui lui serroit le cou ; saute à terre ; salue l'assemblée ; vient joindre le moine ; et tous deux de compagnie vont trouver Saint-Cybar. Telle est la moindre des actions du fondateur de cette abbaye où Dieu, par reconnoissance sans doute, a depuis pendant huit ou neuf cents ans laissé vivre en paix les successeurs de Saint-Cybar avec trente ou quarante mille livres de rente.

Plus éclairés aujourd'hui, nous ne pouvons nous empêcher de sourire à ces récits fabuleux ; mais il est difficile de s'imaginer quel empire ces absurdités eurent sur les mœurs en Europe pendant dix à douze siècles. On retrouve des traces de cette dévotion jusques dans le métier des armes, la seule des professions peut-être dont l'esprit soit totalement opposé à celui de la religion chrétienne. Sous le règne de Philippe VI, l'un de ceux où la France se soit vue le plus près de sa ruine, le comte de *Derby* à la tête d'une armée Anglaise s'étoit emparé d'Angoulême. Il menaçoit de-là de pénétrer jusque dans le cœur du *royaume*, et le péril étoit imminent. Dans cette situation critique Philippe VI réussit enfin à lever une armée de

soixante mille hommes ; et le duc de Normandie à qui il en confia le commandement marcha droit à Angoulême. Le comte de Derby y avoit mis pour gouverneur *John* Lord *Norwich* avec une garnison considérable. Le siége fut poussé avec une vigueur extrême, et le duc de Normandie y déploya ce courage audacieux qui dans la suite lui fût si funeste, parce qu'il ne sût jamais l'allier avec la prudence et le raisonnement. Norwich et ses soldats se virent bientôt réduits à la dernière extrémité, et il fallut songer à quelques stratagêmes pour éviter la honte de se rendre à discrétion. La dévotion du temps que les Français, plus que d'autres, ont poussée jusqu'au ridicule, et dont les Anglais se sont toujours assez légèrement moqués, offrit à Norwich un moyen de se tirer d'embarras, et il s'en servit adroitement. On étoit à la veille d'une fête de Vierge que l'on appelloit la Purification. Norwich parut sur les murailles de la ville, et fit annoncer par son trompette qu'il vouloit parler au duc de Normandie. Celui-ci parut et lui demanda s'il vouloit capituler ? « Non, lui ré-» pondit Norwich, mais comme c'est demain la fête » de la Vierge, à laquelle je sçais, monseigneur, » que vous avez une grande dévotion ainsi que moi, » je vous propose une cessation d'armes pour ce » jour-là ». Le prince trouva la proposition infiniment juste ; il applaudit à la vertu de Norwich, et la trêve d'un jour fut passée entre eux. L'adroit Anglais ne perdit point de temps. Le même soir il fit plier tous ses bagages, et le lendemain jour de la fête il sortit de la place au lever du soleil à la tête de toute sa garnison.

Arrivé aux avant-postes de l'armée Française on arrête sa troupe. « Seigneurs, dit-il, ne faites nul mal » aux nôtres, car nous avons trève, aujourd'hui » tout entier, ainsi que sçavez, accordée de mon- » seigneur le duc de Normandie et de nous; si vous ne » le sçavez, allez le sçavoir; car nous pouvons bien, » sur ces trèves, aller et chevaucher quelque part que » nous voulions ». Lorsque l'on vint faire ce rapport au duc de Normandie, il ne pût s'empêcher de rire de se voir la dupe de Norwich. « De par Dieu, » dit-il, laissons-les aller leur chemin quelque part » qu'ils voudront, car nous ne pouvons de rien les » contraindre à demeurer. Je leur tiendrai parole et » ce que je leur ai promis. »

On voit par-là comme, sous le voile de la dévotion, il étoit facile à l'homme adroit d'abuser de la bonne foi de ses semblables, et combien l'ascendant qu'elle avoit sur les esprits nuisoit à la saine politique et pouvoit faire échouer les entreprises les plus importantes; mais malgré cela on ne peut s'empêcher d'admirer dans la conduite du duc de Normandie cette loyauté franche, ce respect religieux pour la sainteté du serment, et cette noble franchise de caractère qui ne permet pas non-seulement de soupçonner que ses ennemis puissent se jouer de l'objet de la vénération publique, mais encore de se venger de la surprise faite à la simplicité.

Mais il ne faut pas remonter à des siècles bien reculés pour retrouver encore dans toute sa plénitude le pouvoir de la dévotion sur certains peuples. Aujourd'hui même vous ne décideriez pas facilement les

Espagnols à se battre le jour de la fête de Saint-Jacques ; et cependant aveugles pour nos préjugés, et linx pour ceux des autres, nous nous moquons du scrupule avec lequel les Juifs observent le Sabat, et nous ne voyons pas qu'il n'est pas plus difficile de rester oisifs le samedi que de ne rien faire le jour de Saint-Dunstan ou de Saint-Patrice.

De cette dévotion puérile il n'est qu'un pas à la superstition : et rarement alors évite-t-on le fanatisme. Angoulême n'a point été à l'abri des fureurs de la Ligue ; et sa révolte contre le duc d'Epernon tient une grande place dans l'histoire de ces temps malheureux. En 1568 l'amiral Coligny avoit surpris cette ville ; et les excès, naturelles et funestes suites des guerres civiles et religieuses, avoient accompagné cette expédition. Les temples des catholiques n'avoient point été respectés, et le soldat avide de pillage avoit violé jusqu'aux cendres des morts pour trouver un aliment à sa cupidité. Un ressentiment profond de ces indignités étoit resté dans le cœur des habitans : et si leur vengeance sommeilla long-temps, c'est que l'occasion de la faire éclater avec avantage ne se présenta pas aussi vite qu'ils le desiroient.

Vingt ans après, c'est-à-dire en 1588, le duc d'Epernon gouverneur de l'Angoumois vint à Angoulême. La Cour n'ignoroit point le levain de discorde que la Ligue avoit l'art de faire fomenter sourdement dans les esprits, déjà trop disposés à la rébellion, comme je l'observois tout-à-l'heure, par le souvenir de la présence des protestans dans leurs murailles ; et l'on crut que celle du gouverneur

parviendroit à maintenir la paix dans Angoulême et contiendroit l'audace des factieux. Le duc d'Epernon fit une faute à son arrivée ; au lieu d'occuper la citadelle dont on lui présenta les clefs, il crut se rendre plus agréable au peuple en logeant dans une maison que l'on appelloit alors *maison royale*, et dont la situation et l'accès ouverts à tout le monde sembleroient n'annoncer aucun dessein de sévérité dans sa mission.

Il paroit, au reste, qu'il négligea le premier devoir d'un homme chargé de maintenir la tranquillité publique dans une ville où il commande, celui de surveiller toutes les démarches de ceux dont il peut avoir quelque chose à redouter afin d'être à portée de prévenir leurs complots. Il n'eut point la moindre connoissance des menées du duc de Guise, des intelligences qu'il avoit avec les premiers magistrats, des correspondances qu'il entretenoit avec quelques personnages puissans dans la ville. Il est vrai qu'alors on n'avoit pas les moindres notions de la police intérieure, et que les mœurs moins dégradées encore qu'elles ne le sont de nos jours, n'avoient point introduit dans la société la honteuse nécessité de l'espionage. La conjuration se trama donc sous ses yeux, à ses côtés, sans qu'il s'en doutât.

Le maire d'Angoulême, quelques gentilshommes, et quelques bourgeois riches, vendus au duc de Guise, la dirigeoient. Il entroit dans leur plan de commencer la révolte par l'assassinat du duc d'Epernon, de massacrer le peu de gardes qu'il avoit à sa suite, de s'emparer ensuite de la citadelle et de la ville, et de

livrer l'une et l'autre à quelques troupes de la Ligue qui s'étoient secrettement approchées de la place.

La sécurité régnoit à tel point dans la maison du duc d'Epernon que, le matin même du jour fixé pour l'entreprise, la duchesse d'Epernon étoit sortie pour entendre la messe dans une des églises de la ville, suivie seulement de deux écuyers; et que les conjurés étoient déjà dans les appartemens du duc sans que l'on soupçonnât leurs intentions.

Il causoit tranquillement, dans sa chambre, avec l'abbé d'*Elbene* et un de ses gentilshommes nommé *Marivault*, lorsque quelques coups de pistolet, lâchés dans les salles voisines, leur apprirent que quelque chose d'extraordinaire se passoit dans la maison. Le maire, accompagné de dix à douze brigands, avoit pénétré jusques dans la garde-robe du duc où se trouvèrent, par hasard, l'aumônier, le chirurgien, et quelques autres personnes de la domesticité. La cuirasse dont le maire étoit couvert donnant quelques soupçons, le chirurgien mit l'épée à la main: dans le même instant un des domestiques attaqué par l'un des assassins le terrassa, mais fut atteint lui-même par un coup de pistolet dont il mourut sur la place. Telle étoit la cause du bruit qui avoit attiré l'attention du duc d'Epernon et de l'abbé d'Elbene.

L'alarme fut bientôt répandue dans toute la maison. Dans l'instant tous les domestiques s'armèrent de ce qui leur tomba sous la main, et très-heureusement fermèrent les portes des cours dont les conjurés du dehors vouloient s'emparer, afin d'introduire dans le palais le peuple, à qui ils avoient persuadé qu'une

troupe de Protestans y étoit cachée, tant il est vrai que tous les factieux ont une si parfaite connoissance de la raison du peuple, qu'ils n'emploient pour l'égarer que des mensonges.

Le maire et ses complices se voyant alors privés des secours qu'ils attendoient de l'extérieur, se baricadèrent dans la chambre où ils avoient d'abord attaqué le chirurgien et l'aumônier. Le duc d'Epernon que tous ses gens avoient rejoint les attaqua vigoureusement. La porte fut forcée, et le maire grièvement blessé. Ses satellites épouvantés ne songèrent plus qu'à la retraite, et gagnerent une petite porte qui communiquoit à un escalier par lequel on pouvoit monter à une des tours du palais; ils tentèrent de s'emparer de ce poste important; heureusement le duc parvînt encore à les couper dans leur retraite, et les renferma dans un cabinet qui se trouvoit au pied de la tour.

Pendant ce temps-là, les factieux du dehors en échauffant toujours l'esprit de la multitude, étoient parvenus à faire une brèche aux murailles du palais, et attaquèrent à-la-fois par cette brèche et par la porte qu'ils tentèrent de brûler. Les conjurés renfermés dans le cabinet voulurent profiter de cette diversion, et essayèrent de faire une sortie; le duc d'Epernon avec une activité et un courage vraiment admirables para à tout. Il tua sur la brèche le frère du maire et dissipa ceux qui le suivoient. Il fut aussi heureux à la porte qu'il débarrassa de ses assaillans; et tombant alors à l'improviste sur les conjurés du dedans,

ils les forca à se renfermer une seconde fois dans le lieu de leur retraite.

L'histoire n'a pas dédaigné de conserver le souvenir de la fermeté héroïque de la duchesse d'Epernon. Les Ligueurs étoient entrés dans l'église où elle se trouvoit. Ils avoient interrompu la messe et défendu au prêtre de la continuer. La duchesse voulut sortir ; ils l'arrêtèrent et poignardèrent ses deux écuyers. Un gentilhomme, nommé Benoît de *Combaud*, voulant tourner à l'avantage de la faction la prise de cette dame, voulut la contraindre à le suivre sous les murs du château pour inviter son époux à se rendre, et la menaça, si elle s'y refusoit, de l'attacher à la bouche d'un canon ou de la poignarder. « J'irai, » répondit-elle, mais ce sera pour exhorter le duc » d'Epernon à se défendre ; faites maintenant tout » ce que vous voudrez ».

Cependant le danger croissoit à chaque instant. La multitude toujours plus aveugle à mesure que les crimes se multiplioient, cribloit les fenêtres de coups d'arquebuse et de pierre, et menaçoit de lancer des flambeaux sur la maison et de l'incendier. Les munitions de guerre et de bouche manquoient également au duc d'Epernon. Le secours le plus prochain étoit éloigné de quinze lieues, et d'ailleurs assiégé de toutes parts, comment faire savoir aux chefs royalistes le péril où l'on se trouvoit. A chaque instant il pouvoit être forcé, et il vouloit éviter aux habitans le dernier attentat en massacrant en lui le représentant de l'autorité alors légitime. Il chargea donc l'abbé d'Elbene d'entamer la capitulation ; elle

eût réussi facilement si l'on eût pu faire entendre au peuple, qui croyoit ne combattre que les Protestans, qu'on lui en avoit imposé en lui faisant croire qu'ils étoient renfermés de l'aveu du duc dans le palais. Mais ce même Combaud, dont nous parlions tout-à-l'heure, et qui étoit un de ces hommes si communs dans les temps de troubles, dont le grand art est de maîtriser le peuple par l'imposture, fit si bien que la capitulation échoua. Sur ces entrefaites la nuit vînt, suspendit pour quelques heures la rage des factieux, et ne laissa que mieux le loisir au duc d'Epernon de sentir toute l'horreur de sa situation. Sa femme étoit prisonnière; il ignoroit si l'on avoit respecté sa vie. Une partie de ses gens étoient ou tués ou blessés; le reste épuisé de fatigue n'avoit rien pour satisfaire la faim pressante. Un domestique que l'on avoit voulu dépêcher à *Saintes* avoit été pris aussi-tôt par les rébelles; il ne restoit plus d'autre espoir que la mort.

Les hommes ne voyent que les événemens, tandis que le ciel arrange les circonstances. Le jour arrive, le tocsin rappelle et la force fait marcher tous les habitans à la brèche. L'assaut est terrible, et le duc d'Epernon le soutient encore. Alors la garnison de la citadelle avec laquelle toute communication avoit été interrompue et qui la veille étoit restée simple spectatrice de la révolte, se rappelle enfin de son devoir et fait une décharge d'artillerie sur les factieux. Cette diversion imprévue étonna le peuple, et ralentit un peu l'ardeur passagere que les chefs des factieux lui avoient inspirée, et déjà l'on proposoit

d'entrer en accommodement avec le duc d'Epernon ; mais l'arrivée d'un nommé *Toverac* et de quelques autres Ligueurs ayant réchauffé l'audace de Combaud et des partisans du maire, ils firent courir le bruit que le *marquis* d'Aubeterre venoit au secours de la ville avec huit cents hommes, et le peuple encore une fois trompé par ces scélérats se porta à l'assaut avec une rage nouvelle.

Le duc d'Epernon dans une position si désespérée étoit bien loin de se croire aussi près qu'il l'étoit en effet de sa délivrance. Le hasard avoit voulu que la veille, dès la pointe du jour, deux gentilshommes fussent sortis d'Angoulême pour aller à la chasse. Dans le courant de la matinée ils avoient été informés de la sédition, et au lieu de rentrer dans la ville ils s'étoient rendus en diligence à Saintes où commandoit M. de *Tagens*. Il y a quinze lieues de Saintes à Angoulême, et quelque diligence que ce commandant eût pu faire il ne lui avoit pas été possible d'arriver plus tôt au secours de M. d'Epernon. Il arriva donc au moment même où l'assaut se poussoit avec le plus de vigueur et où peut-être le *duc* alloit se voir forcé, et tout son monde passé au fil de l'épée. La présence de Tagens répandit le trouble dans toute cette multitude sans ordre et sans discipline, et qui n'avoit que ce courage de la révolte, que l'ivresse de la séduction fait naître et que l'appareil de la puissance légitime fait disparoître bientôt. D'Epernon et Tagens n'abusèrent point de leur victoire ; ils souffrirent que les principaux notables d'Angoulême que la force seule des circonstances avoit

entraînés dans la sédition s'assemblassent à l'évêché, et qu'ils y rédigeassent un traité dans lequel l'oubli du passé fût spécifié et où la mise en liberté de ceux que d'Epernon retenoit prisonniers au chateau fût stipulée. Le maire et quelques-uns de ses principaux complices avoient été tués. On ne poussa pas plus loin la vengeance de l'autorité. Combaud fut épargné. Peut-être d'Epernon se montra-t-il moins difficile à cause de sa femme qui se trouvoit prisonnière parmi les révoltés, et que l'intérêt qu'il prenoit à un semblable ôtage le rendît plus disposé à l'indulgence. Le traité signé, les hostilités cessèrent et tout rentra dans l'ordre. Il étoit temps que M. de Tagens arrivât à son secours; il y avoit quarante heures que d'Epernon et les siens n'avoient mangé.

Tels étoient dans ces temps malheureux les désordres dont l'anarchie religieuse affligeoit la surface de la France infortunée; et plus d'une époque de ces déplorables démêlés entre les catholiques et les protestans rappelle le souvenir des contrées où nous sommes. Tout à l'heure nous allons visiter le champ de bataille de Jarnac où les frères, les parens, les amis, se baignèrent sans pitié dans le sang de leur amis, de leurs parens, et de leurs frères. Inévitables malheurs que devoient amener dix siècles d'abrutissement, et commotions toujours inséparables des premières tentatives de la raison pour recouvrer sur les esprits son empire usurpé par les préjugés: et c'est peut-être une des infortunes les plus cruelles attachées à la condition humaine que cette impossibilité de ne pouvoir passer sans secousses d'un ordre de choses même le

plus mauvais à un ordre meilleur. Les passions s'emparent toujours de l'intervalle.

Qu'attendre en effet de l'étonnement que les premiers rayons de lumières font éprouver aux yeux d'un peuple si long-temps ébloui par l'ignorance ? des fureurs. Telle seroit l'ivresse d'un aveugle-né dont tout-à-coup on dessilleroit les regards. Furieux de plaisir il confondercit ensemble ses amis et ses ennemis, jusqu'à ce qu'enfin la comparaison des objets l'eût accoutumé à classer ses idées sur les choses. C'est ainsi, par exemple, que le nom de Jarnac nous rappelle un des plus fameux duels dont l'histoire ait parlé ; mais son époque même devoit faire présumer qu'il seroit le dernier, et il le fut en effet. On y retrouve bien toute la barbarie de l'usage, mais non les accessoires avilissans pour l'esprit humain qui communément accompagnoient ces combats révoltans. Cet esprit s'éclairoit donc : c'est la conséquence. Que l'on compare les circonstances de ce duel de Jarnac et de la Chataigneraye, tous deux nés dans ces cantons, dont nous avons ailleurs rapporté les détails, avec celui dont nous allons vous parler et que nous puisons dans l'histoire des anciens comtes d'Angoulême, et cela suffira pour prouver les progrès que la raison commençoit à faire à la sinistre lueur des torches de la Ligue.

Un Guillaume *Taillefer* cinquième comte d'Angoulême, prêt à partir pour la croisade, avoit marié son fils à une fille du duc de Gascogne, nommée *Alausie*. Pendant son absence et celle de son fils, il confia le gouvernement de ses Etats à sa belle-fille. Quelques années

années après, à son retour de la Palestine, il en reprit les rênes, et cela est tout naturel.

Pendant sa régence, Alausie fière, avare et impérieuse, ne s'étoit point fait aimer, et le peuple assez bon juge du caractère de ceux qui le gouvernent, mais toujours enclin à se tromper sur les résultats qu'il en tire, en conclût qu'Alausie ne voyoit pas sans chagrin un retour funeste à son autorité : mais de ce chagrin au projet d'un crime il y a bien loin encore ; cependant, car telle est la logique du peuple, le projet de ce crime fut la conséquence qu'il tira du chagrin qu'il supposoit à Alausie.

Guillaume Taillefer cassé par l'âge, usé par les débauches, et par les fatigues d'une guerre d'outre-mer entreprise dans un climat brûlant si étranger à celui qu'il avoit habité toute sa vie et si dangereux pour un vieillard, tomba malade peu de temps après son retour : et loin que cet accident pût appartenir aux sorciers, il eût été plus simple au contraire d'imputer à la magie la prolongation de sa santé. Mais non. Il est malade, c'est l'effet d'un sortilége : ce sortilége qui la jetté ? C'est sa belle-fille dont le cœur regrette la puissance. Qu'a-t-elle pour confidente ? une vieille demoiselle. Toutes les sorcières sont vieilles ; donc cette demoiselle est sorcière : voilà comme raisonne le peuple. Cette vieille fille est donc accusée. Il s'agit de sorcellerie ; le tribunal ecclésiastique s'empare de l'affaire, elle est jugée et condamnée.

L'usage lui permet de se purger par le duel de l'accusation intentée contre elle ; et contre qui le duel ? contre le comte. Elle se choisit donc un chevalier ;

mais l'on devine à merveille que le champion d'une vieille fille n'apporte pas dans la lice un courage bien ardent, sur-tout quand il a affaire au champion d'un souverain, dont l'espoir dans les reconnoissances est plus vaste, l'ambition intéressée à vaincre, et le desir de plaire bien plus vif.

Comme il s'agissoit d'un jugement ecclésiastique, que l'église abhorre le sang, et qu'il lui est indifférent que l'on se tue, pourvu que ce ne soit pas à coups d'armes tranchantes, ces Messieurs se battirent à coups de bâton, ou de massue si l'on veut, dans une petite île appellée Saint-Pierre dans les environs d'Angoulême. Le champion de la vieille fille fut vaincu, et elle fut brûlée. Voilà cependant comme nous l'avons remarqué plus d'une fois ce que l'on appelloit le jugement de Dieu. Hélas ! c'est déjà trop d'être obligé d'y reconnoître le jugement des hommes. Le bûcher de cette malheureuse ne sauva pas la vie au comte, il mourut quelques jours après.

Tout en détestant le duel de Jarnac et de la Chateigneraye, nous dirons cependant qu'en le comparant avec celui dont nous venons de rapporter les détails, il est facile de voir combien cette fureur étoit, s'il est permis de le dire, devenue moins ignoble. Il sembleroit que les siècles commençoient à secouer la poussière dont ils étoient couverts. Pourquoi faut-il que ce soit aux guerres intestines que l'on soit forcé d'en placer l'époque ? Hélas ! la nature aussi se sert quelquefois d'un ouragan pour débarrasser la terre des monceaux de sable qui la rendent inculte.

La bataille de Jarnac a trop fait de bruit pour ne pas vous en rappeler les principaux faits, aujourd'hui que nous nous trouvons à la place même où elle fut donnée. Ce sont les mêmes combattans que nous avons déjà vus aux prises ailleurs, quoique cette bataille de Jarnac ait cependant dévancé les événemens dont nous vous avons entretenu dans d'autres départemens : mais l'on sent à merveille que, lorsque l'on raconte quelques traits de l'histoire à mesure que les lieux que l'on parcourt les rappellent au souvenir, il est impossible de conserver entre eux l'ordre chronologique : et c'est par la régularité même de la marche de notre ouvrage que nous sommes entraînés dans cette espèce d'irrégularité.

Ce sont donc, comme nous le disions tout-à-l'heure, des adversaires que nous avons déjà vus se mesurer, mais qui font dans cette circonstance le premier essai de leurs forces réciproques. Ce sont d'un côté le duc d'Anjou, fils de Catherine de Médicis, et depuis Henri III; et de l'autre, le prince de Condé, l'amiral Coligny et le roi de Navarre encore enfant, et le seul cependant qui prédît l'issue de cette bataille et apperçut les fautes que l'on y commit. Le duc d'Anjou avoit pour lieutenans-généraux le *maréchal* de *Tavannes*, (1) le *maréchal* de *Cossé* (2) et le *duc* de *Biron* (3) qui jouissoient alors d'une grande réputation dans les armes. Ce fut par leurs conseils que le duc d'Anjou se détermina à attaquer l'armée des protestans avant qu'elle eût fait sa jonction avec le duc des Deux-Ponts qui étoit en marche pour la joindre : et ce fut le 13

mars 1569 que les deux armées se trouvèrent en présence.

Les protestans ne prévoyoient pas qu'ils seroient forcés à combattre si-tôt : et il paroît que, malgré la célébrité de leurs chefs, Condé, Coligny, d'Andelot et plusieurs autres, les précautions les plus ordinaires avoient été négligées. Ils avoient bien eu le soin de faire couper les ponts de *Châteauneuf* et de mettre ainsi la Charente entr'eux et le duc d'Anjou, mais ils ne firent point éclairer les mouvemens de ce prince, et se laissèrent ainsi surprendre.

Il est certain que le duc d'Anjou fit rétablir ces ponts avec une célérité digne d'un grand général ; et faisant passer, dans la même nuit, la rivière à son armée, il marcha sans s'arrêter pour s'emparer des hauteurs que les protestans n'avoient point songé à garnir de troupes ; faute bien importante, car de ce poste avantageux ils auroient pu facilement culbuter l'armée royale, dont la retraite, qui se seroit faite alors en tumulte, seroit devenue très-dangereuse pour elle par la nécessité de repasser les ponts, où les soldats en désordre se seroient précipités, et auroient abandonné de la sorte une victoire facile à leurs adversaires.

Le duc d'Anjou, maître des positions, reconnut facilement l'incertitude que sa présence subite répandoit parmi ses ennemis. Il se développa alors sur sa gauche dans l'intention de les tourner. Là, *Soubise*, *Languillière*, *Puviaut*, *Cressonnière*, et quelques autres chefs soutinrent le choc pendant quelque temps ; mais Soubise et Languillière ayant été

faits prisonniers, et la *Mesanchere* et *Braudainiere* ayant été tués, la déroute se mit parmi les protestans, et la gauche duc d'Anjon perça.

La résistance étoit plus forte à la droite : le chemin étoit plus difficile, et il falloit chasser les protestans d'une chaussée qu'ils occupoient. Le duc d'Anjou vainqueur à sa gauche porta à cette droite la majeure partie de ses forces. Les protestans songèrent alors à la retraite. Ce fut dans cet instant que le prince de Condé, furieux du mauvais succès de cette journée, se précipita, avec la témérité d'un soldat bien plus qu'avec la prudence d'un chef, à la tête de quatre cents hommes de cavalerie sur la colonne royale. Il y porta le désordre pendant un moment, mais bientôt le nombre l'accabla ; la plupart de ses gens furent tués. Enfin son cheval ayant été grièvement blessé, lui-même se vit renversé. Privé de tous les siens qui dans ce moment avoient péri ou disputoient encore leur vie, personne ne se présentant pour lui donner un cheval frais, et voyant qu'il n'y avoit plus d'espoir de salut, il appela d'*Argence* et *Saint-Jean* qu'il reconnut, se rendit leur prisonnier, en les priant de lui sauver la vie : mais la fortune qui le poursuivoit amena Montesquiou qui, l'ayant reconnu, lui tira un coup de pistolet à bout touchant et l'assassina.

Cet attentat commis avec un sang-froid si cruel a été révoqué en doute par plusieurs écrivains, et il faut convenir qu'il révolte tout homme qui conserve dans le cœur quelques sentimens d'honneur. Le baron de Montesquiou étoit capitaine des gardes-du-corps

du duc d'Anjou, et il est présumable que pour jeter de l'odieux sur ce prince on prétendit que Montesquiou n'avoit pu commettre ce crime que par son ordre. Cette idée fut confirmée dans beaucoup d'esprits par l'impunité de Montesquiou. Il me semble au contraire que cette impunité même auroit dû détruire tous les soupçons; car en effet de quoi punir Montesquiou s'il n'étoit pas coupable ? et si le duc d'Anjou eût pu lui donner un tel ordre, on sait assez de quelle manière les hommes puissans savent se défaire des instrumens dont ils abusent pour commettre les grands crimes politiques. J'ai sous les yeux, dans le moment où j'écris cet événement, dont la vérité est encore un problême que l'on ne résoudra sans doute jamais, l'ouvrage de la Poupelinière, auteur contemporain, imprimé à Basle en 1572, qui semble révoquer lui-même en doute l'assassinat attribué à Montesquiou. Voici le texte : » Mais le malheur le suyuoit de si » près (le prince de Condé) qu'ayant esté recognu, » à même instant fut occis par Montesquiou (comme » aucuns disent) qui lui outreperça la teste d'une » pistolade mortelle ».

Cette expression, *comme aucuns disent*, suffit pour prouver que dès le temps de la Poupelinière on n'avoit point de certitude que Montesquiou fût le véritable assassin ; et la Poupelinière ne peut être suspect de partialité en faveur du duc d'Anjou, car il étoit protestant. Un poëte du temps, la Motte Messemé (4) dans de mauvais vers, mais utiles à l'éclaircissement de l'histoire, attribue cet attentat à un soldat, et non à Montesquiou.

Après l'assassinat du prince de Condé, on mit son corps sur une anesse et on le transporta à Jarnac, où le duc d'Anjou étoit entré après la bataille, et on le déposa dans une église. Bientôt après sa famille le réclama pour lui rendre les derniers devoirs, et on le transporta à Vendôme où il fut inhumé dans le tombeau de sa maison.

Ainsi périt Louis premier de Bourbon, prince de Condé, doué de toutes les qualités qui constituent les héros, mais sans en avoir la fortune. Quoique petit et contrefait, il étoit plein de graces, spirituel, galant et cher aux femmes. Il s'étoit distingué à la bataille de Saint-Quentin, aux siéges de Calais et de Thionville. Il fut l'ame de la conjuration d'Amboise dont le mauvais succès pensa le conduire à l'échafaud. Mis depuis en liberté, il retourna à la tête des protestans, fut blessé et prisonnier à la bataille de Dreux, perdit celle de Saint-Denis, et enfin périt à celle de Jarnac. Il étoit un de ces hommes que l'infortune se réserve, et la fatalité de son étoile sembloit influer sur le parti auquel il s'attachoit. Toutes les batailles où il se distingua furent perdues, et on ne pouvoit en accuser son courage ni même ses talens. Le jour de Jarnac, il portoit le bras en écharpe, n'étant pas encore guéri d'une blessure qu'il avoit reçue quelques jours auparavant: il fut même, alors qu'il se disposoit à charger les ennemis, grièvement blessé à la jambe par un cheval fougueux que montoit son beau-frère le *comte* de la Rochefoucault; et ces deux blessures ne l'empêchèrent pas de combattre.

Sans le funeste souvenir de cette journée plus fameuse par le coup qu'elle porta aux protestans que par la perte qu'elle occasionna aux deux partis, Jarnac n'offriroit aucun intérêt aux voyageurs. *Coignac* qui n'en est qu'à la distance de deux lieues est plus importante par le commerce considérable qui s'y fait en eaux-de-vie. On avoit jadis essayé d'étendre les productions de ce commerce jusqu'à *Charente*, petit bourg au-dessus de Coignac, en facilitant la navigation de la rivière du même nom. On perfectionnera sans doute cette entreprise sous le régime actuel.

Ce fut à Coignac que François premier vint au monde. Tout le monde sait que la *duchesse* d'Angoulême, au retour d'une promenade, fut saisie si vivement par les douleurs de l'enfantement qu'elle ne put arriver jusqu'au château, et que ce fut au pied d'un orme qu'elle accoucha de ce prince. On voulut sauver cet arbre, non pas des injures du temps qui n'épargne pas plus les rois que les arbrisseaux, mais de la coignée sacrilége; et l'on construisit autour une enceinte de maçonnerie en forme exagone, dont on voit encore les vestiges, non loin du parc. Cet arbre est mort de vetusté et l'on en a replanté un autre. On l'appelle dans le pays l'*Oume Till.*

Trois conciles ont été tenus à Coignac, dans le treisième siècle. Leurs canons rappellent le déreglement dans lequel le clergé étoit plongé à cette époque; et d'un autre côté, la licence avec laquelle le peuple tournoit en ridicule la religion et le sacerdoce. Les décrets de ces trois conciles n'ont d'autre but que de reprimer les excès des clercs et des laïques.

Ruffec, la dernière commune de ce département, que nous ayons visitée, quoique très-éloignée de Coignac et de Jarnac, puisqu'elle se trouve à l'autre extrêmité, est cependant comme celle-ci située dans un canton assez fertile, mais il y a plus d'industrie à Coignac. Outre les productions du sol, il s'y trouve des papeteries et des tanneries importantes, au lieu qu'à Ruffec toutes les richesses consistent en vins, en fruits, en quelques grains, mais sur-tout en bois. Ce fut là que fut exilé le *comte* de Broglie frère du maréchal de France de ce nom. Le comte de Broglie victime d'une cabale de cour, l'un des meilleurs tacticiens de ce siècle, n'avoit contre lui qu'une inflexibilité de caractère et une rudesse de principes dont se ressentoient ceux qui servoient sous ses ordres; mais excellent officier, homme droit et probe, il n'eût pas éprouvé ce traitement, s'il eût servi dans un autre siècle où tous les élémens de la morale politique et civile n'eussent pas tendu comme dans celui-ci à se dissoudre.

L'homme le plus célèbre que ce département ait produit est *Balzac*. Ses lettres qui firent alors sa grande réputation sont aujourd'hui tombées dans l'oubli; elles le portèrent aux faveurs des grands, et ce n'est peut-être pas le meilleur service qu'elles lui rendirent; mais ce qui, bien plus que ses ouvrages, doit lui mériter l'estime de la postérité, c'est une générosité et une bienfaisance dont les infortunés éprouvèrent souvent les effets. Les ouvrages d'esprit périssent, les bonnes actions sont immortelles.

NOTES.

(1) Ce maréchal de Saulx de Tavannes est trop connu dans l'histoire pour nous appésantir ici sur les détails de sa vie. Il avoit cinquante ans de service lorsqu'il combattit à la bataille de Jarnac. Il avoit été de toutes les guerres de François premier et de Henri II, et termina sa carrière militaire sous Charles IX. Ses actions furent plus sages que brillantes, et c'est plutôt pour sa prudence qu'on le présente pour modèle aux guerriers que par l'éclat de ses victoires.

(2) Le maréchal de Cossé dont il est question ici n'est point le célèbre maréchal de Cossé Brissac, mais son frère. Le maréchal de Brissac étoit mort en 1563, dix ans avant la bataille de Jarnac. Celui qui commandoit à cette bataille, sous le duc d'Anjou, est Artur de Cossé qui défendit Metz contre l'empereur, se trouva aux batailles de Saint-Denis, Moncontour et Jarnac, perdit celle d'Arnay-le-Duc, et se couvrit de gloire au siége de la Rochelle en 1573. Il fut successivement grand pannetier de France, sur-intendant des finances, et maréchal de France. Les rieurs du temps le surnommèrent le maréchal *des bouteilles*, mauvais sobriquet, mais qui donne une idée des penchans de Cossé. Il avoit cependant la réputation de conserver son sang-froid, au milieu des excès de la table. Brantôme attribue à sa femme une naïveté dont la cour s'amusa beaucoup. Cossé étoit alors sur-intendant des

finances ; sa femme, de la maison de *Pui-Grissier* en Poitou, paroissoit pour la première fois devant la reine. Elle crut pouvoir s'épancher comme elle auroit pu le faire au sein de sa société ordinaire ; « ma foi, » dit-elle, à la reine, nous étions ruinés sans cette » place ; nous devions plus de cent mille écus ; Dieu » merci nous sommes acquittés, et nous avons gagné » en sus plus de trois cents mille livres pour acheter » quelque belle terre ». Cette balourdise amusa beaucoup la reine, et les courtisans en plaisantèrent publiquement. Tout le monde en rit, excepté Cossé qui renvoya la dame en Poitou, pour lui faire perdre l'habitude de la franchise.

(3) Ce Biron, Armand de Gontaut, fut aussi maréchal de France et père de ce duc de Biron qui périt sur l'échafaud. C'est d'eux qu'Henri IV disoit, le père m'a donné bien du mal par son ivrognerie, et le fils par sa vanité. Il avoit commandé à sept batailles et reçu sept blessures. Pour être reçu de l'ordre du Saint-Esprit, il dédaigna de présenter ses titres ; il mit la main sur son épée, et dit, *voilà ma noblesse*. Il fut parain du cardinal de Richelieu, et c'est de lui que tous les Vignerot ont pris le nom d'Armand. Il aimoit les lettres ; il écrivoit bien pour le temps ; ses commentaires se sont perdus, et M. de Thou les regrette.

(4) Le véritable nom de la Motte-Messemé étoit François le Poulchre ; il étoit d'Anjou, et fils du sur-intendant de Marguerite reine de Navarre ; il servit de bonne-heure, et s'avança par ses exploits militaires dans la faveur de Charles IX qui le fit gentil-

homme ordinaire de la chambre. Cet homme peu instruit écrivoit d'un style barbare. Ronsard en faisoit cas.

(5) Ce prince de Condé, tué à Jarnac, est un des généraux que les soldats aient le plus tendrement aimé. Ils lui donnèrent en Lorraine une preuve inouie de cet amour. Il n'avoit point d'argent et ne pouvoit payer ni ses troupes, ni les reîtres venus à son secours, et qui, faute d'argent, menaçoient de l'abandonner. Il falloit les conserver, et il ne balança point à proposer à sa propre armée, qu'il ne payoit point depuis plusieurs mois, de payer elle-même les reîtres. Ses vœux furent remplis avec empressement. Depuis les généraux jusqu'aux derniers soldats, tous se cotisèrent, et les reîtres furent payés.

VOYAGE

DANS LES DÉPARTEMENS

DE LA FRANCE,

Enrichi de Tableaux Géographiques et d'Estampes;

PAR les Citoyens J. LAVALLÉE, ancien Capitaine au 46e. Régiment, Membre de la Société des Sciences, Arts & Belles-Lettres de Paris, et l'un des soixante de la Société Philotechnique, pour la partie du Texte; LOUIS BRION, pour la partie du Dessin; et LOUIS BRION, père, auteur de la Carte raisonnée de la France, pour la partie Géographique.

L'aspect d'un Peuple libre et fait pour l'Univers.
J. LAVALLÉE, *Centenaire de la Liberté*. Acte Ier.

A PARIS,

Chez
- BRION, Dessinateur, rue de Vaugirard, nº. 98, près le Théâtre-Français.
- DEBRAY, Libraire, au grand Buffon, maison Egalité, galeries de Bois, nº. 235.
- LANGLOIS, Imprimeur-Libraire, rue de Thionville, ci-devant Dauphine, nº. 1840.
- REYNIER, Imprimeur-Libraire, rue du Théatre-Français, nº. 4.

L'AN CINQUIÈME DE LA RÉPUBLIQUE.

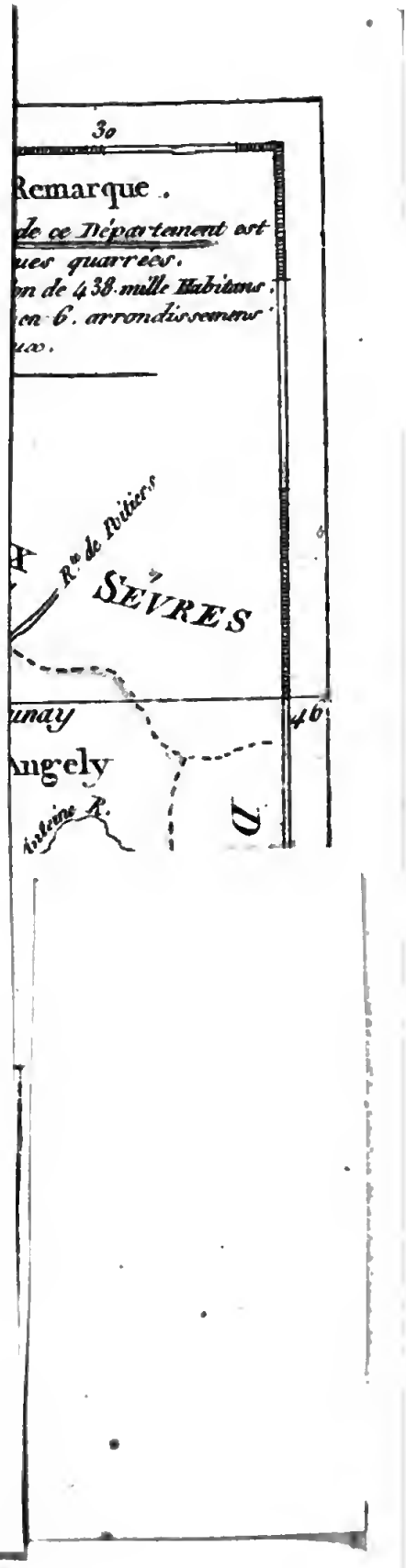
30
Remarque.
de ce Département est
ues quarrées.
on de 438. mille Habitans.
en 6. arrondissemens
ux.
R.e de Villiers
SEVRES
unay
Angely
Sevre R.

VOYAGE

DANS LES DÉPARTEMENS DE LA FRANCE,

PAR UNE SOCIÉTÉ D'ARTISTES,

ET DE GENS DE LETTRES.

DÉPARTEMENT DE LA CHARENTE INFÉRIEURE.

LA Charente, dont nous avons suivi les bords dans le Département que nous venons de quitter, a donné encore son nom à celui que nous allons visiter, et l'adjectif, inférieure, sert à le distinguer du premier, et indique également que c'est ici que cette rivière termine son cours et se perd dans l'océan. De même, à mesure que nous avançons, tout nous annonce le voisinage de cet indomptable élément, dont les flots infatigables semblent provoquer la destruction de la terre, tandis que leur invincible ennemi semble à son tour, par son immobilité, leur commander l'obéissance, et dans leur indocile respect les tenir enchaînés à ses pieds. De vastes marais, le sel qui s'attache et se forme en blocs sur leurs bords fangeux et quelquefois fétides, les brumes fréquentes dont s'obscurcit l'athmosphere, l'air vif et nîtreux que l'on respire, les vents qui s'y pro-

noncent avec plus de violence et d'irrégularité, la nuance du teint des habitans qui devient plus plombée à mesure que l'on avance, certaines maladies endémiques mêmes : tout fait reconnoître au voyageur que les habitudes du continent se dégradent par le voisinage de l'océan ; et si l'on persiste à fournir sa carrière, l'aspect imposant de l'immensité des mers vous explique enfin la cause de cette altération dont les phémomènes occupent l'observateur à mesure qu'il approche des limites de la terre.

Qu'il est, si j'ose le dire, à regretter pour l'homme que l'instruction le familiarise d'avance avec le spectacle des flots, ou que, dès l'enfance témoin de ce grand effet de la nature, il se soit rompu à le contempler avec indifférence. S'il étoit possible que son imagination fut totalement étrangere à l'existence de l'Océan, et que son aspect vint tout-à-coup à s'improviser pour lui ; quelle extraordinaire jouissance ! quel plaisir inconnu, tout à la fois mêlé de surprise, de joie, d'admiration, et peut-être de terreur ! Il me semble le voir immobile d'abord, étonné, muet, pétrifié, craindre tout à la fois de voir et de n'avoir pas vu ; insensiblement prêter de l'audace à ses regards avant d'en accorder à sa pensée ; essayer de toucher l'immensité de l'espace avec ses yeux avant de se hasarder à y promener sa réflexion ; s'affaisser sous le poids des idées que le bruit, l'agitation des flots, la latitude de l'horison, l'azur des ondes, l'incalculable volume des eaux feroient refouler vers son ame ; bientôt consulter le ciel, le monde, l'homme, l'univers sur l'incompréhensible majesté de ce spec-

tacle; passer enfin de cette apparente stupeur à l'ivresse, au délire; et les bras étendus, la poitrine grosse de soupirs, le front rayonnant d'enthousiasme, remercier Dieu des chefs-d'œuvre de la création. Heureux! si les passions alors ne s'éveilloient pas dans son cœur; si le vain desir de connoître, si le besoin des richesses, si le fol amour de la gloire, si la soif de la vengeance ne l'emportoient pas à mettre un pied téméraire sur cette surface liquide que naguères il contemploit avec effroi, et si plus sage que ses semblables il n'alloit pas dans *Rochefort* ou la *Rochelle* accroître le nombre des incorrigibles victimes des vicissitudes de Neptune.

En trouvant *Saintes* et la *Rochelle* dans le même Département, nous voyons que dans la division nouvelle on a pris deux provinces pour le former; le Saintonge et le pays d'Aunis. Les *Santones*, qui faisoient partie des peuples *Celtes*, habitoient ces cantons, au rapport de César. C'est de ce nom de *Santones* que s'est formé celui de Saintonge. La plante que nous nommons absynthe en avoit pris parmi les romains le nom de *Virga Santonica;* le nom de la ville de Saintes en dérive également : il n'est donc presque pas permis de douter que c'étoit ainsi que s'appelloient les peuples anciens dont ces contrées étoient la patrie.

Cependant les étymologistes, qui quelquefois se nourrissent d'erreurs, ont voulu donner une origine merveilleuse aux peuples de ces cantons; et soit qu'une prononciation vicieuse, ou que la corruption de la langue ait fait long-temps écrire Xaintes pour Saintes, et

Xaintonge pour Saintonge, argumentant de cette fausse orthographe, ils en ont conclu que ces peuples étoient une colonie de Troiens échappés au sac de leur ville; et qu'à leur arrivée, poursuivis par le souvenir du Xante, dont les ondes baignoient les murailles de Priam, ils avoient donné le nom de Xaintes à la ville qu'ils avoient fondée, et celui de Xaintonge au pays sur lequel ils s'étoient établis. On n'a pas besoin de discuter cette fable pour en sentir tout le ridicule; et quoiqu'à la fin du seizième siècle les lumières fussent foibles encore, on voit cependant que déjà les auteurs de ce temps commençoient à rejetter ce conte absurde, et à se rattacher à l'opinion de César.

Il cite avantageusement les *Santones* dans les premier, troisième et huitième Livres de ses Commentaires: il donne dans le premier l'idée de leur situation géographique, du genre de leur commerce, et de leurs richesses territoriales; dans le troisième, il entre dans le détail de leur attachement aux romains, de leurs forces maritimes, et du secours qu'il en attendoit; mais au huitième, il paroît que cette fidélité aux Romains s'étoit démentie, que les *Santones* avoient cédé aux peuples révoltés de la Gaule, et qu'ils avoient promis de leur fournir douze mille hommes. Il est à croire néanmoins, que par suite ils furent subjugés, et que cependant ils furent comptés au nombre des peuples Gaulois que l'on appeloit libres.

Indépendamment de ce nom de Xante, que l'on prétendoit dériver du Xante Troien, on a beaucoup

varié sur le nom de *Mediolanium* ou *Milan*, que Ptolomée et Strabon ont donné à Saintes. Est-ce effectivement de Saintes qu'ils ont entendu parler, ou existoit-il dans ce pays une ville qui portât le nom de *Mediolanium*, et dont les ruines fussent assez effacées pour que l'on ne put déterminer le lieu qu'elle occupoit ? Un auteur ancien, qui a écrit sur la Saintonge, nommé *Elie Vinet*, dit qu'il n'est aucunement mention du Milan Xaintongeois, ni en Xaintonge, ni dans toute la Guienne ; mais il ajoute, que ceux qui ont *étudié* savent qu'il y avoit un Milan en Xaintonge il y a plus de quinze cents ans, et ceci dans la partie Xaintongeoise qui est la plus voisine de la mer. Elie Vinet, en nous annonçant cette connoissance acquise par ceux qui avoient *étudié*, auroit dû nous dire également dans quelles sources ils avoient puisé : il paroit que lui-même n'avoit pas une extrême confiance dans les études de ceux qu'il cite, puisqu'il avoue qu'il n'est nullement mention de l'existence du Milan de Xaintonge. Il seroit étonnant que, si cette ville eut joui de la splendeur qu'on lui suppose, *Amien Marcellin*, qui écrivoit lorsque Julien, depuis empereur, n'étoit encore que gouverneur des Gaules, n'en eut pas fait mention et qu'en faisant l'apologie des belles cités qui décoroient *la premiere province*, *à savoir l'Aquitanique*, il eut cité au premier rang *Bourdeaux*, *Poitiers* et *Xaintes*, et n'eut pas dit un mot du *Mediolanium* ou *Milan*, dont parlent Ptolomée et Strabon : et certes, les savans sur lesquels Elie Vinet s'appuie pour donner une idée de la prétendue existence du Milan Xaintongeois avoient

étudié depuis Amien Marcellin, et devoient avoir connoissance de ses écrits.

Si, sous l'empire de Julien, Amien place la Saintonge parmi la première *Aquitanique*, on voit cependant que sous Honorius elle faisoit partie de la seconde Aquitaine, ainsi que les autres pays que nous avons précédemment parcourus, depuis sur-tout que nous avons quitté les rives de la Loire ; elle tomba au pouvoir des Visigoths en échappant à la domination des Romains, et elle y demeura jusqu'à l'époque où *Cloris*, comme nous l'avons vu ailleurs, renversa le trône d'*Alaric*. Elle fut après comprise dans le duché d'Aquitaine ; mais dans la suite, lorsque l'anarchie féodale s'introduisit en France, elle eut ses comtes particuliers. Elle obéit à ce régime jusqu'au milieu du onzième siècle, que la mort de *Geoffroi Martel*, *comte* d'Anjou, offrit l'occasion à Guillaume VIII, *duc* de Guienne, de s'en emparer.

L'héritière de ce duché, à l'extinction de la race masculine de ces ducs de Guienne, le porta en dot au roi Louis VII ; mais l'impolitique divorce de ce monarque, dont nous avons vu plus d'une fois dans le cours de ce voyage les funestes conséquences, le transmit sous le joug du roi d'Angleterre, que cette princesse répudiée et vindicative épousa, autant pour punir son premier époux que par amour pour le second. Les choses demeurerent en cet état jusqu'à la conquête de Charles VII, et ce que nous venons de dire de la Saintonge peut s'appliquer également presqu'en totalité au pays d'Aunis, qui, comme nous

l'avons observé, fait avec elle partie du Département de la Charente inférieure.

Le climat est en général doux et tempéré, mais communément mal sain sur-tout vers les bords de la mer, et la cause de cette insalubrité se tire, comme nous le remarquions tout à l'heure, de la fréquence et de l'étendue des marais. Ces marais, et particulièrement dans les environs de la Rochelle et de Rochefort, alimentent cependant une des grandes branches du commerce de ces cantons, par la beauté du sel qu'ils procurent en grande quantité, et par l'exportation que l'on en fait, sur-tout en temps de paix, dans les différentes places maritimes de l'Europe. Les droits énormes, que sous l'ancien régime les fermes générales prélevoient sur la vente de cette denrée de nécessité premiere, rendoient ce commerce languissant, et il n'est pas douteux qu'aujourd'hui dégagé de ces entraves il ne puisse en peu d'années s'élever à sa véritable splendeur.

En remontant des bords de la mer vers le centre de ce Département, c'est-à-dire, dans le pays qui constituoit la Saintonge proprement dite, le sol devient plus fertile. On y recueille d'excellens bleds, des vins, des fruits et du safran en abondance. On y trouve également de très-bons pâturages, des bois, des eaux minérales, et des mines de fer en valeur. La terre y fournit aussi l'absynthe la plus estimée. Les bestiaux, le gibier et la volaille y sont très-bons. Les huîtres de Marénes sont au nombre des objets de consommation recherchés par la délicatesse, et l'on en envoye par terre à grands

frais jusqu'à Paris : j'en ai vu transporter jusque dans le fonds de la Provence, et le prix que l'on attachoit à ce coquillage avoit fait ficeller chaque huître avec du fil d'archal, afin que dans un trajet aussi long elles ne perdissent pas l'eau dont s'entretient leur saveur.

Il n'est point, au reste, dans la République de Département plus avantageusement situé pour le commerce, puisqu'il possède deux ports magnifiques ; l'un infiniment important pour le commerce, la Rochelle ; l'autre avantageusement situé pour protéger ce même commerce par l'appareil des forces maritimes, Rochefort. Le caractère des habitans les porte à tirer un grand parti de ce double bienfait de la nature et de l'art. Ils sont naturellement actifs, laborieux, intelligens, propres à la fatigue, et familiarisés avec les dangers de la navigation. Ceux dont les habitudes, la profession, le genre de vie ou peut-être l'éducation les tiennent éloignés du métier de la mer, sont polis, spirituels, jaloux de gloire, et semblent tenir un peu déjà de ce caractère présomptueux qui distingue les gascons leurs voisins. En général, ils cultivent peu les sciences, les arts et les lettres, quoiqu'ils les aiment et qu'ils estiment ceux qui s'y adonnent avec succès ; et cela tient moins aux connoissances qu'ils aient acquis eux-mêmes dans ces objets qu'à leur urbanité naturelle. Ils réparent au reste cette espèce d'insouciance sur la culture de l'esprit par la plus noble des qualités de l'homme, c'est-à-dire, par une franchise qui ne se dément jamais.

Saintes, chef-lieu de ce Département, est une

de ces villes où l'on apperçoit encore, si j'ose me servir de cette métaphore, l'urne cinéraire de l'antiquité. Dans l'état où elle est réduite aujourd'hui, on pourroit dire qu'il n'y reste plus que les sombres regrets errans autour des ruines de sa magnificence. Des maisons mal bâties, des rues étroites, tels sont les tristes successeurs, que les dévastations des barbares, les longues guerres des Anglais, les discordes civiles, les horribles excès qui suivirent l'impolitique révocation de l'Edit de Nantes, et la misère, ordinaire résultat de semblables fléaux, ont donnés aux superbes monumens, que des peuples puissans, formés au goût des arts par leur communication avec les Romains, et les Romains eux-mêmes, avoient élevé sur les bords de la Charente, ou non loin des bords de la Charente; car la place où se trouve maintenant l'arc de triomphe prouve évidemment que cette rivière a changé de lit.

Avant de vous donner quelques notions sur ces ruines majestueuses, irrécusables témoins de l'antique origine de Saintes, nous allons parcourir quelques-uns des monumens plus modernes quoique gothiques, et dont le temps, aidé par les ravages des barbares, n'a pas respecté davantage les masses colossales : de ce nombre est la cathédrale bâtie par Charlemagne, sous l'invocation de Saint-Pierre. Il ne reste plus de cette basilique que la tour et le portail. L'église que, depuis, le pape Sixte IV ajouta à cette tour, et que les protestans renversèrent, mais que deux évêques de cette ville, Messieurs le Cornu et le Corée réédifièrent par la suite, est beaucoup

plus petite que celle primitivement bâtie par Charlemagne, et l'on en est convaincu à l'aspect seul des arcs-boutans et des contre-forts dont l'on apperçoit encore quelques-uns à une certaine distance du corps de l'église actuelle. Elle n'offre ainsi plus rien à la curiosité que cette tour et ce portail, seuls restes de l'édifice de Charlemagne. Cette tour est d'une élévation prodigieuse, et d'une hardiesse étonnante dans sa solidité qui repose entièrement sur le portail, dont l'apparente légèreté contraste d'une manière piquante avec la pesanteur de la tour. Cette tour est entièrement sculptée dans toute sa prolongation, et ces bas-reliefs infiniment variés sont précieux par leur gothique élégance. Le portail est également enrichi de ces sculptures, et les niches surhaussées de leurs baldaquins dentelés, sont ornées de statues passables pour le temps, et qui s'y trouvent en grand nombre.

Cette cathédrale n'est pas cependant la plus ancienne église de Saintes; celles qu'on appelle de Saint-Eutrope et de Saint-Palais avoient été érigées avant elle. Elles n'offrent rien de bien curieux que leur gothicité.

Maintenant parcourons des ruines où l'on retrouve peut-être un caractère, sinon plus religieux, mais plus imposant sans doute par leur objet d'utilité; ce sont les restes d'un aquéduc qui amenoit l'eau dans Saintes d'une source qu'il alloit chercher à plus de trois lieues; aquéduc dont il faut aller surprendre les vestiges dans le vallon de *Lesar*, près d'un village que l'on appelle *Font-Couvert*. C'est-là que l'on retrouve quelques pilles d'une extrême hauteur, dont

Biblioteca
Fondo
Prof.

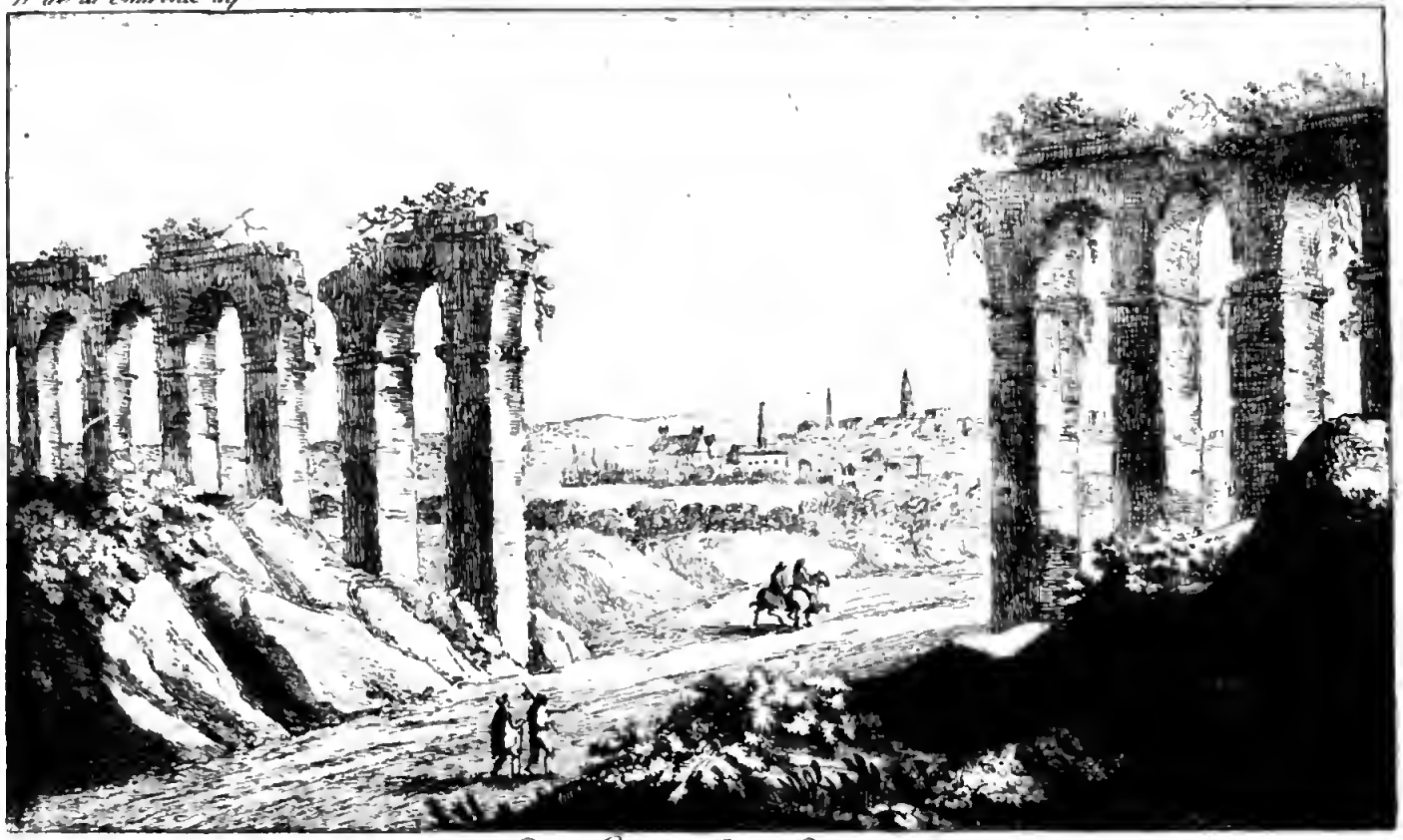

reste de L'aqueduc de Saintes

quelques-unes soutiennent encore les arcades qui les joignirent les unes aux autres. Les Goths et les Normands ont ruiné cet aquéduc, et ce qui se conçoit plus difficilement, c'est que dans ce siècle ci même on n'a pas respecté ces augustes traces de la grandeur et de la barbarie des hommes, et que l'on a osé en démolir une partie pour en employer les pierres à la construction de la grande route de Paris.

Il paroît que dix-sept arcades soutenoient cet aquéduc pour lui faire traverser le vallon de Lesar. Lorsqu'il étoit parvenu à la montagne qui le séparoit de Saintes, alors il se frayoit une route par dessous terre. On retrouve encore les soupiraux profonds qui faisoient descendre jusqu'à lui l'air nécessaire pour activer la fluidité de l'eau et lui conserver sa salubrité.

Cet aquéduc étoit non-seulement destiné à porter dans Saintes un des premiers besoins de la vie, mais il servoit encore à fournir à l'amphithéâtre le volume d'eau nécessaire pour ce genre de spectacle que les anciens nommoient Naumachies. Cet amphithéâtre, dont on apperçoit à peine assez de débris pour juger d'une manière certaine de ses proportions, devoit être à-peu-près de la même grandeur que celui de Nîmes, infiniment mieux conservé que lui. Les souterrains, les loges où l'on renfermoit les bêtes féroces, la place réservée aux sénateurs et aux magistrats, et que l'on appeloit *Podium*, se remarquent encore. Le reste n'offre plus que des décombres.

L'arc de triomphe, que, d'après les savantes recherches de M. de la Sauvagere, l'on présume avoir

été dédié à Germanicus et à Tibère, ce qu'il a presque démontré en déchiffrant l'inscription qui se trouvoit sur l'attique, et en suppléant avec une intelligence rare à ce que le temps en avoit effacé, l'arc de triomphe a conservé dans sa forme plus d'ensemble; quoique les proportions en soient cependant totalement altérées, parce que, pour le conserver lui-même et pourvoir en même temps aux réparations du pont sur lequel il se trouve, il a fallu surhausser le sol du pavé de plusieurs pieds, et qu'ainsi les piedestaux des massifs qui forment les portiques se trouvent totalement enterrés; ensorte que l'arc de triomphe, au lieu d'avoir sa première élévation de quarante-cinq pieds à-peu-près, n'en a plus aujourd'hui que trente-huit; ce qui le fait paroître écrasé et donne aux deux portiques une largeur ridicule comparée avec leur élévation. Au reste, ce n'est à vrai dire que la masse de pierre que nous possédons encore : car tous les ornemens extérieurs, tels que sculptures, colonnes, bas-reliefs, sont totalement dégradés. On distingue passablement encore l'inscription qui se trouvoit répétée sur la frise des deux faces de l'arc de triomphe, et qui nous apprend que la dédicace de ce monument fut faite sur l'autel qui est au confluent, autel et confluent qui n'existent plus, la Charente et la Seugue ayant depuis longues années changé de cours, par Caius-Julius Rufus, fils de Caius-Julius Otvaneunus, petit-fils de Caius-Julius Gedemonis, et arrière-petit-fils d'Epotsorovidus, prêtre de la déesse Roma et d'Auguste (1), et intendant des travaux publics.

Tels sont les trois monumens antiques, ou pour

mieux dire les déplorables ruines de trois monumens antiques, qui doivent arrêter dans Saintes les regards du voyageur, ami de l'histoire et des arts. Il est utile de les étudier par-tout où on les rencontre. S'ils déposent en faveur de la grandeur des Romains, ils attestent également leur politique. C'étoit peu pour eux d'avoir conquis les peuples, ils les enchaînoient encore par la majestueuse puissance des chefs-d'œuvre du génie; leur première alliance avec eux se contractoit sous l'auspice des arts; ils les conduisoient à l'ambition d'être citoyens Romains, en étalant sous leurs yeux la magnificence de leurs conceptions; ils étendoient Rome sur la surface de l'Univers; ils sembloient en semer les monumens sur les champs de bataille; ils accoutumoient insensiblement les nations à trouver de la gloire à obéir à des hommes capables de si grandes choses, et ils chargeoient pour ainsi dire la pompe des édifices de justifier aux yeux des vaincus l'injustice de la victoire.

Aux environs de Saintes on observe encore quelques vestiges de l'antiquité; mais autant ceux dont nous parlions tout à l'heure élevent l'ame, autant ceux-ci prouvent la puérilité de l'esprit humain. De ce nombre est cette monticule ou ce tertre situé dans une presque isle formée par la Seugue et la Charente, que l'on appelle le Mont des Fées; ces êtres chimériques, dont les fables se sont si souvent embellies en passant par la filière des esprits cultivés, mais si souvent funestes à la raison, à la morale, et même au repos des malheureux humains, quand elles servoient d'alimens à la foiblesse et à l'ignorance. Hélas! si l'homme

qui le premier séme un mensonge dans le monde, ou simplement même une erreur, pouvoit lire dans l'avenir tous les maux qu'il lance sur la terre, sa langue se sécheroit, et l'homicide parole expireroit sur ses lèvres mourantes. C'est bien ici sans doute qu'il est permis de déplorer les excès où l'homme s'abandonne quand la démence d'une erreur adoptée se change en fanatisme. C'est bien sur les champs encore attristés par le souvenir des dragonades que l'on peut gémir sur les suites cruelles qu'entraînent les opinions. Ces malheurs durerent deux siècles. C'étoit ici le centre de la religion réformée ; ici qu'elle avoit poussé les plus fortes racines ; et dès-lors on se fait l'image des persécutions qui s'accumulèrent sur ce malheureux pays ; on a l'idée de la fermentation de l'ambition des grands, des passions des prêtres, des fureurs, de l'aveuglement, et des infortunes des peuples. Ainsi pendant deux cents ans les misérables générations de ces contrées marcherent de convulsions en convulsions, d'assassinats en assassinats, de sacriléges en sacriléges, de forfaits en forfaits, depuis le berceau jusqu'à la tombe. Le règne d'Henri IV amena une lueur de repos, mais cette lueur ne fut qu'un éclair, et la révocation de l'Édit de Nantes vint combler les désastres en chassant enfin ces hommes fatigués d'habiter une terre, elle-même fatiguée du spectacle de leurs maux. Les moines, les soldats, les sbires et les espions se débordèrent comme un torrent dans le modeste azile des pauvres, et ce fut l'atroce licence qui vint prêcher le respect du Dieu de l'univers, du Dieu des justes et des bons. Le rapt, le viol, le meurtre, le brigandage, tels

furent

furent les apôtres qui vinrent attester l'Eternel. Il fallut fuir, il fallut déserter une patrie qui n'avoit plus à vous offrir que du sang et des tombeaux. Le seul diocèse de Saintes vomit sur l'Europe cent mille malheureux. Elle s'enrichit de leur industrie: et que resta-t-il à leurs boureaux ? la solitude et des cadavres, inévitable et dernière acquisition des persécuteurs de l'humanité.

Il semble qu'il soit des villes que les grands crimes politiques aient de préférence réservées à l'histoire, et Saintes est de ce nombre. Ce fut dans ces murs que l'usurpateur Pepin commença le cours de ses assassinats sur la race du malheureux *Gaiffre* ou *Waiffre*, dernier duc d'Aquitaine. Nous avons ailleurs décrit, dans un long détail, la guerre injuste que lui fit ce roi des Français, et raconté par quelle horrible trahison il parvint d'abord à s'emparer de Remistan, l'oncle de ce duc, après l'avoir fait séduire par quatre de ces officiers ; eh bien, ce fut dans Saintes qu'il le fit pendre, après l'avoir avili au point d'abandonner son neveu pour s'attacher à lui. Ce fut de Saintes aussi qu'il partit ensuite pour aller lui-même faire assassiner, pour ainsi dire sous ses yeux, un ennemi vaincu, incapable de se relever jamais ni de lui arracher sa conquête, et auquel il n'avoit laissé que la vie qu'il lui fit ravir par les mains d'un de ses propres domestiques, qu'il corrompit à force d'or ; moins méprisable encore dans sa criminelle bassesse, que le monarque scélérat qui étoit descendu jusqu'à lui pour le supplier de lui accorder la faveur d'un crime. Cet assassin, que Pepin

acheta, se nommoit *Waratton*, nom que l'on eût à jamais ignoré sans le supplice de la célébrité que le crime attache aux scélérats. On conserva long-temps à Saint-Denis deux bracelets d'or garnis de pierreries que le malheureux Waiffre portoit encore lorsqu'on lui arracha la vie. On ne connoissoit point alors l'art de brillanter les pierres précieuses par la taille : celles qui enrechissoient ces bracelets étoient brutes ; et les bracelets eux-mêmes, par leur grossièreté, attestoient la dégradation où les arts d'agrément étoient tombés dans ces siècles de barbarie.

Sous le règne de Henri II, en 1548, les semences de révolte, que les droits de gabelle établis par François Ier avoient semées en France, se développerent en Saintonge, et le peuple, pour se dégager de cette désastreuse imposition, se porta aux plus violens excès. La guerre se fit ouvertement entre les employés des fermes et le peuple soulevé. Une troupe de quinze à seize mille hommes, armés de fourches, de faulx, de mousquets, conduite par un partisan nommé *Puimoreau*, pénétra dans Saintes, pilla, saccagea, brûla toutes les maisons de ceux qui tenoient par quelqu'emploi à la ferme de la gabelle. Parmi les nombreuses actions de férocité qui se commirent pendant ce soulèvement, il en est une qui prouve que le paysan ne pardonne jamais une injure personnelle. On retenoit en prison, pour cause d'administration infidelle, un receveur des gabelles. Les révoltés, en forcant la prison pour délivrer ceux des leurs que l'on avoit arrêtés faute d'avoir payé les droits, trouverent ce receveur, et soit par générosité,

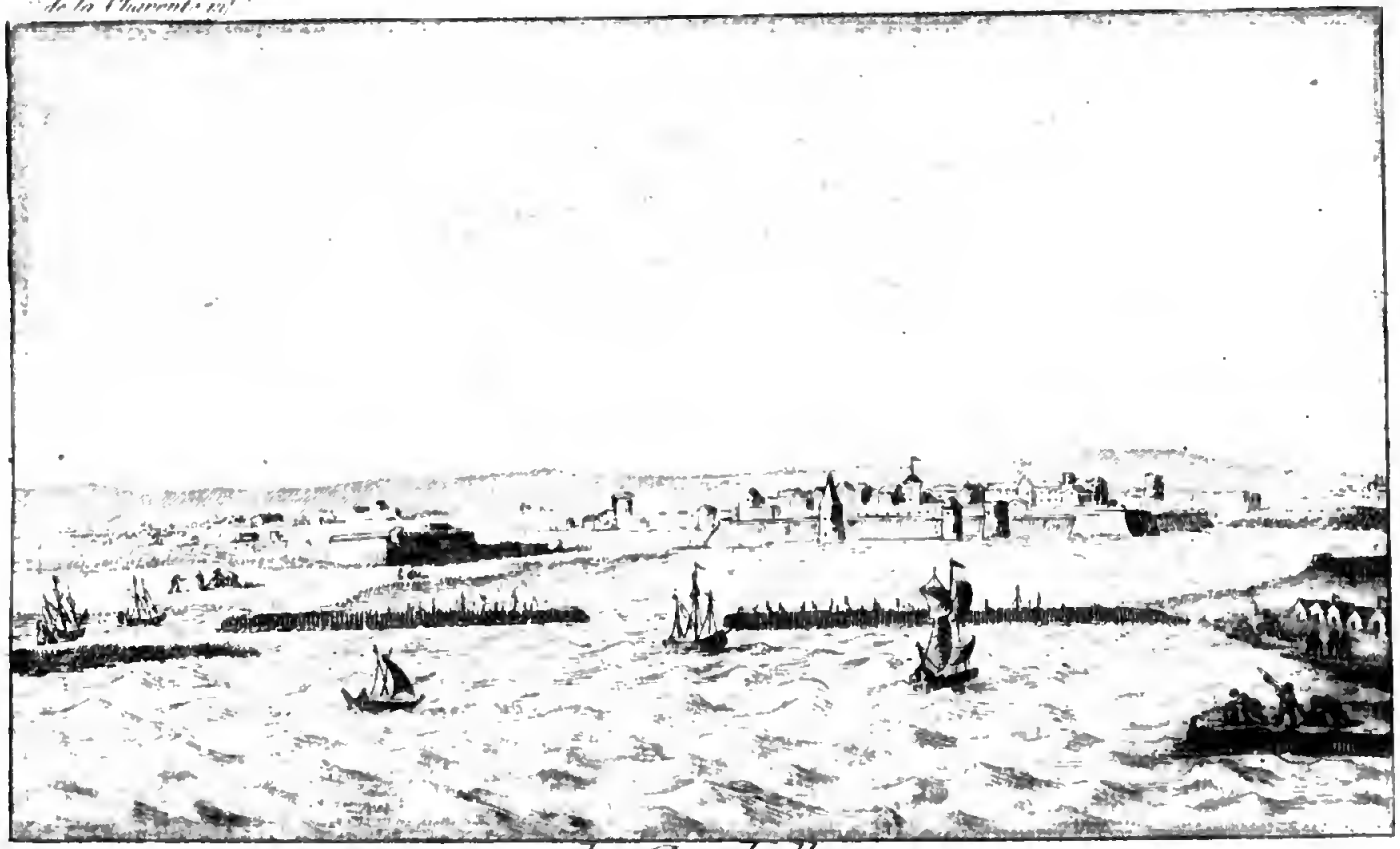

la Rochelle.

soit dans l'espoir d'en tirer quelques services pour découvrir les différentes caisses de la gabelle, ils lui promirent la vie, à condition qu'il se joindroit à eux. Il accepta sans peine, et déjà il marchoit avec eux, lorsqu'un paysan s'approche de lui par-derrière, et lui asséne un coup de faulx qui lui fracasse la tête et le renverse. On lui demande raison de cette action féroce : « Elle est toute naturelle, » répondit-il, il y a quinze jours que cet homme » me fit attacher à la queue de son cheval pour me » conduire dans cette prison dont vous venez de le » tirer ». *Guillaume Paradin*, écrivain du seizième siècle, dans son *Historia a Francisci I Coronatione, ad annum 1550*, qu'il a lui-même traduite en français sous le titre d'*Histoire de notre temps*, prétend que ce receveur blessé fut transporté à l'infirmerie de l'abbaye de Saintes; et que là un prêtre, du parti des révoltés, s'approcha du lit où gissoit ce malheureux, et eut la barbarie d'achever de le tuer à coup de dague, et de dépouiller même le cadavre de sa chemise qu'il emporta comme un trophée. L'atrocité de cet assassinat, qui s'accroît encore du caractère de l'homme que l'on en accuse, est si révoltante, qu'elle force de se rappeller que Paradin n'est pas toujours très-exact; et que dans ses ouvrages il n'est pas à l'abri de la partialité à laquelle s'abandonnent aisément les hommes qui écrivent les événemens des siècles où ils vivent.

La curiosité nous appelloit à la Rochelle, et ne nous a pas permis de prolonger notre séjour à Saintes. Nous étions empressés de voir cette ville si long-

temps fameuse par son commerce, que celui des pelleteries de l'Amérique septentrionale a rendu si brillante ; dont la marine a produit de si grands hommes de mer ; d'où sont sortis en partie ces terribles aventuriers, connus sous le noms de Flibustiers, dont les exploits ont pendant de longues années porté la terreur dans les établissemens du Nouveau-Monde ; ce redoutable boulevard de la France, tant convoité par les Anglais, origine et cause de tant de guerre ; cette place d'armes signalée par tant de séditions, et que les discordes religieuses ont si souvent couvertes de cendres et de sang ; ces murailles, où l'airain des armées a gravé le despotisme de Richelieu, et l'insensibilité de Louis XIII ; cette ville, enfin, où pendant tant de siècles le génie républicain et l'esprit de démocratie ne cessèrent de répandre cette inquiétude et cette fermentation, qui d'un côté enfantent l'héroïsme, mais de l'autre abandonnent la vie des habitans aux alarmes, aux chagrins, et trop fréquemment encore à une misère irréparable.

L'on n'est pas certain que la Rochelle soit la même ville que celle que les anciens appellerent *Portus Santonum*. L'on n'est pas également d'accord sur l'origine de ce nom, la Rochelle. Quelques-uns le rapportent à un petit fort appellé *Rocca*, que l'on construisit sur un rocher, lorsque les habitans de *Châtel-aillon*, obligés de fuir leur résidence ruinée par les Normands, vinrent s'établir aux environs du château de *Vauclair*, que l'on voyoit jadis au bord du port, et prétendent que la Rochelle dérive de

ce nom *Rocca*. D'autres tirent le nom de *Rupella*, qu'elle portoit dans le moyen âge, et qu'elle conserve encore en latin aujourd'hui, du terrein pierreux sur lequel elle est bâtie. Ce nom de *Rupella* est celui que lui donne *Nicolas de Braia*, dans son poëme des Gestes de Louis VIII.

Declivi littore ponti
Nobilis, et famâ toto celeberrima mundo,
Divitiisque potens priscis et gente superbâ
Est Rupella.....

La Rochelle ne fut d'abord qu'un simple bourg, dont les seigneurs étoient des familles de *Mauléon* et de *Rochefort*. Les habitans se trouvoient dès-lors en état d'armer quelques vaisseaux pour chasser des pirates qui désoloient ces mers. Les services qu'ils rendirent leur valurent les premiers privilèges, dont la funeste extension les accoutuma par la suite à une sorte d'insubordination, dont ils furent cruellement punis par l'énormité des désastres qui fondirent sur leurs têtes. *Guillaume IX*, comme *comte* du Poitou, prétendit avoir des droits sur cette ville; il en dépouilla ces seigneurs, et la fit entourer des premières murailles qu'elle ait eues. A sa mort, ces seigneurs la recouvrerent; mais Eléonore d'Aquitaine, unique héritière de Guillaume IX, après son divorce avec Louis-le-Jeune, et le transport qu'elle fit de ses Etats à la couronne d'Angleterre, voulant y joindre encore la Rochelle, que son père avoit possédée, en fit l'acquisition.

Si l'on pouvoit attribuer à ces siècles peu éclairés, cette politique profonde, insidieuse et machiavélique,

à laquelle depuis se sont inhumainement formés les divers gouvernemens de l'Europe, on pourroit croire que les priviléges excessifs que cette princesse accorda à cette ville furent un effet de son ressentiment contre le trône de la France, dont elle avoit reçu des outrages qu'une femme ne pardonne jamais, et qu'elle façonnoit dans les Rochellois une hydre indocile, toujours prête à dévorer les successeurs de l'homme qui l'avoit répudiée, et dont il leur faudroit couper cent fois les têtes renaissantes avant de parvenir à l'abattre. Elle établit donc à la Rochelle une sorte de gouvernement démocratique, en appellant le peuple à l'élection des magistrats qui devoient le gouverner. Ces magistrats furent un maire, un sous-maire, et soixante-seize pairs, dont l'autorité s'étendoit sur le militaire comme sur le civil, et dont les fonctions étoient amovibles à certaines époques. On s'étonne de voir que ces priviléges, si contraires aux prérogatives royales, aient été confirmés par tant de rois Français, et qu'ils n'aient pas profité des droits de la victoire pour les anéantir plus tôt. Que Charles VI les ait ratifiés, cela tient à cet esprit de démence qui marqua son règne; mais que Louis XI, ce politique rafiné, ait suivi cet exemple, c'est ce que l'on concevroit difficilement, si l'on n'y retrouvoit pas son système constant pour parvenir à l'abaissement des grands. Quant à son fils Charles VIII, s'il les confirma à son tour, on ne peut l'attribuer qu'à la force d'impulsion qu'un règne vigoureux conserve long-temps encore sur le règne foible qui lui succède. Leur extinction étoit donc réservée au

cardinal de Richelieu, l'homme le plus despote que la France ait connu ; dont la politique étoit cependant la même que celle de Louis XI, qui n'avoit respecté les priviléges des Rochellois que pour s'en servir contre les grands ; tandis que, mû par les mêmes principes, Richelieu ne les annéantit que parce qu'ils avoient servi de prétexte à l'ambition des grands ; et par une de ces contrariétés bizarres qui se trouvent dans les gouvernemens, on n'avoit point aboli ces priviléges toutes les fois qu'il auroit été juste de le faire ; et l'on prit, pour en priver les Rochellois, la seule circonstance où il auroit été juste de les leur conserver : et pour que la bizarrerie fut complette, on choisit le règne du seul roi de la monarchie qui ait porté le surnom de Juste.

La Rochelle réunie à l'Angleterre, par l'acquisition d'Eléonore d'Aquitaine, y resta jusqu'en 1224, que Louis VIII, sur le refus que lui fit Henri III de lui rendre foi et hommage pour le duché de Guienne, mit le siége devant cette ville et s'en empara. Il paroît que ce qui détermina les habitans à se soumettre, fut une insulte que fit le roi d'Angleterre à leur fidélité, en leur faisant passer, au lieu des secours d'argent qu'il leur avoit promis, une caisse remplie de pierres et de son.

En 1360, l'inconcevable traité de Bretigny rendit cette place aux Anglais pour completter la rançon du roi Jean, qui coûtoit en outre à l'Etat trois millions d'écus d'or. La conduite arbitraire que les Anglais tinrent dans cette ville, qui commençoit à occuper les regards de l'infortune, détermina *Pierre Boudré*,

maire alors, à exciter les bourgeois à la révolte contre la garnison Anglaise. Elle fut enveloppée, arrêtée, désarmée; et Boudré fit avertir le connétable du Guesclin de venir s'emparer de la Rochelle, mais aux conditions que les priviléges seroient encore extendus, et entr'autres que le maire et les échevins jouiroient de la noblesse à perpétuité. Alors commence cette longue série d'atrocités, dont l'histoire de la Rochelle offre le douloureux tableau.

L'Anglais *Olegrave*, homme féroce, et l'un des ennemis le plus déterminé des Français, et qui commandoit au château de *Bénau*, ayant appris cette conduite de Boudré, et furieux de ce que la Rochelle échappoit à la domination Anglaise, fit arrêter quelques Rochellois qu'il avoit à son service, et après avoir eu la barbarie de faire couper à chacun de ces malheureux les lèvres, les oreilles et une main, les renvoya dans leur ville, pour attester la vengeance qu'il prétendoit que l'Angleterre devoit tirer de sa défection. Il est rare qu'un grand attentat n'en fasse naître d'autres que l'on croit toujours justifier par le titre affreux de réprésailles. Le hasard fit que, parmi ces infortunés si cruellement maltraités par Olegrave, *Clisson* eut un ami nommé *Payen.* Clisson détermina du Guesclin à marcher contre le château de Bénau. On exigea que les assiégés se rendissent à discrétion; et ils se virent contraints de se soumettre à cette dure condition. Clisson, sans faire part du funeste dessein qu'il avoit conçu pour venger l'affront de son ami Payen, demanda au connétable de se charger des prisonniers, et il le lui accorda. Il les

fit sortir un à un la corde au col; et Clisson, une hache à la main, en massacra quinze de suite : il eut poursuivi le cours de cet horrible assassinat, si l'on n'eut arraché le reste de ces malheureux à sa rage sanguinaire. Quelle épouvantable manière de venger l'amitié! Et lequel d'Olegrave ou de Clisson mérite le plus d'horreur?

Cette ville jouît de quelque tranquillité jusqu'au règne de François Ier : mais les préventions de ce roi, dont la vérité n'approchoit pas facilement, entraînèrent les habitans dans une révolte, dont l'importance attira toute l'attention du gouvernement, et qui fut marquée par des caractères alarmans. En 1527, on choisit pour gouverneur de cette ville l'être le moins propre à manier le genre d'esprit qui distinguoit les Rochellois. C'étoit Jarnac, l'homme le plus injuste, le plus tyran, le plus menteur, et en même temps le plus flatteur que la France eut alors. Maire et gouverneur tout ensemble, il établit un régime d'oppression et de vexations entièrement conforme à la perversité de son cœur. Les arrestations multipliées, le brigandage favorisé, la justice constamment refusée, aigrirent tous les esprits. A la fin l'explosion se fit. Les citoyens s'assemblerent, et nommèrent deux syndics pour défendre leurs intérêts, tandis que des hommes se répandoient dans les rues en criant : aux armes! liberté! à bas les tyrans! Jarnac et les magistrats voulurent vainement interposer leur autorité; elle fut méconnue. Les syndics nommés par le peuple se rendirent à la cour; et François Ier envoya Langheac, évêque d'Avran-

ches, muni de pleins pouvoirs pour prononcer dans cette grande affaire. A son arrivée il examina sérieusement les motifs des réclamations contre Jarnac, et réforma une foule d'abus qui s'étoient glissés dans l'administration. Le peuple se montra satisfait et rentra dans l'ordre : mais Jarnac, que les décisions de l'évêque humilioient, capta l'oreille de François Ier, lui fit entendre que la soumission des Rochellois n'étoit qu'apparente, et que le feu qui couvoit sous la cendre n'attendoit pour éclater qu'une occasion plus favorable. Le roi eut la foiblesse de céder à ses insinuations, et donna de nouveaux pouvoirs à *Philippe Chabot*, frère de Jarnac, pour former une autre compagnie de magistrats, et pour confirmer Jarnac dans sa place de maire. Le pouvoir arbitraire devint plus insupportable que jamais ; et sur ces entrefaites, l'extension de l'édit de Châtellerault, qui créoit les gabelles aux provinces du Poitou, de la Saintonge, du pays d'Aunis, des isles de Rhé et d'Oléron, dont nous avons vu plus haut les funestes effets à Saintes, ajoutant encore au mécontentement public, le soulèvement devint général.

Jarnac n'ayant point de forces à opposer à ce mouvement, demanda des troupes au gouvernement. Le roi lui donna ordre d'introduire dans la ville une garnison de trois cents hommes, de faire arrêter les coupables qui, prétendoit-il, s'entendoient avec ses ennemis, et de les lui envoyer sous bonne escorte en Auvergne, où il se trouvoit alors. Il enjoignoit en outre aux municipaux de se joindre à Jarnac, pour déjouer les complots qui se tramoient à la Rochelle

contre la sûreté intérieure de l'Etat. Ceux-ci, étonnés de la défaveur dans laquelle les Rochellois étoient tombés dans l'esprit du roi, firent des représentations à Jarnac, qui feignit d'entrer dans leurs vues pour mieux les amuser. Cependant les troupes arrivèrent, leur présence ne fit qu'aigrir les habitans: ils éclatèrent en murmures contre le perfide Jarnac, et la licence du soldat ne tarda pas à déterminer le soulèvement.

Un soir, comme suivant l'usage, les bourgeois, après la fermeture des portes, portoient les clefs chez le gouverneur, les soldats voulurent les leur arracher. Les bourgeois résistent, les soldats s'opiniâtrent, et le combat s'engage. A l'instant le peuple s'assemble, s'arme; le reste de la garnison accourt, et les rues sont teintes de sang. Les soldats plus foibles sont obligés de faire leur retraite dans les maisons; on les y poursuit: les uns sont tués, les autres désarmés et faits prisonniers: leur chef est arrêté et conduit devant Jarnac pour en obtenir la punition. Sa réponse fut d'abord évasive; mais les menaces du peuple lui firent sentir que lui-même n'étoit pas à l'abri du danger: il céda donc, abandonna les prisonniers au jugement de la multitude, ordonna le départ des troupes, et tout s'appaisa: mais, par une suite de sa perfidie, dans le compte qu'il rendit de cette affaire à François Ier, il en déguisa le motif, et exagéra les torts des Rochellois à un tel point, que le roi, dans le premier moment de sa colère, jura de raser cette ville. Il étoit à *Narbonne*. Dans cette occurrence, les Rochellois lui députèrent quelques-uns

des leurs : mais Jarnac, de son côté, se rendit auprès de lui pour atténuer ce qu'ils pourroient dire en leur faveur. François Ier annonça qu'il alloit venir lui-même prendre connoissance de ces différends. La terreur s'empara alors des habitans, lorsqu'ils virent que les avenues du trône étoient fermées à la vérité. On avoit sous les yeux l'exemple tout récent des exécutions sanguinaires, que, dans un cas à-peu-près pareil, Charles-Quint venoit de faire éprouver à la ville de Gand. Le peuple, dans l'excès de ses alarmes, n'eut plus recours qu'à la protection divine, et il se répandit dans les temples pour implorer la justice de Dieu contre l'oppression des puissans de la terre. Nous transcrivons ici le texte littéral de la prière, que les prêtres dictèrent à la multitude :

En ces travaux, ennuis et peines,
Nous, Rochellois constitués,
Afin d'être restitués,
Crions à Dieu, par champs et plaines,
Disant : O bonté souveraine!
Regarde nous si languissans,
Que ta clémence nous ramene
Aux temps Saturnins florissans.

Cependant Jarnac, qui précédoit le roi, entra bientôt dans la Rochelle à la tête de trois cents fantassins et de cinquante cavaliers, et fit ordonner à son de trompe de porter, sous peine de mort, toutes les armes, jusques aux couteaux mêmes, à la petite tour de la chaîne. Mais le nombre s'en trouva si grand que trois des grandes tours de la ville suffirent à peine pour les contenir.

François Ier arriva lui-même au mois de Décembre

1542, et pour preuve de son ressentiment, il défendit que l'on sortit au-devant de lui, que l'on tirât le canon, et que les cloches sonnassent. La présence d'un millier de malheureux, arrêtés pour l'impôt de la gabelle, et que l'on amenoit garottés et chargés de chaînes, ajouta aux sentimens sinistres qu'inspiroit une semblable entrée. Le premier Janvier 1543, le roi tint un conseil, auquel assistèrent les *ducs* d'Orléans, de Vendôme et de Saint-Paul, les cardinaux de Lorraine, de Ferrare et de Tournon, le garde-des-sceaux Montolon, le chancelier d'Alençon, et les autres conseillers d'état. Le procureur-général, après avoir exposé les prétendus excès des Rochellois contre l'autorité royale, conclut à ce qu'ils fussent déclarés rébelles. Olivier le Queux, sous-maire, entreprit leur défense; mais, n'ayant pas assez de courage pour ne pas révoquer en doute leur innocence, il s'attacha simplement à solliciter grace, et demanda que leur peine fut commuée en une simple amende. Alors un avocat nommé Raymond, fut trouver le peuple, qui étoit assemblé à la maison de l'échevinage, et l'on délibéra de donner 40000 liv. tournois au roi pour se rédimer. Le roi qui se promenoit sur les murailles après le conseil, ayant été prévenu de cette résolution, fit dire au peuple qu'il vouloit dîner le lendemain avec lui. A cette nouvelle inattendue, la joie reparut, la terreur s'effaça; tant il est vrai que le peuple, en tous les temps, passe avec une extrême mobilité de l'abattement le plus profond à l'ivresse du plaisir. Un jour de mort fut suivi d'un jour de fête. Le festin que l'on donna à

François Ier fut magnifique. On se confondit en beaux discours, en complimens réciproques, en chansons, en musique, en spectacles; toute la ville fut illuminée; le peuple dansa dans toutes les rues; on couvrit de bénédictions le roi, qui l'avant veille arrivoit dans l'intention de faire raser la ville; et le roi, de son côté, couvrit de bénédictions le peuple, dont la révolte lui valoit 40000 livres tournois. Ainsi furent dans tous les temps, les gouvernemens et les peuples.

En rappellant ici cette révolte des Rochellois, qui tient une place importante dans l'histoire de cette ville, j'ai anticipé sur l'ordre des temps pour ne pas interrompre le précis qu'il me reste à faire des trois siéges que cette ville a soutenus, et dont le premier a précédé de beaucoup l'événement dont je viens de rendre compte. Ce premier siége qu'elle soutint contre les Anglais, qui finirent par s'en emparer, date de 1372. Il n'offre en lui-même que les circonstances communes aux actions militaires de ce genre, et c'est bien plus l'adresse avec laquelle les Rochellois parvinrent peu de temps après à recouvrer leurs propres murailles sur leurs vainqueurs, qui me paroît digne d'occuper une place ici, que le siége lui-même.

Les Rochellois supportoient avec peine le joug des Anglais; mais la nombreuse garnison qu'ils avoient placée dans le château les tenoit en bride. Ce château, par sa position avantageuse, commandoit alors la ville et le port. Philippe Marcel étoit à la tête de cette garnison. Jean Candorier étoit dans ce temps-là maire de la Rochelle, et nous avons déjà vu quelle influence les hommes, revêtus de

cette place, avoient sur les habitans. Il connoissoit leurs sentimens de haine contre les Anglais ; et il s'avisa d'une ruse, dont il confia le projet aux principaux de la ville. « Nous en viendrons aisément à » bout, leur dit-il, car ce Philippe Marcel n'est pas » trop malicieux ». Quand il se fut assuré qu'il seroit parfaitement secondé, il invita Marcel à dîner, et lui montra un ordre qu'il venoit, dit-il, de recevoir pour faire, en sa qualité de maire, la revue de la garnison et de la bourgeoisie.

Cet ordre étoit supposé ; et suivant l'ignorance commune même aux nobles de ce temps-là, ce commandant ne savoit pas lire. Il fut donc bien facile à Candorier de lui en imposer par le ton de confiance qu'il mettoit en le lisant. Ils conviennent ensemble du jour et de l'heure où se feroit la revue des troupes et de la bourgeoisie, indiquée par cet ordre. En effet, au jour marqué, Marcel fit sortir toute la garnison du château pour se rendre sur la place, où la revue devoit se faire, et ne laissa derrière lui que douze hommes. Mais à peine avoit-il dépassé les fortifications, qu'une troupe de bourgeois, armés de pied en cap, sortit d'une embuscade où Candorier l'avoit placée, et coupa à Marcel sa retraite sur la citadelle; tandis qu'un autre corps de bourgeois s'avançoit en bon ordre pour lui disputer le passage. Quand les Anglais se virent surpris, et hors d'état de faire résistance contre tous les habitans d'une ville, qu'ils voyoient disposés à ne pas faire de quartier, ils mirent bas les armes, et se rendirent à discrétion. Les douze hommes qui étoient restés dans

la citadelle jugèrent à propos de ne pas se défendre, et cédèrent à la menace qu'on leur fit de les décapiter tous au pied des remparts s'ils essayoient de résister. Ainsi, par l'intelligence de Candorier la Rochelle retourna à la France, que Charles V gouvernoit alors; et ce roi, pour récompenser l'attachement des Rochellois et le courage de Candorier, accrut les privilèges de cette ville, permit la destruction de la citadelle, et accorda à perpétuité la noblesse au maire et aux échevins de cette ville.

Deux cents ans après, le duc d'Anjou, depuis Henri III, vint mettre le siége devant cette place, devenue le boulevard le plus redoutable du parti protestant. Jamais siége (2) ne s'étoit fait avec plus d'appareil, et avec des forces plus respectables. Toute la noblesse Française s'y trouvoit, et le duc d'Alençon, le roi de Navarre, le prince de Condé, le duc de Montpensier, le duc de Nevers, le maréchal de Cossé, et tous les princes de la Maison de Guise étoient dans cette armée, toutes fois avec des sentimens bien divers. Le siége dura huit mois, et les assiégeans montèrent neuf fois à l'assaut, sans pouvoir parvenir à enlever la place. Le duc d'Aumale périt dans un de ces assauts. Dans le nombre de ces actions de générosité et de bravoure, dont les deux partis fournissent également des exemples, j'en citerai deux qui méritent d'être répétés, quoique presque tous les les historiens les aient déjà cités. Le premier regarde les Rochellois, ou pour mieux dire un soldat de leurs troupes, et qui étoit de l'isle de Rhé. Il y avoit près de la contrescarpe un moulin appellé *la Beaude*, où

où les assiégés plaçoient un poste assez considérable pendant le jour, que l'on retiroit le soir, et ou l'on ne laissoit pendant la nuit qu'une sentinelle. Strozzi, à la tête d'un détachement, et traînant avec lui deux coulevrines, voulut enlever ce poste, et choisit pour l'exécution de ce dessein une nuit obscure. Ce soldat, chaudronnier de son métier, eut la témérité de défendre le poste à lui tout seul. En effet, lorsque Strozzi est à portée et qu'il a commencé son attaque, ce soldat se multiplie; il varie sa voix, ses cris, et les places où il les fait entendre; il avoit plusieurs arquebuses; il sait les tirer à propos et de sorte que l'on puisse présumer que plusieurs hommes en font usage, et pendant toute la nuit il tient en échec Strozzi et sa troupe. Enfin lorsque le jour approche, et qu'il sent que sa ruse découverte va le livrer au ressentiment d'un ennemi furieux d'avoir été joué, il demande à capituler; on y consent, et il se présente pour rédiger la capitulation qui est convenue, consentie et signée, et par lequelle on accorde à sa troupe les honneurs de la guerre. La surprise fut extrême, lorsqu'après être rentré dans le fort pour avoir l'air d'aller faire mettre la capitulation à exécution, on le vit sortir seul. On fut étonné de sa bravoure, et l'on admira son audace: mais l'on étoit si barbare alors, l'on avoit encore si peu de connoissance du véritable honneur, que l'on agita si l'on ne feroit pas pendre ce brave homme, et il l'auroit été en effet si Biron n'eut pas fait commuer cette peine en celle des galères perpétuelles. Les subalternes à la garde des-

quels on le confia, plus humains que Strozzi et que Biron, le firent sauver.

L'autre trait de dévouement se passa dans l'armée royaliste. Le duc d'Anjou venoit de faire une reconnoissance. En retournant à son camp, il traversa une place découverte, et fut apperçu de la place. Un soldat ennemi le reconnoît et l'ajuste. Un écuyer du duc d'Anjou voit le danger que court le prince, il se jette entre le coup et lui; effectivement le coup l'atteint et il tombe mourant. Il se nommoit Hubert de Vins. On eut le bonheur de lui sauver la vie; il guérit de sa blesssure, et vécut long-temps après comblé des bienfaits du duc d'Anjou qu'il avoit si justement mérités. Mais, dans le sort de ces deux hommes si dignes d'être honorés par deux actions si généreuses, quelle différence? Le supplice à l'un, à l'autre la faveur des rois. Quelle bizarre contrariété dans les jugemens humains? Et combien ces jugemens en général reposent sur des préjugés?

Ce fut pendant ce siége (2) que l'on reçut la nouvelle que le duc d'Anjou venoit d'être élu roi de Pologne. La cour de France n'ayant point ou ne voulant point lui donner de successeur à son armée, qui put peut-être lui ravir la gloire d'avoir terminé le siége avec avantage, lui donna ordre de le lever. Avant d'obéir, le duc d'Anjou voulut tenter un dernier effort, et disposa tout pour une attaque générale. Elle ne fut pas plus heureuse que les précédentes, et il se décida enfin à abandonner un siége, l'un des plus meurtriers que l'on eut vu depuis long-temps, et pendant lequel il perdit près de vingt-quatre

mille hommes de son armée. Ce fut à ce siége que périt le duc d'Aumale. La perte des Rochellois fut également énorme. Le comte de Montgommery, qui commandoit la flotte anglaise, avoit vainement tenté de les secourir et de ravitailler la place, et ils avoient été livrés à leurs propres forces. On leur prête l'odieux projet d'avoir voulu, pendant le siége, faire assassiner le duc de Nevers et les princes de la maison de Guise, et d'en avoir confié l'exécution à des hommes entreprenants; mais l'on sait, que si malheureusement l'esprit de parti et le fanatisme religieux inspirent trop souvent l'idée du crime, et le font regarder entre des adversaires comme un moyen que la justice autorise; de même la calomnie se permet les imputations les plus absurdes et les plus infâmes pour déshonnorer ceux du parti contraire au votre, et que cette calomnie trouve communément trop d'esprits empressés à l'accueillir, et à l'adopter.....

Quelque terrible qu'ait été ce siége, il n'approche point encore de celui que la Rochelle éprouva sous le cardinal de Richelieu. Je ne vous retracerai point la puissance dont cet impérieux ministre jouissoit sous un monarque foible; tout le monde la connoît: mais il paroît qu'il tenoit extrêmement à gloire de soumettre et de détruire la Rochelle, et que sa cruelle politique prépara long-temps d'avance les prétextes dont il pourroit user pour déterminer Louis XIII à cette sanglante expédition. Il rencherit en conséquence sur les diverses infractions que la cour se permettoit de faire depuis long-temps aux traités passés avec les protestans. Il fit, par-dessous main, échauffer l'esprit

remuant du duc de *Rohan* et du duc de *Soubise* son frère, qui parcoururent les Cevennes, le Languedoc, le pays de Foix et l'Aunis pour les déterminer au soulèvement. D'un autre côté, par des hostilités adroitement menagées et des insultes dont on n'obtenoit jamais de réparation, le cardinal fomentoit l'animosité des mécontens et les poussoit au désespoir. Ailleurs le parlement de Toulouse, dupe ou créature du cardinal, ou peut-être même corrompu par lui, attisoit le feu de la révolte par des arrêts iniques et sanguinaires, et non-seulement avoit déclaré le duc de Soubise criminel de lèze-majesté, et condamné le duc de Rohan à être écartelé à quatre chevaux, mais encore par un mouvement indigne d'un corps de magistrats et par l'abus d'une autorité qu'il s'arrogeoit, et qu'il n'avoit pas, avoit mis la tête de ce duc au prix de cinquante mille écus, et promis la noblesse à celui qui l'assassineroit. Cependant les protestans, et notamment les habitans de la Rochelle, furent extrêmement difficiles à se rendre aux sollicitations des deux frères, et à se décider à prendre les armes; et peut-être sans l'arrivée du duc de *Bukinghain*, qui conduisoit un secours puissant aux princes de la maison de Rohan, auroient-ils par leur soumission déconcerté les projets de Richelieu, et lui auroient-ils ravi le plaisir qu'il se promettoit à les détruire? Ainsi donc, à force de menées secrettes le feu s'étant allumé, et le cardinal étant parvenu au moment de réaliser ses projets, il rassembla en 1627, une armée de vingt-trois mille hommes, dont il se reserva le commandement en chef, et dont il donna,

car on peut se servir de cette expression, le commandement en second à Louis XIII. Il prit sous lui le *duc* d'Angoulême, et les deux maréchaux de France *Bassompierre* et *Schomberg*, et marcha sur la Rochelle.

Cependant la fréquence des guerres de religion qui duroient presque sans interruption depuis deux siécles, avoit rendu la Rochelle une des plus importantes places de guerre de la France, et les projets de Richelieu, dont le but se pressentoit depuis long-temps, avoient déterminé les chefs des protestans à y joindre encore tout ce que l'art pouvoit ajouter, soit aux avantages de sa situation naturelle, soit aux fortifications dont elle jouissoit déjà. Ils l'avoient en outre munie d'une artillerie formidable, et d'immenses provisions de bouche et de guerre; mais sur-tout, ce qui sembloit devoir la rendre invincible, c'étoit le courage extraordinaire de tous ses habitans qui composoient son unique garnison, et l'avantage rare d'être conduite par un homme d'une excellente tête et d'une valeur peu commune, le fameux *Jean Guiton*, que la défense de sa patrie a placé au rang des plus grands-hommes.

Dans un moment aussi difficile peu d'hommes vouloient se charger du poste honorable mais dangereux de la mairie. Tous les yeux se tournoient vers Guiton, mais on fut long-temps à obtenir son aveu. Enfin, forcé de se rendre aux sollicitations générales, il accepta; mais en présence de l'assemblée du peuple, il dit: « Je serai maire, puisque vous le voulez, mais à » condition qu'il me sera permis d'enfoncer le poignard

» que voici dans le sein du premier qui parlera » de se rendre. Je consens qu'on en use de même » à mon égard, dès que je proposerai de capituler; » et je demande que ce poignard demeure tout exprès » sur la table de la salle où nous nous assemblons » dans la maison commune ». Cette proposition désespérée fut unanimement acceptée, et tous jurerent de périr plutôt que d'ouvrir leurs portes à l'ennemi.

Le siége commença, ou pour mieux dire le blocus. Le cardinal fit d'abord tracer une ligne de circonvallation d'une étendue beaucoup trop vaste, puisqu'elle décrivoit une courbe de trois lieues de long, et qu'il n'avoit que vingt-trois mille hommes, bien insuffisans pour la garnir: il la fit protéger par treize forts, flanqués eux-mêmes par de fortes redoutes, et garnis par une artillerie considérable. Il reconnut, quand ces premiers travaux furent achevés, que tant que la Rochelle auroit la liberté de la mer pour recevoir des secours et des vivres elle seroit imprénable; et toute sa sollicitude se porta à trouver les moyens de lui ravir cette ressource. Vingt plans furent présentés et quelques-uns mis à l'épreuve. On essaya d'abord d'enfoncer des espèces de pilotis ou de pieux à l'entrée du port pour en gêner l'entrée. Mais la mer détruisoit souvent en un quart-d'heure ce qui avoit coûté plusieurs jours de fatigue et de travaux, et il fallut y renoncer. On tenta ensuite de tendre une barre de fer d'une grosseur et d'une largeur extraordinaire, mais que le canon de la place brisa bientôt après. Enfin le cardinal se mit en tête d'élever une digue

assez solide pour obvier à tous ces inconvéniens. Il faut avouer que c'étoit l'idée d'un homme de génie; et la preuve la plus sûre que l'on en puisse donner, c'est que la proposition en révolta tout le monde; si peu de gens sont faits pour s'élever à la hauteur de certaines conceptions. Deux hommes seuls sentirent la grandeur de cette idée; mais aussi étoit-ce des artistes. Louis Metezeau et Jean Tiriot, tous deux architectes, se présentèrent pour la réaliser, et on les traita de charlatans et de visionnaires. Il faut convenir que l'exécution sembloit présenter des difficultés insurmontables. Il s'agissoit de fermer un goulet ou canal, dont l'ouverture avoit sept cents quarante toises de largeur, c'est-à-dire plus de quatre mille pieds, dans lequel la mer en tout temps se précipitoit avec fureur, et où, dans des jours de tempêtes, d'orages ou de grandes marées, elle rouloit des vagues d'une telle violence et d'une telle profondeur qu'il paroissoit absurde de vouloir les dompter par le seul secours des forces humaines. Cela ne rebuta ni le cardinal ni les deux hommes qu'il s'étoit associés. Ils choisirent pour les deux points correspondans de leur entreprise d'un côté le Fort *Louis*, de l'autre une langue de terre appellée la pointe de *Coreille*. Ils commencerent par faire enfoncer de douze en douze pieds des poutres énormes dans la mer. Ils les enchaînèrent ensuite les unes aux autres par d'autres poutres de même grosseur, et l'on remplissoit à mesure tous les intervalles avec des grosses pierres, qu'insensiblement la vase, le limon, et le sable unirent et mastiquèrent pour ainsi dire. Ils avoient disposé la digue en talus des deux

côtés, dont la base avoit douze toises et remontoit en se retrécissant jusqu'à la partie supérieure, dont la plate-forme n'offroit plus qu'une largeur de quatre toises. De cette sorte la digue présentoit moins de prise à l'effort de la mer, et elle avoit assez d'épaisseur pour résister au canon des assiégés. Les architectes laissèrent en outre dans le milieu une trouée pour faciliter l'écoulement du flux et du reflux; mais pour empêcher qu'aucuns navires pussent pénétrer par cette ouverture, ils en rendirent le fond impraticable en y faisant couler bas quarante vaisseaux remplis de pierres maçonnées, sur lesquels on rendit l'action de la mer inutile, en enfonçant d'énormes pieux dans les environs, dont l'objet étoit d'arrêter tout ce que les flots pourroient détacher. La digue étoit d'une telle élévation, que dans les plus hautes marées le soldat pouvoit y être à pied sec. Quand cet ouvrage vraiment incomparable, qui coûta six mois de travail, et qui frappa d'étonnement l'armée qui s'en étoit moquée, mais encore toute l'Europe qui le regarda comme un prodige, fut terminé, on assura sa défense par des batteries de canon du plus gros calibre, et par deux cents vaisseaux de tout rang qui bordoient le rivage ou qui croisoient dans les environs.

J'ai dû, par respect pour l'immortalité de ce chef-d'œuvre du génie et des forces humaines, et dont l'histoire des plus grands capitaines n'offre point de modèles, m'appésantir un moment sur ces détails: et bien qu'ils soient encore connus de tout le monde, telle est la vénération qu'un grand caractère imprime sur ses entreprises colossales, que le lecteur les re-

trouve avec plaisir toutes les fois qu'ils se représentent sous ses yeux. Quand cette digue fut achevée, personne et les assiégés eux-mêmes ne doutèrent plus que la Rochelle ne succombât. Le blocus ainsi assuré, on épargna l'effusion du sang humain, en ne poussant point les attaques contre le corps de la place, et l'on attendit la victoire de l'impérieuse voix de la famine.

Le blocus dura un an. Les Anglais tentèrent deux fois de ravitailler la place, mais ce fut vainement, et insensiblement les assiégés se virent réduits à l'état le plus déplorable. Ils épuisèrent insensiblement la chair des animaux les plus immondes, et ils n'eurent bientôt plus que de l'herbe et quelques coquillages pour se nourrir. Le tableau que M. de Vauban nous a laissé du spectacle qu'offrirent, aux regards de l'armée royale, les malheureux habitans de cette ville après sa reddition, est effrayant. Les rues, les places publiques, les maisons étoient jonchées de cadavres; la misère, les fatigues et la faim avoient déjà fait périr plus de douze mille hommes; et cependant la Rochelle ne se rendoit point. L'inexorable fermeté de ce Guiton, que les Rochellois avoient élu maire, ne pouvoit se déterminer à déroger au serment qu'il avoit prononcé en acceptant cette place. Un jour un de ses amis lui faisoit remarquer une personne exténuée par la faim : « Elle n'a plus qu'un souffle » de vie, lui dit cet ami. En êtes-vous surpris? lui » repondit le maire, il faudra bien que vous et moi » nous en venions là, si nous ne sommes pas secourus. » Mais, reprit son ami, la faim emporte tous les

» jours tant de monde que bientôt nous n'aurons » plus d'habitans. Eh bien ? repartit le maire, il suffit » qu'il en reste un pour fermer les portes ». Inconcevable opiniâtreté qui tenoit plus de la démence que du courage, et qu'il avoit su inspirer à ses soldats avec un tel art, qu'à peine en état de supporter le poids de leurs armes, ils songoient plutôt à mourir qu'à se rendre.

Enfin, à la dernière extrêmité, lorsqu'il ne falloit peut-être plus qu'un seul jour pour trancher la vie à ce qui restoit de ces malheureux, ils demandèrent à capituler, et ce fut le 28 Octobre 1628. Les articles de la capitulation furent plus doux et plus honorables mêmes qu'ils ne l'esperoient (3). Louis XIII y accordoit une amnistie générale aux Rochellois ; il les rétablissoit dans leurs biens, et leur accordoit le libre exercice de leur religion. Il permit que les capitaines et les gentilshommes sortissent de la ville l'épée au côté, mais il voulut que les soldats déposassent leurs armes et qu'ils sortissent un bâton blanc à la main, après avoir fait serment de ne porter jamais les armes contre le *roi*. L'armée royale prit possession de la Rochelle le 30 Octobre, et Louis XIII y fit son entrée le premier Novembre. Quelle entrée que celle dont la pompe se promène dans les rues teintes de sang et à travers des murailles tapissées de deuil ! Toutes les fortifications de ce célèbre boulevard des protestans furent rasées ; les fossés comblés ; les habitans désarmés et assujettis à la taille ; la mairie, l'échevinage et la magistrature de ville abolis à perpétuité. Cette conquête coûta quarante

millions au cardinal de Richelieu : c'est bien de l'argent pour faire périr par la famine une ville entière. Ainsi finit cette espèce de petite république, qui se soutenoit avec une sorte de fierté depuis plusieurs siècles au milieu d'une monarchie qui tendoit à envahir toutes les libertés. Il sembleroit que là s'est éteinte aussi cette espèce de caractère remuant et insubordonné qui distingua si long-temps les Rochellois ; et, dans l'histoire des révolutions qui s'opèrent dans l'esprit des peuples, c'est une remarque à ne pas dédaigner que la Rochelle est une des villes qui a le moins marqué dans la révolution actuelle.

Louis XIV, dans la suite, fit relever les fortifications, et elles furent alors construites par M. de Vauban, telles qu'on les voit aujourd'hui. Le corps de la place est entouré de dix-neuf bastions avec leurs courtines, de huit demi-lunes, d'un fossé et d'un chemin couvert. L'enceinte du côté du port consiste en une épaisse muraille flanquée de tours à l'antique. Quelques redoutes ou petits forts composent les fortifications extérieures. Trois portes, par leur architecture, méritent l'attention. L'on voyoit autrefois sur l'une d'elles un fort beau buste de Louis XIV, sculpté par Girardon. La porte de l'horloge a exercé les talens d'un habile architecte nommé Moyse. Cette porte étoit jadis composée de deux arcades. Cet architecte imagina de supprimer le pilier du milieu, et il en vint à bout sans nuire à la solidité de l'édifice, et ainsi l'ouverture devint aussi vaste qu'élevée. C'est au-dessus de cette porte qu'est renfermée l'horloge, dans une construction quarrée de pierres

de taille, ornée d'un ordre d'architecture, et surmontée d'un dôme qui fait un fort bon effet.

La place d'armes est magnifique, décorée sur trois faces de rangées d'arbres, et c'est une des plus agréables promenades de la ville. De cette place on découvre le port et la rade, ce qui ajoute encore à la beauté du coup-d'œil. Ce port, sans être très-grand, est parfaitement sûr. Les vaisseaux marchands peuvent seuls y entrer ; les vaisseaux de guerre tirent trop d'eau pour jouir de cet avantage. Ce port est défendu par un ouvrage à corne, garni de trois demi-lunes.

La place des petits bancs est infiniment jolie et embellie, aussi bien que la place d'armes, d'une fontaine. Cette fontaine paroissoit avoir été destinée pour être un monument de l'orgueil du cardinal de Richelieu, et de l'insensibilité de Louis XIII. On avoit incrusté sur les huit faces de cette fontaine de grandes tables ou bas-reliefs de bronze, sur lesquels on avoit représenté les principaux évènemens du dernier siége. De nombreuses inscriptions rappelloient d'une manière très-étendue, et en termes peu honorables pour les Rochellois, leur rébellion, leur réduction et leur capitulation. L'aspect de ces bas-reliefs déplaisoit fortement aux habitans, et plusieurs fois des mouvemens avoient signalé le mécontentement qu'il leur faisoit éprouver. En 1718, quatre-vingt-dix ans après le siége, ces tables de bronze disparurent dans une seule nuit. On prétendit que cet enlèvement avoit été l'ouvrage de quelques bourgeois, dont le patriotisme avoit voulu venger leur

D'de la Charente inf.e

Rochefort.

ville de cet affront. On ne fit cependant aucune poursuite pour découvrir les auteurs de cette action hardie. Mais la vérité est que ce fut la cour qui les fit disparoître secrétement, et que l'on feignit d'attribuer cet évènement à des particuliers, pour sauver à la fierté royale l'aveu d'une condescendance qui pouvoit la compromettre. On a remplacé ces bronzes par des morceaux de sculpture. On peut dire qu'en général la Rochelle est une ville très-agréable. Les arcades qui regnent presque par tout le long des maisons, et sous lesquelles on peut en tout temps marcher à l'abri des intempéries de l'air, lui donnent un caractère particulier. Il me semble cependant que, si la commodité publique y gagne, la gaîté, qui pour une ville se compose du mouvement, y perd. Tout le monde circulant sous ses arcades, l'on diroit que les rues sont désertes.

Rochefort, où nous nous sommes rendus en sortant de la Rochelle, est dans un autre genre non moins digne d'admiration. Ici l'histoire ne fournit rien encore au souvenir que la fondation de cette ville. Tout est neuf, et si j'osois me servir de cette expression, je dirois presque que les maisons y sont encore dans l'adolescence. Presque toutes n'ont qu'un étage, et beaucoup d'entre elles-mêmes n'ont qu'un rez-de-chaussée. Il y a cependant quelques beaux édifices, tels que l'hôpital et le bâtiment que l'on appeloit jadis l'intendance. Je ne parle ici que des bâtimens qui, proprement dits, appartiennent à la ville, car ceux du port sont tous construits avec cette magnificence qui distingue les ouvrages de Louis XIV. Rien

de plus beau en effet que la corderie, la fonderie, la salle d'armes, l'arsenal et les magasins de la marine. Les rues de cette ville moderne sont droites, larges, spacieuses, et se coupent par-tout à angle droit. La place d'armes est grande, régulière, et ornée d'un double rang d'arbres sur ces quatre faces. La résidence de la marine militaire rend le séjour de cette ville très-agréable pour l'étranger, quoique le ton des sociétés ne soit plus le même aujourd'hui qu'il étoit autrefois. Parmi les trois départemens de la marine, que l'on appelloit jadis royale, Rochefort passoit pour être celui où les Officiers de la marine étoient censés tenir un plus grand état, et où la dépense et le luxe se rapprochoient davantage de Paris. C'étoit également celui où les officiers étoient le moins nombreux, et d'où il partoit le moins d'expéditions maritimes, et à cet égard Brest, par la grandeur et la commodité de son port, a toujours tenu le premier rang.

Quand on examine la situation de Rochefort, on remarque la nécessité où le gouvernement Français étoit d'avoir un port dans cette partie de l'Océan; mais on est également effrayé des difficultés qu'on a été obligé de vaincre pour parvenir à le construire; il a fallu dessécher des marais d'une étendue considérable, rendre leurs fonds assez solides pour y bâtir sans danger, étancher les eaux qui sont presque par-tout à peu de pieds de la superficie, rendre la Charente navigable jusqu'à son embouchure pour des vaisseaux du premier rang; encore n'est-on parvenu qu'à moitié à cet avantage, car les vaisseaux en sortant de Rochefort sont obligés d'aller prendre leurs

vivres et leur artillerie à l'isle d'Aix. Les sommes que l'on a dépensées pour obtenir les résultats, dont je ne présente ici que les principaux, sont incalculables.

On fut d'abord incertain, sous Louis XIV, du lieu que l'on choisiroit pour fonder ce port. On s'arrêta d'abord à *Soubise*, et les travaux y furent commencés. Mais les grands seigneurs écoutoient quelquefois plus ou leur orgueil ou leur intérêt particulier que celui de l'état; et le duc de Rohan, à qui Soubise appartenoit, refusa opiniâtrement de vendre cette terre au gouvernement. Alors on se fixa sur *Tonney-Charente;* et, si ce projet avoit réussi, Rochefort y eut gagné du côté de la salubrité. On y commença donc toutes les bâtisses nécessaires. Le plan du parc fut tracé, la position des magasins déterminée, les fondemens ouverts, et dès le 12 Juillet 1664, les vaisseaux commençerent à entrer dans la rivière. L'état de la marine y devenoit déjà florissant. Une escadre de onze vaisseaux, commandée par M. d'Apremont, y avoit déjà désarmé. Mais tout-à-coup le *duc* de Mortemar, à qui Tonney-Charente appartenoit, imita l'exemple du *duc* de Rohan Soubise, en refusant de vendre au gouvernement cette *seigneurie*: les travaux commencés furent abandonnés; et, cette seconde tentative ayant encore échoué, il fallut s'occuper de nouveau de choisir définitivement un terrein qui ne fut pas contesté.

Rochefort n'étoit alors qu'un vieux château entouré de marais, et de quelques misérables chaumières. Il appartenoit à un *gentilhomme* qui se montra moins difficile que les *ducs* de Rohan et de Mortemar, et

qui consentit à vendre cette terre, qu'il tenoit à titre d'engagement. De fortes critiques s'élevèrent sur le choix de ce nouvel emplacement. Elles n'étoient pas sans fondement, et il est certain qu'il a fallu vaincre la nature pour réussir. Les marais étoient le plus grand obstacle, et en effet au bout de cent ans à peine étoit-on venu à bout de les dessécher en partie, et ce qui en reste encore aujourd'hui suffit pour rendre le séjour de Rochefort extrêmement insalubre.

Malgré les représentations la cour persista, et l'on commença les travaux. Le plan en fut confié au *chevalier de Clerville*, alors ingénieur-général du *royaume*; et l'exécution à l'architecte *Blondel*. L'acquisition du terrein avoit été faite en 1665, et en 1679 Ferri, directeur-général des fortifications, termina la clôture fortifiée du parc de la marine. On reconnut à la longue de grands défauts dans l'ensemble; et le maréchal de Vauban, vivement frappé des irrégularités et des incohérences qui s'y présentoient en foule, s'occupa d'un plan qui les auroit fait disparoître. Il le soumit au conseil en 1684; mais la jalousie, toujours compagne de la médiocrité; intrigua pour le faire rejetter. Elle y réussit. Et suivant le vice, assez ordinaire aux gouvernemens, de se laisser circonvenir par des hommes rempans, remuans et ineptes, les avantages offerts par l'homme de génie furent dédaignés. Rochefort resta donc tel que nous le voyons encore aujourd'hui.

La rade de Rochefort est entre l'isle d'*Aix* et le Continent. Les vaisseaux viennent à cette isle completter leur

leur armement, et en conséquence on avoit eu le dessein d'y construire une petite ville, mais ce projet a été abandonné. Il n'y a donc que les magasins nécessaires, et un fort qui défend la rade de ce côté-là, tandis que la forteresse de *Fouras*, construite sur la côte, la protége sur l'autre bord. On a également bâti différentes redoutes qui viennent en échelons depuis Fouras jusqu'à Rochefort, et qui défendent le cours de la rivière, où il n'est pas présumable cependant que les vaisseaux ennemis essayent jamais de s'engager, sur-tout ceux du premier rang, qui, garnis de leur artillerie, tireroient trop d'eau pour espérer d'y manœuvrer.

La présence de la marine militaire fait l'unique richesse de Rochefort qui n'a pas le moindre commerce, et ne peut guères en avoir par l'incompatibilité qui règne entre la marine marchande et la marine militaire : inconvénient ridicule sans doute, mais qui existe de fait, et qui se faisoit bien plus sentir encore sous la monarchie que sous le régime actuel. Quand les principes d'égalité parviendroient à la longue à faire disparoître cet inconvénient, il n'est pas bien certain encore s'il seroit avantageux que le commerce devînt florissant à Rochefort; cela ne pourroit guère s'opérer qu'au détriment de la Rochelle, qui en est extrêmement voisine; et en bonne politique, peut-être vaut-il mieux n'avoir qu'une ville de commerce puissante que d'en avoir deux médiocres.

Avant de passer la mer pour connoître les isles de Rhé et d'Oléron, nous avons voulu visiter *Saint-Jean-d'Angély*, *Marennes*, *Pons* et *Royan*. Quant

à *Charente*, cette petite ville, étant pour ainsi dire à la porte de Rochefort, nous avons profité de notre séjour dans ce département de la marine pour la voir et pour admirer son commerce d'entrepôt. C'est-là que s'arrêtent toutes les marchandises qui descendent la rivière, et en temps de paix elle expédie pour l'étranger plus de deux cents bâtimens chargés de vins et principalement d'eaux-de-vie. Ce commerce lui donne un air d'opulence qui la rend préférable à Rochefort.

Marennes n'est importante que par le commerce du sel que fournissent en abondance les marais, dont elle est environnée. Nous avons dit plus haut l'estime que l'on fait des huitres que l'on pêche sur sa côte. Indépendamment des marais, une partie du territoire de Marennes produit assez généreusement des bleds et des vins, mais sur-tout des légumes farineux excellens.

Pons, sous le point de vue des monumens, intéresse un peu plus la curiosité du voyageur. Le donjon, seule partie qui subsiste entière du palais des seigneurs de Pons, qui portoient le titre assez rare de *Sires*, mérite d'être examiné pour la beauté, la solidité et la hardiesse de ses voûtes.

Cette tour est d'une élévation prodigieuse; il ne reste plus que deux petites tourrelles des quatre qui se trouvoient aux encoigneures de la plate-forme qui sert de base à ce donjon. La vue dont on jouit de cette plate-forme est d'autant plus agréable et étendue, que Pons est lui-même construit sur une colline qui domine sur tous les environs.

Avant de retourner à Saintes pour nous rendre à Saint-Jean-d'Angély, nous avons voulu voir les bâtimens de la ci-devant abbaye de *Sablanceaux*, l'une des plus anciennes parmi celles que l'on comptoit autrefois en France. Elle fut fondée par un *duc* d'Aquitaine, et devînt à la longue extrêmement riche par les dons des princes souverains de ces temps reculés. Elle fut plusieurs fois pillée par les protestans. Les religieux de cette maison étant tombés, comme presque tous les autres ordres, dans un relâchement excessif dans les quinzième et seizième siécles, Henri d'*Escoubleau de Sourdis*, archevêque de Bordeaux, y porta la réforme, congédia tous les religieux, et appella à leur place douze chanoines de l'abbaye de la *Chancelade*, que l'évêque de Cahors, *Alain de Solmimiac* venoit de réformer également. Les religieux congédiés prirent les armes pour recouvrer de vive force leur maison où l'on venoit d'introduire les nouveaux venus, et ils en vinrent à bout. Il fallut des troupes pour les chasser de leur conquête. Ils soutinrent un siége, et ne se rendirent que d'après la menace que leur fit un capitaine de cavalerie nommé Balanzac, qui commandoit les assiégeans de mettre le feu à l'abbaye. C'est non loin de cette abbaye que l'on voit encore un monument romain assez bien conservé, que l'on appelle *Pire-Longe*, et que M. de la Sauvagere, dans ses recherches *sur les Ruines Romaines de Saintes et de ses environs*, présume avoir été érigé en l'honneur d'un général romain nommé *Longinus*, qui auroit gagné quelque bataille à cette place. Il appuie cette opinion sur ce

que l'on voit de même à un quart de lieue de la Pirelonge, au milieu des vestiges d'un camp qui porte le nom générique de camp de César, les ruines d'une tour dite *Turris Longini*. Pirelonge est une pile magnifique et parfaitement conservée, quarrée dans sa forme, élevée de soixante-quatorze pieds. Chaque face a dix-huit pieds. Elle est construite de moëlons unis par un ciment devenu si dur qu'on ne peut l'entamer sans casser la pierre. Cette pile semble couverte d'une maçonnerie en forme conique de vingt pieds d'élévation, et formée de sept assises de grosses pierres de taille. L'ignorance et la cupidité, qui croient toujours trouver des trésors dans les monumens dont elles ne connoissent pas l'origine, ont outragé cette pile que les Romains élevoient, non pour servir de tombeaux ni pour y renfermer des trésors, mais pour attester quelques évènemens mémorables, tels par exemple que le gain d'une bataille.

Saint-Jean-d'Angély est une ville ancienne, formée autour d'un château, que les ducs d'Aquitaine possédoient dans la forêt *Angeriacum*. Elle a pris le nom de Saint-Jean d'après l'erreur populaire qu'elle possédoit le Chef de Saint-Jean que des religieux auroient apporté de la Terre-Sainte. Elle étoit considérable sous Philippe Auguste, qui lui accorda des priviléges étendus, pour avoir chassé les Anglais de ses murs. Louis XIII les lui enleva en haine des protestans, et fit raser ses fortifications. Cette ville, petite aujourd'hui, est très-agréable, mais n'a rien de bien remarquable que ses moulins à poudre.

Son histoire présente un de ces grands attentats

Bibliothèque Nationale

D.t de la Charente inf.e

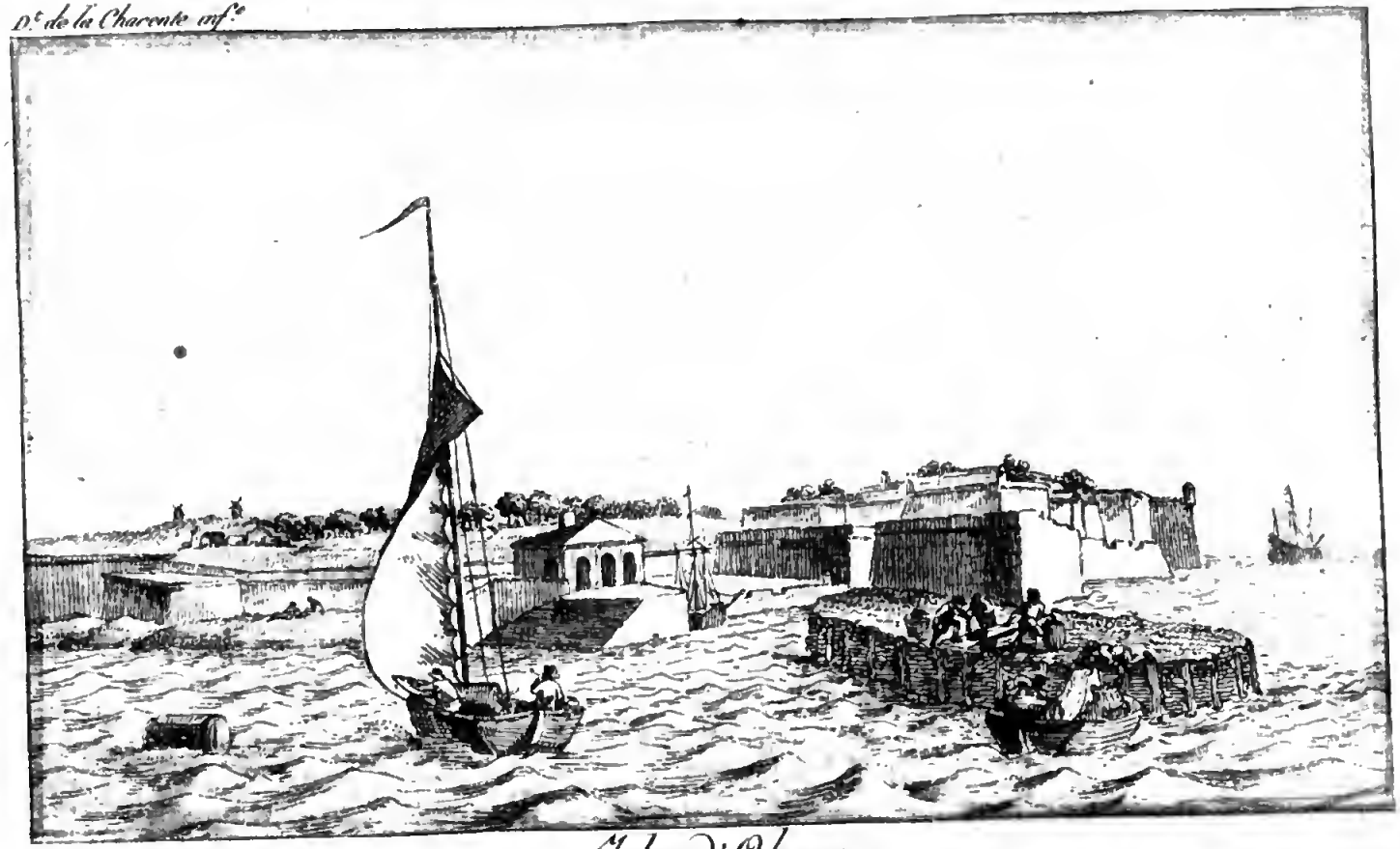

Isle d'Oleron.

que fait commettre trop souvent le méprisable desir d'aduler les rois, en se prêtant à leurs ressentimens ou à leurs haines injustes. Louis XI haïssoit son frère *Charles*, duc de Guienne. Son confesseur, *Jean Favre Versoris*, abbé de Saint-Jean-d'Angély, se chargea de l'empoisonner, avec sa maîtresse *Chambes de Montsoreau*, que Louis XI détestoit également; et il réussit dans ce projet exécrable en leur présentant à l'un et à l'autre une pêche empoisonnée, qu'ils se partagèrent, sans se méfier de la main scélérate qui la leur présentoit.

Henri de *Bourbon*, prince de *Condé*, mourut également empoisonné à Saint-Jean-d'Angély, et la *princesse* de la Trémouille, son épouse, fut accusée de ce crime. Un page, nommé Belcastel, fut celui qui le commit, et il échappa par la fuite au supplice qu'il méritoit. Un procureur au parlement de Bordeaux, nommé *Brillaud*, convaincu d'être son complice, fut arrêté et condamné à être écartelé. La princesse de la Trémouille fut décretée de prise-de-corps, arrêtée, et son procès fut commencé par les juges de Saint-d'Angély; mais en sa qualité de princesse du sang elle fit évoquer l'affaire au parlement de Paris; le procès y resta en suspens. Elle fut cependant détenue pendant sept ans au château de Saint-Jean-d'Angély, dont Saint-Mesme étoit gouverneur. Enfin elle sollicita sa grace et l'obtint. Le parlement revit le procès, cassa toutes les procédures faites à Saint-Jean-d'Angély, et la déclara innocente. Il falloit donc aussi rendre la vie à Brillaud.

Les isles de Rhé et d'Oléron n'ont de recommandable que les fortifications que Louis XIV y a fait faire. Saint-Martin de l'isle de Rhé est une petite ville assez jolie et assez commerçante. On voit dans cette isle un phare, dont le foyer n'est autre chose qu'un petit dôme de verre que l'on a placé sur une tour appellée des *Baleines*, sous lequel on allume pendant la nuit un nombre considérable de reverbères, qui répandent une lumière que l'on apperçoit de très-loin, et qui sert à guider les vaisseaux dans ces parages assez dangereux.

L'isle d'Oléron est moins étendue que l'isle de Rhé, et ne présente que des dunes de sable, sous lesquelles on prétend que la ville d'*Anchoigne* et quelques autres villages ont été ensévelis. Nous reviendrons sur ces deux isles, qui méritent une description particulière à la fin de cet ouvrage, où nous réunirons, sous un seul point de vue, les différentes isles des côtes de France, avec les observations que nous avons faites sur chacune d'elles dans nos voyages.

NOTES.

(1) En général, depuis le règne d'Octave, tous ceux qui possédoient de grandes charges à Rome ou dans l'empire portèrent ce titre de prêtres d'Auguste et de Rome : mais il étoit purement honorifique. Il n'y a pas de doute que le monument dont il est question ici n'ait été dédié à Germanicus et à Tibère.

(2) Ce fut en effet pendant ce siége qu'il fut appellé au trône de Pologne. Les Rochellois, fiers de leur résistance, composèrent une chanson qui courut toute la France, et dont le refrein étoit :

Les Rochellois ont planté
Le glorieux fondement
De l'antique liberté.

On accusa Catherine de Médicis d'avoir rassemblés à ce siége presque tous les grands seigneurs du *royaume* dans l'intention de les faire périr.

(3) On n'a pas d'idée des cruautés que le cardinal de Richelieu fit exercer pendant ce siége contre ces malheureux habitans. Ils avoient fait sortir les femmes, les enfans et les vieillards pour se débarrasser des bouches inutiles. Le cardinal eut la barbarie de les faire repousser à coup de fusil. La plus grande partie périt, le reste se retira dans une prairie pour y brouter de l'herbe ; le cardinal la fit faucher, pour leur ravir cette der-

nière ressource. La pitié de leurs infortunés compatriotes leur rouvrit les remparts. Une seconde fois la nécessité força à les expulser encore. Le cardinal alors les fit mettre nuds, et les fit chasser à coups de fouet vers la ville. Ils périrent tous. Cette détermination fut prise dans le conseil même du roi, sur l'avis du père Joseph, capucin.

VOYAGE

DANS LES DÉPARTEMENS

DE LA FRANCE.

Enrichi de Tableaux Géographiques et d'Estampes.

PAR les Citoyens J. LA VALLÉE, ancien capitaine au 46e. régiment, membre de la Société des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Paris, et l'un des soixante de la Société Philotechnique, pour la partie du Texte; Louis BRION, pour la partie du Dessin; et Louis BRION, père, auteur de la Carte raisonnée de la France, pour la partie Géographique.

L'aspect d'un peuple libre est fait pour l'univers.
J. LA VALLÉE, *Centenaire de la Liberté*, Acte Ier.

A PARIS,

Chez BRION, rue de Vaugirard, n°. 98, près l'Odéon.
Chez BUISSON, libraire, rue Haute-Feuille, n°. 20.
Et chez DEBRAY, libraire, Palais-Égalité, galeries de bois, n°. 236.

1797.

L'AN CINQ DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

30
IRTEMENT
GIRONDE,
i-devant
le la Guienne.
emarque.
Département est de 537
de 558 mille habitans.
6. arrondissemens communs
Tour de Cordouan
30
OCÉAN
Ouest
Bassin d'Arcachon
Castillon
Pujols
Gensac
Montpont
et Périgueux
DE LA DORDOGNE

VOYAGE

DANS LES DÉPARTEMENS

DE LA FRANCE.

DÉPARTEMENT DE LA GIRONDE.

Le desir de voir une des plus belles villes de la France, et même de l'Europe, ne nous a pas permis, en sortant du département de la Charente-Inférieure, de nous arrêter avant d'arriver à Bordeaux ; et, sans nous donner le tems de voir Blaye, commune assez importante, que nous étions obligés de traverser, et où nous reviendrons avant de sortir de ce département, nous nous sommes embarqués pour remonter le fleuve, d'abord jusqu'au Bec-d'Ambès, où la Dordogne se jette dans la Garonne, et, d'où, coulant dans le même lit, elles prennent, réunies, le nom de Gironde jusqu'à la mer, et ensuite depuis le Bec-d'Ambès jusqu'à Bordeaux en remontant la Garonne ; ce qui fait en tout une traversée de dix lieues, que l'on fait communément en cinq heures avec la marée montante, et quelquefois en beaucoup moins de tems, quand on a le vent favorable. Comme une des routes de Paris à Bordeaux vient aboutir à Blaye, ces sortes de barques partent deux fois par vingt-quatre heures, suivant l'époque de la marée, et reviennent également deux fois de Bordeaux avec la marée descendante : ce qui s'appelle le flot, comme la marée

montante s'appelle le jugean. Ces barques ne sont que ce qu'il faut pour contenir les passagers, et il faut en louer de particulières pour vos voitures, si vous en avez.

Rien de plus majestueux que la Gironde devant Blaye, et, du lieu où l'on s'embarque, le coup-d'œil est enchanteur. Là, le fleuve a deux lieues de largeur. En face de Blaye, et dans le milieu même de la Gironde, se trouve une petite île qui la partage en deux bras égaux, d'une lieue de large chaque. Sur cette île, on a construit un petit fort qui retient le nom de Pâté, de sa forme. Les batteries de ce fort, se croisant, d'un côté, avec celles de la citadelle de Blaye, et de l'autre, avec celles du fort Médoc, construit sur la rive opposée, rendroient le passage difficile aux ennemis, malgré la largeur des deux bras du fleuve. Les vaisseaux qui remontent à Bordeaux, passent constamment dans le canal qui se trouve entre le Pâté et le fort Médoc; et, comme ordinairement ils n'entrent en rivière qu'avec un vent fait, et au commencement de la marée montante, ils fournissent ordinairement la traversée depuis Cordouan, ou tout au moins depuis Royan jusqu'à Bordeaux, sans être obligés de mouiller : au lieu que tous les vaisseaux qui sortent de Bordeaux pour la mer, viennent tous mouiller devant Blaye, dans le canal, entre cette ville et le Pâté. Ils y passent quelquefois plusieurs jours de suite; et c'est là que, pour la plus grande partie, ils achèvent de compléter leur cargaison, et de prendre une partie de leurs vivres pour la traversée qu'ils ont à faire, parce qu'ils se les y procurent à meilleur marché qu'à Bordeaux; et enfin qu'ils sont tous obligés de prendre les pilotes-cotiers pour les mettre, ce que l'on appelle, hors la rivière. Cette re-

lâche forcée de tous les vaisseaux qui quittent Bordeaux, rend Blaye commerçant et peuplé. Les courtiers interprètes qui se chargent de toutes les emplettes des capitaines étrangers, dont l'affluence, en tems de paix surtout, est extrême dans la rivière de Bordeaux, y sont extrêmement riches; et il n'est pas rare de voir pendant la paix, chaque jour, quinze, vingt vaisseaux, et quelquefois plus, mouiller devant Blaye, dont les deux tiers sont étrangers, et principalement de la Baltique et des mers du nord.

Quand on s'embarque à Blaye, on a donc devant soi ce mouillage dont l'aspect est piquant pour ceux surtout qui ne se sont point formé d'idée de la marine. Au-delà est la côte du Médoc, assez plate et couverte : à main droite, c'est-à-dire, dans l'ouest, vous appercevez l'ouvert de la rivière qui s'élargit à mesure qu'il s'enfonce sous l'horizon, et qui deux lieues plus bas en a déjà cinq de large. Dans l'est, c'est-à-dire, à la gauche de l'embarquement, vous découvrez les deux rivières de la Dordogne et de la Garonne descendre et se réunir; la Dordogne arrivant sur la bande du nord, et la Garonne sur celle du midi; la Garonne coulant entre des rives plates, et la Dordogne dans un lit encaissé entre des rives escarpées, au sommet desquels on voit, dans le lointain, la petite ville de Bourg.

C'est un bruit généralement répandu, que le Bec-d'Ambès est un passage extrêmement dangereux, et c'est un préjugé populaire. Comme la pointe qui forme le Bec-d'Ambès, c'est-à-dire, la langue de terre qui se trouve au confluent des deux rivières, est plate, et que dans les hautes marées, et lorsque les vents chassent avec violence de la partie de l'ouest et du sud-sud-

ouest, cette pointe est couverte par les eaux; il n'est point douteux que les vaisseaux, qui n'auroient point connoissance du canal, et qui se hasarderoient à l'emboucher pour remonter à Bordeaux, sans avoir des pilotes expérimentés, s'exposeroient à échouer, et peut-être même au naufrage dans les gros tems; mais c'est ce qui n'arrive jamais (1). Les pilotes-cotiers, qui sont extrêmement communs depuis l'entrée de la Gironde jusqu'à Blaye, ont une telle connoissance de la rivière, que le danger est purement idéal, et d'ailleurs le mouillage est sûr presque par.tout; et si, par quelque imprudence que les pilotes-cotiers ne commettent jamais, parce que, du moment qu'ils sont à bord, le navire est entièrement sous leur responsabilité, ou par quelque fatalité qu'on ne peut prévoir, un vaisseau échouoit au Bec-d'Ambès, la côte est si plate et les secours sont si voisins, que l'équipage et la cargaison même ne courroient aucun péril, et que cet accident n'entraîneroit avec lui que quelque légère avarie à la carcasse du bâtiment; et la vérité veut que nous disions que cette mer toujours en courroux, ces vastes tourbillons, ces rochers nombreux, ces écueils de toutes les formes, que quelques voyageurs prétendent avoir vus au Bec-d'Ambès, sont un fruit de leur imagination, et la peinture du merveilleux chimérique dont ils se sont plu à embellir leurs narrations, et qui n'ont aucune réalité. Avant le voyage actuel, dont nous rendons compte dans ce moment-ci, j'ai habité, pendant longtems, à Bordeaux et à Blaye, et j'ai passé cent fois de l'une à l'autre de ces deux villes, et par conséquent par le Bec-d'Ambès, et je me suis convaincu, par ma propre expérience, du peu de fondement de ces dangers.

D.t de la Gironde.

Vue de Bordeaux, du côté des salmières.

Nous nous étions embarqués à Blaye à quatre heures du soir, et nous sommes arrivés à Bordeaux vers neuf heures. Le voyageur doit voir le spectacle magnifique que cette ville célèbre présente à cette heure sur-tout, en y arrivant par ce côté-là. La Garonne forme, devant Bordeaux, un quart de cercle, dont les deux pointes de l'arc sont éloignées l'une de l'autre d'une lieue, et cette courbe est assez alongée, pour qu'il soit possible de l'appercevoir d'un seul coup-d'œil dans toute son étendue. Bordeaux est située sur la rive gauche du fleuve, et, en arrivant par Blaye, on la découvre entière depuis le commencement du Chartron, jusqu'au fort que l'on appeloit jadis le fort Sainte-Croix, qui sont les deux extrémités opposées de la ville; et c'est de la sorte un quai superbe, d'une lieue d'étendue, que vous embrassez d'un regard. Si en arrivant le soir, vous ne pouvez distinguer les maisons, soit élégantes, soit magnifiques, dont ce quai est entièrement bordé, vous en êtes dédommagé par le spectacle de l'illumination; et peut-être n'en est-il pas de plus étonnant et de plus beau dans le monde : Paris, dans sa magnificence, n'offre rien de semblable. Une ville que vous appercevez ainsi tout-à-coup, comme par enchantement, et que l'innombrable quantité de lumières vous fait paroître tout en feu; le bruit sourd que vous entendez dans l'éloignement, et qui vous décèle sa nombreuse population; la beauté du fleuve qui coule avec une majestueuse rapidité sous ces murs, et dont la largeur est de trois quarts de lieue dans cette partie, couvert en tout tems d'une épaisse forêt de mâts qui s'élèvent d'une foule de vaisseaux de toutes les grandeurs et de tous les pays; tous ces objets forment un ensemble qu'il

est impossible de peindre, dont les yeux ne peuvent se rassasier, que l'on revoit toujours avec les charmes de la surprise et de la nouveauté, et qui plongent l'ame dans une admiration qui n'est point dissipée quand l'éloignement et le tems vous en ont séparés. Le vieux château Trompette occupoit le centre de ce demi-cercle; et c'étoit une forteresse que M. de Vauban avoit réparée et agrandie, dont l'objet étoit de tenir Bordeaux en bride et de commander le port. La place qu'on se propose de bâtir sur les ruines de cette citadelle, sera le complément de cette admirable décoration. L'aspect de ce château Trompette attristoit le cœur. Il est si douloureux d'appercevoir l'image de la guerre, et peut-être celle du despotisme, au milieu de la réunion des arts et de l'opulence du commerce; et d'être obligé, pour ainsi dire, d'associer ainsi le souvenir des maux qui affligent l'humanité, avec l'idée de tout ce qui répand le charme sur l'existence de l'homme!

C'est à-peu-près au pied de ce château Trompette que les barques de Blaye viennent toucher la terre; et en débarquant, vous vous trouvez presque dans les belles promenades que l'on appelle Tourni, et qui sont le rendez-vous de toute la ville. Ainsi vous avez en face les belles allées de cette promenade; à votre droite, le superbe faubourg que l'on nomme le Chartron, où les plus riches négocians ont leurs hôtels; de l'autre côté, le beau bâtiment de la Bourse, et la place que l'on appeloit autrefois la Place Royale.

Bordeaux est une des plus anciennes villes de France et peut-être des Gaules. Son origine se perd dans l'obscurité des siècles. On n'est point d'accord sur l'étymologie de son nom, ni même sur l'orthographe que l'on

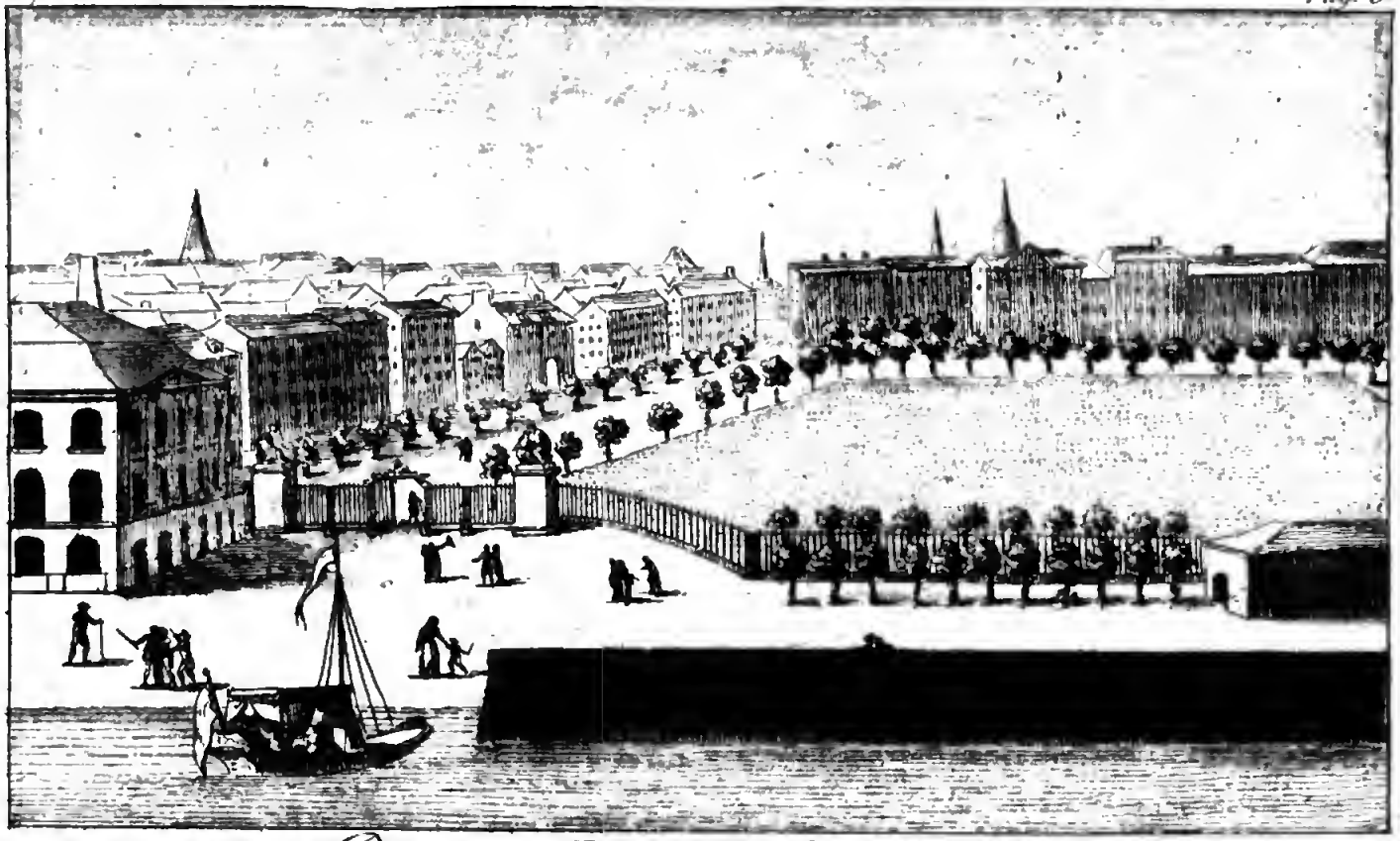

Promenades de Bordeaux.

doit employer pour l'écrire ; quelques savans veulent que l'on dise *Bourdeaux*, et il est certain qu'on le prononça généralement ainsi jusqu'à l'époque de Louis XIII, où la langue commença à s'adoucir, à s'épurer et même à se régulariser. L'orthographe *Bordeaux* a prévalu ; et cela vient peut-être de l'opinion que plusieurs personnes, recommandables par leurs connoissances et leurs recherches, ont eue que le mot Bordeaux dérivoit de bord de l'eau, comme s'ils entendoient ville située sur le bord de l'eau. Mais tous les raisonnemens à cet égard ne sont fondés que sur des conjectures.

Les Romains ont été maîtres de Bordeaux ; mais quel gouvernement y établirent-ils? Fut-elle ville conquise ou ville libre? Se conduisit-elle d'après ses propres lois ou par celles des vainqueurs? En quel tems enfin s'en sont-ils rendu maîtres? Etoit-ce à l'époque des conquêtes de César ou depuis? Y vint-il lui-même, ou la soumit-il par ses lieutenans ? Ce sont autant de faits historiques qu'il seroit important de savoir, mais qu'il est impossible d'éclaircir. Strabon veut que Bordeaux fut déjà une ville considérable, avant que les Romains pénétrassent dans les Gaules : mais sur quel fondement prononce-t-il ainsi? C'est ce qu'il ne dit pas.

On s'accorde assez généralement à regarder Bordeaux comme ayant été la capitale de l'Aquitaine, et nommée conséquemment, pendant long-tems, *Aquita*. Ce même Strabon veut que Bordeaux ait d'abord été bâtie sur le bord d'un marais ou *palus*, que le flux de la mer entretenoit ; et il faut que ce marais se soit insensiblement comblé par le sable, la vase et les cailloux que la mer y aura déposés. Selon ce même auteur, les peuples de

ces cantons se nommoient *Bituriges vivisques*. Pline et Ptolomée sont du même sentiment; et le poëte Ausone, qui étoit de Bordeaux, s'exprime ainsi :

Hæc ego vivisca ducens ab origine gentem.

Un évêque de Séville, nommé Isidore, qui a composé plusieurs livres d'étymologies, nomme ces peuples, non pas *Bituriges*, mais *Burgos*; *Burdegalum appellatum fuerunt, quòd* BURGOS GALLOS *primùm colonos habuerit, quibus ante cultoribus adimpleta est.* Ainsi, du nom de ces peuples, *Burgos*, joint au nom générique de *Gallus*, il a composé *Burdegala*, Bourdeaux, *quasi diceres urbem Burgorum Gallorum.*

Louis XIV, pour faire fortifier le château Trompette, fit, sans respect pour les arts, abattre les restes d'un temple construit par les Romains, et dédié aux dieux tutélaires. Ce bâtiment, construit en pierres de taille, avoit quatre-vingt-sept pieds de long et soixante-trois de large. Il étoit découvert. Huit colonnes d'ordre corinthien soutenoient la corniche sur chaque face, et six autres terminoient l'édifice à chaque bout; ainsi cet édifice, par sa forme et son architecture, avoit quelque ressemblance avec la Maison-Quarrée de Nîmes. Lorsque Louis XIV fit détruire ce temple, il restoit encore dix-huit colonnes debout; et les archéologistes doivent regretter cette perte. On voit ainsi qu'il étoit bâti à-peu-près sur le terrain occupé depuis par le château Trompette, et conséquemment assez près du bord de la rivière; ce qui, ce me semble, contredit un peu l'opinion de Strabon, qui voudroit que Bordeaux eût été long-tems séparée de la Garonne par un marais. Un écrivain du douzième siècle, nommé Leclerc, a

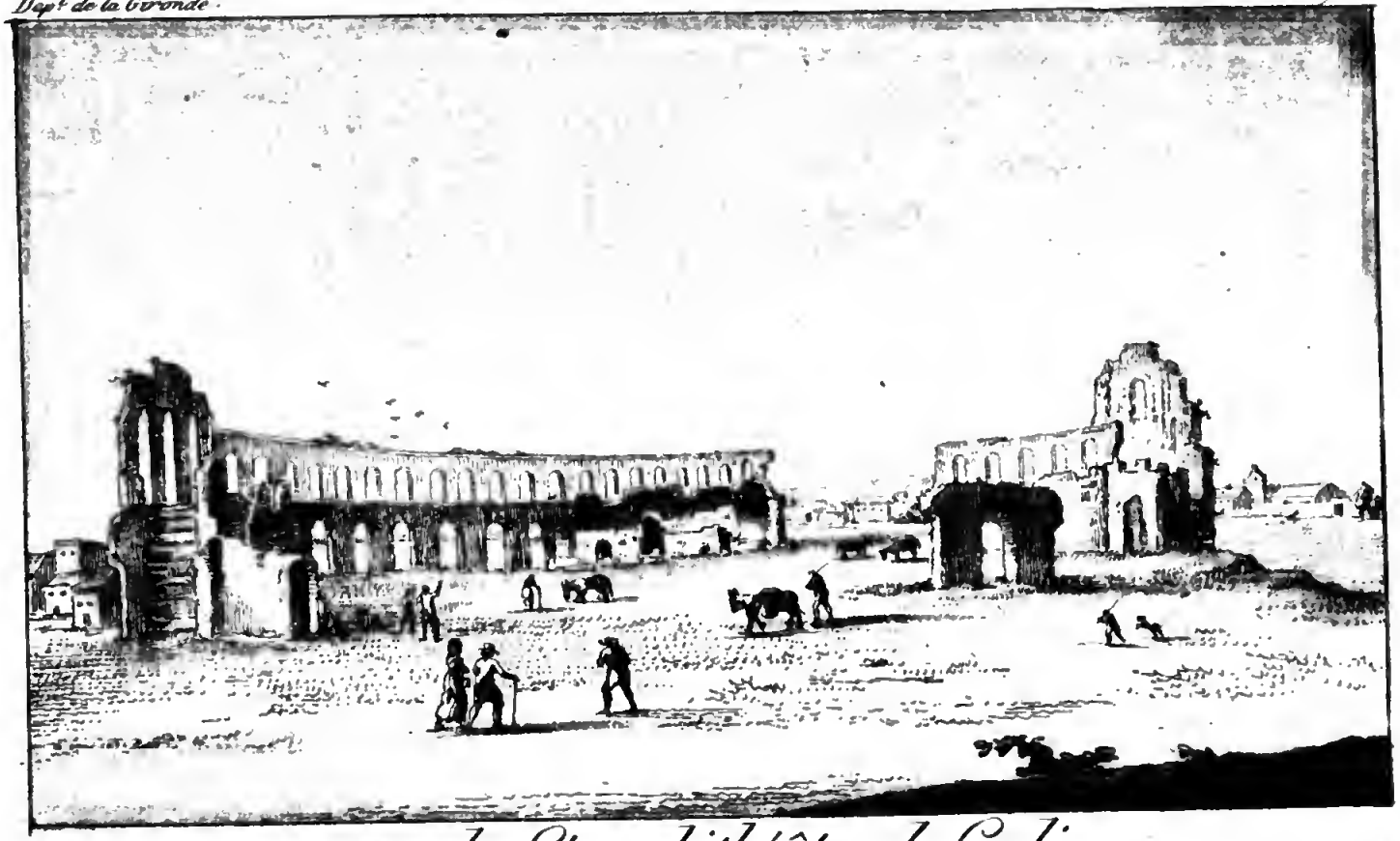

restes de L'amphithéâtre de Galien.

prétendu que ce bâtiment n'étoit point un temple; mais avoit été le palais d'un fils de Vespasien, nommé Cembrus, que cet empereur avoit nommé roi de Bordeaux; mais on sent le ridicule de cette histoire. Vespasien et ses deux fils, Titus et Domitien, tous les trois successivement maîtres du monde, auroient trouvé leur orgueil compromis, à voir leur fils et leur frère, roi d'un petit coin de la terre; ne lui auroient point donné le titre qu'ils avoient en horreur, comme Romain; auroient trouvé même au-dessous d'eux de le voir commander sous un autre titre quelconque à Bordeaux; et le fils et le frère des souverains de l'univers, n'auroit point voulu lui-même d'une place que la fierté du dernier proconsul auroit dédaignée. C'est une fable forgée par l'ignorance d'un écrivain qui ne voyoit rien alors au-dessus du titre de roi, et qui ne savoit pas établir la distance que la famille Flavienne, énorgueillie par trois Césars, devoit mettre entre elle et un *roi* de Bordeaux; si jamais Bordeaux eut des *rois* à elle. La forme de cet édifice suffit seul pour convaincre que ce fut un temple.

Ce fut ainsi peut-être, par une semblable erreur, que l'on appella palais Gallien, l'amphithéâtre de Bordeaux, dont l'unique destination fut la représentation des jeux publics. On ne voit plus que quelques ruines de ce vaste édifice qui fut achevé, à ce que l'on croit, par Tetricus (2), sous le règne de Gallien, et par conséquent dédié, suivant l'usage, à ce prince, dont il a retenu le nom, quoiqu'il eût été plus naturel qu'il eût reçu celui de Tetricus qui l'avoit fait construire, et qui fut, quelque tems après, décoré lui-même de la pourpre impériale qu'il ne conserva qu'un instant.

Cet amphithéâtre, auquel les auteurs du moyen âge ont aussi donné le nom d'Arênes, comme à ceux de Nîmes et de Poitiers, avoit six enceintes. Sa longueur, prise dans l'enceinte intérieure, étoit de trois cent soixante et dix pieds, et sa largeur de deux cent trente. Les deux portes, placées à chaque bout, sont les parties les mieux conservées de cet amphithéâtre. C'est un vaste portique à plein cintre, accompagné d'une architecture dorique, c'est-à-dire, de pilastres de cet ordre, qui soutiennent une architrave ou corniche qui couronne cette première ordonnance. Au-dessus, sont trois portiques égaux en proportion; mais dont celui du milieu est le seul ouvert, tandis que les deux autres servent de niches, et, selon toute apparence, ont été occupées par des statues. Un fronton terminoit le tout, et devoit donner une très-belle apparence à ces deux entrées; mais ce fronton est détruit. Quinze portiques, moins décorés, conduisoient également des deux côtés dans l'Arêne. Cet amphithéâtre avoit quatre galeries, à ce que l'on présume; il ne reste plus que quelques parties de la cinquième, de la quatrième, et de la seconde enceinte. La première et la sixième ont entièrement disparu. On a cultivé l'intérieur de cet édifice, et l'on y a semé des légumes; une partie même sert de pâturage à des bestiaux, et le foin que l'on y recueille, se serre dans les loges voûtées, où l'on renfermoit jadis les bêtes féroces que l'on destinoit aux combats.

On a trouvé, il y a plusieurs années, quelques autres antiquités, en démolissant le palais archiépiscopal. J'ai entendu regretter encore à Bordeaux ce palais, qui, sans remonter lui-même au siècle des beaux-arts de Rome, étoit cependant d'une haute antiquité, et un

de ces monumens gothiques, précieux par la richesse ; la profusion et la délicatesse de leur architecture. Ce fut sur-tout son jardin que l'on dit avoir été aussi spacieux que magnifique, et qu'un archevêque, du nom de Lussan, avoit encore extrêmement embelli, que les Bordelois virent détruire avec infiniment de chagrin. Alors les superbes allées de Tourny, trop jeunes encore, n'offroient aucun ombrage ; et les arbres qui décorent le jardin public par le genre de leur taille, ne devoient jamais en procurer, tandis que le jardin de l'archevêché, ouvert à tout le monde, réunissoit tous les charmes de la promenade la plus fraîche ; avantage si précieux dans un climat brûlant pendant au moins les deux tiers de l'année. Le mauvais goût qui fit construire le vilain palais que l'on voit aujourd'hui, et la parcimonie qui présida à ses accessoires, fit arracher et vendre les beaux arbres de ce jardin, aussi bien que ceux d'une allée extérieure, que l'on appeloit l'allée d'Albret ; et Bordeaux se vit ainsi privée, sans espoir de dédommagement, d'une promenade que les étrangers avoient admirée pendant de longues années. Ce fut en procédant à cette nouvelle bâtisse que l'on découvrit des débris considérables du temple de Jupiter. On retira des fouilles une grande quantité de chapiteaux d'ordre corinthien, et de tronçons de colonnes cannelées du plus grand module. Quelques fragmens de frises étoient ornés de bas-reliefs parfaitement sculptés et très-bien conservés, et en général tous les morceaux que l'on trouva, étoient d'un travail infiniment soigné et d'un dessin excellent. Il est présumable qu'une des portes de Bordeaux, que l'on voit près de là, a appartenu à ce temple, ou a quelque bâtiment qui lui étoit relatif,

si l'on en juge par la richesse et le genre de quelques ornemens que l'on y remarque encore, entr'autres par les branches de chêne sculptées dans sa frise. Le nom de *Dijaux* qu'elle porte, confirme encore cette opinion, puisque tout conduit à penser que ce nom de Dijaux dérive, par corruption, de *Jove*.

Les anciennes murailles de cette ville existent encore en partie. La forme, la qualité et la taille des pierres, tout annonce qu'elles ont été construites dans le même tems, et par les mêmes mains que l'amphithéâtre dont nous parlions tout-à-l'heure. Elles existoient en effet du tems du célèbre Ausone, qui nous a laissé la description de Bordeaux, sa patrie, et qui vivoit lui-même sous le règne de Valentinien Ier., postérieur à Gallien de près de cent ans (3). Selon ce poëte, Bordeaux étoit alors petite, et formoit un carré. Il célébra la beauté et l'élevation de ces murailles, et sans doute, de son tems, elles étoient un des principaux ornemens de cette ville. Elle fut détruite et brûlée par les Sarrazins et par les Normands. Elle fut reconstruite sur un plan plus vaste, et enclose de nouvelles murailles; depuis elle s'est sensiblement accrue; ces secondes murailles ont été à-peu-près rasées; les fossés qui les défendoient, ont été comblés. Une assez belle rue en a retenu même le nom de la rue des Fossés; et, dès la fin du sixième siècle, l'étendue de Bordeaux étoit considérée comme équivalant à un tiers de Paris; mais on sait qu'alors Paris lui-même étoit loin d'être ce que nous le voyons aujourd'hui. La porte, que l'on appelle la porte-basse, est un monument, non pas de ces dernières murailles, mais de celles dont parle Ausone.

La plus belle place de Bordeaux est la place de la

Liberté, connue, il y a quelques années, sous le nom de Place Royale, au milieu de laquelle on voyoit la statue équestre de Louis XV. Elle avoit été jetée en fonte par le célèbre *Varrin*, sur les dessins de *Lemoine*; et je n'en parle ici que pour rappeler un trait de génie, de hardiesse de cet habile fondeur. A l'instant même de la fusion, une des parties du moule vint à se briser. Cet artiste ingénieux, loin de se rebuter par cet accident imprévu, imagina de faire servir ce qui avoit réussi, et d'y souder, par une fusion nouvelle, la partie qui manquoit. C'étoit ce qu'aucun homme de son art n'avoit tenté, ni regardé même comme possible jusqu'alors. Le succès le plus parfait couronna cette tentative: et quand la statue fut finie, il auroit été difficile de reconnoître la place de la soudure.

Cette place, quoique fort belle par l'uniformité et l'architecture des bâtimens qui la décorent, est trop petite pour une grande ville comme Bordeaux. Elle est entièrement ouverte du côté de la rivière, bordée dans cette partie par un quai magnifique, et forme un parallélogramme, dont les angles du côté de la ville sont coupés à pan. D'un côté est le bâtiment de la Bourse, de l'autre côté, celui que l'on appeloit l'hôtel des Fermes. Toute l'architecture de la place est couronnée de frontons ornés de bas-reliefs allégoriques, relatifs au commerce et à la marine. La conduite de Louis XV, qui, pendant les vingt-deux dernières années de son règne, lui avoit fait perdre ce surnom de *Bien-Aimé*, qu'il conservoit encore lors de la bataille de Fontenoi, avoit fixé l'attention de la malignité sur la manière dont sa statue étoit placée. La tête du cheval étoit tournée du côté de la rivière, en sorte que

l'effigie du monarque avoit à sa gauche la Bourse ; l'hôtel des Fermes à sa droite, et conséquemment il tournoit le dos à la ville. Dans cette situation, la grâce que l'art du statuaire avoit donnée à la tête de la statue, lui faisoit porter les regards vers l'hôtel des Fermes, et le sceptre ou bâton de commandement qu'elle tenoit dans sa main droite, sembloit s'étendre impérativement vers ce bâtiment. Que fait-il là? se demandoit la malignité ; ce qu'il fait ? se répondoit-elle ; il dit : payez et je m'en vas. Allusion caustique au mauvais ordre de ses finances, à son amour pour l'argent, et à son indifférence pour les Français, que je ne conserve ici que parce qu'elle tient au caractère national qui se console de la perte de toutes les libertés, pourvu qu'on lui laisse la liberté des épigrammes.

J'ignore si, dans la construction de la nouvelle place que l'on se propose de bâtir sur l'emplacement du château Trompette, on suivra les dessins présentés par Louis, l'un des plus habiles architectes de notre siècle ; mais je doute qu'il fût possible de faire un meilleur choix. Dulaure, dans sa description de la Guienne, nous a donné d'une manière assez étendue, celle du dessin de cette place projetée. Elle seroit d'une forme demi-circulaire de neuf cents pieds de diamètre. Treize rues de cinquante-quatre pieds de large y viendroient aboutir. Les façades des bâtimens de cette place, ainsi que celles de ceux qui lui serviroient d'accompagnement sur le bord de la rivière, et qui auroient ensemble une étendue de deux mille six cents pieds, seroient décorées de colonnes d'ordre corinthien. Trois arcs triomphaux joindroient ces façades entre elles à la place où les treize rues y viendroient aboutir. En face de la

place,

place, le quai s'avanceroit lui-même en forme circulaire sur la rivière. Chaque arc de triomphe auroit, sous le milieu de son cintre, soixante-quatre pieds d'élévation, et seroit soutenu par quatre colonnes d'ordre composite, détachées de la muraille par la largeur des trottoirs. Une colonne dorique de cent quatre-vingt pieds de haut sur quinze pieds de diamètre orneroit le milieu de cette place. Cette colonne, que l'on destinoit alors à recevoir la statue pédestre de Louis XVI, pourroit aujourd'hui porter celle de la liberté ou du génie de la France. Ce peu de mots que je viens de dire, suffit pour donner une idée de la magnificence de ce projet. Espérons que la paix, en ramenant tout-à-la-fois et l'amour des arts, et l'opulence dans le trésor public, et la possibilité d'exécuter de grandes choses, en employant cette foule de bras que la guerre va laisser oisifs, mettra le gouvernement à même de revoir ce plan, et de le réaliser.

La maison commune de Bordeaux, dont on a pendant trop long-tems négligé les réparations, est un bâtiment antique peu curieux en lui-même, et que sa dégradation déshonore encore. Il contient des salles assez vastes, où l'on voyoit autrefois les portraits des jurats et des maires de Bordeaux, mais que, depuis la révolution, on a fait disparoître. On y conserve quelques tronçons de statues antiques, dont deux entr'autres sont supposées être celles de Drusus et de l'empereur Claudius. Elles sont mutilées; la tête et les mains manquent. On y voit également un bas-relief qui faisoit partie du tombeau de Marcus Calventius Sabinianus, et de son épouse Tarquinia Fastina. Dans une fouille que l'on avoit faite, en travaillant au prieuré de Saint-Martin, on

trouva, en 1594, une statue de Messaline, femme de Claude, assez bien conservée. Louis XIV voulut l'avoir pour le château de Versailles, et elle fut embarquée pour la transporter au Hâvre, d'où l'on comptoit lui faire remonter la Seine; mais le vaisseau qui la portoit fit naufrage dans les environs de Blaye, et cette statue fut perdue dans le fonds de la Gironde, d'où l'on n'a jamais pu la retirer. On voit encore, à la maison commune, l'autel du temple consacré aux dieux tutélaires, et que l'on a, comme nous l'avons annoncé plus haut, détruit pour faire les fortifications du château Trompette.

Les églises principales de Bordeaux, telles que celles de Saint-André, que jadis on appelloit cathédrale, Saint-Michel, Sainte-Croix, Saint-Séverin ou Surin, qui donne son nom à un faubourg, n'ont de remarquable que leur vétusté, et ne sont vraiment pas dignes, même par leur architecture gothique, de cette superbe ville. Il est assez singulier qu'elle ait échappé à ce genre de splendeur, que l'on retrouve dans des villes bien moins importantes, et que les Anglais qui ont bâti de si beaux édifices de cette espèce en France, aient, pour ainsi dire, dédaigné d'en laisser également le souvenir à Bordeaux. L'église de Saint-Michel est la seule où l'on pourroit reconnoître quelques traces de leur génie pour ces sortes de monumens. On regrette de ne plus la voir couronnée par cette flèche énorme, la plus belle, la plus élégante, la plus hardie que l'on connût en France, et qui, par son extrême élévation, dépassoit de beaucoup celle de Strasbourg, que nous admirons encore aujourd'hui. Plusieurs fois la foudre vint insulter à la témérité des hommes attestée par

cette flèche étonnante. Les ouragans, fréquens dans cette partie de la France, vinrent seconder les efforts de la foudre, et entr'autres celui de 1574 vint notamment ébranler ce majestueux édifice; mais telle étoit son inconcevable solidité, qu'il survécut encore cent quatre-vingt-treize ans à cette commotion. Enfin, en 1767, un ouragan plus terrible encore vint déterminer sa chûte épouvantable: elle s'écroula, dans sa totalité, avec un fracas qui se conçoit plus aisément qu'on ne peut le peindre; et l'on m'a assuré que, par un de ces hasards aussi heureux qu'inespérés, elle n'écrasa personne dans sa chûte. Si l'on pouvoit séparer d'un semblable événement les maux affreux et sans remèdes qu'il peut occasionner, et le regret de perdre, dans un seul moment, un chef-d'œuvre digne de la grandeur de l'homme, et qui dut lui coûter tant d'années et de travaux, on regretteroit de n'être pas témoin d'une semblable catastrophe, et d'observer l'effet que doit produire, dans l'air et sur la terre, le renversement inattendu d'une semblable masse.

Mais si les monumens, en apparence les plus impérissables, cèdent à l'effort des élémens toujours conjurés contre eux, les vertus de l'homme de bien survivent à tout, même à la fureur des monstres de l'humanité qui voudroient les assassiner encore dans la tombe qu'elles habitent avec lui, pour empêcher la postérité de lui rendre les hommages qu'elle lui doit. La flèche de Saint-Michel a disparu pour jamais, et Michel Montaigne vit encore par-tout où les hommes savent lire, penser et méditer. L'église de Saint-Antoine qu'occupoient les feuillans, possède les cendres de ce grand homme, le premier et peut-être l'unique philosophe

que la France ait eu. Tout ce qui peut avoir rapport à lui est trop sacré, pour ne pas rapporter ici son épitaphe, telle que nous avons pu la traduire du latin.

« A. Michel Montaigne, chevalier, citoyen romain, ex-maire de la ville de Bordeaux (*Biturigum vivisco-rum*); homme né pour être la gloire de la nature; que l'aménité de ses mœurs, la sagacité de son esprit, son étonnante éloquence, son incomparable judiciaire élevèrent au-dessus de tous les hommes; qui, aimé des rois, des grands et des chefs même du parti contraire, resta attaché aux lois de sa patrie et à la religion de ses ayeux, sans offenser les intérêts de personne : il parvint, sans bassesse et sans injustice, à se rendre cher aux hommes de tous les états. Comme il avoit constamment, pendant toute sa vie, professé, dans ses discours et dans ses écrits, une philosophie qui l'avoit fortifié contre tous les maux; ainsi en approchant de sa dernière heure, ayant lutté avec héroïsme contre une longue et cruelle maladie, réglant ses actions sur ses principes, il couronna, quand il plut à Dieu de l'appeler à lui, sa belle vie par une belle mort. Il mourut l'an 1592, âgé de 59 ans sept mois onze jours ».

Ce grand homme que, dans tous les tems, la sagesse consultera comme un oracle, que les plus grands génies qui parurent depuis n'ont point effacé, et qui en a fait oublier beaucoup de ceux qui l'avoient dévancé, n'étoit point né à Bordeaux, mais dans le château d'Esquem, en Périgord, qu'habitoit son père. Mais les services qu'il rendit à Bordeaux, les emplois importans qu'il y exerça, la députation dont il fut honoré auprès de la cour, et depuis aux Etats de Blois, l'y naturalisèrent pour ainsi dire, et il est digne de l'orgueil de Bor-

deaux de se montrer jaloux de la splendeur qu'elle reçoit, en plaçant ce nom vraiment sacré parmi la liste des hommes célèbres qui l'ont honorée.

Le bâtiment de la Bourse et la salle de spectacle sont les deux monumens modernes les plus superbes que Bordeaux possède. La cour intérieure de la Bourse est entourée d'un portique large et élevé, où les négocians se rendent tous les jours à midi : et c'est là que se proposent et se terminent toutes les opérations commerciales, et le centre où viennent aboutir tous les rayons de prospérité publique, que l'activité de Bordeaux étend depuis le fond de l'Europe jusqu'aux Antilles, et des rives de l'Amérique jusqu'aux extrémités de l'Affrique. Mais la paix est absolument nécessaire à cette splendeur de Bordeaux. Les troubles des îles, la révolution de la Hollande, la rupture avec quelques puissances du Nord, la guerre maritime avec les Anglais, l'abolition de la traite des nègres ont suspendu, depuis quelques années, l'état florissant où cette ville étoit montée. Jadis il se faisoit assez communément pour deux et trois millions d'affaires, chaque jour, à la Bourse de Bordeaux; aujourd'hui à peine s'élèvent-elles à cette somme par mois. Mais à la paix, le mouvement du commerce reparoîtra, et si la révolution a brisé quelques-unes de ses branches, le génie, l'industrie et les spéculations sauront bien se rouvrir de nouveaux débouchés, et la situation même de Bordeaux inspirera des moyens inconnus jusqu'ici, dont l'essai sera sans doute suivi du succès. Il est sage, je crois, de ne jamais contempler les révolutions sur leur théâtre. Avec cette manière de juger, tous les arrêts condamneroient aux gémissemens. Il est dans l'ordre des choses que les maux

ne peuvent pas être succédés par des maux. Il n'y a pas plus d'uniformité dans le bien que dans le mal; ils se succèdent, voilà tout : mais jamais aucun des deux ne conserve irrévocablement le sceptre.

Les salles de la Bourse, supérieures au portique du rez-de-chaussée, sont occupées par la magistrature consulaire, et elles servent encore, pendant quinze jours, aux foires si célèbres, connues sous le nom de foires de Bordeaux, et qui se tiennent au mois de mars et d'octobre. Alors tous les marchands étrangers affluent dans cette ville, et à ces deux époques, la rivière est couverte de vaisseaux de toutes les nations. On monte à ces salles par un magnifique escalier, assez semblable à celui du palais Égalité. Le plafond a été peint par un italien nommé Berinsago, dont le pinceau a de même décoré l'église des Chartreux d'une architecture à fresque, dont la fiction trompe l'œil. Cette église est une des choses les plus curieuses de Bordeaux.

La salle de la comédie est le chef-d'œuvre de l'architecte Louis. Ce bâtiment renferme le théâtre et la salle du concert. Un péristile, formé par douze colonnes corinthiennes, prépare à l'entrée de ce vaste monument, et communique au plus superbe vestibule, que termine un escalier magnifique qui tire son jour de sa coupole. La salle du concert se trouve au-dessus du vestibule. Elle forme une élipse, et elle est disposée en trois rangs de loges, soutenues par des colonnes ioniques qui règnent tout-au-tour.

La salle du théâtre est la plus vaste que j'aie vue en Europe. Douze colonnes de l'ordre corinthien, supportant des pendatifs et du plus grand module, soutiennent un plafond de forme circulaire, et peint par Robin.

Il est éclairé par des lampions, disposés de manière qu'ils échappent à la vue du spectateur, et ce genre d'illumination est aussi nouveau qu'ingénieux. Une galerie en arcades, ornées de pilastres corinthiens, fait le tour extérieur de cet édifice, dont la façade opposée à la façade principale, n'est pas moins belle, ni moins estimée des gens de l'art.

Après ce coup-d'œil rapide sur les principaux objets dignes de la curiosité des voyageurs, et qui, si l'on en excepte les anciens quartiers, sont accompagnés partout de maisons de particuliers aussi riches qu'élégantes par leur architecture; après vous avoir fait parcourir en idée les superbes faubourgs de Saint-Surin et du Chartron, qui le disputent à ce que l'on voit de plus beau dans les villes modernes telles que Berlin, Nancy, Nantes, Dijon et certains quartiers de Paris, vous serez bien aise de connoître le peuple dont cette orgueilleuse capitale de l'ancienne Guienne est habitée.

A la légèreté du français, le bordelais joint l'esprit et la pétulance du gascon. Magnifique dans ses habitudes, peu scrupuleux sur ses mœurs, brusque dans ses saillies, mais non pas dans ses manières, le goût du plaisir, l'amour des richesses, la soif de les acquérir et le penchant à les répandre, sont des nuances saillantes de son caractère que l'on apperçoit dès le premier moment. Il aime les arts et la gloire; il est propre aux uns et sait soutenir l'autre. Quand on l'étudie avec un peu plus de soin, on remarque cependant en lui que souvent l'amour-propre précède les talens acquis, et qu'il est quelquefois bien près de confondre l'ostentation avec la gloire. Ce léger défaut empêche de mettre tout de suite la main sur l'homme de mérite; on est tenté de croire

que tous en ont, et il faut les chercher. Mais un peu plutôt, un peu plus tard, ils parviennent tous, quand ils en ont la volonté, à en avoir. Ici la jactance a l'initiative sur les talens, mais ne les exclut pas comme ailleurs. L'esprit marche toujours avant le sentiment; mais en général comme l'esprit, malgré son extrême vivacité, est toujours ou presque toujours juste, il n'égare pas le cœur. Il est rare ici que, dans les renversemens de fortune, ordinairement si communs dans les grandes villes de commerce, la mauvaise foi ait quelque part; une forte propension à la dépense, le luxe, les maîtresses et les spéculations gigantesques, voilà les causes les plus ordinaires des banqueroutes à Bordeaux. Ils sont fidelles dans leurs promesses, dans leurs engagemens, dans leurs traités; et si un Bordelais cesse de faire face à ses affaires, c'est qu'il n'a plus rien, et dans ses projets de fortune, il n'apporte point d'arrière pensée. Le même caractère se retrouve dans le peuple; il est laborieux et dépensier: comme les riches, il a son luxe, ses maîtresses et ses jeux plus que ses cabarets. Le vin est trop bon et trop commun pour qu'il soit jaloux d'en boire; en apparence très-dissipé, vous le trouverez cependant constant dans son amitié, dans son attachement, dans ses amours aussi plus que dans l'hymen, parce que l'hymen est une chaîne, et qu'il est indiscipliné; mais, avec ses défauts, probe jusqu'à l'excès, vous lui confieriez votre fortune, et elle seroit en sûreté. Spirituel, malin, mais sans défiance, on croiroit toujours qu'il veut faire des dupes; mais c'est de tous les peuples celui que l'on dupe lui-même avec le plus de facilité. Il se croit plus d'esprit que tout le reste de la terre, et cette disposition le rend

accessible à toutes les embûches. On le trompe facilement, par cela même qu'il est convaincu qu'il ne peut l'être, et qu'il vous devine. Sa colère n'est que d'un moment, sa gaieté est de toutes les heures. Il a pris la révolution à sa manière : ce ne sont point, comme ailleurs, les échaffauds qui l'amusoient ; c'est le plaisir de se trouver plus d'esprit que les riches. Il a été gascon, dans le sans-culotisme, comme en toute autre chose : les chevaux, les carosses, l'épée, les habits gallonés, voilà comme il a été sans culotte ; il a été bouffon comme on étoit féroce dans d'autres endroits ; et, sans les auxiliaires étrangers, il y auroit eu confusion à Bordeaux, mais ni meurtre, ni pillage, ni échaffaud. Prodigue naturellement, il est cependant peu serviable ; il dépense avec vous, mais ne vous prête point. Ici cette conduite ne tient point au cœur, mais au calcul. Son orgueil lui peint toujours sa fortune en grand, mais sa raison la lui fait sentir médiocre. Il dépense pour n'être point humilié, et se refuse à prêter dans la crainte de l'être. Il est brave, entreprenant, téméraire même. Il dit qu'il ne connoît point le péril, et le prouve. Toujours, en apparence, prêt à se battre, il n'en est pas moins prêt à aimer. On croiroit qu'il ne chérit la dispute que pour jouir de la réconciliation. En général, c'est un des plus aimables peuples de la France. Quand on est une fois parvenu à se familiariser avec ces légers défauts, trouvez-lui de l'esprit, et il vous amusera et vous aimera tout-à-la-fois. Si vous ne lui en trouvez point, il en rira, mais ne vous croira pas.

Les vins sont une des grandes richesses de Bordeaux. On les distingue en vins de *grave* et en vins de *palud*. Ceux qui croient que ces deux mots sont des noms de

cantons vignobles, sont dans l'erreur. Ils sont simplement la désignation de la qualité du sol sur lequel croissent ces vins : *grave* indique un terrain sabloneux, comme *palud* un terrain marécageux, ou dont les terres sont fortes. Les vins de grave sont communément blancs. Les vins de Ségur, de Médoc, de Langon, etc. sont les plus estimés. En général, ils acquièrent une qualité supérieure, quand ils ont passé la mer. La traversée les dépouille de cette épaisseur et de cette verdure désagréables qu'ils ne perdroient à terre qu'après de longues années, et la mer fait l'office du tems. Le vin de Bordeaux, même le plus ordinaire, au retour d'un voyage de long cours, est devenu encore un vin précieux. Il n'y a point de maison un peu opulente à Bordeaux, qui ne soit dans l'usage de faire faire au vin de sa consommation journalière, le voyage de l'Amérique. J'en ai bu à qui l'on avoit fait faire le voyage de l'Inde. Ce ne sont point des caves qui servent de magasins aux marchands de Bordeaux; ce sont de grands et vastes selliers qu'ils appellent *chais*, en terme du pays. On y conserve une propreté rare, et l'on n'y admet personne dont la santé seroit suspectée. Ils ne souffrent point aux femmes d'y pénétrer jamais. Ils croient que ces vins sont susceptibles des impressions extérieures, et qu'il faut peu de chose pour attaquer leur délicatesse, et pour les corrompre. On ne sera point surpris de ces précautions extraordinaires, si l'on songe au prix considérable que les étrangers, plus encore que les Français, attachent à ces vins. Les plus recherchés, c'est-à-dire, ceux de première qualité, se vendent communément de deux mille francs à cent louis le tonneau ou quatre bariques, et il y en a peu au-dessous du prix de

douze cents francs; et très-souvent la récolte nouvelle est vendue même avant d'être foulée. En tems de paix, Bordeaux exporte, année commune, cent mille tonneaux de vins et d'eau-de-vie. Elle reçoit, en échange, des sucres bruts, des cafés, de l'indigo, du bois de teinture, des épiceries, des chanvres, etc. et ce seul apperçu suffit pour donner une idée de l'importance de son commerce. La tonnellerie est en conséquence une des parties qui occupe le plus de bras; et ensuite tout ce qui concerne l'arrimage des vaisseaux fait travailler le reste. Les fruits, le poisson et la viande sont excellens à Bordeaux; mais ce département fournit peu de grains, et il est obligé de s'approvisionner au-dehors. Le moulin qui suffit à lui seul à la consommation de la ville, mérite une attention particulière. Il y a peu d'années qu'il est construit. Une seule roue fait mouvoir à la-fois 24 meules. Le constructeur de cette ingénieuse hydraulique dut éprouver, dans son projet, un grand obstacle par le flux e reflux, dont l'effet est très-sensible devant Bordeaux. Mais son génie le lui a fait vaincre; et, au moyen d'un réservoir qu'il s'est habilement ménagé, la roue n'éprouve point la variation de la marée.

Bordeaux a constamment occupé une place distinguée dans l'histoire, et son nom se retrouve dans la majeure partie des guerres que la domination anglaise, ou les discussions civiles et religieuses ont attiré dans ces contrées. Les évènemens pour elles en ont été trop multipliés, pour que nous puissions nous permettre ici autre chose qu'une simple analyse, même des principaux. Aprés avoir été successivement ravagée et détruite par les Normands et par les Sarrasins, ou Maures d'Espagne,

elle éprouva toutes les vicissitudes que la longue lutte de l'anarchie féodale contre la monarchie, que le transport de l'héritage d'Éléonore de Guienne dans la maison d'Angleterre, que les longues et interminables prétentions de la Tamise sur cette partie de la France, que les fréquentes tentatives des rois français pour y ressaisir l'autorité, devoient nécessairement attirer sur ses murs. Enfin, dans le quinzième siècle, elle étoit encore au pouvoir des Anglais, lorsque Charles VII se vit contraint de conquérir, sur ces fiers insulaires, un royaume que la foiblesse et la démence de son père Charles VI, la scélératesse d'Isabelle de Bavière, l'assassinat du duc d'Orléans, et la sanglante dissention des Bourguignons et des d'Armagnac leur avoient entièrement livrée. On sait que Charles VII commença cette conquête par le centre et le nord-ouest de la France. Après les avoir chassés d'Orléans, de Paris, et bientôt après de la Picardie et de la Normandie, il tourna ses regards vers le Midi, pour achever une conquête si bien commencée. Alors l'artillerie, à peine sortie de son berceau, étoit déjà portée, par le célèbre Jean Bureau, à ce point de perfection jusqu'alors inconnue aux autres peuples; et il semble que c'étoit dès-lors un présage que la Nation française seroit celle dont les connoissances dans cette science, malheureusement si nécessaire à l'ambition et à l'inhumanité des hommes, seroient poussées le plus loin. *Montguyon*, *Blaye*, *Dax*, *Fronsac*, et plusieurs places très-importantes alors furent obligées de céder à cette artillerie formidable. Après leur soumission, il marcha contre Bordeaux, secondé du fameux comte de Dunrois. Trop étendue et trop peu fortifiée pour tenter de soutenir un

long siège, Bordeaux capitula, obtint des conditions avantageuses, et rentra sous la domination française en 1451.

Les habitudes et les intelligences que les Anglais y avoient conservées, l'entraînèrent, l'année d'après, dans la révolte; et, à son exemple, toute la Guienne se souleva. Les rebelles attendoient à leur secours Talbot, l'un des plus grands capitaines de l'Angleterre ; mais la défaite de ce grand général devant Castillon, défaite qui, par parenthèse, a servi d'épisode à l'une des tragédies de Sakespear, prépara la victoire des Français. Charles VII, en personne, marcha sur Bordeaux, où s'étoient renfermés quatre mille Anglais d'élite, et tous élèves de ce même Talbot. Il la bloqua totalement par terre, tandis que sa flotte fermoit l'entrée de la Gironde. Dans l'abord, ni ces dispositions formidables, ni la réputation du monarque, ni la victoire, depuis long-tems fidelle à ses troupes, ne parurent intimider les rebelles : et le fanatisme, assez ordinaire à l'esprit de révolte, les aveugla sur les dangers qu'ils couroient.

Pour ôter aux Anglais tout espoir de les abandonner, ils coupèrent tous les cordages et les agrêts des vaisseaux qui se trouvoient dans le port. Cette effervescence ne se soutint pas long-tems; et Bordeaux, bientôt en feu par les effets de l'artillerie royale, ne songea plus qu'a fléchir le monarque justement irrité. On lui députa cent notables, qui proposèrent de rentrer dans l'obéissance, à condition qu'on leur conserveroit leurs biens et la vie. Le fier vainqueur les refusa, en leur annonçant : « Que son intention étoit de se rendre maître de la ville, d'en avoir les habitans à discrétion, afin que leur châtiment épouvantât à jamais tous les rebelles ». Les menaces de Jean Bureau qui, en leur

présence, se flatta de réduire, en peu de jours, Bordeaux en cendres, à la faveur de bombes d'une nouvelle invention, ou, pour me servir de son expression même, de ses *engins volans*, venant encore à l'appui de cette réponse sévère, la consternation se répandit parmi les habitans, et l'impérieuse voix de la nécessité les détermina à s'humilier devant le monarque. Il exigea d'eux une amende de cent mille marcs d'argent; il leur ôta tous leurs privilèges; il les soumit à un nouveau serment, et fit évacuer la place à la garnison anglaise. Ainsi se termina ce que l'on appelle, dans l'histoire, la seconde conquête de la Guienne, qui retourna enfin à la couronne, après en avoir été démembrée pendant plus de trois cents ans. Au rapport de l'historien *Dutillet*, la clémence de Charles VII tempéra la dureté de ces premières conditions : « et il la rendit, ajoute-t-il, tant dévote et obéissante à la couronne de France, que, oncques depuis, elle n'eut aucune intelligence avec les ennemis ».

Elle ne remplit pas toujours cependant cette opinion que *Dutillet* avoit conçue d'elle. Sous la minorité de Louis XIV, elle prit une part très-active aux troubles qui déchirèrent la régence. La paix dont cette ville avoit joui pendant deux cents ans en multipliant ses habitans, avoit élevé son commerce et la grandeur de ses ressources au plus haut degré. Mais elle étoit elle-même divisée en deux factions puissantes et redoutables. La première, composée des plus riches bourgeois, étoit entièrement à la dévotion du prince de Condé. L'autre, composée du peuple moins opulent, s'appelloit la faction des *Ormeistes*, du nom d'un lieu appellé l'*Ormée*, voisin du château du Ha, où ses chefs se ras-

sembloient. La douceur, l'adresse, les amnisties multipliées, ne purent parvenir à désarmer les factieux, et il fallut avoir recours à la force. On fit marcher contre eux les *ducs* de Vendôme et de Candale, et le *comte* d'Estrades. Quelques troupes Espagnoles étoient dans les environs: on les chassa de Bourg et de Libourne, et Bordeaux se vit resserré de si près que la famine s'y fit bientôt sentir. Les *Ormeistes*, moins riches que les *Condéens*, s'en apperçurent les premiers, et voulurent arracher par la force des secours à leurs adversaires. Ceux-ci les prévinrent, en faisant leur paix particulière avec la cour, et en ouvrant les portes aux troupes du roi. Une amnistie générale rétablit le calme : tout rentra dans l'ordre; et depuis lors jusqu'à l'époque de la révolution, le germe des divisions fut totalement étouffé. La *princesse* de Condé et le *duc* de Bouillon, alors à Bordeaux, jouèrent un grand rôle dans cette affaire.

Parmi les passions que les Bordelois partagent avec tous les hommes, il faut mettre au premier rang la fureur du jeu. Il est assez étonnant que dans tous les régimes ce soient presque toujours les hommes, qui par leurs emplois et leur puissance, devroient donner l'exemple des bonnes mœurs, qui encouragent la licence. Le *duc* de Richelieu, long-tems gouverneur de Bordeaux, qui par son faste et la tournure agréable de son esprit, rassembloit autour de lui tous les plaisirs, et rendoit par sa présence Bordeaux rivale de Versailles, souffroit dans sa propre maison que les habitans se livrassent à tous les emportemens de cette passion funeste : et comme l'étiquette ne permettoit pas que toutes les espèces de sociétés pussent être admises chez lui, il donnoit souvent des bals masqués où l'on ne dan-

soit point, mais où l'on venoit jouer, et où lui seul à visage découvert donnoit le signal de la perte ou du gain des sommes les plus immenses. Par cette condescendance, il avoit trouvé le secret de se faire adorer, et il devoit à l'art de flatter les passions, un attachement qu'il auroit été bien plus noble et de son devoir de mériter par les vertus.

Ces bals masqués avoient sur-tout pour objet d'y attirer les Juifs, nombreux à Bordeaux, et les plus riches capitalistes de cette ville. Le gouvernement avoit plus d'une fois trouvé des ressources considérables dans la seule maison *Gradis*, ou le père et le grand-père de ceux d'aujourd'hui avoient été assez puissans pour prêter au roi jusqu'à trente millions à diverses reprises. Je ne puis m'empêcher de citer ici une anecdote qui prouvera que la vertu est souvent dans les hommes dont nous méprisons quelquefois sans jugement comme sans raison, non-seulement les professions, mais encore les opinions religieuses. Le père Gradis étoit à son lit de mort: alors il occupoit un superbe hôtel que l'on voit encore à l'extrémité de la rue des Fossés, à main droite, et dont une partie de la facade donne sur la rivière. Il fit assembler ses enfans, et leur distribua ses nombreuses richesses. Quand il eut satisfait à cette sollicitude paternelle, il se fit apporter par l'aîné de ses fils une petite cassette qui étoit renfermée dans son cabinet. « Mes » enfans, leur dit-il, cette cassette renferme pour cent » mille écus de billets de diverses sommes. En approchant du tombeau c'est la seule opulence que je me » réserve, et qui me soit chère, puisqu'ici sont déposées » les preuves des services que j'ai rendus à des infortunés. Cette richesse est à moi et je veux en disposer

» à

» à ma volonté. Je ne veux pas que ma mort soit un » signal d'inquiétude pour les malheureux que j'ai » obligés, et qu'ils aient à craindre d'être tourmentés » après moi pour des remboursemens que je ne leur » eusse jamais demandé, tant que j'aurois vécu. Ne me » sachez point mauvais gré, mes enfans, de ce que je » vais faire. Une bonne action d'un père est aussi un » très-bon héritage; et je n'ai plus qu'un vœu à former, » c'est qu'à votre mort vous en puissiez faire autant ». Il ouvrit alors la cassette, en tira tous les billets et les jeta au feu, en présence de ses enfans, qui, on doit le dire à leur gloire, le comblèrent de bénédictions pour cet acte de générosité. Cet homme, tout juif qu'il étoit, remplissoit mieux, à-coup-sûr, ses devoirs, que le maréchal de Richelieu, qui attiroit chez lui les jeunes Gradis, pour leur faire perdre l'argent acquis par un si digne père.

L'histoire de Bordeaux a été écrite de nos jours, par un Bénédictin célèbre dans les lettres, dom Devienne. La vérité des faits, l'impartialité dans les jugemens, l'exactitude dans la cronologie, l'absence des préjugés assez communs aux écrivains du cloître, et la pureté du style, rendent cet ouvrage recommandable. Eh! qui ne liroit pas en effet avec intérêt l'histoire de la patrie du célèbre Montesquieu, de ce philosophe que la France comptera toujours au nombre de ses titres à sa gloire, le plus grand écrivain que le ciel ait fait naître depuis Tacite, et le seul que devroient étudier ceux que le véritable amour de l'humanité et de la patrie enflamme!

Quelques hommes, justement célèbres dans les Lettres, ont également vu le jour à Bordeaux. De ce nombre sont le P. Biroat, prédicateur très-estimé, qui vivoit

dans le commencement du dix-septième siècle; le P. Lecomte, jésuite comme le précédent, qui nous a laissé des *mémoires intéressans sur la Chine*; Duhaillan, le premier qui ait écrit l'histoire de France en français depuis Pharamond jusqu'à Charles VIII inclusivement, et auteur en outre d'un ouvrage estimé, intitulé: Etat et succès des affaires de France.

Berquin, que nous avons tous connu, qui n'est mort que depuis la révolution, ce littérateur élégant dont les ouvrages aimans se teignoient de l'innocence de ses mœurs, et que la douceur de son caractère avoit fait appeller leépoëte des enfans, étoit aussi de Bordeaux.

Les premiers sentimens de la liberté, j'entends de cette liberté généreuse fondée sur la haine des abus et de l'opinion, qui ne se soutient que par l'amour des lois, de l'ordre et de la patrie; de cette liberté enfin que les sages avoient connue, et dont tant d'ambitieux et d'hommes égarés abusèrent, animèrent les habitans de Bordeaux dès les premiers jours de la révolution; et ce fut la première ville après Paris, où la garde nationale se forma spontanément. Heureux si d'aussi beaux jours n'eussent pas été depuis convertis en des jours de deuil; et si la dispersion des plus riches maisons de commerce, la dilapidation de leurs trésors et de leurs magasins, la mort injuste des hommes dont les talens et le génie honoroient ses murs, la misère du peuple et la stagnation de son industrie n'eussent pas dépendu de la volonté arbitraire d'un proconsul, et même de l'inexpérience et de l'imprudente signature d'un enfant de dix-huit ans, maître souverain de cette magnifique cité pendant quelques mois.

Après avoir vu Bordeaux, il reste peu de chose à la

PALATINO

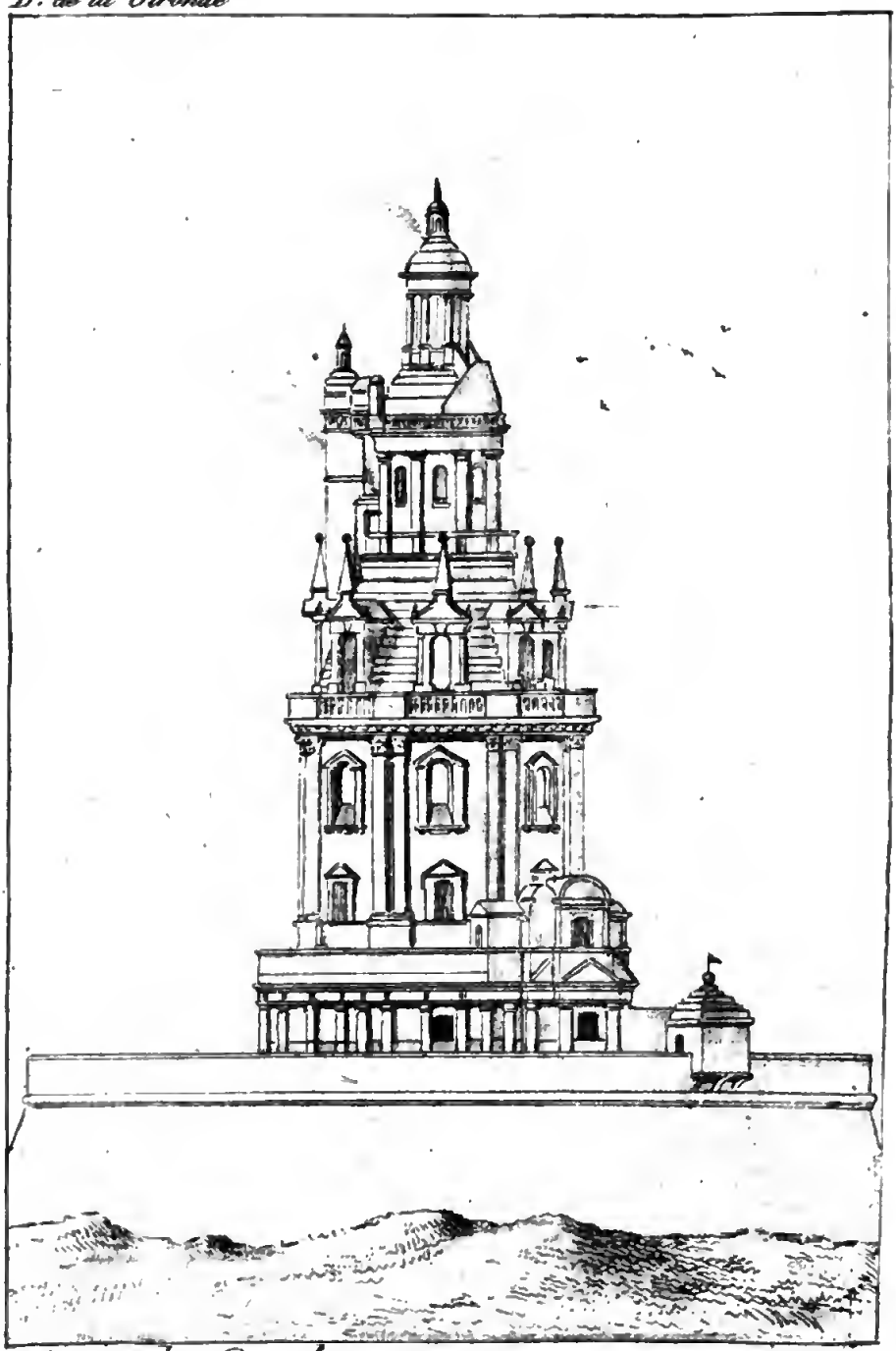

Tour de Cordouan ou fanal a l'entrée de la Gironde.

curiosité dans ce département. *L'Espare*, *Cadillac* et *Libourne*, ne sont intéressans que parce que leur territoire est le plus fertile de ces contrées. Libourne est une jolie petite ville, dont les casernes nouvellement bâties, sont d'une architecture agréable. Elle a en outre une manufacture de porcelaine, dont il sort des ouvrages assez précieux. Son climat est enchanteur; ses promenades et ses dehors sont charmans, et c'est une des villes de France où l'on fasse la meilleure chère et à meilleur marché. La *Réolle* est moins bien, le terrein est plus aride, et l'aspect plus triste. On y voit encore les beaux bâtimens qu'occupoient les bénédictins, et dont le cloître, par sa largeur et l'élévation de ses voûtes, est un chef-d'œuvre d'architecture.

Blaye, dont nous n'avons parlé qu'en passant, est susceptible d'être plus riche que les villes que nous venons de citer. Sa situation, qui la rend un des entrepôts maritimes de Bordeaux, favorise son commerce. Sa citadelle, sans être très-bonne, pourroit cependant arrêter des marins qui se hasarderoient assez dans la rivière pour oser y débarquer. On montroit dans l'église de Blaye le tombeau de Cherebert, *roi* des Français, de la dinastie des Mérovingiens. On dit aussi que le fameux *Roland*, ce héros de tant de romans, et neveu de Charlemagne, tué à Ronceveaux en 778, y fut enterré; mais que de suite son corps fut transféré à Bordeaux.

Nous n'avons pas dû quitter ce département sans voir la tour de Cordouan, le seul phare que la France puisse citer. Les fondemens en furent jettés en 1584 par *Louis de Foix*, architecte et négociant, et elle fut bâtie aux frais de la province. Sa décoration extérieure est composée de trois ordres d'architecture,

placés en pyramide l'un sur l'autre. Le premier est ionique, le second corinthien, et le troisième composite. Elle a dans sa base vingt-deux toises moins un pied de diamètre, et soixante-quinze pieds d'élevation, non compris la lanterne de fer dont elle est surmontée. Au-dessus de la lanterne est un dôme couronné par une petite lanterne de trois pieds et demi de diamètre, surmonté d'un globe et d'une girouette. C'est dans la grande lanterne de fer que l'on place le foyer du phare. C'est un réchaud qui contient deux cent vingt-cinq livres de charbon de terre, que l'on allume chaque soir au coucher du soleil, et qui dure toute la nuit. On croit que le rocher sur lequel la tour est bâtie, tenoit jadis à la côte de Medoc, et que la mer, à la longue, a couvert le terrain qui l'en sépare aujourd'hui. Cette tour, environnée de toutes parts par les flots d'une mer presque toujours orageuse, présente un spectacle aussi majestueux qu'imposant.

Il est bien nécessaire que le régime de la liberté s'occupe à rendre à la culture, peut-être plus de dix mille arpens en friche dans ce département, et qui n'attendent pour cela que des bras et des encouragemens. Et c'est à lui à réparer l'oubli où l'ancien gouvernement laissoit d'aussi vastes terrains que le sable de la mer dévore, et qu'on peut lui arracher si facilement.

Habitans des Landes, aux environs de la tête de Buch.

NOTES.

(1) Les accidens, ou pour mieux dire, les naufrages sont infiniment rares au Bec-d'Ambès. J'ai passé trois ans à Blaye, et je n'en ai pas vu un seul. Ce préjugé qui s'étoit fortement accrédité, et que l'on auroit encore beaucoup de peine à déraciner, même dans plusieurs habitans du pays, remonte assez haut, et vient originairement des autres villes maritimes, telles que la Rochelle, Bayonne, Nantes; etc., qui cherchant à attirer à elles le commerce de Bordeaux, dont elles étoient jalouses, semèrent, autant qu'elles le purent, cette idée parmi les étrangers, afin de les empêcher de remonter la Gironde, et de les attirer dans leurs ports. Par la suite, cette vaine terreur auroit dû se dissiper, mais la multitude de pilotes-cotiers, qu'elle rendoit nécessaires, contribua à la perpétuer; et pour se conserver, ils la maintiennent encore aujourd'hui, dans toute sa force, autant qu'il leur est possible.

(2) *Pivesuvius Tetricus*, dont l'histoire célèbre les vertus, a cependant marqué sa vie par un trait de mauvaise foi et de lâcheté qui le déshonore. Il étoit préfet d'Aquitaine sous *Gallien*, c'est-à-dire, à l'époque où le trône Romain étoit à la disposition de la soldatesque et des poignards des premiers ambitieux. *Tetricus*, ennemi de *Gallien*, se jeta dans le parti de *Posthumius*, que l'armée Romaine, dans les Gaules, avoit élu empereur. *Posthumius*, bientôt après, massacré par ces mêmes soldats, fut remplacé par *Victorius*, que sa femme *Victorina* assassina pour mettre *Marius* sur le trône, qui fut tué quelques jours après. Ce fut alors que *Tetricus* fut proclamé empereur. Il se rendit maître de l'Espagne, de l'Angleterre, et d'une partie des Gaules. Cependant, Claude le Gothique lui disputoit l'empire, et ce fut alors que *Tetricus* fit ce siège d'*Autun*, si mémorable par la défense des habitans, et qui dura sept mois. *Claude*, ayant été tué, fut remplacé par *Quintilius* qui, à son tour, fut peu de jours après renversé du trône et privé de la vie. Alors

Aurélien parvint à l'empire. Ce vainqueur de l'Orient, couvert des lauriers que lui avoit acquis la défaite de la superbe *Zénobie*, parut à *Tetricus* un rival plus redoutable, et dont il ne pourroit se défendre. Il l'invita à passer dans les Gaules, sous le prétexte de lui prêter secours contre les peuples révoltés, mais dans l'intention secrette de lui livrer ses légions. Pour voiler sa perfidie, il persuada à son armée qu'*Aurélien* marchoit contre lui pour lui arracher l'empire, et c'étoit en effet le projet d'*Aurelien* qui ne vouloit point de partage. Les deux armées se rencontrèrent dans les plaines de Châlons-sur-Marne. Pendant la bataille, *Tétricus* et son fils passèrent du côté d'*Aurélien*, et abandonnèrent leurs légions, dont les soldats, indignés de cette perfidie, se firent presque tous tuer, plutôt que de se rendre. *Aurélien* ne récompensa point cette bassesse. Il traina *Tetricus* et son fils attachés à son char le jour de son triomphe sur *Zénobie*, l'un des plus éclatans dont l'histoire ait conservé le souvenir, depuis celui de Paul-Emile. *Tétricus*, réduit à la vie privée, mourut dans une extrême viellesse, après avoir, dit-on, exercé toutes les vertus. Il fut mis au rang des dieux.

(3) Le Poëte *Ausone (Decius Magnus)* étoit fils de *Julius*, médecin de l'empereur *Valentinien* Ier. Il fut chargé de l'éducation de l'empereur *Gratien*. Elle lui fit honneur, et lui valut, avec le consulat, la robe des triomphateurs, *Togane Palmatani*. Ses ouvrages en prose, et notamment ses fastes consulaires se sont perdus. Son poëme le plus estimé, est celui sur la Moselle ; ses vers en général ont de la facilité, du brillant et de la verve : mais les incorrections et l'inégalité du style, se ressentent de la décadence des lettres. L'obcénité de son *centon* n'en permet pas la lecture. Ces vers, qu'on appelle *centons*, ne sont qu'une difficulté vaincue et un puéril jeu de l'esprit. Ils consistent à prendre, dans d'autres poëtes, des hémistiches étrangères les unes aux autres, et à les lier de sorte qu'elles forment un sens. Ausone ne mourut point à Bordeaux, où il étoit né, mais dans la Saintonge où il s'étoit retiré.

FIN.

De l'Imprimerie de DUCROS et HOUEL, rue du Bacq, n°. 940.

VOYAGE

DANS LES DÉPARTEMENS

DE LA FRANCE.

Enrichi de Tableaux Géographiques et d'Estampes.

PAR les Citoyens J. LA VALLÉE, ancien capitaine au 46e. régiment, membre de la Société des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Paris, et l'un des soixante de la Société Philotechnique, pour la partie du Texte; Louis BRION, pour la partie du Dessin; et Louis BRION, père, auteur de la Carte raisonnée de la France, pour la partie Géographique.

L'aspect d'un peuple libre est fait pour l'univers.
J. LA VALLÉE, *Centenaire de la Liberté*, Acte Ier.

A PARIS,

Chez BRION, rue de Vaugirard, n°. 98, près l'Odéon.
Chez BUISSON, libraire, rue Haute-Feuille, n°. 20.
Et chez DEBRAY, libraire, Palais-Égalité, galeries de bois, n°. 236.

1797.

L'AN CINQ DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

DÉPARTEMENT
DE LA DORDOGNE,
ci-devant
le Périgord,
et autres parties
de la Guienne.
30
30
30
30
45
45
DÉP.t DE LA CHARENTE INF.re
DÉP.t DE LA
Aubeterre
Parcoul
la Roche
Chalais
Libourne
Montpon
Villefranche
Castillon
Signes.
Gensac
GIRONDE
Lieues Communes de 2 285 Toises
3
10

VOYAGE

DANS LES DÉPARTEMENS

DE LA FRANCE.

DÉPARTEMENT DE LA DORDOGNE.

La multiplicité des objets que, dans le département de la Gironde, Bordeaux offroit à notre curiosité, ne nous a pas permis de vous donner une idée de ce qu'on appeloit jadis la Guienne, *Aquitania*, dont se sont formés, non seulement ce département de la Gironde et celui de la Dordogne où nous entrons, mais encore plusieurs autres qu'il nous reste à parcourir.

Le nom de Guienne n'étoit point encore en usage au treizième siècle; ce ne fut qu'au commencement du quatorzième que l'on commença à s'en servir; et, à la fin du quinzième, il prévalut enfin sur celui d'Aquitaine, que cette partie des Gaules avoit sous les Romains. Cette contrée qui formoit ce que, sous la monarchie, on appeloit un des plus grands gouvernemens de France, avoit quatre-vingts lieues de large sur quatre-vingt-six de long. Elle étoit divisée en haute et basse Guienne, et il y avoit en outre une troisième division, que l'on appeloit essentiellement la Guienne propre. Le Bourdelais, que nous avons vu, faisoit partie de la Guienne propre, comme le Périgord, dont s'est composé le département de la Dordogne où nous arrivons, étoit compris dans la Basse-Guienne.

Cette vaste partie des Gaules passa sous la domination des Visigoths, dont Clovis, comme nous l'avons déjà dit plus d'une fois ailleurs, renversa l'empire par la victoire de Vouillé, en 507; elle devint ensuite la conquête de plusieurs peuples étrangers, et notamment des *Gascons* ou *Vascons*, originaires de la Biscaye et des Pyrénées, qui, dans le commencement du septième siècle, s'emparèrent de toute la partie méridionale. Les chefs qu'ils se donnèrent portèrent le titre de ducs d'Aquitaine, et régnèrent indépendans jusqu'à Charlemagne, qui les soumit enfin, et les força à lui rendre hommage. Nous avons déjà vu que Pepin-le-Bref, par la force de ses armes et sa conduite barbare envers Waifre, le dernier de ces ducs souverains, prépara cette grande révolution; et Charlemagne n'eut d'autre peine que celle de consolider cette conquête. Ce prince, qui prétendoit à l'empire universel en occident, et dont l'orgueil vouloit avoir des rois sous sa domination, érigea l'Aquitaine en royaume, et plaça sur ce trône nouveau son fils Louis-le-Débonnaire. Ce monarque subordonné apporta, dans cette dignité, la foiblesse qu'on le vit depuis traîner sous la pourpre impériale; et la Guienne et la Gascogne, qui faisoient la majeure partie de ce royaume d'Aquitaine, lui échappèrent bientôt; et leurs gouverneurs ou ducs, qui devoient être amovibles, se déclarèrent indépendans. Delà, deux états bien distincts; l'un gouverné par les ducs de Gascogne, et l'autre par les comtes de Poitou, qui portèrent ensuite le titre de ducs de la seconde Aquitaine, et enfin celui de ducs de Guienne, jusqu'a l'extinction de leur race masculine; époque où Eléonore, leur héritière, transporta ce vaste héritage à Louis VII, dès ce tems roi dans Français,

Perigueux.

dont l'impolitique divorce lui fit perdre bientôt cette belle partie de la France, que le ressentiment d'une femme outragée, aussi vindicative que galante, attacha au trône d'Angleterre, par son mariage avec Henri II : faute long-tems irréparable, commise par une dévotion mal entendue, et qui devint une mine féconde, pendant plusieurs siècles, de troubles, de divisions, de guerres interminables, qui ne se ralentirent qu'à la conquête de Charles VII; mais dont nous nous sentons encore, parce qu'elle fut l'origine de cette rivalité, ou pour mieux dire, de cette inimitié invincible qui s'est établie entre les Anglais et les Français.

La Guienne que l'on peut dire l'une des plus belles parties de la France, jouit presque par-tout d'une température saine. Arrosée par la Garonne, la Dordogne, l'Adour, le Tarn, l'Aveiron et le Lot; toutes les richesses de la nature y sont répandues avec profusion. Des grains de toute espèce, des vins, des fruits, des légumes excellens; du chanvre, du tabac, des pâturages; du gibier, du poisson en abondance; des eaux thermales, des mines de cuivre, de fer, de charbon de pierre : telles sont, en général, les productions que fournit ce pays superbe.

Périgueux, où nous nous sommes rendus en sortant de Bordeaux, est une assez grande ville, mais en généralement mal bâtie, comme toutes les villes anciennes. Il est assez plaisant de voir un ancien écrivain nommé la Boirie, qui nous a laissé des Recherches sur l'Histoire de Périgueux, se tourmenter pour trouver à cette ville une origine antique, et, dans ses suppositions, ne s'arrêter qu'aux enfans de Noé, comme les seuls dignes d'avoir fondé cette ville. Selon lui, cette postérité s'étant répandue sur la terre, quelques-uns s'arrêtèrent

dans le Périgord, et jetèrent les premiers fondemens de cette ville, qu'ils appelèrent Japhet, du nom de l'un des fils de ce patriarche, nom qu'il prétend avoir lu dans plusieurs titres très-antiques et encore plus authentiques : du moins auroit-il dû dire où il avoit vu ces titres, et dans quels lieux ils étoient déposés; mais comme un semblable mensonge frappe trop grossièrement les yeux, il ne vaut pas la peine de s'y arrêter; et je ne le rappelle que pour donner un exemple toujours utile de ce que peut oser ou l'ignorance et le ridicule amour-propre de vouloir que les lieux où nous avons pris le jour aient toujours quelque chose de plus extraordinaire que les autres lieux; comme si l'homme recevoit quelque considération personnelle du plus ou moins d'antiquité et de splendeur de la ville où il vint au monde; et qu'en effet l'homme, né dans une ville de deux ou trois mille ans d'origine, eût plus de droits à l'estime que celui formé aux vertus dans un simple village bâti d'hier.

Périgueux, que les écrivains du seizième siècle écrivoient encore *Périgueurs*, étoit anciennement la capitale des peuples nommés par César, au septième livre de ses Commentaires, *Petrocorii*, assez puissans pour être un de ceux qui fournirent cinq mille hommes dans la ligue que les plus puissans chefs des Gaules formèrent contre les Romains. Alors cependant elle portoit le nom *Vesunna*, selon Ptolomée. Sous le Bas-Empire, elle avoit perdu ce nom, et on ne la distinguoit plus que sous le titre de *Civitas-Petrocoriorum*. Les seuls débris d'une tour antique ont conservé quelques traces de ce nom de *Vesunna*. Elle s'appeloit, par corruption sans doute, la tour *Visonne*. Cette tour étoit singulière, et

l'on ne conçoit pas trop quelle pouvoit être sa destination. Son épaisseur n'étoit que d'une toise, et son élévation de plus de cent pieds. Sa forme étoit ronde; et elle étoit construite de pierres carrées, assez petites. Au commencement de 1600 elle étoit encore, pour ainsi dire, intacte : depuis, un tiers s'en est écroulé en dedans. L'intérieur en étoit enduit d'un ciment extrêmement dur, composé de chaux et de tuiles; mais en dehors, elle étoit armée de gros clous et de crochets de fer, comme si l'on eût voulu en garantir les approches. On n'y reconnoissoit aucune apparence de portes ni de fenêtres, ni aucuns vestiges de couverture, de sculpture, ni d'inscriptions : on apercevoit simplement dans le haut quelque ornemens en brique. Il ne paroît pas qu'aucuns bâtimens en aient été contigus; cependant, dans les jardins voisins et dans les fouilles que l'on a faites pour construire les casernes, on a trouvé un grand nombre d'inscriptions et de fragmens d'antiquité, qui ont fait présumer que cette tour faisoit partie d'un temple de Vénus. Il paroît que deux chemins ou galeries voûtées alloient aboutir à cette tour.

Périgueux est divisée en deux parties, dont l'une porte le nom de cité, et l'autre celui de ville proprement dite. La plus ancienne des deux est la cité : c'est celle qui existoit sous le Bas-Empire; elle s'étendoit beaucoup plus dans la plaine. Son enceinte, car les deux parties de Périgueux ont chacune la leur, étoit ronde, et n'avoit que trois portes, dont l'une entre autres s'appeloit la porte de Rome. En examinant ces murailles, nous avons remarqué avec surprise que la première assise est composée de pierres brutes entremêlées de fragmens de colonnes, de chapitaux, de

statues, de tombeaux; ce qui atteste, d'une manière non équivoque, que l'on a bâti dans le tems une ville nouvelle avec les débris d'une autre ville. L'assise supérieure est de petites pierres liées par des couches de brique, à-peu-près comme tous les monumens qui nous restent de l'empire de Julien. Cette enceinte est presque déserte aujourd'hui. On n'y trouve que quelques maisons de jardiniers et de métayers; mais, pour peu que l'on se donne la peine de chercher, on y trouve à chaque pas des restes de l'antiquité infiniment précieux, tels que des colonnes, des architraves, des piedestaux, des soubassemens, des frises, des fragmens de pierres sépulcrales ou de frontispices chargées d'inscriptions grecques et latines; et il seroit à souhaiter que les archéologistes se donnassent la peine d'y jetter un regard observateur, et dont l'histoire retireroit sans doute un grand avantage.

La nouvelle ville est à l'orient de la cité sur une éminence, que l'on choisit, sans doute, dans l'intention de mettre cette ville, si souvent dévastée par les incursions des peuples étrangers, en état de défense. Les murailles de cette nouvelle ville ne paroissent pas avoir plus de cinquante ans d'ancienneté. Cette éminence s'appelle le Puy de Saint-Front, du nom de l'apôtre qui convertit, dit-on, ce pays au christianisme : au septième siècle on bâtit une église sous l'invocation de ce saint, et elle est depuis devenue la cathédrale, ou pour mieux dire, c'est à sa place que l'on voit la cathédrale aujourd'hui. Il ne reste plus de cette première église de Saint-Front, qu'une tour quarrée, sur laquelle s'élève une piramide où clocher à une très-grande hauteur, et l'on croit que cette pyramide y a été ajoutée lorsque l'on bâtit la cathédrale.

Perigeux du coté de la riviere.

Ce vaste édifice, l'un des plus curieux et des plus anciens de cette partie des Gaules, que l'on appeloit l'Aquitaine, est du neuvième siècle, et l'on voit que pour l'architecture on puisoit encore alors quelques notions du beau, dans ce qui restoit de la splendeur de la Grèce et de Rome. Les Maures et les Anglois n'avoient point encore introduit cette architecture bizarre et pourtant majestueuse que, sous la dénomination de gothique, nous admirons dans les belles églises de France.

La décoration extérieure de la cathédrale de Périgueux est formée de pilastres et de colonnes d'une assez belle proportion, jointes par des arcades à plein ceintre. On remarque sur la tour, qui est à la principale entrée, quatre colonnes antiques, d'un marbre couleur d'ardoise. Cinq dômes contigus, disposés en croix, forment le plan de cette église, qui nous a paru à peu près aussi vaste que la cathédrale de Paris. L'ancienne cathédrale, que l'on appeloit Saint-Etienne, se trouve dans la cité. Long-tems abandonnée, on l'a réparée depuis, et elle servoit de paroisse à ce quartier. C'est un simple carré long, sans bas-côtés ni piliers. On y voit encore contre la muraille du chœur, une grande table sur laquelle se trouve gravée une inscription composée de onze lignes, dont les huit premières ont cinq pieds quatre pouces et demi de longueur, en caractères du donzième siècle. L'abbé le Bœuf à expliqué l'usage de cette inscription. C'est suivant l'opinion de ce savant une table où sont marqués les quantièmes et les mois, où le dimanche de pâques doit se trouver chaque année, précaution dont l'utilité ne paroîtra point puérile, si l'on considère que dans le tems où cette table fut faite, la connoissance du calendrier étoit presque perdue, et

que l'ignorance des prêtres étoit telle, qu'à peine ils savoient lire dans leur bréviaire.

Les autres églises, telles que celle de Saint Silvain, et des couvens des Jacobins, des Cordeliers et des Augustins méritent peu d'attention.

On voit encore à Périgueux les restes d'un amphithéâtre, qui devoit être, à-peu-près, de la grandeur de celui de Nimes, mais non pas bâti, comme celui-ci, en grandes pierres de taille, mais en petites pierres carrées de cinq à six pouces, à-peu-près, comme celles de l'aqueduc de Fréjus. Toute la partie supérieure de cet édifice à été abattu par le tems. Le couvent de la Visitation étoit enfermé dans cet amphithéâtre, et ces dames avoient fait des chapelles dans les souterrains destinés, jadis, à renfermer les bêtes féroces, que l'on gardoit pour les combats. Les magistrats de Périgueux, en concédant ce terrain à ces religieuses, eurent l'attention de mettre pour clause, dans l'acte de cession, qu'elles ne se permettroient jamais de démolir ce monument; et il fut convenu que chaque année, le jour de la Saint-Louis, une députation de ces magistrats iroit s'assurer de l'exacte observation de cette clause. Les amis des arts doivent un remercîment éternel à ces magistrats; et plût au ciel que, par-tout et dans tous les tems, les hommes publics se fussent ainsi montrés jaloux de respecter ce que le génie des grands hommes de l'antiquité nous avoit légué!

Nous avons lu, dans le mémoire de l'Academie de Bordeaux, une description très-intéressante, faite par Jourdain de la Fayardière, des bains publics que l'on découvrit à Périgueux, dans les années 1758 et 59. Non loin de là, on a également trouvé le fût d'une colonne

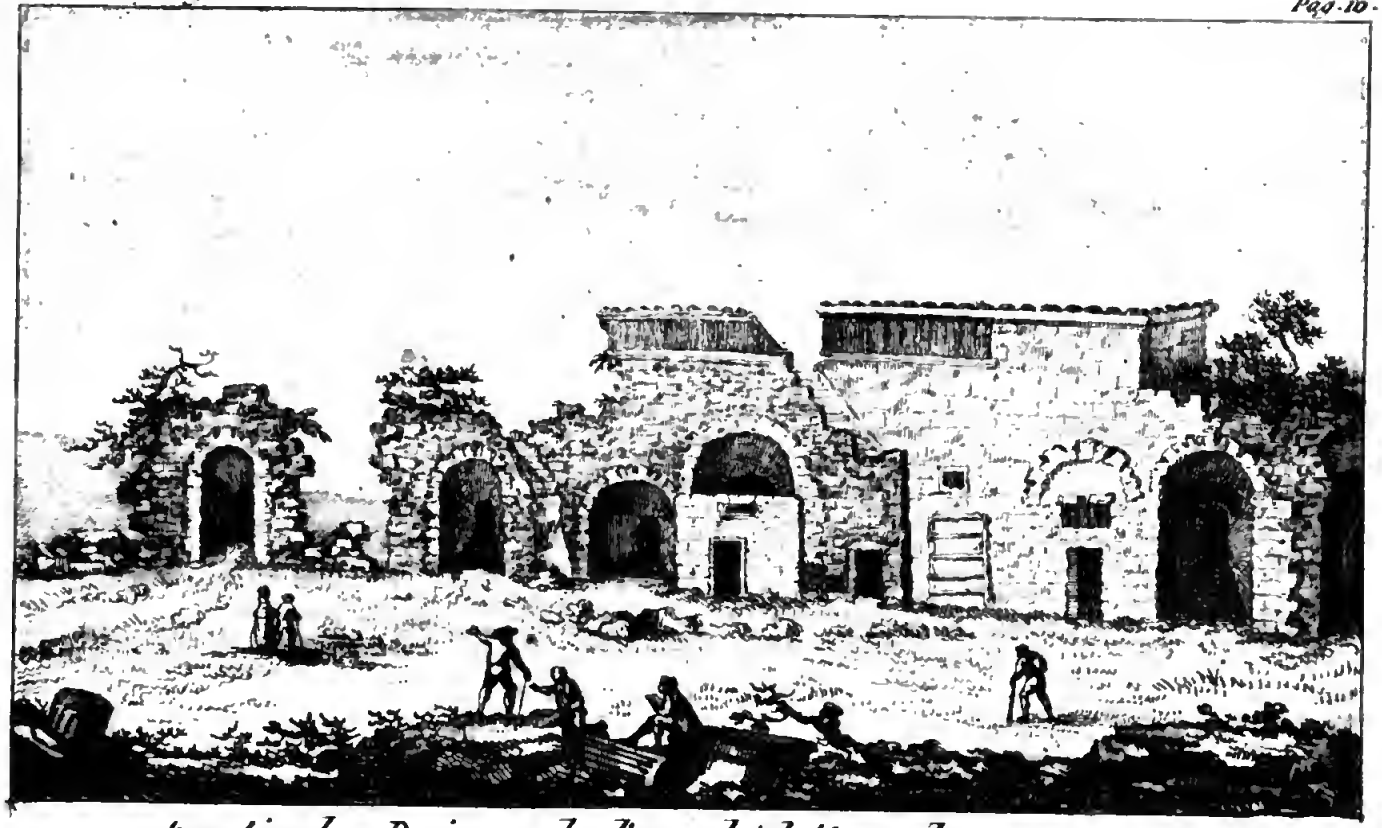

partie des Ruines de l'amphithéâtre de Perigeux.

miliaire. Son inscription est, jusqu'à présent, la seule où l'on ait trouvé le nom de l'empereur Florien, et le peu de tems qu'il conserva la pourpre en est sans doute cause (1). Il y est traité de *Dominus, orbis et pacis imperator*, maître du monde et empereur de la paix; empire si rare parmi les hommes, et qu'en conséquence, il ne conserva que deux mois.

Il s'en faut bien que, suivant ce que dit du Couédic, dans son tableau géographique, nous ayons trouvé Périgueux située dans un terrain très-fertile en grains, vins, chanvres, lins, bois et pâturages. Cette faveur qu'il veut bien lui faire, prouve qu'il ne l'a point vue. Rien de plus aride, de plus rocailleux, de moins fertile en conséquence, que les environs de Périgueux. Il y a même si peu de pâturages, que les habitans des campagnes y tiennent à injure cette question, *combien vaut le beurre?* et quelle vaut à l'indiscret qui se la permet, à-peu-près le même traitement que celle, *combien vaut l'orge*, que l'on feroit à Lagny (2).

Périgueux n'a donc point ou presque point de commerce, et l'on pourroit dire que sans la ressource des chataigniers, le peuple de ce département seroit souvent embarrassé pour la vie. Il y a peu de manufactures, et cela annonce peu d'industrie. Il est vrai que ce département ne se trouve point placé avantageusement entre les communications des grandes villes de la république, et que cela n'attire point ceux qui voudroient y former des établissemens. D'ailleurs la petite rivière d'Ille, qui baigne Périgueux et va se perdre dans la Dordogne, n'est point navigable, et le pays montueux est incommode pour les transports. Il y avoit autrefois dans cette ville une manufacture célèbre de couteaux, mais elle

est perdue, et Périgueux en est revenu au commerce de ses poulardes, de ses dindes et de ses pâtés aux truffes, mais cela n'est guère fait pour répandre une grande aisance dans le pays. Quoique l'on trouve ce végétal dans beaucoup d'autres endroits, tels que dans les ci-devant Bourgogne, Franche-Comté, Saintonge, Dauphiné et Provence, cependant les truffes de Périgueux sont les plus délicates et les plus estimées. Leur végétation ne s'apperçoit jamais à la superficie du sol. Il faut les deviner sous la voûte de la terre qui les cache, et l'on se sert pour cela des pourceaux. Ces animaux extrêmement curieux de ces truffes, attirés, sans doute, par leur parfum, ne manquent jamais de fouiller dans les endroits où il s'en trouve. On a soin de les museler quand on les emploie à cette découverte, car ils laisseroient peu de chose à la moisson de l'homme.

Les habitans de Périgueux sont infiniment aimables. A leur hospitalité et leur amour pour les étrangers, on s'apperçoit peu qu'ils ne sont pas riches. Ils ont de la gaité, de la vivacité et de la finesse dans l'esprit. Ils sont en général attachés à leurs devoirs; on y voit peu de mauvais fils, de méchans pères, et d'inconstans époux; ils aiment les Lettres et les cultivent avec goût et avec fruit. Le Périgod étoit une des provinces de France où la noblesse étoit le plus attachée à ses prérogatives, et il n'est pas étonnant que ce soit un des départemens, où les excès révolutionnaires se soient faits vivement sentir. Ah! combien la révolution auroit été heureuse et belle, si l'on n'eût opposé que la force de la raison aux préjugés! en est il un seul que l'on n'eût ainsi vaincus à la longue? Mais non: fureur ou inertie, voilà l'homme. Hélas! c'est bien dommage que la

Habitans de la Dordogne

paix ait été plus d'une fois exilée de ces lieux. Ils sont le théâtre de la gaité, ils devoient être son asile inviolable. Le sang y est beau presque par-tout. Les femmes y sont charmantes. C'est un des pays ou l'on pousse le plus loin le goût de la danse, et il n'est personne qui ne connoisse les périgourdines.

En sortant de Périgueux nous nous sommes rendus à *Sarlat*, qui nous offroit moins de richesses en monumens antiques, mais plus d'événemens relatifs à son histoire particulière. Une querelle élevée entre un vicomte de Turenne et un évêque de Sarlat, de la maison de *Fénélon*, attira sur cette ville, en 1587, le fléau de la guerre. Dans les siécles de féodalité, cet exécrable fléau se multiplioit pour les peuples. Non seulement ils y étoient sujets, lorsque les rois armoient les uns contre les autres; non seulement ils en étoient encore victimes, lorsque des démélés s'élevoient entre seigneurs voisins, mais encore il n'étoit pas rare que les évêques eux-mêmes, armassent pour venger leurs propres injures, et que le respect que les nations avoient pour les prêtres, respect que l'on pourroit bien dire aveugle, puisqu'il les entraînoit dans des querelles si contraires à l'esprit de la religion, ne vînt tripler les funestes effets de ce fléau. Tel fut cependant le triste sort des peuples pendant les treizième, quatorzième, quinzième et une grande partie du seizième siécles, et, sans doute, il est bien permis au sage de gémir, quand il voit les ministres de l'autel alimenter, pendant aussi long-tems, cette soif de destruction, dont il semble que les hommes alors étoient dévorés, au lieu de se servir de tout l'empire de la morale, dont ils étoient dépositaires, pour l'éteindre.

L'histoire ne dit point quel sujet avoit brouillé ce

vicomte de Turenne avec l'évêque de Sarlat, mais elle peint cet évêque comme un homme doux, prudent et modéré. Il est malheureux qu'on lui voye soutenir un siége, et cela dément un peu l'éloge. Le vicomte s'avança donc avec un nombre considérable de troupes, et vint assiéger cette ville, dont les foibles fortifications sembloient promettre qu'elle ne tiendroit pas long-tems : mais que ne peut dans l'homme l'esprit d'opiniâtreté et de fanatisme? Il tient lieu de toutes les ressources de l'art. Le vicomte avoit juré de tout employer pour s'emparer de la ville, et les habitans, de leur côté, avoient fait serment de périr jusqu'au dernier plutôt que d'entrer en composition. Ils résistèrent donc pendant vingt-un jours à une artillerie formidable et à des assauts journaliers. Les assiégeans, furieux de cette défense imprévue, les accabloient d'injures, et les assiégés, joignant l'ironie au courage, répondoient à ces injures par des concerts de musique qu'ils se plaisoient à faire entendre sur les ramparts. On a conservé le propos que tint, en mourant, un chef de l'armée de Turenne, *le Meny*, comme une preuve de cette sécurité des habitans de Sarlat. Ce le Meny, ayant levé la tête au-dessus d'une palissade, pour mieux entendre les concerts des assiégés, fut frappé d'un coup d'arquebusade; ah ! s'écria-t-il, en rendant les derniers soupirs, habitans de Sarlat vous êtes courtois et cruels tout ensemble. Quoi qu'il en soit, l'activité de l'évêque, le zèle d'un la Motte Fénélon, son parent, qui étoit gouverneur de la ville, et l'infatigable courage de quelques *gentils-hommes*, leurs amis et leurs alliés, unis à l'intrépidité des habitans, conservèrent la ville, et le vicomte de Turenne se vit obligé de lever le siége, sans avoir pu l'entamer.

Si elle échappa cette fois-ci, elle fut moins heureuse le siècle suivant ; et en 1653, lors des troubles de la régence de Louis XIV, elle tomba au pouvoir de l'armée des princes. Le comte de *Marchin*, qui commandoit cette expédition, y établit son quartier général. Il y fit entrer en garnison le régiment qui portoit son nom et celui d'*Enghien*, et avant de partir il confia le gouvernement de la ville à *Chavagnac*.

La réunion de ces deux régimens amena un trait de férocité peu commun, et ce fut une conjuration, tramée par un ambitieux, pour remettre cette place au pouvoir de la cour, qui en fut le motif. Cet ambitieux étoit un nommé *Faujan*, major du régiment de Marchin, qui se flattoit, en obtenant le succès de son complot, de faire pleuvoir sur lui les graces qu'il seroit en droit de solliciter. Il attendit l'hiver pour l'exécution de son projet. Il le confia à quelques officiers que son adresse lui fit gagner; et, de concert avec eux, il parvint à faire révolter quelques régimens du parti des princes, qui se trouvoient dans les environs. Pour mieux cacher sa défection, il fut lui-même à Bordeaux annoncer cette révolte au prince de Conti et au comte de Marchin, qui, comptant sans réserve sur sa fidélité, le renvoyèrent à Sarlat avec de pleins pouvoirs, pour prendre toutes les mesures qu'il croiroit convenables A son retour, usant de son crédit et de son autorité, il réussit, à force de caresses, de promesses et de distributions d'or et d'argent, à corrompre son régiment tout entier. Ses tentatives sur le régiment d'Enghien avoient été infructueuses ; et cependant, s'il ne venoit à bout de se débarrasser de ces hommes fidèles à leur parti, il ne pouvoit espérer de conduire son projet à fin, et de

livrer la place au roi. Il conçut l'idée d'un crime dont l'histoire des plus grands scélérats offre à peine l'exemple. Il détermina donc ses camarades, ou plutôt ses complices du régiment de Marchin, à donner un repas de corps aux officiers du régiment d'Enghien. Le repas se passa dans la joie et les excès de table ordinaires dans ces sortes de fêtes, et les officiers d'Enghien se livrèrent, sans défiance, aux sollicitations, en apparence amicales, qui leur étoient faites. Lorsque l'ivresse les eut, ou plongés dans le sommeil, ou privés de leur raison, les officiers de Marchin les égorgèrent tous; et il n'échappa que le très-petit nombre de ceux que le service de la place retenoit ailleurs.

Dans l'espoir que ce crime réussiroit, le scélérat Faujan avoit prévenu un officier supérieur nommé *Marin Castellior*, qui commandoit pour le roi un corps de troupes dans les environs, de se rendre à Sarlat à l'entrée de la nuit. Castellior arriva effectivement avec les siens, lorsque le massacre venoit de se commettre, et, quelque avantage qu'il en pût résulter pour la cause qu'il servoit, il ne put s'empêcher de frémir d'un crime qu'il n'auroit pas souffert, s'il eût su que Faujan en eût été capable.

Du moment que ce secours fut entré dans Sarlat, les conjurés se réndirent à la maison de Chavagnac. Ce gouverneur étoit retenu dans son lit par la goutte; il se leva néanmoins au bruit qu'il entendoit, et vit que sa maison étoit cernée et attaquée à coups de mousquets et de pistolets. Sa femme fut à l'instant, et dans ses bras, atteinte de trois balles, et tomba mourante. S'il est des crimes qui ne font qu'irriter la rage de ceux qui les commettent, il en est d'autres qui ne font que la ralentir,

ralentir, et celui-ci fut du nombre. Les conjurés eurent horreur de la mort d'une femme innocente; et ce fut là que se borna le cours des attentats de cette exécrable journée. Ils s'assurèrent de Chavagnac, mais ils épargnèrent ses jours. Castellior prit possession de la place au nom du roi.

Sarlat n'offre rien, en monumens, qui puisse intéresser les arts. Son évêché étoit de la création de Jean XXII, qui, comme nous l'avons observé dans d'autres départemens, fut celui des papes qui établit le plus d'évêchés en France. La situation de la ville est peu avantageuse; elle n'a point d'eau, et son territoire est peu fertile. Médiocrement bâtie, elle étoit cependant, avant la révolution, habitée par quelques gens riches pour ce pays la, qui y faisoient quelque dépense. Son commerce consiste dans quelques mines de fer, que l'on exploite dans les environs; mais les débouchés sont difficiles, il faut aller joindre la Dordogne qui coule à deux lieues de là. Le peu de vins que l'on y recueille, est loin de suffire à la consommation de ses habitans. Sa cathédrale est une église très-ordinaire, que possédoient jadis des religieux de l'ordre de Saint-Benoît, que sécularisa le pape Pie IV.

Ce sont les premiers moines peut-être qui aient craint que les reliques d'un saint ne les enrichît, et ne vinsent apporter du relâchement dans leur maison. Ces reliques étoient celle de saint Pardoux, dont les miracles étoient si *étonnans* qu'ils attiroient, dans ce monastère, une foule innombrable de pélerins. Les moines se décidèrent donc à se défaire de ces bienheureuses reliques, et préférèrent la sainteté de leur maison à l'éclat que ce trésor y attiroit. Ils transférèrent ces reliques dans une

église de Saint-Jean, qui étoit éloignée de leur enceinte. Mais, par un phénomène que le saint seul pourroit expliquer, c'est que les miracles cessèrent dès que ce saint eut changé de domicile.

Montignac, que nous avons vu en sortant de Sarlat, est plus riche, quoique moins considérable en apparence. Ici la culture est meilleure, et le terrein plus productif. On y trouve assez abondamment des grains, des vins, des chanvres et des pâturages. Elle est située sur la *Vezère*, et communique ainsi avec la Dordogne, par laquelle elle peut faire passer son superflu dans les contrées voisines. Le terrein devient meilleur à mesure que l'on approche d'Exidenil; et en effet, il se trouve plus arrosé, puisque, de Montignac à Exideuil, il faut traverser le haut *Vezère* et la *Loud*, qui se joignent à l'Ille, un peu au-dessous de cette dernière ville.

Nous étions, en nous trouvant à Exideuil, trop près de l'ancienne abbaye de Brantôme, pour ne pas aller voir un séjour illustré par un écrivain; je ne dirai pas le plus estimé parmi les historiens, mais le plus recherché par ceux qui s'attachent moins dans leurs lectures à connoître la vérité qu'à trouver l'amusement, je veux dire Pierre de Bourdeilles, plus connu sous le nom de Brantôme, qu'il prit de cette abbaye, dont il fut abbé. Les préjugés de la naissance, les titres et les charges dont il fut revêtu, ne l'empêchèrent point de se livrer à l'étude et au talent d'écrire. Il faut le dire à la gloire du siècle qui suivit François Ier. Moins policé, moins brillant, moins philosophe que le nôtre, il eut cependant le bon esprit de ne pas croire que l'on dérogeât pour cultiver les Sciences et les Lettres. L'accueil que François Ier. avoit fait à ces consolatrices des misères

humaines, avoit influé sur les *grands seigneurs* ; on les voit écrire, on les voit enfanter, tant bien que mal, des livres et des poésies, et les premiers hommes de l'état ne pas dédaigner d'admettre à leur familiarité les hommes qui, nés dans une condition moins relevée, tournoient leur génie vers l'honorable emploi d'éclairer leurs semblables. Comment s'est-il donc fait que dans le dix-huitième siècle, où la masse des lumières s'étoit infiniment accrue, où l'esprit humain, en raprochant les époques de Brantôme et de Voltaire, avoit fait des progrès incalculables ; ceux que l'on appeloit, naguère, grands seigneurs et gentils-hommes, regardassent comme au-dessous d'eux la plus noble des professions ? Il y a peut-être un peu de la faute des savans et des littérateurs, pris dans toute l'acception du terme. Je crois qu'un peu trop énorgueillis de leurs talens, fiers, lorsque la naissance étoit comptée pour quelque chose, d'avoir effacé une obscurité de convention par l'éclat que leur génie tenoit de la nature, ils ont trop facilement supposé qu'un grand, qu'un homme appelé par ses richesses et ses ayeux à remplir de grands emplois, ne pouvoit être que médiocre dans les Lettres, les Arts et les Sciences; qu'ainsi, sans s'en douter, ils ont blessé l'orgueil de cette classe, et qu'ils l'ont, sans le vouloir, dégoûtée de se livrer à une profession dans laquelle on lui refusoit une sorte de prééminence, qu'elle étoit jalouse d'avoir par-tout. Ainsi si de nos jours nous avons vu ceux que l'on appeloit de la noblesse, regarder comme au-dessous d'eux un genre d'occupation que leurs pareils tenoient à honneur, sous les règnes de Henri II, de Charles IX et de Henri III, c'est plutôt la faute de nos savans que la leur. Alors ils auront trouvé

plus convenable à leur dignité de protéger des hommes qui les mettoient au-dessous d'eux, que de les égaler en rivalisant de talens avec eux, et la morgue savante des uns aura enfanté la morgue ignorante des autres. Je crois que c'est toujours dans le cœur humain qu'il faut chercher les causes de ces différentes nuances que l'on remarque sur les siècles, et qui semblent, en apparence, contraires à l'ordre des choses que l'on y trouve.

Quoiqu'il en soit de ces réflexions, Pierre de Bourdeilles de Brantôme, baron de Richemont, chevalier des ordres, gentilhomme de la chambre des rois Charles IX et Henri III, et chambellan du duc d'Alençon, à laissé des mémoires importans pour ceux qui veulent connoître sur-tout la vie privée des deux rois que nous venons de citer, et de Henri IV. Ils ont été recueillis d'adord en dix volumes, et ensuite en quinze, à cause du supplément. Quatre contiennent les capitaines français ; deux, les capitaines étrangers ; deux, les femmes galantes; un, les femmes illustres ; un, les duels ; et les cinq derniers, le supplément. Quelque intérêt que puisse offrir cette lecture, il faut cependant la faire avec défiance. Brantôme n'a pas toujours été parfaitement instruit, il a souvent donné à l'apparence, et a quelquefois prêté le caractère de la vérité à des bruits populaires. On diroit qu'il cherchoit plus à amuser qu'à donner une idée exacte des personnages. Anquetil, littérateur et historien distingué, que la France possède encore, a porté un jugement très-sain de Brantôme. Il apprend à se mettre en garde contre lui, en relevant plusieurs des erreurs où il est tombé, et en montrant les contradictions qui existent entre son jugement sur les hommes et les traits qu'il en rapporte ; mais Anquetil

lui accorde la part d'estime qui lui est dûe, et il dit, entr'autres, « que ces livres devroient être sur-tout » entre les mains de tous les princes, pour leur appren- » dre qu'ils ne peuvent se cacher ». Brantôme prétend qu'il n'eut d'autre fortune que d'être bien venu des souverains, des reines, des princes, des princesses et des grands seigneurs ; mais ces emplois et cette abbaye, prouvent que cette *bien-venue* ne lui fut pas aussi infructueuse qu'il voudroit bien le faire entendre. Il eut un petit neveu, Claude de Bourdeilles, connu sous le nom de Montresor, qui nous a laissé deux volumes curieux sur les affaires de son tems. Son attachement à Gaston d'Orléans est digne d'éloge ; il l'aima dans la prospérité comme dans la disgrace, et il exposa et perdit plus d'une fois sa liberté pour le servir. Sa franchise est extrême ; il ne balançe point à décrire, dans ses ouvrages, les projets qu'il forma pour ôter la vie au cardinal de Richelieu.

En poursuivant notre course pour nous rendre à Bergerac, nous avons traversé un petit bourg, nommé Ville-franche, que les guerres de religion, devenues générales sous le règne déplorable de Henri III, rendirent le théâtre d'un événement assez bizarre, et que Sully n'a pas jugé indigne de figurer dans ses mémoires. Les habitans de Ville-franche formèrent le dessein de s'emparer de Montpasier, autre bourg peu éloigné. Ils fixèrent une nuit pour exécuter leur dessein, et partirent en effet dans l'intention d'aller surprendre leurs ennemis. Le hasard voulut que, dans le même tems, ceux de Montpasier formassent le même plan contre Ville-franche, et qu'ils choisissent la même nuit pour en venir à bout : le hasard voulut encore que, pour se

rendre chacun à leur but, ils choisissent des chemins différens, en sorte qu'ils ne se rencontrèrent pas. Il ne leur fut pas difficile de terminer leur entreprise, puisqu'ils trouvèrent chacun la ville où ils se rendoient déserte. Ainsi, tandis que ceux de Ville-franche pilloient Montpasier, ceux de Montpasier pilloient de même Ville-franche, sans obstacle. Les deux armées se rencontrèrent à leur retour. On s'expliqua de part et d'autre, on rit de la méprise; on en fut quitte pour se rendre ce que l'on s'étoit réciproquement pris : chacun rapporta chez soi ce qui lui appartenoit; et cette expédition, devenue grotesque par l'événement, se termina sans effusion de sang, et par une réconciliation qui mit un terme à la haine que ces deux bourgs se portoient.

Nous avons visité, sur les frontières de ce département, le champ de cette bataille de Castillon, où le célèbre Talbot perdit la vie, et qui, gagnée par l'armée de Charles VII, hâta la soumission de Bordeaux, comme nous l'avons dit dans le département de la Gironde. Ce fut le 13 juillet 1452, que l'armée de Charles, commandée par les maréchaux de Loëhac et de Jalognes, mit le siége devant Castillon, place considérable alors. C'étoit le fameux Jean Bureau, que nous avons déjà cité, qui y commandoit encore l'artillerie; et sept cents hommes étoient employés sous lui à ce service, qu'il avoit su rendre terrible. Les Français avoient entouré leur camp de retranchemens formidables, et Bureau avoit établi des batteries de défense, indépendamment de celles qui foudroyoient la place. Malgré le nombre et la bonté de la garnison anglaise, Castillon étoit réduite à l'extrémité; et Talbot, qui se trouvoit alors à Bordeaux, sentit que cette place alloit lui échapper, s'il ne voloit à son se-

cours. Il y courut donc avec son fils le baron de l'Isle, non moins brave et non moins téméraire, et un corps de troupes d'élite. Il dirigea sa première attaque sur un corps de francs archers, qu'il renversa; et, séduit par ce premier avantage, il poursuivit les vaincus jusqu'aux retranchemens, dont la forme l'étonna; mais qu'il résolut d'emporter. Il avoit alors 86 ans; mais sa valeur ne se sentoit point des glaces de la vieillesse. Il donna l'assaut; et, pendant deux heures qu'il dura, il brava la résistance opiniâtre des Français, et fit des exploits inconcevables. Enfin, ses troupes sont obligées de plier: il ne se rebute point, et, après quelques instans de repos, il les ramène à la charge jusqu'à deux fois, et deux fois il est repoussé avec une perte considérable. Il lui fallut penser à la retraite, et il l'exécutoit avec ordre, lorsqu'un corps de troupes fraîches vint à tomber sur son arrière-garde, et y mit le désordre. Bientôt il se trouva enveloppé et accablé sur tous les points. C'est en vain que, couvert de sang et de poussière, déjà blessé, il parcouroit les rangs, et que, par ses discours et son exemple, il rallioit et animoit les siens. Enfin, un coup de coulevrine atteint son cheval; il tombe, il est prêt à expirer. Son fils accourt pour le dégager: « Retirez-» vous, lui dit-il; (et ce furent les dernières paroles de » ce guerrier célèbre); retirez-vous: conservez vos jours » pour une occasion plus utile à la patrie. Je meurs en » combattant pour elle; vivez pour la servir ». Il mourut l'instant d'après. On ne pouvoit terminer plus dignement une longue carrière consacrée au métier des armes. Son fils ne lui obéit point. Il combattit pour arracher au vainqueur les dépouilles mortelles de son père, et il se fit tuer sur son corps. Castillon se rendit le lendemain;

et nous avons vu ailleurs les suites heureuses pour Charles VII, qu'eut le gain de cette bataille.

Bergerac est la ville la plus vivante de ce département. La quantité d'ouvriers qui y sont employés à fabriquer des ustensiles avec le fer que l'on tire en abondance des forges qui sont répandues dans les environs, y donne un air d'activité que l'on ne trouve pas ailleurs. On y fabrique du papier, de la fayence, des petits draps et de la bonneterie; et l'industrie y paroît moins négligée que dans les autres villes, sans en excepter même Périgueux. La Dordogne la coupe en deux parties, et l'on sait qu'en général le voisinage d'une rivière considérable donne de la vie aux villes qu'elle arrose. Avec cela, Bergerac, située dans une belle plaine, bien cultivée, jouit des agrémens de la nature; et une ville a toujours l'air heureuse, quand son territoire est fertile et pittoresque. Celle-ci a des vins, des grains, des bestiaux, des pâturages, des bois, des chanvres avec abondance; et elle nous a paru la plus importante commune de ces contrées. Il n'y a rien cependant d'intéressant pour les arts. On n'est point affligé de leur absence, quand on voit ses habitans heureux, parce que l'on espère que tôt ou tard ils y pénétreront : l'aisance les fait aimer, et les appelle à la longue; il n'y a que la misère qui les éloigne pour jamais.

Cette place étoit très-forte sous la première race des Valois. Elle soutint un siége fameux en 1345. Les Anglais méditoient la conquête du Périgord; et l'Isle-Jourdan, qui commandoit en Guienne, pour le roi Philippe VI, se renferma dans Bergerac pour leur disputer l'entrée de cette province. Ils l'assiégèrent en

effet; et, après l'avoir serrée de près, ils lui livrèrent consécutivement deux assauts furieux. Le gouverneur vit bien, à la déplorable situation où la place étoit réduite, qu'il lui seroit impossible de soutenir une troisième attaque. Il préféra donc de conserver au roi les troupes qu'il commandoit, plutôt que de les laisser s'affoiblir davantage, ou de les exposer à devenir prisonnières. Il fit ainsi sa retraite, et laissa les bourgeois libres de faire leur capitulation à leur volonté. Ils se rendirent en effet, et la soumission de Bergerac fut suivie de la conquête de toute la province.

Nontron, *Belvez* et *Mucidan*, sont des villes de peu d'importance. En général la pauvreté y règne, et cette partie de la république a grand besoin que le gouvernement s'occupe d'améliorer son sort. Avec plus de richesses, les habitans n'en seront peut-être pas plus heureux; mais, puisque les préjugés attachent le bonheur à leur possession, il est du devoir des gouvernemens de travailler à les accroître. La révocation de l'édit de Nantes a porté le coup le plus funeste à ces cantons; elle les a dépeuplés. Les manufactures, l'industrie et l'opulence se sont évanouies : il n'y est resté que quelques peuples attristés, que la désertion de ceux qui les faisoient vivre par leur travail, a plongés, presque partout, dans une misère dont ils ne se sont point relevés depuis cent ans. La liberté, un régime doux et protecteur, des encouragemens, des travaux publics, des routes de communication percées, des canaux ouverts, des expériences faites en agriculture, des manufactures relevées, peuvent ramener la félicité dans ce département. Les hommes vont par-tout où ils sont sûrs de

trouver du travail; le talent est de le faire naître; et c'est celui des gouvernemens.

Il nous reste à parler de quelques hommes célèbres que ce département s'honorera toujours d'avoir vu naître dans son sein; et est-il en effet un peuple, dans l'univers, qui ne fût jaloux de compter Fénélon parmi les hommes chers à l'humanité qu'il auroit nourris? S'il est vrai qu'il puisse résulter un bien de l'orgueil de la naissance, c'est lorsque l'on regarde le nom qu'on porte comme une obligation de se distinguer de ses semblables par les qualités de l'ame, du cœur et de l'esprit; mais, tel est le propre des vertus, quand elles sont poussées jusqu'à la sublimité, quelles font oublier, jusqu'aux parens les plus distingués de ceux qui les possèdent. Quand, on cite Fénélon, certes, on ne se souvient plus si sa famille étoit connue dans le Périgord dès le neuvième siècle. On ne pense pas que l'oncle dont il reçut l'éducation étoit un homme du premier mérite, lieutenant-général des armées, aussi distingué par sa valeur que par ses connoissances, qui nous a laissé plusieurs ouvrages utiles pour l'Histoire; et entr'autres deux volumes manuscrits *in-folio*, de ses négociations en Angleterre, que le chancellier Seguier conservoit avec estime dans son cabinet; et l'on ne s'inquiette guère qu'il y ait eu, dans cette famille, deux archevêques de Bordeaux, six évêques de Sarlat, un de Comminges, un de Lombez. Quand on a nommé Fénélon, on a tout dit pour la gloire. Il est trop connu, il le sera toujours assez pour que j'ajoute rien à l'éloge de ce grand homme, que toutes les ames sensibles lui prodigueront, tant que les vertus douces seront en honneur sur la terre. Il n'est point,

il ne fut point d'infortuné qui n'ait prononcé son nom avec respect ; et telle est la destinée de Fénélon au tombeau, que l'on ne peut répandre des larmes, que l'on ne peut souffrir, sans invoquer sa mémoire. Il sut rendre tout aimable; la religion, les talens, la grandeur, et même la dispute, et même les erreurs. Par-tout où les peuples sauront lire, Fénélon sera immortel ; par-tout où l'humanité gémira, Fénélon sera regretté ; par-tout où les rois et les gouvernemens seront injustes, Fénélon sera étudié ; par-tout où l'intolérance voudra pénétrer, Fénélon sera présenté pour modèle. Louis XIV, en faisant arrêter l'impression du Télémaque, Louis XIV, après la mort du duc de Bourgogne, brûlant tous les manuscrits de Fénélon, que ce prince avoit conservés, s'est couvert d'une ignominie que cinquante ans d'un règne glorieux, et que la splendeur de son siècle n'effaceront jamais. C'est en vain qu'un roi est l'admiration de l'univers; il lui suffit de persécuter un grand homme pour devenir le dernier de son siècle. Personne n'aima plus sa patrie que Fénélon ; mais sans prévention pour elle, et sans partialité pour les autres peuples. « J'aime » mieux ma famille que moi-même, disoit-il; j'aime » mieux ma patrie que ma famille; mais j'aime encore » mieux le genre humain que ma patrie ». Sa modération envers ses ennemis étoit extrême. On sait tout le mal que M. Bossuet, évêque de Meaux, lui avoit fait. M. de Ramsay rapporte qu'un jour M. de Fénélon, causant avec lui des auteurs anglais, lui demanda quel étoit le caractère de Locke. « Je lui définis, dit-il, ce » philosophe; et je conclus par ce trait : en un mot, » c'étoit un homme comme M. de Meaux. La pénétra- » tion de son esprit n'égaloit pas l'étendue de sa science:

» il avoit une grande superficie, mais peu de profon-
» deur. M. de Cambray me reprit avec une sévérité
» paternelle; me fit l'éloge de M. de Meaux, et tâcha
» de me persuader que ce prélat avoit, non seulement
» une érudition immense, mais un esprit capable de
» tout approfondir, et d'atteindre à tout ».

Fénélon étoit indulgent pour les étrangers qui n'approchoient point de cette urbanité, que les Français possèdent. Il disoit « que la politesse étoit de toutes les » nations : les manières de l'expliquer sont différentes, » mais indifférentes de leur nature.

Sa conduite privée sut imposer silence à la calomnie et à l'envie. Un espion que l'on avoit attaché à sa suite, pour lui surprendre quelques foiblesses, fut obligé de se retirer au bout de quelques mois, honteux du rôle qu'on lui avoit fait faire auprès d'un homme de ce mérite, et indigné contre ceux qui vouloient le rendre suspect. Tout le monde connoît le mot du pape Innocent XII, à ceux qui poursuivoient avec acharnement la condamnation du livre de Fénélon, des *Maximes des Saints : Peccavit excessu amoris divini; sed vos peccastis defectu amoris proximi.*

On agitoit, un jour, devant la reine de Pologne, qui de Bossuet ou de Fénélon avoit rendu de plus grands services à la religion?

« L'un la prouve, dit cette princesse; l'autre la » fait aimer ».

Il ne faut pas oublier un trait d'ignorance, bien étonnant dans un siècle semblable, et qui par cette ignorance même, fait un honneur infini aux talens littéraires de Fénélon. M. Cousin, *censeur royal*, approuva le Télémaque, comme fidèlement traduit du Grec.

Ce grand homme, dont les ouvrages valent seuls une bibliothèque, et dont une bibliothèque se composeroit seule des éloges qu'il mérite, mourut à 63 ans, vraiment de la mort des justes, car il n'avoit pas un remord.

C'est sur les débris du vieux château de Montagne que nous avons été jetter une fleur sur la terre, que le plus grand philosophe de la France à foulée. Ce fut là que, dans un vieux coffre vermoulu et oublié, l'on trouva, il y a à-peu-près quarante ans, le manuscrit des voyages de Michel de Montaigne, que M. de Querlon a publié en 1774; et ce fut dans la tour, que cette homme célèbre appeloit sa *librairie*, que l'on trouva son portrait gravé à la tête de cette édition.

L'admirable et inimitable franchise de Montaigne, l'a fait se peindre lui-même dans ces paroles. « Je suis » tantôt sage, tantôt libertin; tantôt vrai, tantôt men» teur; chaste, impudique; puis libéral, prodigue, » avare; et tout cela selon que je me vire ». On voit qu'aux talens, au génie et à la science près, Montaigne étoit comme tous les hommes; mais quels hommes, comme Montaigne, diroient : je suis cela? Un bel esprit a défini Montaigne parfaitement bien. « C'est un des écrivains, » dit-il, qui, sachant le moins ce qu'il va dire, sait le » mieux ce qu'il dit ».

Un homme, que sa causticité a rendu presque aussi fameux que les deux grands hommes que nous venons de citer ont mérité de l'être par les qualités d'un cœur excellent, est la Grange Chancel, né près de Périgueux, et qui débuta dans la carrière dramatique, par Jugurtha. Il seroit peut-être resté dans la classe des poëtes ordinaires, si la malignité n'avoit pas aussi sa renommée. Ses philippiques ont fait sa gloire et ses malheurs.

Accusé, poursuivi, persécuté, proscrit, il se retira à Avignon, et y trouva un plus méchant que lui. C'étoit un officier, un meurtrier qui s'y étoit caché pour éviter le supplice, et à qui l'on promit sa grâce s'il parvenoit à livrer la Grange; et il y réussit. On l'enferma aux îles Sainte Marguerite, d'où il parvint à se sauver. Les rois de Sardaigne et d'Espagne et la république de Hollande l'accueillirent et le pensionnèrent. Il ne put rentrer en France qu'après la mort du régent. Il étoit brave autant que spirituel, et il l'a prouvé plus d'une fois en Espagne, où des spadassins voulurent souvent l'assassiner, espérant obtenir, par sa mort, des récompenses en France. Dans toutes ces occasions il se battit avec une vigueur et une résolution peu commune. Auguste, roi de Pologne, voulut se l'attacher; il s'y refusa, et préféra, après tant de traverses, à venir terminer ses jours dans les lieux où il étoit né. Il avoit un tel penchant à l'épigramme, qu'après avoir obtenu plus de liberté aux îles de Sainte Marguerite, pour avoir fait des vers à la louange du gouverneur, il ne put résister à la tentation d'en faire après cela de sanglans, contre ce même homme. Le plus funeste don que le ciel puisse faire à l'homme méchant, c'est l'esprit. Je voudrois que dans toutes les maisons où l'on élève les jeunes gens, les instituteurs fussent tenus de faire lire à leurs disciples l'histoire de la Grange Chancel.

NOTES.

(1) Il n'est pas étonnant que l'on trouve dans les Gaules si peu de monumens chargés du nom de l'empereur Florien. Il fut proclamé par l'armée de Cilicie; et certes, vu la distance, il étoit déjà mort, lorsque la nouvelle de son avénement à l'empire dut parvenir dans nos contrées. *Marcus Antonius Florianus* (Florien) étoit frère utérin de l'empereur Tacite. Après la mort de celui-ci, son armée lui donna la pourpre; mais l'armée d'Orient lui donna un rival redoutable dans *Marcus Aurelius Valerius Probus*. Probus, fut un de ces hommes rares, qui s'éleva de l'obscurité jusqu'au dernier degré d'élévation. Fils d'un jardinier de *Sirmich*, en Pannonie, il se livra au métier des armes, et, du simple rang de soldat, il monta, de grade en grade, jusqu'à la pourpre, dont il ne vouloit pas, parce qu'il en connoissoit les dangers, mais que les soldats romains, aujourd'hui prodigues de bienfaits, le lendemain bourreaux de leur idole de la veille, le forcèrent de prendre. Florien marcha à sa rencontre; mais Probus le prévint. Florien, alarmé par la présence imprévue de son concurrent, lui fit faire des propositions. La douleur de les voir rejetées le détermina à sortir de la vie; il se fit ouvrir les veines, et mourut après deux mois de règne. Probus, alors libre possesseur de l'empire, reconnu par le sénat, Rome et les provinces, poursuivit le cours de ses exploits. Il défit successivement les Francs, les Bourguignons, les Goths, les Vandales, les Sarmates et les Blemmys; et, après avoir ainsi conquis l'immense espace qui sépare le Rhin du Nil, il porta ses armes jusques aux frontières de la Perse. Ce fut lui qui reçut les ambassadeurs de Varanne II, roi de Perse, assis par terre, et mangeant, avec ses soldats, de mauvais pois et de la viande salée, et qui obligea ce roi de Perse à venir en personne traiter avec lui. Il répara le fléau de ses conquêtes, qui coûtèrent plus de cinq cent mille hommes aux différens peuples qu'il avoit vaincus, en faisant jouir, pendant

plusieurs années, l'empire Romain de la paix générale. Il sut la mettre dignement à profit, en décorant, ou en faisant rebâtir plus de soixante-dix villes. C'est à lui que les Gaules, et par conséquent la France, doivent les vignes dont nous jouissons encore aujourd'hui. Il aimoit les arts, avoit de grandes vues de gouvernement, une grande pureté de mœurs, et toutes les vertus dont s'honore un homme de bien : mais sa fermeté dans la discipline militaire, qu'il ne sut pas tempérer à propos par la douceur, quelque fois nécessaire, hâta sa mort. Ces mêmes soldats qui l'avoient élevé au trône, après un règne de dix ans et six mois, le massacrèrent. Sa perte fut regardée comme une calamité publique dans tout l'empire. Ses assassins eux-mêmes, honteux de leur révolte, élevèrent un monument à sa gloire, avec cette inscription : *Ici repose l'empereur Probus, vraiment digne de ce nom par sa probité; il fut vainqueur des Barbares et des usurpateurs.*

(2) Dans le département de Seine et Marne, j'ai expliqué l'origine de ce sanglant jeu de mots : *Combien vaut l'orge?* qui a coûté la vie à tant de personnes.

FIN.

De l'Imprimerie de Ducros et Houel, rue du Bacq, n°. 940.

VOYAGE

DANS LES DÉPARTEMENS

DE LA FRANCE.

Enrichi de Tableaux Géographiques et d'Estampes.

PAR les Citoyens J. LA VALLÉE, ancien capitaine au 46e. régiment, membre de la Société des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Paris, et l'un des soixante de la Société Philotechnique, pour la partie du Texte; Louis BRION, pour la partie du Dessin; et Louis BRION, père, auteur de la Carte raisonnée de la France, pour la partie Géographique.

L'aspect d'un peuple libre est fait pour l'univers.
J. LA VALLÉE, *Centenaire de la Liberté*, Acte Ier.

A PARIS,

Chez BRION, rue de Vaugirard, n°. 98, près l'Odéon.
Chez BUISSON, libraire, rue Haute-Feuille, n°. 20.
Et chez DEBRAY, libraire, Palais-Égalité, galeries de bois, n°. 236.

1797.

L'AN SIX DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

30
Remarque.
L'Etendue de ce Département est de
285 lieues quarrées.
Sa population de 340 mille habitans.
Il se divise en 4. arrondissemens communx.
ENT
ARONNE,
uienne,
cogne.
CIRCLE
R.te de Bordeaux
la Réol
R.te de Bordeaux
Coc
Bou
la B
Castel
Honcillas
DÉPART.t DE LA
DÉPARTEMEN
DES LANDES
Signes.
Chef-lieu de Département.
R.te de Mont de Marsan
283 Toises.
10 L.
30
30
44
44

VOYAGE

DANS LES DÉPARTEMENS

DE LA FRANCE.

DÉPARTEMENT DU LOT ET GARONNE.

Le séjour que nous venons de faire dans le département de la Dordogne, a doublé le plaisir que nous éprouvons à nous trouver dans celui du Lot et Garonne. Quitter des lieux que la nature semble, pour ainsi dire, avoir déshérités, et où l'industrie de l'homme n'a presque rien fait pour réparer cet oubli de la nature; abandonner des rochers incultes, des côteaux sans verdure, des plaines couvertes de châtainiers, dont l'ombrage, par son imposante majesté même, ne fait qu'ajouter à l'espèce de solitude qui règne autour d'eux, doubler ce sentiment de tristesse où l'ame se livre involontairement quand l'homme est isolé, et passer tout-à-coup dans des lieux où l'on trouve la fraîcheur du paysage, la richesse de l'agriculture, l'abondance des vergers, l'éclat et l'émail des prairies, la nombreuse population et l'activité des habitans, c'est tomber dans une de ces situations de cœur et d'esprit, qu'il faut avoir éprouvées pour en bien sentir toute la douceur; elle tient quelque chose des tendres affections de l'aimable délire de l'amour.

La nature est une véritable amante pour l'homme de

bien; heureux, quand elle prodigue à ses regards toutes ses beautés; triste, soucieux, mélancolique, quand elle se présente à lui avec un front sévère.

Quelqu'enchanteurs que soient les bords de la Loire et les jardins de l'ancienne Touraine, quelque faste qu'étalent les pâturages du Calvados et les plaines hospitalières de la Normandie et de la Beauce, quelque richesse que les sens supposent aux côteaux de Nuits, de Mâcon, de Pomard et d'Ay, il faut qu'ils cèdent le pas au département du Lot et Garonne, et sur-tout aux délicieux environs d'*Agen*. Ce n'est pas que les dons du pampre y donnent un nectar dont la délicatesse et le parfum puissent faire oublier le bourgogne salubre, et le champagne, aliment des saillies; ce n'est pas que de nombreux faisceaux de gerbes, ni la foule incalculable des troupeaux, attestent sa supériorité sur les sols fortunés du Cotentin et de la Seine-Inférieure; mais c'est l'inconcevable ensemble, l'admirable réunion, le groupe séduisant et pittoresque de tous les attraits de la fertilité; c'est cet assemblage de vignes, de froment, de jardins, de prairies, de bois, de légumes, de fruits, sans cesse animé par des hommes actifs, vigoureux, aisés, qui marchent, vont, viennent, se rencontrent, se croisent à chaque instant; et qui, la santé sur le front, le bonheur dans les yeux, le sourire sur les lèvres, prêtent un mouvement enchanteur à l'immobilité même de ce tableau délicieux. En disant donc que le pays dont ce département a été formé est l'une des plus belles parties de la France, nous ne faisons que répéter ce que tous les autres voyageurs ont dit avant nous, et ce dont conviennent tous ceux qui, étrangers à ce canton, l'ont habité quelque tems; mais

pour bien peindre l'impression que ce spectacle nous a fait, c'est ce qui vraiment est impossible; et nous ne pouvons en donner qu'une idée, en avouant que c'est pour la première fois que nous avons desiré être au terme de notre voyage.

Des lettres que l'on nous avoit données à Bordeaux pour un fermier de la commune d'Aiguillon, nous ont déterminés à nous rendre chez lui avant de voir Agen. Nos amis avoient pensé qu'après un voyage entrepris depuis si long-tems, poursuivi avec tant de constance, et si fatigant par la recherche des faits historiques dont nous essayons d'utiliser sa relation, quelques momens de repos dansune métairie enchanteresse, et habitée par une famille patriarchale, plairoient à notre cœur, rafraîchiroient nos sens altérés par une lassitude prolongée, et ranimeroient le courage dont nous avons besoin pour fournir la longue carrière qui nous reste encore à parcourir.

En effet, dans les villes que nous avons visitées jusqu'à présent, consumant nos journées, soit dans les festins que l'amitié ou la politesse nous présentent, soit dans les monumens où la curiosité nous appelle, soit dans les bibliothèques où le desir de nous instruire nous retient, si l'on en excepte le peu de jours que nous avons passés en Auvergne dans le paisible asyle de la famille des Pinon, nous n'avons pas donné un seul moment au repos; et, si quelquefois, dans nos voyages, nous avons peint les charmes de la nature, le tems même que nous employions à tracer ce tableau nous déroboit à celui d'en jouir, et nous appelions nos lecteurs à posséder en idée des sites délicieux dont nous nous séparions nous-mêmes pour les lui

présenter. Nous nous sommes donc, pour ainsi dire, volé quelques instans pour aller les passer dans le sein de la véritable hospitalité, de la pureté des mœurs et de la franche et loyale honnêteté.

Cette ferme est à trois quarts de lieue à-peu-près d'Aiguillon, où l'on quitte la grande route pour s'y rendre; elle forme à elle seule un hameau par les habitations de quelques ouvriers, tels que charrons, selliers, maréchaux, et le reste qu'elle fait vivre autour d'elle. Le Lot coule aux pieds de ses bâtimens; derrière elle s'étendent de vastes prairies où paissent ses troupeaux; de l'autre côté, sont des terres de labour qu'elle fait valoir, et sur les côteaux, qui semblent la ceinture du bassin frais et riant où elle est située, sont plantées des vignes qui lui fournissent d'excellent vin, et dont l'excédent de sa consommation fait encore une partie de sa richesse.

Nous y arrivâmes à quatre heures; et, descendant de voiture à la barrière de l'enclos, nous demandâmes le maître de la maison à quelques domestiques, qui nous dirent qu'il étoit aux champs, et qui nous invitèrent à nous reposer, en attendant que l'un d'eux se détachât pour aller le chercher. Nous vîmes une maison propre, gaie, bien éclairée, où rien n'annonçoit le luxe, mais où tout portoit l'empreinte d'une honnête opulence. D'un côté, de nombreux bâtimens qui renfermoient les écuries, les vacheries, les bergeries, les granges, les selliers, formoient l'enceinte de la cour, où des volailles de tout genre jouoient au milieu des instrumens d'agriculture que l'on y voyoit épars; de l'autre, un vaste jardin rempli de légumes et d'arbres fruitiers de toute espèce, accompagnoit cette maison, et procuroit,

en s'étendant vers la prairie, une promenade agréable, au milieu de tout ce qui peut être utile à la vie. Au bout d'une demi-heure, nous vîmes arriver un beau vieillard de soixante et quelques années, le front chargé de vigueur et de beaux cheveux blancs, soutenant encore avec fermeté une taille de cinq pieds six pouces, qui nous tendit la main en entrant, et nous dit : Citoyens, soyez les bien venus. Qu'est-ce qu'il y a pour votre service ? Après l'avoir salué, nous lui présentâmes les lettres que l'on nous avoit remises pour lui à Bordeaux. Tiens, Alexis, dit-il à un jeune homme de la plus belle taille et de la plus heureuse phisionomie, qui étoit entré avec lui, tu as de meilleurs yeux que moi ; ouvre ces lettres, et fais m'en la lecture. Pardon, messieurs ; ce n'est point une indiscrétion; c'est un de mes fils, et je n'ai point de secrets pour mes enfans. Il nous fit asseoir, s'assit lui-même dans un grand fauteuil, à lui seul destiné, et son fils se mit à lire les lettres. Il y en avoit trois. Il écouta la lecture de toutes les trois, sans interrompre le jeune homme, et d'un air méditatif. Quand elle fut achevée, il se leva, nous prit par la main, nous embrassa tendrement. Vous êtes ici chez vous, nous dit-il, vous n'y resterez jamais aussi long-tems que je le desire ; l'amitié vous y reçoit ; que la liberté vous y retienne : promenade, repos, un ciel pur, des amis, de bon vin, voilà ce que vous trouverez ici. Au reste, ajouta-t-il, en nous montrant trois jeunes gens de la plus haute taille et de la plus noble figure, qui entroient dans la maison, voici ceux qui m'aideront à vous bien recevoir; ce sont les frères de celui qui m'a lu vos lettres. C'est toute ma famille. Une semblable famille, lui dîmes-nous, doit vous

rendre bienheureux : il est impossible que de belles ames n'animent pas d'aussi beaux hommes. Cela n'est pas toujours vrai, répondit-il; j'ai vu de très-belles ames dans de très-vilains corps : mais, s'il faut être sincère, je suis assez content du cœur de mes enfans, pour n'avoir pas encore eu le tems de m'appercevoir s'ils étoient de beaux hommes.

Nous donnâmes ce premier soir au plaisir de causer avec ce digne fermier et ses enfans, qui, tour à tour, nous présentèrent leurs épouses à mesure qu'elles revenoient des champs. Jolies, douces, modestes, elles vinrent mettre le dernier trait au tableau du bonheur que nous avions sous les yeux. L'heure du souper arriva. Nous ne pûmes voir sans étonnement le nombre de commensaux dont nous allions partager le repas. D'abord le vieillard, ses quatre enfans et leurs épouses, 18 domestiques de la ferme, mes camarades de voyage et moi, nous composions une réunion de 30 personnes. Vous ne vous offenserez point, nous dit le bon vieillard, si je ne change point l'ordre qui règne ici; et je vous crois trop sages pour vous trouver déplacés à une table où personne ne voudroit s'asseoir si l'on ne m'y voyoit pas. Ces hommes ne sont pas mes domestiques, ce sont les compagnons de mes travaux; et, puisque vous m'admettez à votre compagnie, vous ne pouvez leur refuser l'honneur de partager celui que vous me faites. Nous aurions eu bien tort, en effet; jamais repas ne fut plus agréable, et tous ceux que nous fîmes, pendant notre séjour dans cette ferme, lui ressemblèrent. La respectueuse amitié que tous ces hommes portoient à ce vieillard, les soins touchans, les attentions délicates qu'ils lui prodiguoient, l'honnête abon-

dance qui régnoit dans le service, l'aimable franchise avec laquelle chacun d'eux s'empressoit à nous en faire les honneurs; la gaîté languedocienne, la spirituelle et sentimentale tournure des phrases, qui n'appartient qu'à la jolie langue que ces peuples parlent, les chansons charmantes qu'ils chantent presque tous avec une grace infinie, et dont ils mêlent communément toutes leurs conversations, nous firent goûter des plaisirs que l'on chercheroit vainement ailleurs, et qui n'appartiennent qu'à ces asyles si rares des bonnes mœurs, où le travail conserve l'aisance, et où l'aisance ne chasse pas les vertus.

Le lendemain, après avoir passé la meilleure des nuits dans des lits d'une propreté exquise, le bon fermier nous fit parcourir les nombreuses possessions qu'il faisoit valoir; il nous expliqua les différens procédés d'agriculture qu'il employoit, les expériences qu'il avoit faites, les succès qu'il avoit obtenus, ce qu'il devoit aux conseils des savans agronomes qu'il avoit consultés, et aux livres dont il avoit étudié les méthodes. La veille nous n'avions vu en lui que l'homme patriarchal; ce jour-là nous reconnûmes l'homme instruit, le savant dans ce premier art du monde, vivant sans orgueil, comme sans besoin de renommée, dans un coin de l'univers, où l'unique gloire qu'il envioit étoit celle de faire des heureux. A voir, nous disoit-il, ces troupeaux, ces bœufs, ces genisses, qui paissent dans ces prairies, à voir ces chevaux nombreux qui labourent ces terres, et tous ces bras qui travaillent à ces moissons, vous croiriez que je suis riche? Je le suis, en effet, parce que le bonheur m'entoure; mais notre richesse sont nos bras, notre activité, notre patience.

La terre ne nous manque pas, parce que nous ne manquons pas à la terre : entre elle et nous c'est un échange de soins et de reconnoissance. Je ne thésaurise point ; quand je vois vivre tout ce qui m'entoure, je me dis : voilà mes épargnes. J'ai fait successivement élever mes enfans à Bordeaux, parce que je ne crois pas que l'ignorance soit le bonheur, et que les fils d'un paysan ne doivent rien savoir. A leur retour, ils me rapportoient bien quelques petits souvenirs des amusemens de la ville ; une comédie les eût plus amusés qu'une charrue ; mais l'art d'un père ne consiste pas à blâmer les plaisirs, mais à en créer. Quand ils revenoient du travail, où leur respect pour moi les conduisoit les premiers jours, je leur faisois appercevoir, sans affectation, combien de gens ce travail d'une journée avoit fait vivre ; et la comédie et l'opéra étoient bien vîte oubliés. J'en ai fait d'honnêtes gens ! N'est-ce pas tout pour un père ? Il n'est pas un de mes garçons qui n'ait par-devers lui quelqu'action généreuse dont les plus grands hommes s'honoreroient. Tenez, par exemple, vous voyez bien cette petite bergerie au milieu des champs, dont nous nous servons l'été pour mettre les agneaux à l'abri de la chaleur du jour ; il y a un quart de lieue d'ici à la maison ; eh bien ! le plus jeune de mes fils, celui à qui je fis lire hier les lettres que vous m'avez apportées, a tenu, pendant quatre mois, caché dans cette petite baraque, un de ces hommes, aussi vertueux que célèbres, que, dans des jours déplorables, on persécuta sous le nom de *girondins*, et qui faisoit partie de cette députation dont la postérité ne citera les talens, le patriotisme et la mort généreuse qu'avec admiration. Croiriez-vous que, pendant quatre mois,

ce jeune homme, au péril de sa vie, parvint à nous dérober à tous la connoissance du dépôt précieux que la fortune et le hasard avoient mis entre ses mains; qu'il le nourrit, le coucha, le soigna pendant quatre mois, sans qu'aucun de nous s'en apperçût; et que, fidèle au secret de cet infortuné, nous l'ignorerions encore, si, après le départ de ce malheureux proscrit, que l'inquiétude de son caractère fit si imprudemment sortir de sa retraite, je n'avois surpris mon fils rapportant la nuit à la maison les petits meubles dont il s'étoit servi pour alléger la situation de son protégé, et n'eusse arraché de lui une confiance dont mes caresses paternelles n'étoient pas capables de le récompenser. Il m'avoua que, pendant quatre mois, il ne s'étoit pas couché; qu'il attendoit que tout le monde à la ferme fût endormi pour préparer la nourriture de cet infortuné, et porter souvent à Aiguillon les lettres qu'il lui confioit; en sorte, qu'il donnoit toutes les nuits à l'humanité, et tous les jours au travail, pour se garantir de nos soupçons. Hélas! ce malheureux est mort depuis, et ce fut une grande perte pour la république; mon fils n'en est pas consolé; c'est une plaie qui saignera long-tems; je devois, dit-il, l'empêcher de partir, il vivroit encore; il semble qu'il s'accuse de sa mort.

Ce récit nous avoit si vivement affectés, que je ne pus retenir mes larmes quand ce jeune homme nous rejoignit. Je lui montrai de la main la cabane; il m'entendit à merveille, et ses larmes se mêlèrent aux miennes.

Nous avons passé 8 jours dans cette maison, où je voudrois passer ma vie. Enfin, comblés de bonheur, d'ami-

tiés et d'attentions délicates, il a fallu nous séparer de ces dignes hommes que nous ne reverrons peut-être jamais, mais dont il nous sera impossible de perdre la mémoire. Ils nous ont conduits à Aiguillon où nous voulions passer quelques jours; et là, il nous a fallu recevoir encore de leurs amis toutes les marques de bienveillance qu'ils ont cru devoir à ceux qui nous présentoient à eux.

Aiguillon est une jolie petite ville, dans une situation infiniment agréable, sur la rive droite de la Garonne, au confluent de cette rivière et du Lot, circonstance heureuse, qui lui donne une facilité extrême pour le commerce. La vallée qui l'entoure est extrêmement fertile; elle lui fournit des grains, des chanvres, des fruits et des vins en abondance, et c'est de là qu'elle tire l'opulence dont elle jouit.

Aiguillon étoit ce que sous le régime monarchique on appeloit une des *duchés-pairies* du royaume; elle porta, pour la première fois, ce titre sous Henri IV; et ce fut en faveur de Henri de Lorraine, *duc* de Mayenne, qu'elle le reçut de ce roi, qui ne refusoit pas même les faveurs à ses ennemis. A la mort du *duc* de Mayenne, le duché d'Aiguillon retourna à la couronne, et Louis XIII le donna à Antoine de l'Age, *seigneur* de Puilaurens; et certes il ne pouvoit pas en gratifier un homme plus indigne. Ce de l'Age, attaché au frère de Louis XIII, Gaston d'Orléans, étoit payé par la cour pour trahir ce prince, et trahit à son tour la cour, au service de laquelle il passa, après avoir été chassé par Gaston. Cette habitude de perfidie le fit condamner à perdre la tête en 1633, comme complice de l'évasion en Lorraine, de ce même Gaston.

qui avoit eu la foiblesse de le reprendre à son service ; mais cet adroit intrigant trouva le moyen de ménager sa grace, en négociant la paix de son maître avec le roi. Il parvint même alors à un assez grand degré de faveur pour épouser une cousine du cardinal de Richelieu, mademoiselle de Pontchâteau ; et ce fut à cette époque qu'il eut le duché d'Aiguillon. Mais sa fortune disparut bientôt. Louis XIII, sans doute pour quelque perfidie nouvelle, le fit arrêter, le 14 février 1635, et renfermer au château de Vincennes, où il mourut trois mois après. Cette pairie s'étant éteinte par sa mort, le roi, en 1638, par une prédilection dont l'histoire n'offre point d'exemple, la fit revivre en faveur d'une femme, Magdelaine de Vignerot, veuve d'Antoine du Roure, avec cette clause extraordinaire : *pour en jouir ladite dame, ses héritiers et successeurs, tant mâles que femelles, tels qu'elle voudra choisir.* On reconnoit, à cette distinction inouïe, la puissance du cardinal de Richelieu. En conséquence, cette Magdelaine appela pour lui succéder sa nièce, *Marie-Thérèse*, à laquelle elle substitua son petit-neveu, Louis, *marquis* de Richelieu, dont le fils, *comte* d'Agénois, fut déclaré *duc* d'Aiguillon, en 1731, par arrêt du parlement, rendu contradictoirement avec tous les *pairs* de France.

Ce *duc* d'Aiguillon a été infiniment célèbre. Il n'entre point dans le cadre de cet ouvrage de discuter le plus ou moins de réalité des torts qui lui ont été reprochés. Je n'en parle ici que pour remarquer que ses démêlés avec M. de la Chalottais, tiennent de plus près à la révolution française qu'on ne le croit ; que l'esprit d'insurrection étoit déjà dans la conduite du

magistrat de Bretagne ; que ceux qui tramoient dès lors la révolution, étoient loin de la méditer pour ceux-là mêmes qui l'ont faite ; et que ceux qui l'ont faite, étoient loin de penser qu'ils en verroient profiter les hommes qui s'en sont emparés depuis.

Le siège d'Aiguillon, en 1344, est une grande époque du règne de Philippe de Valois; et par son opiniâtreté et le malheureux succès qu'il eut, il dessine le caractère de Jean, duc de Normandie, depuis Jean II, et donne, en même tems, une idée de l'entêtement et de la mauvaise fortune de ce prince. Il dura quinze mois. Les Anglais possédoient alors Aiguillon, et le comte de Pimbrock et ce capitaine anglais, qui n'est connu dans l'histoire qu'avec l'épithète de brave, Jean de Mauny, y commandoient ; ils avoient avec eux une garnison formidable pour le nombre et pour le courage; ils avoient en outre ajouté, à l'heureuse situation d'Aiguillon, tout ce que leurs grandes connoissances dans l'art militaire pouvoient leur indiquer de moyens de défense : ils l'avoient approvisionnée de toutes les munitions de bouche et de guerre nécessaires pour soutenir un long siège; enfin tout sembloit promettre au duc de Normandie la plus longue et la plus vigoureuse résistance ; et l'événement confirma le présage. De son côté, jeune, emporté, bouillant de courage, entier dans ses sentimens comme dans ses projets, n'ayant pas encore été éprouvé par les revers, il se proposoit de mettre à l'attaque autant d'opiniâtreté que ses ennemis se diposoient à en mettre à la défense; et il poussa même la présomption jusqu'à faire un serment solemnel, qu'il ne décamperoit pas de devant la place, qu'il ne s'en fût rendu maître; mais on

conçoit la valeur de semblables sermens que le concours des circonstances peut rendre aussi téméraires qu'impossibles à tenir. Quoi qu'il en soit, à la tête de l'élite des troupes françaises, entouré d'nne jeunesse ardente, enflammée par son exemple, et résolue de vaincre ou de mourir, il commença le siège avec plus de valeur que de prudence et de science : c'est le seul siège où, pendant une semaine entière, on ait livré quatre assauts par jour : toutes les machines de guerre, alors en usage, furent employées avec une furie inconcevable. Quatre fois le duc de Nomandie essaya de construire un pont sur la Garonne, et quatre fois les assiégés parvinrent à détruire cet ouvrage. Enfin, il fallut renoncer à prendre cette place de vive force, et le général français réduisit le siège en blocus, et prétendit attendre de la famine, ce qne le courage n'avoit pu lui donner. Il fallut encore renoncer à ce dernier moyen. L'invasion d'Edouard IV dans les provinces du nord de la France, força Philippe de Valois de rappeler son fils pour voler au secours des contrées attaquées. Ainsi se termina ce siège, l'un des plus fameux qui aient marqué ces interminables guerres que les Français eurent à soutenir contre les Anglais pour la possession de la Guienne, si long-tems disputée. Philippe, fils d'Eudes, *duc régnant* de Bourgogne alors, y périt, non par la main des ennemis, mais par un accident : dans nne attaque il voulut faire franchir un fossé par son cheval, le coursier se cabra et se renversa sur lui. La chûte fut si violente qu'il en mourut. Il ne laissa après lui qu'nn enfant au berceau, en qui s'éteignit cette première branche de la maison de Bourgogne.

Après avoir dit un dernier adieu à nos amis, nous quittâmes Aiguillon pour nous rendre à Agen, ce séjour des jeux et des amours, que les aimables voyageurs, Bachaumont et la Chapelle, n'ont pas dédaigné de chanter.

Agen (disent-ils), cette ville fameuse,
De tant de belles le séjour,
Si fatale et si dangereuse
Aux cœurs sensibles à l'amour:
Dès qu'on en approche l'entrée,
On doit bien prendre garde à soi;
Certain y va de bonne foi,
Pour n'y passer qu'une journée,
Qui s'y sent, par je ne sais quoi,
Arrêter pour plus d'une année.

« Les dames y ont tant de beauté, ajoutent-ils, qu'elles nous surprirent dès le premier abord, et tant d'esprit, qu'elles nous gagnèrent dès la première conversation ».

Cette ville, aujourd'hui chef-lieu du département du Lot et Garonne, étoit jadis la capitale d'une contrée qui faisoit partie du gouvernement de Guienne et Gascogne, et qui tiroit son nom d'Agénois de celui d'Agen. Nous avons déjà fait connoître plus haut le sentiment délicieux qu'a produit en nous l'aspect de ce beau et riche pays; et peut-être est-il vrai de dire que, dans tous les lieux où la culture de la vigne forme une des principales branches des richessses territoriales, le paysage y contracte une gaîté que l'on ne retrouve point ailleurs; les bocages et les prés plaisent aux amours; la majesté des moissons fait sourire Plutus, mais le spectacle des vignes fait tressaillir les grelots de

la

Vue de la nouvelle porte Antoine à Agen.

la folie; et l'on est tenté de se croire plus d'esprit quand on peut orner son front des rubis que récèle le pampre.

Les vins que l'on recueille ici ne sont pas cependant également bons ; il en est, et ce sont principalement les rouges, qui sont forts, épais, capiteux, et de nature à supporter la mer; ceux d'une qualité inférieure se consomment dans le pays, ou bien on les convertit en eaux-de-vie. Outre les bleds et les fruits que le sol y produit de même en abondance, on y cultive le chanvre avec un égal succès. C'est sur-tout le long des rives du Lot et de la Garonne que cette importante denrée semble se plaire davantage. La marine en fait une grande consommation, et ce n'est pas une des moindres parties du commerce de ce département.

A la légèreté d'esprit qui distingue les habitans de la Guienne, et dont nous avons essayé de vous donner une idée dans les départemens précédens, les Agénois joignent l'urbanité, la politesse, le goût des beaux arts, le charme des connoissances, et l'aptitude aux sciences; ce sont les Athéniens de ces contrées, comme les Périgourdins en sont les Spartiates. L'hospitalité, la prévenance pour les étrangers, la galanterie pour les femmes, le penchant aux plaisirs, le goût de la dépense, de la bonne chère, de la représentation, des fêtes et des spectacles, composent l'esprit des sociétés d'Agen. Le peuple y est bon, gai, alerte, plein d'intelligence, susceptible d'entendre et d'apprendre, et fertile en réparties vives et spirituelles. Le long séjour que Henri IV et la reine Marguerite ont fait dans ce pays, n'a pas peu contribué à cette teinte douce et polie que l'on remarque dans les mœurs; et le passage

de la cour y a laissé des traces profondes, que le tems n'a pu effacer.

On ignore l'origine d'Agen. Dans le sixième siècle, ces peuples s'appeloient encore *Nitiobriges*. Elle a porté depuis le titre de *comté*; a possédé pendant longtems des évêques, et est située sur la rive droite de la Garonne. Le château d'Agen fut un des plus forts de ceux dont il est question dans les commencemens de la monarchie. Il est entièrement détruit aujourd'hui ; et ce n'est plus que par conjectures que l'on se hasarde à indiquer le lieu où il étoit placé.

Il ne put cependant arrêter *Didier, duc* de Toulouse, qui, pour obéir aux ordres de Chilperic, vint mettre le siège devant cette ville. C'est à-peu-près là l'époque où l'on commence à avoir quelques lumières sur l'existence d'Agen ; quelques auteurs ont cru cependant que les anciens peuples de l'Agénois étoient les *Garites*, dont César parle aussi bien que des *Nitiobriges ;* mais Pline, et après lui Ptolomée (1), et avec eux M. de Savaron (2) ne permettent pas de douter que ces climats appartenoient à ce dernier peuple. Pline les place d'une manière qui rend ce point incontestable, c'est-à-dire, entre le Périgord, le Querci, le Rouergue, le Toulousain et la rivière du Tarn. *Narbonensi provinciæ contermini Rutheni, Cadurci, Nitiobriges, Tarneque amne discriti à Tholosanis petricorii.* Ptolomée dit formellement *Nitiobrigum urbs et caput Aginum.* Quant au nom d'Agénois, les vieux historiens l'écrivent tantôt *Aginois*, tantôt *Aginus* et *Aginuus*, et quelquefois aussi *Agenet.* Le nom d'Agénois et d'Agen a prévalu ; ce nom a exercé l'imagination romanesque des

étymologistes. Ils ont voulu que ces peuples et cette ville eussent pour fondateur un *Agénor*, fils de *Belus* ou d'*Antenor*, d'autres un *Agenos*, fils d'*Ajax Télamon*, d'autres enfin *Agénidas*, l'un des éphores de Lacédémone pendant la guerre du Péloponèse. On sent combien toutes ces suppositions sont ridicules; et, si elles valoient la peine de les discuter, il suffiroit de demander pourquoi cette longue lacune entre les tems où vivoient ces prétendus fondateurs, et celui où cette ville commença à prendre dans l'histoire le nom d'Agen, remplie par ce nom de *Nitiobriges*, bien étranger aux *Agénor* et aux *Agénidas*.

Quoi qu'il en soit, cette ville est fort ancienne. A la fin du sixième siècle on y voyoit encore quelques portes et plusieurs pans de ses anciennes murailles, dont la majeure partie a été abattue depuis, et par lesquels ont pouvoit juger que son ancienne enceinte étoit moins considérable; et encore n'est-il pas certain que ce fût son enceinte primitive; car elle a été ruinée, détruite, démantelée et rasée plus d'une fois. A en croire *Jules de l'Escale*, elle a dû être une très-belle ville. Dans la préface qu'il a écrite contre Erasme, il dit : *Agynnum est oppidum Aquitaniæ princeps*.

On prétend que St. Martial y porta la religion catholique; qu'il y dédia la première église à saint Étienne, et qu'un saint Capraise en fut le premier évêque. On y montroit, il y a peu de tems, encore un souterrain que l'on appeloit le sépulcre des saints martyrs, et que le peuple appeloit simplement le martyre; et la superstition appuyoit cette opinion, sur ce que le prétoire romain et les gouverneurs de ce peuple maître du

monde, ayant résidé long-tems à Agen, la persécution contre les chrétiens avoit dû y être plus grande qu'ailleurs.

En marchant ainsi de superstitions en superstions, on en est venu à faire considérer au peuple comme miraculeux, une fort belle fontaine que l'on voit à Agen, que ce St. Capraise, dont l'hermitage étoit placé sur le mont Pompéian, au pied duquel la ville étoit bâtie, fit sortir, comme un autre Moyse, d'un rocher qu'il frappa de sa baguette.

Je ne m'arrêterai pas plus long-tems sur ces anecdotes fabuleuses. Malheureusement, pour Agen, l'histoire offre à son article, des évènemens plus réels, et qui lui furent plus funestes. Attaquée, prise, et reprise plusieurs fois sous les empereurs romains ; théâtre des fureurs des Goths, des Visigoths et des Ostrogoths qui en chassèrent les Romains; tantôt pillée par les Huns, tantôt ravagée par les Vendales, les Alains, les Suèves, les Bourguignons, les Sarrasins, les Normands et les Danois, passant tour-à-tour sous la puissance des rois français, des ducs d'Aquitaine, des rois d'Angleterre, des comtes de Toulouse; et enfin, persécutée par le fameux comte d'Armagnac, il est peu de villes qui aient éprouvé plus de vicissitudes.

Ce Didier, duc de Toulouse, dont nous parlions tout-à-l'heure, qui s'en empara pour Chilpéric, y commit, selon l'opinion du tems, un grand crime ; il y viola l'asyle des églises, qui passoit alors pour sacré. L'épouse du duc Ragnoalde (3), pour échapper au courroux et à la brutalité du vainqueur, s'étoit refugiée dans l'église de Saint Capraise. Didier, sans respect pour cet asyle, ni pour la foiblesse d'un sexe que la

nature du moins auroit dû lui apprendre à ménager, si les préjugés religieux n'étoient pas assez puissans pour l'arrêter sur les marches du temple, Didier, dis-je, en fit enfoncer les portes, arracha lui-même cette femme du sanctuaire dans lequel elle s'étoit cachée, fit arrêter tous ses domestiques, et la dépouilla de ses biens. Il la fit ensuite conduire à Toulouse. Pour éviter de nouveaux outrages, elle se réfugia en arrivant dans l'église de Saint Saturnin, où elle établit sa demeure, et où elle mourut. Il est assez singulier qu'elle s'y crût en sûreté après l'évènement qu'elle venoit d'éprouver à Agen. Chilpéric dut, à cette victoire de Didier, la possession de l'Agénois et du Périgord qui fut compris dans cette conquête. On croit assez généralement, d'après l'autorité de l'archevêque Turpin (4), que ce fut auprès d'Agen que Charlemagne battit les Sarrasins.

Si les richesses du sol sur lequel cette commune est bâtie attirèrent tant de fléaux sur elle, et éveillèrent si souvent la cupidité des barbares, l'intérieur de la ville ne répond point à la beauté de ses dehors; elle est mal bâtie; ses places sont irrégulières, ses rues étroites, tortueuses, sales et malsaines. Le luxe et les agrémens de la vie sont confinés dans l'intérieur des maisons, et les habitans n'ont rien accordé à ce faste extérieur qui tire son éclat de l'élégance de l'architecture. Les églises de Saint Etienne et de Saint Capraise n'ont rien d'étonnant que leur antiquité; elles sont vastes, humides et obscures. L'église qui, jadis, appartenoit aux carmélites, est plus curieuse par sa décoration; les murailles sont peintes en clair-obscur; le plafond représente un toît, à travers lequel on semble apercevoir le ciel; Sainte Thérèse, portée sur des nuages,

étend les bras vers le Christ qui s'avance, et descend entouré de sa gloire. Cette peinture à fresque fait illusion; mais on pourroit reprocher au peintre d'avoir donné aux deux figures principales un caractère d'amour qui n'est pas convenable au sujet, ni même très-décent.

De toutes les promenades d'Agen, le cours est la plus agréable. Planté sur les bords de la Garonne, il domine sur ce fleuve. Il plaît à l'œil, non seulement par sa régularité et le soin avec lequel il est entretenu, mais encore par la majesté de l'onde qui l'arrose, et le paysage piquant des côteaux qui s'élèvent en amphithéâtre dans le lointain. On a soin de faire remarquer aux voyageurs un rocher assez curieux sur lequel étoit placé un couvent, qui n'existe plus depuis la révolution. La chapelle et les cellules sont taillées dans le roc, et l'on n'a pu devoir cette singularité qu'à la patience de l'homme; l'on présume qu'elle fut l'ouvrage de quelques hermites qui succédèrent à ce saint Capraise dont nous avons parlé. C'est sans doute là ce mont Pompéian qu'il habita, et c'est aussi là que se trouve cette fontaine *miraculeuse* que l'on doit à sa baguette. Mais ce qui vraiment est miraculeux, est la magnifique vue dont on jouit du haut de ce rocher. Delà l'on découvre, pour ainsi dire sous ses pieds, la ville entière, le cours superbe de la Garonne, les magnifiques prairies dont elle est bordée, et de vastes campagnes couvertes de tous les dons de la nature qui s'étendent au loin, s'enfoncent et se perdent sous l'horison.

Peu de villes ont été aussi cruellement marquées par les persécutions que le fanatisme religieux fit éprouver aux protestans. Le savant critique, Joseph-Juste Sca-

liger, qui lui-même étoit d'Agen (5), nous a laissé à ce sujet des détails effrayans. Il y avoit, dit-il, plus de quatre mille protestans dans cette malheureuse ville. On en fit pendre plus de trois cents; jamais ailleurs il n'y eut tant d'hommes tués par main de justice. On avoit soin de brûler ou de lacérer toutes les pièces des procès que l'on intentoit à ces infortunés, afin de dérober au public la connoissance de l'iniquité des juges et de l'innocence des assassinés. Le frère de Scaliger trouva cependant le secret de dérober celui d'un malheureux religieux jacobin, frère Jérôme, que l'on brûla vif à Agen pour cause d'opinion. Ce procès fut envoyé à Genève où on l'imprima, et où frère Jérôme fut mis au nombre des matyrs. Saint dans un climat, criminel dans un autre, tels sont les jugemens des hommes. Frère Jérôme n'étoit ni l'un, ni l'autre. Ceux qui le firent périr étoient des scélérats, ceux qui le déifièrent étoient des fous; et voilà, dans les tems de fanatisme, tems exécrables par excellence, de quoi se compose l'espèce humaine.

Marguerite de Valois, cette reine si prostituée, a souillé Agen par sa présence. Ennuyée du séjour de Nérac, où elle ne se croyoit peut-être pas en sûreté contre les poursuites de son époux, Henri IV; et, ne pouvant plus supporter des lieux où elle ne voyoit plus son amant Chanvalon, qui l'avoit abandonnée pour passer en Allemagne, elle se retira à Agen, qui faisoit partie de son apanage; et, craignant que la réputation de ses débordemens ne l'en fit exclure, elle se servit d'un prétexte de religion pour s'y faire recevoir, et prétendit qu'il ne lui convenoit pas de vivre avec un prince excommunié par le pape. Elle n'y continua pas

moins sa vie licencieuse ; mais ce fut sur-tout les extorsions, qu'y commit sous son nom une certaine dame de Duras, son ministre et sa favorite, qui la rendirent odieuse. Pour la forcer de s'éloigner, ou peut-être même dans la crainte de s'attirer le ressentiment de Henri IV, en lui accordant une protection trop signalée, les habitans appelèrent en secret le maréchal de Matignon, qui, de concert avec eux, vint mettre le siège devant la ville, qui ne fit aucune résistance. Marguerite de Valois, surprise, fut réduite à se sauver sur un mauvais cheval, qu'elle eut bien de la peine à se procurer, et toutes ses femmes et les personnes de sa cour furent reduites à la suivre à pied, et presque nues. Ce fut alors qu'elle se retira au château de Carlat, en Auvergne, où nous l'avons déjà vue dans un autre département.

Je tiens encore à l'opinion que j'ai avancée sur cette princesse, lorsque, dans un autre tems, j'ai parlé de ce château de Carlat. Je ne la crois pas, sans doute, à l'abri de tout reproche, mais je présume aussi qu'il est possible qu'elle fût beaucoup plus infortunée que criminelle. Eh ! ne sait-on pas tout ce que la toute-puissance et la flatterie peuvent inventer de mensonges pour accabler un foible ennemi ! Haïe de Henri IV, qui ne l'avoit épousée que par politique, et à qui ces nœuds forcés rappeloient sans cesse les horribles auspices de la Saint Barthélemi, sous lesquels ils avoient été, pour ainsi dire, formés, le détestant lui-même, parce qu'il l'avoit arrachée à un amant qui lui étoit d'autant plus cher, que c'étoit sa première passion, n'étoit-il pas possible qu'il y eût de l'exagération dans les reproches que le roi lui faisoit, et n'étoit-elle pas

excusable de le fuir ? Si la haine de Henri IV eût été parfaitement juste, auroit-il souffert que, sous ses yeux, on le justifiât par des libelles, aussi insolens qu'orduriers? Ce n'est point là, ce me semble, la marche d'un monarque offensé : il ne descend point à ces petits moyens, sur-tout quand il a dans le cœur des principes de droite équité, et l'on ne peut les refuser à Henri IV. Pour donner une idée du ton et de l'esprit de ces libelles, voici comme dans celui intitulé *le Divorce Satirique*, on fait parler ce roi sur la fuite de Marguerite de Valois, d'Agen à Carlat.

« Ce haut de chausse a trois C..., fait-on dire à » Henri IV, se laisse de rechef emporter à sa lubri- » cité, et débordée sensualité, me quittant sans mot » dire, et s'en allant à Agen, ville contraire à mon » parti, pour y établir son commerce, et, avec plus » de liberté, y continuer ses ordures. Les habitans, » présageant d'une vie insolente d'insolens succès, lui » donnèrent occasion de partir avec tant de hâte, » qu'à peine se put-il trouver un cheval de croupe pour » l'emporter, ni des chevaux de louage, ni de poste » pour la moitié de ses filles, dont plusieurs la suivoient » à la file, qui, sans masque, qui, sans devantier » (tablier), et telles, sans tous les deux, avec un » désarroy si pitoyable, qu'elles ressembloient mieux » à des g... de lansquenets à la route d'un camp, » qu'à des filles de bonnes maisons ; accompagnée de » quelque noblesse mal harnachée, qui, moitié sans » bottes, moitié à pied, la conduisoient, sous la garde » de *Lignerac*, aux monts d'Auvergne, dans *Carlat*, » d'où *Marsé*, frère de Lignerac, étoit châtelain, » place forte ; mais tellement plus la tanière de larrons

» que la demeure d'une princesse, fille, sœur et femme » de roi, etc. » Quoi de plus dégoûtant que de semblables écrits ? et alors la France en fourmilloit de semblables : et Henri IV les souffroit ! Henri IV dans cette affaire n'étoit donc pas aussi pur qu'on voudroit le croire. Et le Roi, qui, peut-être, a eu le plus de concubines, étoit-il bien venu en effet à pousser tant de plaintes sur l'impudicité de sa femme ?

La halle d'Agen est vaste et commode, et les moulins à bled et à foulon y sont nombreux. Deux manufactures y sont célèbres, la première de serges et de camelots, connues sous le nom générique de *Serges d'Agen*, occupe plus de deux cents ouvriers ; l'autre, de toiles à voile, où l'on entretient communément cent métiers. Une partie des chanvres du pays est employée dans cette manufacture ; avec le reste on fait du linge de table, que l'Espagne achette, et que l'on embarque à Cadix pour la fourniture des iles espagnoles. Les foires de juin et de septembre ne sont que deux marchés considérables de bœufs, que l'on conduit dans le ci-devant Limousin pour les y engraisser, et qui passent ensuite à la consommation de Paris. La réputation que les prunes de ce pays-là ont de posséder une qualité anti-scorbutique, est cause qu'elles font une branche de commerce assez étendue. Les Hollandois, entre autres, en font grand cas, et ne manquent jamais à en munir leurs vaisseaux pour les voyages de long cours.

En sortant d'Agen, nous ne nous sommes arrêtés qu'à *Nérac*, et cette ville est vraiment l'objet le plus curieux de ce département ; sa situation, son aspect agréable, ses promenades délicieuses, son château, la

place qu'elle tient dans les annales de la France, la nature enfin et les évènemens, tout s'unit pour la rendre charmante aux yeux du voyageur. La rivière de Baise la traverse et la divise ainsi en deux parties, dont l'une porte le nom du petit, et l'autre du grand Nérac. C'est dans celle-ci que se trouve le château bâti par les Anglais. Son architecture est vraiment magnifique, dans le bon genre du gothique. Ce fut-là que les rois de Navarre firent, pendant de longues années, leur séjour, jusqu'à Henri IV, qui, lui-même, y tint sa cour avec cette Marguerite de Valois, dont il étoit question tout-à-l'heure. Catherine de Médicis s'y laissa voir aussi, lorsqu'il s'agit de discuter avec son gendre les griefs réciproques que se reprochoient les protestans et les catholiques, afin de parvenir à les redresser de part et d'autre. Ce fut-là que l'on convint de la paix, qui, malheureusement, comme toutes celles que Catherine de Médicis a jurées, ne fut pas de longue durée. Cette entrevue en a retenu le nom de *Conférence de Nérac.*

Nérac fut toujours le séjour de prédilection de Marguerite de Valois : elle ne fait point de différence, dans ses mémoires, de la cour qu'elle y rassembloit avec celle de France, ou, ponr mieux dire, elle la met au-dessus. A son avis, ses courtisans étoient aussi polis que les plus galans qu'elle eût vus au Louvre. On ne pouvoit leur faire d'autre reproche, dit-elle, que celui d'être *huguenots*, (je me sers ici du terme qu'elle emploie dans le texte). Mais elle ajoute que l'on n'entendoit jamais parler de religion ; tandis que le Roi, mon mari, et la princesse sa sœur alloient de leur côté au prêche, moi j'allois du mien, avec ma suite, à la

messe, dans une chapelle que j'avois dans le parc. En sortant de l'office, nous nous rassemblions pour nous promener, soit dans un très-beau jardin, orné d'allées magnifiques de lauriers et de cyprès, soit dans un parc que j'avois fait faire, et dont les allées ont trois mille pas, et se prolongent vers la rivière; le reste de la journée se passoit en plaisirs de toute espèce, bals, jeux, spectacles, etc.

L'amour, cette grande habitude de Henri IV, fit courir un jour ici un assez grand danger à ce prince, lorsqu'il n'étoit encore que roi de Navarre. Il étoit en guerre alors avec Henri III. Marguerite de Valois, qui se plaisoit à Nérac, comme on vient de le voir, flattée de n'être pas troublée dans son asyle favori, par le bruit des armes, avoit obtenu du roi, son époux, et du *duc* de Biron, qui commandoit pour le parti contraire, que cette ville resteroit neutre, et que les troupes, des deux côtés, n'en pourroient pas approcher à plus de trois lieues. Cependant le *duc* de Biron avoit mis dans les conditions, que cette neutralité ne seroit respectée que tant que le roi de Navarre lui-même s'abstiendroit de venir dans la place. Alors Henri IV étoit amoureux d'une femme, connue sous le nom de la *Belle Fosseuse*. Sans doute que, semblables aux autres hommes, et peut-être quelquefois moins délicats, les rois deviennent peu jaloux de leur parole, quand il s'agit de satisfaire leurs passions. Quoi qu'il en soit, malgré la grande réputation de loyauté que Henri IV s'est acquise, il faut convenir cependant que, s'inquiétant peu de la parole jurée entre Biron et lui, il venoit souvent à Nérac voir la Belle Fosseuse; il ne mettoit pas même infiniment de mystère à son manque

foi ; et, sans songer aux suites que cette imprudence pouvoit avoir, il y prolongeoit son séjour beaucoup plus que la décence ne le permettoit. Biron le sut; et, se croyant dégagé de tous égards par l'exemple que le roi de Navarre lui en donnoit, et ambitionnant, sur-tout, de s'emparer de sa personne, il fit approcher son armée jusqu'à la portée du canon. Henri, presque surpris, n'eut que le tems nécessaire pour se faire amener des troupes par M. de la Rochefoucault, et se disposa à soutenir le siège. Mais cette expédition militaire n'entroit point dans les plans de Biron ; et, quand il vit que Nérac étoit en état de défense, il se contenta de faire insulter la ville par quelques volées de canon, dont un boulet entre autres pénétra dans le château où se trouvoit le roi de Navarre, et puis ensuite il fit sa retraite.

Sous le règne de Louis XIII, Nérac essuya un siège plus sérieux. Le 4 juin, 1621, les ducs de Rohan et de la Force, qui commandoient les calvinistes, s'en emparèrent presque à la barbe du *duc* de Mayenne ; et, après en avoir chassé tous les magistrats, et tous ceux qui tenoient pour le parti royaliste, ils y placèrent une forte garnison, et retournèrent ensuite rejoindre leur armée. Le soir même Mayenne parut devant la place et l'investit ; le siége commença, se soutint et se poursuivit avec une égale opiniâtreté et une pareille valeur. Après plusieurs sorties, où la garnison déploya la plus rare intrépidité, mais dont aucunes ne furent couronnées par le succès, il fallut songer à capituler. Mayenne y consentit, et la place se rendit. Il régnoit alors une si grande licence dans la façon de faire la guerre, et les capitulations étoient si honteusement

et si communément violées, que l'histoire s'étonne de la fidélité avec laquelle les troupes de Mayenne observèrent celle-ci. Vignoles rapporte, avec toutes les marques de la surprise, que les vainqueurs ne pillèrent aucune maison; et que Mayenne, qui ne fit son entrée dans Nérac que trois heures après que ses troupes en eurent pris possession, trouva que toutes les boutiques étoient ouvertes, et que le marché étoit, comme dans un jour de paix, garni de pain, de vin, de fruits, de légumes, et de toutes les autres denrées que l'on est en usage de vendre dans ces sortes de lieux. Nous déplorons quelquefois les excès de la guerre dont nos yeux sont témoins; mais quel siècle que celui où l'on regarde comme un phénomène qu'une capitulation n'ait pas été violée. Je crois, qu'en général, tous les hommes affectés des maux dont ils sont contemporains, sont toujours disposés à croire que le plus mauvais siècle est celui où ils vivent; mais qu'ils se trouveroient souvent beaucoup plus malheureux, s'ils étoient transportés dans d'autres siècles dont les infortunes ne leur sont connues que par l'histoire.

Dans ce département, on suit cette Marguerite de Valois presque pas à pas, et nous l'avons retrouvée encore dans une petite ville que l'on appelle Villeneuve d'Agénois. Ailleurs, nous l'avons vu galante; ici, nous la trouvons guerrière, et bataillant contre les deux Henri, son époux et son frère. Le fils d'un capitaine, nommé *Charles de Cieutat*, commandoit pour le roi des Français dans cette petite place, qui, selon l'usage de ces tems de troubles, étoit fortifiée. Marguerite en vint faire le siège; et là, bien plus criminelle à mes yeux qu'elle ne me le paroît quand on ne lui reproche

que des galanteries, elle se déshonora par un acte de férocité, que des écrivains hypocrites ont presque oublié, pour s'appesantir sur ses infidélités conjugales. Le jeune Cieutat se défendoit avec courage. Les hasards de la guerre firent tomber son père entre les mains de Marguerite. Que fait-elle, qu'ose-t-elle, pour déterminer Cieutat à se rendre? Il est donc vrai qu'il est aussi des momens où une femme peut être barbare! Elle fait saisir le vieux père de ce jeune guerrier; sans respect pour ses cheveux blancs, le fait enchaîner comme un malfaiteur; le fait conduire, dans cet état, par une escorte de soldats, aux pieds des remparts de Ville-Franche; là, par un trompette, fait inviter Cieutat à paroître sur les murailles; et, quand il paroît, ordonne à ses soldats de poignarder son père à sa vue, s'il ne se détermine à lui ouvrir la place sur l'heure. Il semble que le ciel, pour consoler les hommes, se plut à placer, presque toujours, de grands actes de vertu à côté des grands crimes. Le vieux Cieutat, élevant sa grande ame au-dessus du péril qui le menaçoit, crie à son fils : « Garde-toi de te laisser fléchir! » songe à ta fidélité et au devoir d'un français; et » que, si j'étois capable de te dire de te rendre, ce ne » seroit plus ton père qui te parleroit, mais un traître, » un lâche, un ennemi de ton honneur et de la » France. »

L'excès du danger et de la générosité inspire l'excès du courage et de la témérité. Déjà le bras des gardes étoit levé, le vieillard alloit périr. Le jeune Cieutat fait un signe : il descend; on ouvre la porte; il sort avec quatre hommes déterminés : il feint d'entrer en pour-parler : mais, tout-à-coup, il met l'épée à la main,

et fond avec une telle impétuosité sur l'escorte, qu'il la pousse, la renverse, délivre son père, et rentre avec lui triomphant dans la place, qu'il garantit de l'invasion de Marguerite. Eh ! plût au ciel, que les projets criminels des méchans eussent toujours ainsi pour dénouement la honte et les revers !

Si cette Ville-Franche d'Agénois occupe une place dans la fameuse et longue liste des violences trop communes aux souverains, il est assez juste qu'elle en réclame également une dans l'histoire des superstitions. L'anecdote que l'on va lire n'a rien d'extraordinaire que de se tronver dans un ouvrage dont les auteurs ont toujours été justement estimés par leurs profondes connoissances, et leur mépris pour les bruits populaires, je veux dire les Bénédictins, l'ordre le plus instruit parmi les religieux, et celui qui a constamment conservé le dépôt des sciences. C'est dans leur voyage littéraire, qu'ils rapportent le fait suivant, qu'ils annoncent comme récent, et dont en conséquence le lecteur ne peut douter. Ils prétendent que, dans les débris de l'ancienne église de Saint Benoît, qui fut détruite lorsque les protestans la pillèrent et la saccagèrent, on trouva le tombeau du *bienheureux Adonin*, évêque envoyé de Rome en France, et que la mort arrêta dans ce lieu. L'autorité, selon eux, voulut, il y a peu d'années, faire enlever ce tombeau pour le faire servir à un usage prophane. On le tira des décombres ; mais, quand il fut hors de l'église, on attela six bœufs pour l'entraîner, mais ils ne purent jamais en venir à bout, le tombeau demeura *immobile*. On en attela un plus grand nombre, ce fut en vain ; enfin, d'expérience en expérience, on

en

en porta le nombre jusqu'à quatorze, et ce fut sans succès. Il fallut y renoncer. Je ne crois rien d'impossible à Dieu; mais nous avons vainement cherché ce tombeau, nous ne l'avons pas retrouvé : il faut, sans doute, qu'une puissance, plus forte que quatorze bœufs, ait réussi à le transporter ailleurs, ou que les Bénédictins n'aient pas vu ce qu'ils veulent faire croire.

Marmande et *Tonneins* nous ont paru, après Agen, les deux communes les plus commerçantes de ce département. Tout le monde sait combien, sous l'ancien régime, la défense de la culture du tabac fit de tort à la seconde; et, sans doute, le gouvernement de la République ne négligera pas d'encourager le rétablissement d'une branche de commerce si importante pour ces cantons. La richesse de Marmande consiste dans les bleds, les vins et les eaux-de-vie, dont elle trouve un débouché considérable au moyen de la Garonne sur laquelle elle est située. *Castel-Jaloux*, *Valence*, *Villeneuve*, *Mont-Flanquin et Lauzun*, sont plutôt des bourgades que des villes, et ne présentent rien aux amis des arts qui puissent arrêter leurs regards.

Tel est ce département, dont l'ensemble est un des plus flateurs que nous ayons vus depuis le commencement de notre voyage, digne de tout l'intérêt de l'autorité par sa fertilité, sa population, et l'attachement de ses habitans a la liberté.

FIN.

NOTES.

(1) *Ptolomée*, cet historien que nous citons quelquefois, étoit de Lucques, et naquit dans le quatorzième siècle. Il quitta la carrière de la chaire qu'il avoit embrassée, à cause de quelques heresies qu'on lui reprocha, et s'adonna à écrire l'histoire. Il a laissé des annales qui renferment depuis 1060 jusqu'en 1303, et une chronique des papes et des empereurs. Ces deux ouvrages sont écrits en latin.

(2) *Jean Savaron* fut un des écrivains les plus estimés du seizième et du commencement du dix-septième siècles. Il étoit d'Auvergne, et lieutenant général de la sénéchaussée de Clermont. Digne de naître sous le regime de la liberté, il fut un des députés aux états-généraux de 1614, qui soutint, avec le plus de zèle et de fermeté, les droits du tiers-état contre la noblesse et le clergé.

(3) L'histoire ne s'explique point sur ce *duc Ragnoalde*, et ne dit point de quelle famille étoit son épouse, que ce *duc* de Toulouse traita avec tant de sévérité.

(4) Ce *Turpin*, moine de Saint-Denis, fut archevêque de Rheims en 760. On lui attribue un livre intitulé, *Historia et vita Caroli magni et Rollandi*, mais c'est une supposition. Ce mauvais roman, dans lequel on a puisé tous les contes qu'on a faits depuis sur Charlemagne, Rolland et les Paladins de ce tems, est d'un moine du sixième siècle, qui se cacha sous le nom de Jean Turpin.

(5) *Scaliger* d'Agen étoit fils du célèbre Scaliger de Véronne, que François Ier appela en France, et l'auteur d'une poétique estimée. Le Scaliger français, malgré sa grande réputation, ne valoit pas son père. Son immense érudition ne l'avoit pas accoutumé à être juste envers les plus grands écrivains ; il n'en fut pas un seul, soit de l'antiquité, soit des tems modernes, qu'il ne traitât avec le plus ridicule mépris. C'étoit un homme d'un bel esprit et d'un mauvais cœur.

De l'Imprimerie de DUCROS et HOUEL, rue du Bacq, n°. 949.

VOYAGE

DANS LES DÉPARTEMENS

DE LA FRANCE,

Enrichi de Tableaux Géographiques et d'Estampes.

PAR les Citoyens J. LA VALLÉE, ancien capitaine au 46e. régiment, membre de la Société des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Paris, et l'un des soixante de la Société Philotechnique, pour la partie du Texte; Louis BRION, pour la partie du Dessin; et Louis BRION, père, auteur de la Carte raisonnée de la France, pour la partie Géographique.

L'aspect d'un peuple libre est fait pour l'univers.
J. LA VALLÉE, *Centenaire de la Liberté*, Acte Ier.

A PARIS,

Chez BRION, rue de Vaugirard, n°. 98, près l'Odéon.
Chez BUISSON, libraire, rue Haute-Feuille, n°. 20.
Et chez DEBRAY, libraire, Palais-Égalité, galeries de bois, n°. 236.

1797.

L'AN SIX DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

DÉPARTEMENT DU LOT,

ci-devant le Quercy, et autres parties de la Guienne.

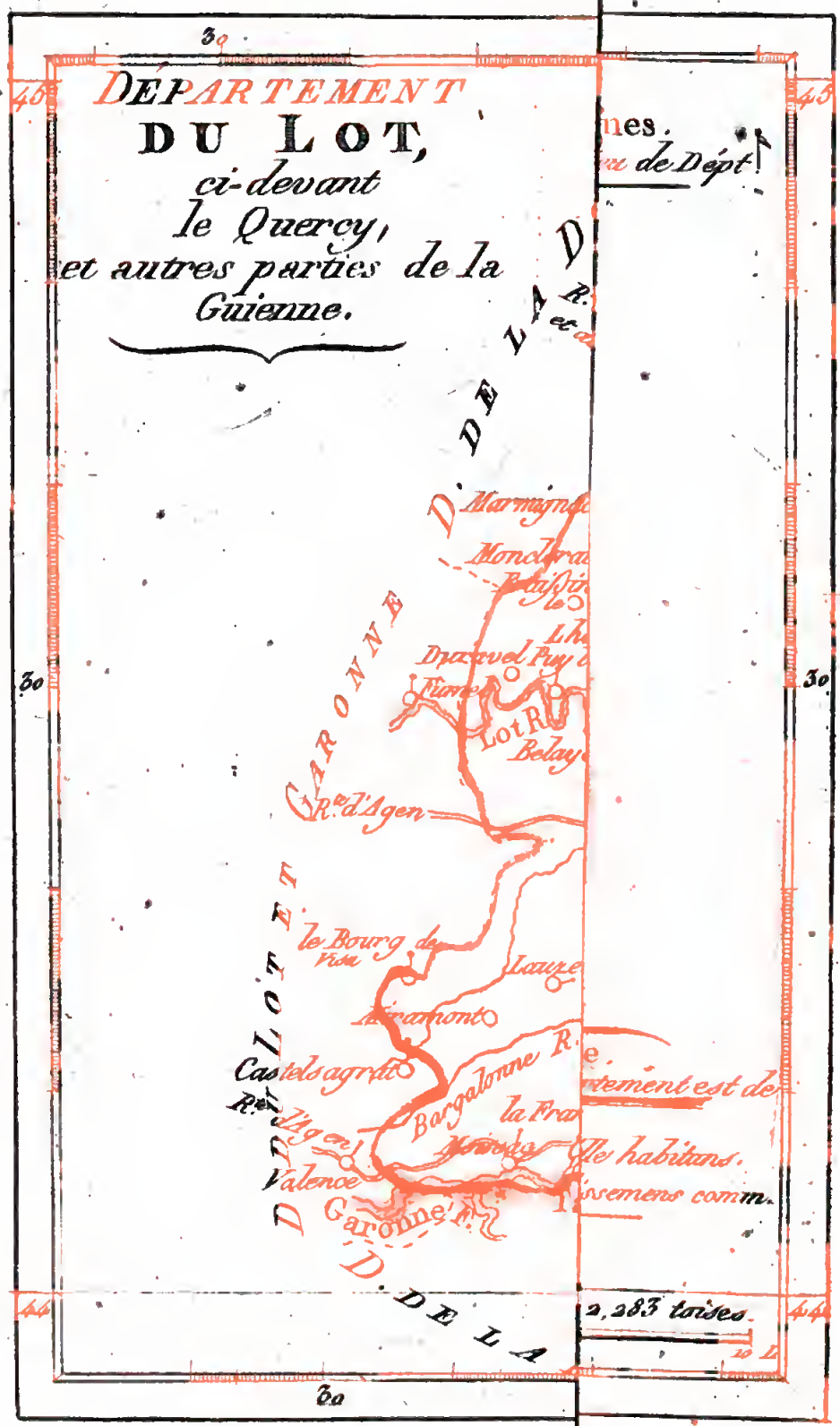

VOYAGE

DANS LES DÉPARTEMENS

DE LA FRANCE.

DÉPARTEMENT DU LOT.

Quoique en sortant du département de Lot et Garonne nous semblions nous éloigner de l'ancienne Basse-Guienne, nous n'avons pas cependant dit un éternel adieu à ce magnifique pays : nous y retournerons pour visiter quelques départemens qui font partie de son ancien territoire; et si ceux-ci ne partagent pas en entier la fertilité et les richesses que nous avons déjà admirées, au moins nous y retrouverons ce peuple aimable, vif, spirituel, hospitalier, avec lequel nous venons de passer de si doux momens.

C'est donc au milieu d'un peuple nouveau que nous nous trouvons aujourd'hui. Le département du Lot comprend le ci-devant Querci, qui lui-même faisoit partie de la ci-devant Haute-Guienne. Le sol et les mœurs ont changé pour nous avec le changement de climat. Ce ne sont plus ces sites riants, pittoresques et fertiles dont s'énorgueillissent les environs d'Agen; c'est un territoire en général rocailleux, inégal, coupé de montagnes du moyen ordre, de collines tantôt pelées, tantôt couvertes de bois, de vallées assez pro-

fondes, et de quelques plaines agrestes. Cependant on y remarque assez de culture. Les blés y sont de bonne qualité. Les vins y sont bons ; ils se conservent long-tems ; ils supportent les voyages de long cours, et les étrangers en font cas. La température de l'air est aussi plus inconstante que dans les départemens précédens. C'est ici que viennent mourir les hautes montagnes du Cantal, et leur voisinage influe sur les variations de l'atmosphère. Ainsi rien de moins étonnant que de passer subitement d'une chaleur étouffante à un froid vif et piquant ; il ne faut pour cela que des vents de nord ou de nord-est sur-tout, qui s'imprègnent des neiges éternelles qui tapissent la cime de quelques-unes des hautes montagnes de la ci-devant Auvergne ; aussi les fluxions de poitrine sont-elles les maladies les plus communes et les plus dangereuses dont les habitans du Lot soient attaqués.

Quant au caractère des *Lotiens*, on y retrouve bien quelqu'analogie avec celui des peuples que nous venons de voir, mais il a moins de politesse, moins de légèreté, moins de cette finesse qui tient de si près à la gaieté, et qui cependant est plutôt le brillant de l'esprit que le sentiment de la joie. Les habitans du Lot participent déjà de cette sorte de lourdeur que l'on remarque dans les habitans de la ci-devant Auvergne ; et le patois même n'a plus cette agréable vélocité de l'Agénois et du Bordelais. J'entends au reste parler plus particulièrement ici de Cahors, chef-lieu du département, car Montauban est exceptée de cette règle, et c'est une des villes les plus polies et les plus spirituelles, pour ainsi dire, des contrées jadis généralement appelées le Languedoc.

Lors de la conquête de César, les anciens peuples qui habitoient le Querci se nommoient *Caduci ;* c'est du moins le nom que leur donne le général romain. Ils étoient alliés, disent les uns, tributaires, prétendent les autres, des *Averni.* D'après le voisinage de ces deux peuples, il est plus raisonnable de croire qu'ils faisoient partie de ce royaume d'Auvergne, dont ailleurs nous avons décrit la chûte. La guerre de César contre ces peuples fut marquée par le fameux siège d'une ville nommée *Uxellodunum*, dont les géographes modernes ont assez de peine à fixer aujourd'hui la véritable situation ; il n'en reste plus aucune trace. Quelques indices cependant ont fait croire qu'elle étoit sur les rives de la Dordogne, vers les confins du ci-devant Limousin, entre *Vairac et Martel.* Des ruines que l'on a découvertes dans cet endroit, quelques armes romaines, quelques médailles à l'effigie de Jules César, et certains rapprochemens entre le site actuel et la description de cette ville qui se trouve dans les commentaires du conquérant des Gaules, ont donné lieu à cette conjecture.

Quoi qu'il en soit, le ci-devant Querci, aujourd'hui département du Lot, fit partie de la première Aquitaine. Depuis la conquête des Francs il eut des *comtes* particuliers ; il fut ensuite sous la domination des *comtes* de Toulouse jusqu'à l'époque de sa réunion.

L'aspect de Cahors, chef-lieu de ce département, nous reporte, par le souvenir, à l'une de ces époques si déplorables pour l'humanité ; c'est-à-dire, celles où toutes les puérilités, je ne dis pas seulement de l'ignorance, mais de la sottise, ont assez d'empire sur l'homme pour le pousser aux horreurs de la guerre,

aux fureurs du fanatisme, et à l'exécrable amour du sang, du meurtre, des assassinats et du carnage. Qui peut approcher de Cahors sans se rappeler avec effroi que ses murs ont donné le jour au pape Jean XXII, à l'homme qui vécut près d'un siècle pour le malheur de l'Europe, et dont l'ambition, l'orgueil, l'avarice et la grave imbécillité semèrent le trouble et la discorde en Allemagne, en Italie et en France sa patrie? C'étoit peu pour le progrès des calamités publiques que son esprit remuant et tracassier armât les trônes contre les trônes; il arma encore les moines contre les moines, ce qui est cent fois pis. Un rapide apperçu du pontificat de ce pape, que nous devons à l'histoire de cette ville où nous allons entrer, suffira pour donner une idée de la justice des reproches que la raison, la nature et la philosophie sont en droit de lui adresser.

Jean XXII, né à Cahors, ne s'appeloit point Jean d'Ossa, et n'étoit point fils d'un cordonnier, comme quelques écrivains, même modernes, l'ont avancé sans fondement. Son nom étoit Jean d'Euse, et sa famille étoit dans la classe de la haute bourgeoisie. Il eut l'éducation du temps, et se distingua par une nombreuse provision de ces ridicules subtilités théologiques et scholastiques, dont on surchargeoit alors la tête de la jeunesse dans les Universités. Il fit du bruit dans ces disputes impertinentes, que ni les peuples, ni les écoliers, ni les professeurs n'entendoient pas plus les uns que les autres, que l'on étoit cependant convenu d'admirer, et qui conduisoient à une haute renommée le plus bavard, le plus loquace et le plus obscur de ceux qui se faisoient gloire d'en étaler la méprisable érudition. Par ce moyen, le nom de Jean d'Euse par-

vint aux oreilles de Charles II, roi de Naples, et ce prince l'appela à sa cour pour lui confier l'éducation de son fils.

Admis près des rois, il prit facilement l'esprit d'intrigue, de souplesse, d'astuce et de fourberie qui distingue les courtisans, et sur-tout les courtisans italiens; et, porté aux honneurs du sacerdoce par la protection du souverain qu'il aduloit, par les créatures qu'il s'étoit faites et par les cabales qu'il avoit l'art de manier, il approcha facilement du pape Clément V, autre français né à Bordeaux, dont nous avons eu plusieurs fois occasion de parler, et dont le caractère dominateur se rapprochoit assez du sien. Celui-ci lui conféra la pourpre; et Jean d'Euse, cardinal, n'apperçut plus d'obstacle à ses projets d'élévation. Clément V mourut, et l'on sait que le conclave resta deux ans assemblé pour lui donner un successeur. C'est à Jean d'Euse qu'appartient le mot *ego sum papa*, que l'on a depuis prêté à Sixte V. Il termina par ce mot les irrésolutions des cardinaux; et, par cette audace que l'on ne pouvoit prévoir, il s'assit sur le trône de S. Pierre, alors séant à Avignon. A cette époque deux hommes se disputoient l'empire. Louis de Bavière avoit pour lui la majorité des électeurs, et Frédéric d'Autriche les droits du sang. C'étoit après la mort de Henri VII. Grace aux préjugés du tems, ces deux contendans se persuadèrent qu'ils ne pouvoient être empereurs sans l'assentiment d'un prêtre. Jean XXII, qui pour régner ne vouloit pas que d'autres régnassent, reçut les ambassadeurs de ces deux princes avec des visages différens : avec Louis de Bavière, ce fut un Lévite austère, qui prétendit que la cor-

ruption des mœurs du Bavarrois le rendoit indigne de la couronne impériale : avec Frédéric d'Autriche ce fut un philosophe stoïque, qui lui répondit que les vertus de ses ayeux ne faisoient rien en sa faveur, et qu'il s'agissoit de celles qu'il devoit avoir. Ces deux empereurs répudiés furent donc contraints de se battre pour essayer si les armes prononceroient ce qu'un pape n'avoit pas voulu décider. Louis de Bavière fut le favorisé; et, du fond de l'Allemagne, il porta dans le cœur de l'Italie, jusques dans Rome même, son ressentiment; et, pour se venger d'un pape qui n'avoit pas voulu lui donner le sceptre impérial, il donna la couronne papale à un pape de sa façon, Nicolas V, cordelier de profession, et Pierre Corbiero-de-Reité de nom. Alors vacarme universel. On excommunie à Rome : on anathématise à Avignon. Les temples sont fermés par-tout, les sacrifices sont suspendus : on court aux armes de tous les points; les rois et les nations prennent parti; le feu s'allume, le sang coule, la mort vole pour l'intérêt d'un prêtre et d'un moine qui dépensoient dans les voluptés l'or des peuples qui s'égorgeoient pour eux.

Sur ces entrefaites, un nommé Berenger s'avise de prêcher que Jésus-Christ et ses apôtres n'ont rien possédé en commun ni en particulier. Cette extravagante assertion se présente comme article de foi : et voilà les franciscains qui, sur ce, agitent *la grande question* de savoir si leur soupe leur appartient quand ils la mangent. On ne conçoit pas une caricature semblable; la rumeur est par-tout; entre le oui et le non les esprits se divisent. On en appelle à Jean XXII, et le voilà qui se met à examiner sérieusement si des

moines ont des droits sur leur soupe. Tandis qu'il examine, les cordeliers, en chapitre général, se décident pour la propriété de la soupe; et leurs docteurs dans toutes les chaires proclament cette doctrine. Le pape, furieux que l'on n'ait pas attendu sa décision, excommunie les cordeliers; et tous les cordeliers, par représailles, se font soldats de Louis de Bavière. Ceci n'étoit qu'une branche de la démence générale. Voici bien d'autres affaires. Les cordeliers, passant de la soupe à des matières d'une *importance* bien autre, s'avisent de mettre en question si leur habit sera blanc, gris ou noir; s'il sera de serge ou de drap; s'il sera long ou court; si les capuchons seront ronds ou pointus; s'ils seront larges ou étroits; s'ils auront six pieds, ou s'ils n'auront que six pouces; si le cordon sera de laine, ou de fil ou de corde; si les manches seront ouvertes ou fermées, étroites ou pendantes. Chapitres, congrégations, bulles, homélies, livres, écrits, satires de tout genre naissent en foule de ce nouveau débat; la bile de Jean XXII s'aigrit; tous les cordeliers, à l'entendre, sont des hérétiques; il les fait poursuivre, arrêter, emprisonner, brûler; et les bûchers lui font justice d'insensés dont il falloit rire; enfin, pour se montrer plus fou que tous les fous qu'il gouverne, il se déclare pour la *vision béatifique*, autre démence par laquelle il prétendoit décider sur le sort des ames des justes après leur mort; et, à son tour, l'église le déclare hérétique. Alors qui pourroit compter le nombre de combats, de forfaits, d'attentats dont ces misérables puérilités innondèrent toute la chrétienté; les impôts que les foibles rois permirent à ce prêtre extravagant de lever sur les peuples, pour soutenir par les armes ces ridi-

cules chimères? Combien de générations périrent, parce qu'un pape vouloit gouverner le trône des Césars, la soupe des moines et les ames du purgatoire!

Il mourut à quatre-vingt-dix ans, et laissa après lui vingt-cinq millions tant en bijoux, vaisselle, meubles précieux, qu'en argent monnoyé; somme exorbitante pour ce tems-là, et qu'il devoit non seulement à son avarice qui lui fit mettre à l'encan les indulgences, les absolutions, les bénéfices et les dispenses, mais encore à la foiblesse de Charles-le-Bel, qui le premier entre les rois français permit à ce pape de lever des décimes en France, sous prétexte de fournir aux frais de la guerre qu'il vouloit faire à l'empereur. Si cette cupidité déshonora ce pape, s'il se rendit odieux par les fléaux que son ambition, son orgueil et son esprit de domination multiplièrent en Europe, il mit le comble à l'horreur que l'on avoit pour lui par la perfidie de sa conduite envers ce Pierre Corbiero, Nicolas V, que Louis de Bavière avoit fait couronner à Rome. Ce malheureux, loin de la main puissante qui l'avoit élevé, et qui ne put le soutenir contre l'ascendant de son rival, se vit contraint à fuir de ville en ville; par-tout persécuté, par-tout poursuivi par la fortune, les sbires et les flatteurs de Jean XXII, il fut réduit à se cacher dans un château d'Italie; et de là, n'appercevant plus dans l'univers d'asile où il pût terminer en paix sa pénible carrière, il prit le parti d'avoir recours à la clémence de son persécuteur. C'étoit mal le connoître. Celui-ci lui fit promettre, à condition qu'il renonceroit à la tiare, la vie sauve et trois mille florins d'or de pension pour son entretien; mais il exigea qu'il viendroit à ses pieds, la corde au cou, lui

demander et recevoir l'absolution. Ce proscrit se trouvant trop heureux de cette modération, qu'il ne comptoit pas trouver dans ce superbe pontife, consentit à cette humiliation ; et, se confiant à la parole donnée et reçue, se rendit à Avignon, et se présenta devant le pape dans la posture suppliante qui lui avoit été dictée. Quand le perfide Jean XXII l'eut en son pouvoir, il le fit saisir, charger de chaînes, jeter dans un cachot, où il le laissa périr de faim et de misère. Tous les historiens, j'entends ceux que l'intérêt, ou la flatterie, ou le fanatisme n'avoient pas vendus à Jean XXII, s'accordent à donner toutes les vertus d'un homme de bien à ce Corbiero. Il est assez plaisant d'entendre le père *Maimbourg*, convenir de cette vérité, et prétendre que parce qu'il accepta la couronne des mains de Louis de Bavière, il n'avoit été qu'un hypocrite de vertu pendant quarante ans, et déplorer ces instans où l'homme dépose le masque de l'honnêteté pour arriver aux honneurs. Cela s'appelle flétrir bien légèrement la réputation d'un honnête homme, et employer bien gauchement une maxime philosophique. Il seroit curieux de savoir si le père Maimbourg, malgré ce grand étalage de sévérité, auroit eu le courage de refuser la couronne papale des mains d'un empereur, sur-tout s'il avoit été question pour lui de se substituer à la place d'un prêtre qu'une grande partie de l'Europe et de l'église convenoit avoir usurpé le pontificat qu'il exerçoit. Quand nous jugeons les autres nous ne nous mettons jamais à leur place.

Cahors, où ce pape vit le jour, est située sur un rocher qui, par sa position, forçant le Lot à former

une péninsule, est cause que cette rivière enveloppe cette ville presque en son entier : cette situation, qui dans des tems de trouble la rendoit extrémement avantageuse aux yeux des partis, attira sur elle les désastres de la guerre, beaucoup plus souvent qu'il n'auroit fallu pour le repos des habitans, et pour la conservation de sa splendeur. Cette splendeur étoit telle, que l'on prête à César d'avoir dit, en découvrant Cahors pour la première fois : *ah ! je crois voir une seconde Rome.* Cependant ce propos est douteux. La place qu'occupe Cahors n'est ni assez grande ni assez étendue pour avoir présenté le pendant de Rome aux regards de César. Il auroit fallu, pour occasionner à César ce mouvement d'admiration, qu'elle se fût de beaucoup avancée dans la plaine en-deçà et au-delà du Lot, ce qui seroit possible, il est vrai, à en croire quelques vestiges; mais ce propos n'est nullement conforme au caractère et aux opinions d'un romain, et sur-tout de César, qui, suivant la haute idée qu'il conservoit de la capitale du monde, ne seroit jamais convenu que rien pût approcher de Rome ; quand même il auroit trouvé quelqu'objet de comparaison à faire avec elle.

Elle portoit alors le nom de *Divona*; mais après la conquête elle subit le changement de nom qu'éprouvèrent presque toutes les villes des Gaules : elle prit celui du peuple particulier qui habitoit son territoire, et elle fut nommée *Civitas Carducorum.* Les Romains se plurent à l'embellir de plusieurs monumens magnifiques, dont on n'apperçoit plus que quelques débris; elle fut au nombre de celles qu'ils favorisèrent assez pour leur accorder le droit de latinité.

Elle est divisée en ville haute et en ville basse.

La ville haute est la plus agréable à habiter par le genre d'architecture même que l'on a adopté pour les maisons qui la composent. Il y a peu de ces maisons qui ; au lieu de toît n'ait une plate-forme ou terrasse , d'où l'on jouit d'une vue délicieuse. Par-tout où la vue est agréable, il est ordinaire de rencontrer des promenades charmantes ; et en effet les bords du Lot ne laissent rien à desirer à cet égard. Toutes ces promenades sont ou champêtres ou particulières ; et l'on ne peut guère considérer comme promenades publiques, c'est-à-dire, appartenant nominativement à la ville, que les remparts. Les rues sont étroites, tortueuses et difficiles. L'escarpement du rocher n'a guère permis que cela pût être autrement.

Tout le monde s'accorde à regarder la cathédrale comme ayant été primitivement un temple consacré à Mercure ; et deux coupoles dont l'architecture, par son élégance, sa dignité et la beauté des proportions les fait remonter aux plus beaux tems de l'antiquité, ne permettent pas d'en douter. S. Martial, que l'histoire considère comme l'apôtre d'une grande partie du midi de la France, renversa, dit-on, la statue de Mercure, et mit le temple sous l'invocation de S. Etienne. Ce beau monument fut ravagé par les protestans. Ce fut un *évêque* de Cahors, nommé Simon-Etienne *de Popian*, qui la fit réparer au commencement du dix-septième siècle, et fit construire le jubé et le mur qui sépare le chœur de la nef tels qu'on les voit encore aujourd'hui.

On trouve encore dans cette église un marbre antique, qui depuis, à ce que l'on assure, a servi de tombe à un *S. Geri.* Ce marbre antique étoit égale-

ment consacré à Mercure : l'on a cru y reconnoître la tête de ce Dieu ; au lieu de corps c'est une colonne qui la supporte ; elle est placée sur un autel. Dans le même bas-relief se trouve une femme presque enveloppée d'un tronc d'arbre ; elle a la main placée sur la bouche, ce qui, chez les anciens, étoit une marque d'adoration.

Si l'on en excepte les deux coupoles dont nous parlions tout-à-l'heure, les autres parties d'architecture dont cette cathédrale est composée, sont de différens siècles. Le portail, par exemple, est beaucoup plus ancien que le jubé construit par l'évêque Popian. On doit ce portail, qui n'a rien au reste de bien extraordinaire, aux soins d'un *vicomte* de Querci et de son épouse, dont on voyoit les statues, il y a peu d'années, dans des niches qui font partie de la décoration de ce portail, et que l'on en a retirées lorsque l'on ordonna la suppression des attributs de la féodalité sur tous les monumens publics.

En général, il est peu d'édifices à Cahors qui méritent de l'attention. Les bâtimens qui servoient de palais épiscopal et de séminaire, et que l'on vante à la curiosité des étrangers, ne sont que de vastes bâtimens sans beaucoup de goût ni d'élégance. Les autres églises ne méritent pas plus d'attention. Il paroît, par le nombre de médailles antiques, de tombeaux, d'urnes cinéraires, et par les vestiges d'un amphithéâtre et d'un aqueduc, que l'état de cette ville fut autrefois beaucoup plus brillant. C'est sur les rives d'une petite rivière, que l'on appelle le *Pal*, que l'on apperçoit encore quelques ruines de l'amphithéâtre. On en attribue la construction à un préfet du prétoire des

Gaules, nommé *Pontius Polemius*, qui vivoit sous Constantin; il étoit gaulois, à ce que l'on assure. C'est à lui que Cahors devoit des bains publics qui n'existent plus aujourd'hui, et qui recevoient l'eau d'une fontaine éloignée de la ville de plus de dix lieues, conduite par un aqueduc magnifique, qui étoit également l'ouvrage de Polemius. On trouve, à différentes distances, des débris de cet aqueduc, sur lesquels sont empreints ce caractère de grandeur commun à tous les ouvrages sortis du génie des Romains. Une des arches de cet admirable monument est restée debout entière, près d'un château nommé *la Roque*, et que l'on appela long-tems *Polemniac* par corruption de *Polemi-arcus*.

Cahors a deux ponts sur le Lot. L'un et l'autre paroissent d'une haute antiquité. Le premier, que l'on appelle le pont *Notre-Dame*, tombe maintenant en ruine, et est devenu impraticable pour les voitures : on ne se sert plus que du second, que l'on appelle le pont de *Valendres;* il fut, dans des tems de guerre et de troubles, coupé par des fortifications si solidement construites, que le tems ne les a point entamées : c'est auprès de ce pont que les habitans viennent puiser à une fontaine nommée *fontaine des Bernardins*, l'eau qu'ils emploient à leur usage journalier. Cette source est si considérable, qu'elle sert encore à faire tourner un moulin malgré la consommation que l'on en fait.

En 1580, Henri IV, qui n'étoit encore que roi de Navarre, fit le siége de Cahors. La situation de cette place, comme nous l'avons déjà remarqué, la rendoit extrêmement forte; car indépendamment du Lot, qui forme autour d'elle une espèce de ceinture, le côté

où la nature ne lui a pas accordé ce secours est garni de rochers escarpés qui la mettent à couvert ; et il en est un entr'autres, appelé le rocher de *S. Cyr*, dont Jules-César, lorsqu'il attaqua cette ville, eut le talent de s'emparer, et qui lui servit beaucoup à la réduire. Lorsque Henri IV l'attaqua, elle avoit une garnison nombreuse, aguerrie, et commandée par un certain *Vérius* ou *Vérac*, qui passoit, à juste titre, pour un des plus braves et des plus habiles capitaines de son siècle. Henri prévit que la force de cette place lui feroit perdre un tems considérable sous ses murailles, et qu'il falloit s'en emparer par un coup de main, où renoncer à s'en rendre maître. Il sut profiter d'un orage considérable, et, sans être apperçu, s'avança avec son armée, à la tête du pont, qu'alors on appeloit le Pont-Neuf. Les pétards venoient d'être inventés, et personne ne s'en étoit encore servi à la guerre. Les éclats du tonnerre trompant les assiégés sur la nature de l'explosion, il fit attacher le pétard à la porte du pont, et tailla en pièces le poste qui le défendoit, sans que l'on eut connoissance dans la ville de ce qui se passoit. Il pénétra de la sorte jusqu'à la porte de la ville, qu'il fit également sauter par un second pétard. Ce ne fut que dans ce moment où Vérius s'apperçut de la surprise. Il rassembla sa troupe à la hâte, et se disposa à faire la plus grande résistance. En effet, il déploya dans cette circonstance difficile tant de talent, de courage et d'opiniâtreté, qu'il parvint à arrêter pendant cinq jours le roi de Navarre, qui fut contraint de faire, pour ainsi dire, le siège de chaque rue à mesure que l'intrépide Vérius effectuoit sa retraite, et à lui livrer bataille dans chaque quartier. Enfin, la

fortune

fortune de Henri l'emporta, il attaqua lui-même, à la tête de ses gardes, la plus forte et la dernière des barricades, et il resta maître de la place. Ses soldats, furieux et des pertes qu'ils avoient éprouvées, et des dangers qu'ils avoient courus dans un combat de cinq jours, où Henri s'exposa mille fois à perdre la vie, et où il auroit succombé peut-être sans le secours de *Chouppe*, qui accourut à son secours à la tête du régiment du *vicomte* de Turenne; ses soldats, dis-je, se livrèrent à tous les excès de la vengeance, toujours si terrible de la part d'un vainqueur irrité, et furent sourds à toutes les défenses que Henri mit en usage pour les contenir; ils massacrèrent tous les soldats catholiques qui leur tombèrent sous la main, pillèrent, ravagèrent et brûlèrent toutes les églises et toutes les maisons, et ne se ralentirent que lorsque cette malheureuse ville n'eut plus d'alimens à offrir à leur rage et à leur cupidité.

La vérité, qui doit être inséparable de l'histoire, nous force à dire que dans presque tous les tems le fanatisme fut un des traits distinctifs du peuple de Cahors; et nous allons, pour la première fois, amener sur la scène un de ces monstres, fléaux de l'humanité, qui, proclamant sans cesse le nom de Dieu, se servent de l'intérêt de la Divinité pour voiler leur ambition, leur avarice, leur amour pour la domination, et la férocité de leur caractère. Cet homme est le trop fameux *Simon, comte de Montfort*, dont nous serons obligés de parler si souvent dans les contrées, ou pour mieux dire dans quelques départemens que nous avons à parcourir encore avant de repasser le Rhône pour nous rendre dans le midi de la France,

et qui marqua sa vie par les cruautés inouïes qu'il fit éprouver aux malheureux Albigeois, par la manière atroce dont il persécuta l'infortuné Raimond VI, *comte* de Toulouse, et par l'inconcevable opiniâtreté avec laquelle la victoire se plut à couronner toutes ses expéditions. C'est à Cahors que nous trouvons les premières traces du sang qu'il a fait couler. Et peut-être faut-il, avant d'aller plus loin, donner une idée de cet homme si extraordinairement criminel.

Il tiroit son nom de la petite ville de Montfort, à dix lieues de Paris, que possédoit alors sa race, que l'histoire regarde comme illustre, et qui florissoit alors. C'est dans le treizième siècle que vivoit Simon de Montfort. Sa haute stature, la force de son tempérament, la dureté de sa phisionomie répondoient à la barbarie de son caractère, qu'une éducation presque sauvage, ou tout au moins entièrement guerrière, n'avoit fait qu'accroître. Il y joignoit ce sang-froid profond qui n'appartient qu'aux tyrans ou aux grands scélérats. Ce sang-froid assuroit en lui la certitude et la justesse du coup-d'œil dans les grandes occasions, et lui faisoit pourvoir et remédier à tout dans les circonstances épinenses. Tous les écrivains ont parlé de sa force comme d'une chose inconnue jusqu'alors, et l'on prétend qu'il s'en servoit avec avantage, non seulement pour combattre, mais encore pour agiter ses armes avec une telle violence, que son seul aspect suffisoit pour glacer d'effroi ses ennemis.

Il avoit fait ses premières armes dans les guerres d'outre-mer, ou de la Terre-Sainte, comme l'on disoit alors. La chaleur du climat, l'habitude de combattre contre des africains farouches, les opinions exagérées

qu'une tête jeune étoit capable de puiser dans des combats où tout se revêtoit de la magie de la consécration, et où l'homme croyoit honorer ses fureurs en les commettant au nom de Dieu, avoient achevé d'aigrir et de corrompre tous les germes d'atrocité que la nature avoit semés dans le cœur de ce monstre; et c'étoit au sein des plus grands outrages que la démence humaine ait jamais fait à l'humanité, qu'il s'étoit formé aux attentats que le fanatisme lui reservoit un jour au sein de sa patrie. De retour en Europe, il fit la guerre avec succès aux Allemands et aux Anglais. Enfin, jusques-là il ne sembloit être appelé par le sort qu'au funeste rang de conquérant, lorsque la déplorable secte des Albigeois le livra tout entier au rôle cent fois plus abominable de persécuteur.

Il n'entre point, sans doute, dans le plan de mon ouvrage de combattre ou de disculper les hérésies. Mais il faut dire avec vérité que le grand crime de la plupart des hérésies, et le seul cependant que l'on n'osoit pas leur reprocher en face, étoit la vertu des sectaires qui faisoit la critique des vices toujours trop communs au sacerdoce romain. Ce n'est pas que par le mot *vertu* je veuille entendre que les sectaires d'une hérésie quelconque valussent mieux que les catholiques; mais c'est qu'une hérésie, dans son origine, a besoin, pour se faire des prosélites, de s'entourer du charme des vertus : étant elle-même une religion nouvelle, ou une altération à la religion; en général il faut bien pour s'établir qu'elle cherche à prouver qu'elle doit rendre les hommes meilleurs que la religion dominante; et, pour se soumettre la crédulité, il est naturel qu'elle flatte ou réveille ce penchant

au bien inné dans tous les cœurs. Quand elle est une fois établie, qu'elle a résisté et survécu aux efforts et aux persécutions de sa rivale, quand il n'est plus possible enfin de l'extirper, elle cesse de se gêner, et ses ministres deviennent comme ceux de tous les cultes ambitieux, intolérans, vindicatifs, persécuteurs : les vertus primitivement si vantées se corrompent, s'effacent, s'oublient; et l'expérience nous prouve, à l'appui de cette assertion, qu'entre luthériens, calvinistes, protestans, catholiques, etc., les nuances de fanatisme diffèrent en vérité de bien peu de chose. Les Albigeois, à la longue, n'eussent donc pas été meilleurs que d'autres; et si l'humanité leur porte un grand intérêt, si les cruautés de leurs persécuteurs passeront pour exécrables dans tous les siècles; ce n'est pas que l'on reconnoisse plus de vérité dans leurs opinions que dans celles des autres cultes; mais parce qu'on les frappa à l'époque où ces sectaires avoient besoin d'exercer et exerçoient en effet de grandes actions pour accroître leurs partisans.

L'inutilité des sacremens, la peinture ou la démonstration du ridicule de la hyérarchie et de la discipline de l'église Romaine, telles sont en masse les erreurs reprochées aux Albigeois. *Pierre de Bruis* et *Henri* avoient été les premiers novateurs de cette hérésie. *Arnaud de Bresse* l'avoit propagée. Du midi de la France elle s'étoit étendue en Italie, en Allemagne et en Angleterre. Dans le douzième siècle, quelques conciles particuliers s'avisèrent de la condamner, et cette persécution première ne servit qu'à recruter les Albigeois des Vandois. Le cardinal Pierre, accompagné des archevêques de Bourges et de Nar-

bonne, tenta inutilement dans le Languedoc la voie de la prédication pour les ramener au sein de l'église. Enfin, en 1177, le concile général de Latran leur déclara une guerre à mort. C'étoit mettre le poignard à la main de tous les fanatiques, et le mal fut sans remède; et si j'ose me servir de cette expression, cette imprudence du concile de Latran, ouvrit toutes les cataractes du sang humain.

Voilà qu'en 1206 la discorde religieuse vole au fond de l'Espagne éveiller le zèle de *Diégo*, évêque *d'Osine*, et de *Saint-Dominique;* ils s'adjoignent, *Arnaud*, abbé de Cîteaux, et *Pierre de Châteauneuf*, évêque de Carcassonne, et ce dernier est nommé Légat du S. Siège. Pour surcroît de maux la politique s'en mêla. Les *comtes* de Toulouse, Pierre, *roi* d'Aragon, les *comtes* de Foix et de Comminges, le *vicomte* de Béarn et quelques autres souverains prirent les armes pour les Albigeois. La guerre offrit ses cruelles chances aux deux partis; et, selon la fatalité commune à de semblables discors, elle s'ouvrit par un crime. Le comte de Toulouse fit chasser du Languedoc ce Pierre de Châteauneuf, légat du S. Siège, et le fit assassiner au moment où, pour s'éloigner, il alloit passer le Rhône : ce fut là l'affreux signal de l'explosion. Le pape excommunie le comte de Toulouse, et publie une croisade contre les Albigeois; toutes les têtes fermentent, et Simon de Montfort est nommé chef de cette croisade. Après cet apperçu, que j'ai jugé indispensable pour débarrasser d'une inévitable obscurité une foule d'événemens dont la suite de ce voyage dans d'autres départemens me forcera de parler, je reviens à Cahors, et à la part que le fana-

tisme de ses habitans leur fit prendre à ces malheureux événemens.

Dans le principe de cette guerre religieuse, les habitans de Cahors semblèrent s'écarter de ce déplorable penchant au fanatisme que je leur reprochois tout-à-l'heure, et se livrer à des sentimens de tolérance plus convenables; ou peut-être la crainte des armes du *comte* de Toulouse eut-elle seule l'honneur de cette modération. Quoi qu'il en soit, le légat du S. Siège s'étant présenté avec sa troupe d'inquisiteurs, dans l'intention d'établir à Cahors son tribunal de sang, les habitans lui fermèrent courageusement la porte de leur ville; et, comme il avoit l'air de vouloir employer la violence pour s'y établir, ils parurent armés sur leurs remparts, et se disposèrent à repousser la force par la force. Cette généreuse contenance ne fut pas de longue durée; bientôt l'excès de la crédulité leur fit voir l'enfer ouvert sous leurs pieds, pour avoir commis *le crime* de repousser un légat du pape. Ils crurent qu'il n'y avoit point sur la terre de châtiment assez fort pour les punir, ni d'humiliation assez grande pour prévenir ou désarmer les vengeances du ciel. Ils nommèrent donc des députés, qui se présentèrent au nom de toute la ville devant le légat, la corde au cou, nuds pieds, et une torche à la main, en demandant à grand cris le pardon de leur offense. Le légat étoit trop bon politique pour ne pas profiter d'une semblable situation d'esprit. C'étoit bien moins de leur répentir dont il avoit besoin que de leur argent : aussi mit-il son absolution à un haut prix. Il leur fallut payer à Simon de Montfort quinze cents marcs d'argent, qu'ils s'empressèrent de lui porter. Ces mal-

heureux imbéciles ne se crurent pas pour cela réconciliés encore avec le ciel. Ils créèrent un tribunal en forme pour faire le procès à leurs portes, qui avoient eu la *coupable insolence* de rester fermées quand le légat s'étoit présenté. Des informations furent suivies, des témoins furent entendus ; la procédure fut faite et parfaite, et les pauvres portes condamnées à être brûlées par la main du bourreau. La sentence fut exécutée. Ils envoyèrent ensuite à Rome deux députés pour implorer le pardon du pape, croyant que celui du légat ne suffisoit pas ; ils l'obtinrent.

Ces choses se passoient en 1214, et ce fut en 1216 qu'ils obtinrent cette bulle. Ce pape Innocent III, qui avoit fait prêcher une croisade contre les Albigeois, mourut, mais la férocité des fanatiques est immortelle. Malheureusement Cahors eut à cette époque pour évêque un de ces furieux qui mêlent toujours l'idée de Dieu à la soif du sang, et qui cesseroient de croire à la divinité, si la divinité leur commandoit la douceur. Cet évêque se nommoit Guillaume V de *Cardaillac* ; prêtre emporté, confesseur téméraire, prédicateur factieux, il étoit encore soldat audacieux, sbire effronté, brigand intrépide. Simon de Montfort n'avoit point de sicaire plus déterminé. Tour-à-tour dans la chaire et à la tête de la soldatesque, il invitoit le peuple au meurtre par ses paroles et par son exemple. Enfin, en 1234 il parvint à établir les inquisiteurs de la foi dans Cahors, et bientôt ce malheureux pays fut couvert de bourreaux, de potences et de bûchers. Le père fut arraché du sein de ses enfans, l'épouse à son mari, les enfans à leur mère. On ne parla bientôt plus que de miracles et de

supplices. La plus affreuse des tyrannies, la tyrannie des délateurs s'établit. Au nom de Dieu on dénonça secrettement l'homme dont on vouloit se venger, le rival dont on étoit jaloux, le riche dont on convoitoit les dépouilles, le parent dont on aspiroit l'héritage. Un mot, un geste, un signe de croix oublié, un instant de lenteur pour se rendre à la messe, trop de précipitation dans les prières intérieures, devinrent des crimes punis par l'échafaud. Chaque jour les délateurs découvroient des hérétiques dans les meilleurs citoyens ; chaque jour les inquisiteurs ignorans, injustes et barbares, envoyoient à la mort les plus gens de bien : ordinaire et triste effet de la puissance des délations, le plus funeste des systêmes qu'un gouvernement quelconque puisse adopter, et qui n'est profitable qu'aux scélérats ; car quel autre qu'un scélérat peut jamais être le délateur de son semblable ? La rage des juges et des dénonciateurs ne s'arrêta point aux vivans, elle s'étendit jusques sur les cendres des morts. On fit le procès à des malheureux dont la tombe couvroit déjà depuis plusieurs années les dépouilles mortelles. On exhuma les cadavres ; on traîna leurs déplorables lambeaux dans les rues, on livra leurs ossemens au mépris et à la lâche furie de la multitude ; et, quand elle s'étoit rassasiée d'outrages sur ces insensibles débris de la matière, on les recherchoit, on les rassembloit et on les livroit aux flammes.

On croit devoir rapporter à l'esprit soldatesque de ce Guillaume de Cardaillac, évêque de Cahors, le droit que les évêques de cette ville avoient lorsqu'ils officioient pontificalement, de faire placer sur l'autel

l'épée, les gantelets et l'armure chevaleresque; ce qui a fait dire plaisamment à M. de Sainte-Foix, que « si jamais un évêque de Cahors recevoit la palme » du martyre, ce ne seroit qu'à son corps défendant. » C'est aussi sans doute à la puissance que l'excès du fanatisme donnoit au sacerdoce sur toutes les autres classes de citoyens, qu'il faut encore attribuer un droit non moins ridicule que ces prélats avoient sur une famille *noble* de ces contrées. Lorsqu'un évêque faisoit son entrée dans cette ville, un *vicomte* de *Cessac*, son *vassal*, étoit tenu, pour lui rendre hommage, de se rendre à la porte de Cahors, et de l'y attendre sans manteau, tête, jambe droite et pied droit nuds, de prendre par la bride la mule sur laquelle l'évêque devoit être monté, de le conduire dans cet état au palais épiscopal, de tenir l'étrier lorsqu'il mettroit pied à terre, et de le servir à table pendant son dîner. Pour prix d'un pareil service, la mule que *monseigneur* avoit montée et le buffet dont il avoit usé pendant le repas, et qui devoit être de vermeil, appartenoient à ce *vicomte* de Cessac. Croiroit-on que ces vicomtes non-seulement se sont abaissés pendant plusieurs siècles à cette déshonorante cérémonie, mais encore qu'ils ont plaidé plusieurs fois pour le prix plus ou moins fort de ce service de vermeil, qui dans le fond n'étoit que le complément de leur avilissement? Il a fallu que le parlement, par un arrêt, fixât d'une manière invariable l'estimation de ce buffet, et elle fut réglée à une somme de trois mille livres. . . . .

Grace au fanatisme des habitans de Cahors, on les voit dans des tems postérieurs figurer encore dans les atrocités commises dans tant d'endroits contre les pro-

testans ; et on retrouve dans l'histoire de leur ville un *Montluc* (1), lieutenant général de la Guienne, non moins féroce que l'exécrable Simon de Montfort, et dont la barbarie nous est peut-être mieux connue encore, parce qu'il n'a pas rougi de les consigner et d'en faire gloire dans ses propres mémoires. *Burie* étoit alors lieutenant pour le *roi* à Cahors. D'après les édits, et sur la foi des traités conclus entre la cour et les chefs protestans, quelques religionnaires de Cahors s'étoient rassemblés dans une maison particulière pour y exercer leur culte. A cette nouvelle, l'évêque et les chanoines de la cathédrale parcourent la ville en criant à l'impiété. La cloche est sonnnée et le peuple convoqué dans l'église ; l'évêque et les chanoines l'excitent à s'armer pour aller écraser ces ennemis de l'autel et de la religion catholique. Il n'en falloit pas tant pour exaspérer des esprits crédules et superstitieux à l'excès. Ce peuple égaré et furieux sort en tumulte, court, enveloppe la maison où les malheureux protestans étoient renfermés, et y met le feu. La majeure partie de ceux qui y étoient furent dévorés par les flammes. Ceux qui cherchèrent à s'évader furent massacrés par le peuple. Leur mort ne satisfit point sa rage. A-peu-près trente de ces victimes furent étendues sur le pavé à côté les unes des autres ; et les inhumains catholiques, après avoir couvert ces cadavres de paille et de bois, y mirent le feu et les consumèrent.

Les détails de ce crime horrible rétentirent jusqu'à la cour, et elle nomma commissaires, pour aller informer sur les lieux et punir les coupables, *Compain*, conseiller au grand conseil, et *Girard*, lieutenant du

grand prévôt. Leur arrivée remplit d'épouvante les catholiques, et il fut facile de prouver qu'ils étoient seuls coupables. Plusieurs furent pendus, et d'autres condamnés au fouet et au bannissement. Il étoit impossible que dans les informations et le cours des procédures l'évêque et les chanoines ne fussent pas compromis, et ils commencèrent à trembler pour eux-mêmes. Un d'entre eux, un certain *Viole*, archidiacre de Cahors, qui s'étoit le plus distingué dans leur empressement à soulever le peuple, fut arrêté, mis en prison et condamné à mort. Pendant le cours du procès, l'évêque et ces chanoines avoient appelé à leur secours ce Montluc, véritable bourreau des protestans, qui s'étoit déjà distingué non seulement par la quantité de ceux qu'il avoit fait périr, mais encore par le nombre de ces malheureux qu'il avoit poignardés de sa propre main. Les commissaires *royaux*, en vertu de leurs pouvoirs, avoient exigé une contribution des habitans, qu'ils avoient remise au *seigneur* de Cahors, qui étoit alors un prince allemand, et ils n'avoient rien fait à quoi ils ne fussent autorisés par le gouvernement. Ce fut cependant là le prétexte dont Montluc usa pour dissoudre par la force cette commission. Il s'y présenta au moment où Compain alloit lire la sentence qui condamnoit Viole à la mort; il lui défendit de la lire avant qu'il eût répondu à quelques questions qu'il vouloit lui faire. Compain voulut passer outre, en assurant qu'il répondroit à tout ce qu'il voudroit quand la sentence seroit exécutée. Montluc s'adressant au lieutenant *de roi* Burie, lui dit: « Monsieur, dès le premier mot qu'il profère, je le tue. » Réponds (poursuivit-il en parlant à Compain), ou

» je te pendrai moi-même de mes propres mains ; et » sache que j'en ai pendu une vingtaine de plus gens de » bien que toi. L'amende que tu as levée sur les ha- » bitans de Cahors n'étoit-elle pas destinée au seigneur » de cette ville qui est un étranger ? Oui, (répondit » Compain). O méchant *paillard!* (2) (reprit Montluc) » traître à ton *roi !* tu veux ruiner une ville qui est » à ton *roi* pour enrichir un particulier ! Si ce n'étoit » la présence de M. de Burie, je te pendrois, toi et » tes compagnons, aux fenêtres de cette maison ». En effet, il voulut s'élancer sur Compain, mais Burie l'arrêta. Les commissaires, qui n'étoient soutenus par aucune force armée, furent obligés de s'évader. Montluc, de sa propre autorité, déchira la procédure, et mit Viole et ce qui restoit de fanatiques arrêtés en liberté. La cour fut assez foible pour ne par punir cet acte de révolte contre son autorité. On défendit aux commissaires d'aller plus avant ; et le scélérat Montluc jouit tranquillement du succès qu'avoit eu son audace. Il faut cependant rendre justice à la vérité, et dire que tous les évêques de Cahors ne partagèrent pas les opinions fougueuses et fanatiques de quelques-uns d'entre eux. Il en fut un entr'autres de la maison de Lévi, qui, du tems de la ligue, combattit de toutes ses forces la propension que le caractère des habitans leur donnoit pour cette faction infernale ; qu'il tâcha, même au péril de sa vie, de les éclairer sur les projets de cette association infâme, et que son courage l'exposa même tellement au ressentiment aveugle de la populace, qu'il fut obligé de se retirer de la ville, et de chercher son salut dans la fuite.

Il n'est pas étonnant de trouver des reliques ridicules en vénération parmi un peuple aussi superstitieux. La *Sainte-Coeffe* en conséquence, étoit en grand honneur à Cahors. Les gens qui veulent donner une sorte de majesté même aux absurdités, ou qui prétendent les présenter de manière au moins que les hommes un peu éclairés trouvent à ces contes quelqu'air de vraisemblance, se sont bien gardés de raconter ce que le peuple de Cahors croit à cet égard; et pour ennoblir un peu la latrie de la coeffe, ils ont prétendu qu'elle fût un présent de Charlemagne, qui la tenoit de l'impératrice Irène; et que *Amatus*, évêque de Cahors, en recevant cette relique des mains de ce prince, en fit l'épreuve sur-le-champ, et la mit sur la tête d'un mort qui ressuscita aussi-tôt. Mais, pour montrer toute la sottise de la crédulité, il faut raconter la fable telle que le peuple la croit, et telle qu'on la lui aura dite pour la lui faire croire. Cette coeffe, que l'on prétend être celle dont on enveloppa la tête de Jésus-Christ après sa mort, fut trouvée dans les bois par une femme qui gardoit des pourceaux. Cette femme, qui ne se doutoit pas de posséder un semblable trésor, voulut employer cette coeffe à son usage, et avant de s'en servir essaya de la nettoyer dans une fontaine. Dieu *permit* alors que dès que cette femme eut touché cette coeffe, ni elle ni la coeffe ne purent plus bouger de la place où elles se trouvoient. L'évêque, le chapitre, tous les ordres ecclésiastiques et séculiers se transportèrent donc en procession, avec la croix et la bannière, au lieu où la femme et la coeffe se trouvoient; on délivra la première, et l'on reconnut la seconde pour être le suaire du Christ dont parle S. Jean, *sudarium*

quod fuerat super caput ejus. On fit faire à cette relique une magnifique chasse d'argent des deniers que les *fidèles* s'empressèrent d'apporter au chapitre ; depuis ce tems on eut soin de l'exposer toutes les années aux regards du public pendant les fêtes de Pâques.

Le chemin que l'on suit en sortant de Cahors pour se rendre à Montauban, a dû coûter des sommes énormes et des travaux infinis à cause des montagnes qui s'opposoient à son passage. On marche pendant près d'une lieue au milieu de ces montagnes qu'il a fallu percer, et dont le sommet élevé forme presque voûte sur la tête des voyageurs. C'est un des plus hardis travaux que nous ayons rencontrés dans nos voyages. Au reste, à cela près, cette route, depuis Cahors jusqu'à Montauban, n'offre rien d'intéressant à la curiosité du voyageur. *Mont-Pesat* est le seul lieu un peu considérable que l'on rencontre, et dans le fait ce n'est qu'un bourg. Avant d'appercevoir Montauban, c'est-à-dire, quelques lieues avant d'y arriver, on passe l'Aveyron à *Réalville*, et c'est quelques lieues plus bas que cette rivière reçoit dans son lit le Tarn, sur lequel Montauban est située.

Cette ville, agréablement bâtie sur une éminence dont la pente est assez douce, se présente avec grace au confluent d'une petite rivière appelée le *Tescou*, et du Tarn ; les approches en sont riantes ; et les environs sont semés de maisons de plaisance dont les jardins répandent la vie sur le paysage. Cette ville assez considérable, et que l'on pourroit presque ranger au nombre des villes modernes, est divisée en six quartiers. La cité, ou la ville proprement dite ; le faubourg de *Villenouvelle*, le faubourg de la *Capelle*,

les faubourgs du *Monstier* et de *Saint-Etienne*, et le faubourg que l'on nommoit avant la révolution faubourg de *Ville-Bourbon*, parce que c'étoit Henri IV qui, n'étant encore que roi de Navarre, en avoit tracé lui-même les fortifications. Ce faubourg est séparé de la ville par le Tarn, que l'on traverse sur un magnifique pont construit en briques, admirable par sa hardiesse et sa solidité.

Toutes les portes de Montauban sont d'une architecture élégante, et donnent une idée avantageuse de cette ville généralement bien bâtie, bien percée, et d'une propreté aussi salubre qu'enchanteresse : l'air d'ailleurs que l'on respire ici est excellent, et ne contribue pas peu à la beauté du sang des habitans, et peut-être même aux excellentes qualités morales dont il sont doués.

On doit la fondation de cette ville au courage avec lequel quelques hommes secouèrent l'insupportable joug d'un droit féodal aussi honteux pour l'humanité qu'immoral dans son principe, sur-tout quand il étoit exercé par des prêtres. Ce droit s'appeloit le droit de *prélibation* (3). Né de la corruption des mœurs, ce droit reservoit aux *seigneurs* la première nuit des *noces* de leurs vassales. Suivant l'abbé de Velly, des évêques en jouirent en leur qualité de barons. On le devoit à un roi d'Ecosse nommé *Evens*. Il favorisoit trop ouvertement la licence pour n'être pas accueilli dans ces siècles d'anarchie ; il s'étendit bientôt en Angleterre, en Allemagne, en Piémont, en France, et dans beaucoup d'autres contrées de l'Europe.

Pour en revenir à Montauban, un certain S. Théodard fonda un monastère qu'il nomma *Montauréol* ou

Montauriol. La régularité et la pureté de mœurs que conservèrent long-tems, dit-on, les moines qu'il y rassembla attirèrent à ce couvent de grands biens et de nombreuses prérogatives. Les dévots s'en approchèrent pour profiter des exemples de ces cénobites; ils y bâtirent des maisons, s'y multiplièrent; et, à la longue, il se forma un bourg considérable autour de ce couvent, dont les abbés devinrent *seigneurs*. Il paroît que ces pieux seigneurs crurent pouvoir accorder l'intérêt du ciel avec l'intérêt des sens, et que le fameux droit de prélibation n'allarma point des ames communément si timorées sur la chasteté d'autrui; ils l'exercèrent donc avec d'autant plus de rigueur qu'ils étoient moines. A la longue, cette tyrannie aussi barbare qu'indécente révolta les habitans. Ils portèrent leurs plaintes au *comte* de Toulouse; ils en furent écoutés. Il possédoit un château très-voisin de l'abbaye de Montauriol; il proposa aux opprimés de venir s'établir autour de ce château, et leur promit sa protection d'autant plus puissante qu'il étoit lui-même *seigneur* suzerain de l'abbaye elle-même. Ils acceptèrent son offre avec empressement; et dans un seul jour le bourg de Montauriol fut abandonné. L'émigration fut entière. De nouvelles habitations furent construites. Ce *comte* de Toulouse donna le nom de *Mons-Albanus* au bourg moderne, qui depuis, en se corrompant ou se francisant, a formé le nom de Montauban qu'il porte aujourd'hui.

Les moines ne se virent pas enlever tranquillement un droit si consolateur pour des hommes voués à la continence; ils portèrent leurs plaintes au pape, qui ne manqua pas d'excommunier sur-le-champ ce comte

de

de Toulouse, qui *si ridiculement* enlevoit à de *saints* religieux l'initiative des noces. Raimond V qui régnoit alors, fut obligé pour se débarrasser de l'excommunication *pudique* du S. P., de céder par acte aux religieux la moitié de la justice et de la seigneurie de Montauban; mais il ne fut plus question du droit de prélibation, le pape n'ayant pas osé insister sur ce point. Raimond VII, en qui s'éteignit la dynastie des *comtes* de Toulouse, confirma cette transanction, et encore après lui Alphonse, frère de Louis IX, *roi* de France, devenu héritier de cette maison par son mariage avec Jeanne de Toulouse; en sorte que dans la suite les évêques de Montauban ayant aussi à leur tour succédé aux abbés de S. Théodard, dont la maison fut sécularisée, se trouvèrent *seigneurs* de Montauban, en partage avec les *rois* de France, qui de leur côté succédèrent au frère de Louis IX; partage aussi insolent à l'égard des évêques qu'il étoit humiliant pour les habitans qui se trouvoient ainsi sujets d'un sujet.

Il falloit que le moderne Montauban fut bien voisin de l'ancien Montauriol, puisqu'après la sécularisation des moines l'église de S. Théodard devint la cathédrale de la nouvelle ville. Les protestans ruinèrent cette église; et comme elle ne valoit pas la peine d'être relevée, on employa, après l'édit de pacification, la garnison catholique à achever de la démolir. On eut soin de réserver pour d'autres constructions les ornemens rares qu'elle possédoit. Catherine de Médicis en fit enlever entr'autres trois colonnes de marbre précieux qu'elle fit transporter à Paris pour en décorer le Louvre. Ces trois colonnes sont de marbre vert antique; elles ont été long-tems dans la salle des

antiques; elles viennent d'en être sorties et elle doivent servir avec celles que l'on a tirées d'Aix-la-Chapelle, de Liège, etc., à la décoration du Muséum central des arts.

C'est sur l'emplacement de cette cathédrale que l'on a construit la place qui portoit, avant la révolution, le surnom de *Royale*, et qui se trouve aujourd'hui presque au centre de la Ville; elle est régulière; les bâtimens qui l'entourent sont d'une architecture uniforme, bâtis en briques, colorés et enrichis de pilastres d'ordre dorique. Huit rues viennent aboutir à cette place, dont l'intérieur forme un marché.

La cathédrale actuelle, terminée en 1739, est un beau temple dans le goût moderne, exécuté par *Larrogue*, sur les dessins de *Cotte*. Le portail, large de vingt toises, élevé sur un perron de onze marches qui règne dans toute la longueur de cette façade, présente au rez-de-chaussée un bel ordre dorique surmonté de l'ordre ionique. En avant des pilastres de ce dernier ordre, et dans les intervalles qu'ils laissent entre eux, reposent sur la corniche de l'ordre inférieur quatre socles de six pieds d'élévation, sur lesquels sont placées les statues des quatre évangélistes, hautes de dix pieds. L'ordonnance entière est couronnée par un fronton, surmonté d'une croix que semblent supporter les figures colossales de la religion et de l'espérance. A droite et à gauche sont deux campanilles qui s'élèvent en flèches recouvertes en plomb, elles-mêmes terminées par un globe doré surmonté d'une croix. L'ensemble de ce portail est noble, simple et élégant; et l'intérieur du temple répond à la majesté de son entrée. L'autel est placé entre le chœur et la nef, sous une belle coupole

élevée de soixante et dix-sept pieds au-dessus du pavé, et supportée par vingt piliers ornés de pilastres doriques de quarante-cinq pieds de haut, y compris le socle et l'entablement. Seize grandes arcades séparent la nef des bas-côtés, et au-dessus de ces arcades sont d'immenses vitraux qui rendent cette église parfaitement claire. En général c'est un fort beau monument, et qui fait honneur aux arts du dix-huitième siècle.

Outre la place dont nous avons parlé, et qui pourroit servir de promenade publique, il s'en trouve plusieurs autres encore. Le Cours est la plus belle et la plus vaste, et elle a quelqu'analogie avec les Champ-Élysées de Paris. Entre les deux promenades que l'on connoissoit jadis sous les noms des *Carmes* et des *Cordeliers*, s'élève une plate-forme, d'où l'on jouit d'une vue vraiment admirable. Lorsque l'atmosphère et l'horizon sont sereins, cette vue s'étend jusqu'à vingt-cinq et trente lieues; et quoique les Pyrennées se montrent encore dans un éloignement de plus de cinquante lieues, c'est cependant de là que nos regards ont adressé notre premier hommage à ces grandes vertèbres du globe, auxquelles l'éternel a suspendu de sa puissante main et la France et l'Espagne.

C'est dans le faubourg que l'on appeloit Ville-Bourbon qu'en général le commerce de Montauban se trouve concentré, et c'est par conséquent le quartier le plus animé de toute la ville. Je n'ai point vu ailleurs, pas même à l'Orient et à Rochefort, de rues aussi larges que la principale rue de ce faubourg : cette largeur est telle, qu'on la prendroit plutôt pour une place oblongue que pour une rue; quinze voitures de front peuvent y passer à l'aise; elle est bordée de

maisons élégantes et bien bâties, et tout s'y ressent de l'opulence que le commerce amène à sa suite. Ce commerce roule entr'autres sur deux objets majeurs, les *cadis d'Aignan* et le *Minot*. Ces cadis sont de petits draps dont on fait une grande consommation, et dont la première manufacture fut établie dans le commencement de 1600 par *David Vialette*. Vers la fin de ce siècle elle dégénéra un peu, et les qualités devenues inférieures la jetèrent dans une espèce de discrédit. Mais, en 1713, les trois frères *Vialette d'Aignan*, héritiers de David, la relevèrent et la portèrent à un degré de splendeur qu'elle n'avoit pas connue, et qu'elle conserve encore.

Quant au minot, c'est une espèce de farine de la plus grande beauté, ou pour mieux dire, c'est la fleur de la farine. On embarque cette farine sur le Tarn, et elle descend ainsi par eau jusqu'à Bordeaux, d'où elle passe ensuite dans les îles de l'Amérique. Ce commerce étoit devenu très-important pour Montauban, en ce que les pluies abondantes de l'Amérique sont sujettes à gâter en peu de tems les farines ordinaires que l'on n'a pas dégagées de toutes les parties du son.

Une troisième branche du commerce de Montauban se compose des fabriques de bas de soie, moins estimés que ceux de Lyon et de Paris, mais aussi infiniment meilleurs que ceux de *Ganges* et de *Nîmes*.

On trouve à Montauban un de ces vestiges de l'amour du merveilleux, qui dans tous les tems porta l'homme à donner créance aux récits les plus invraisemblables. Les contes, tant de fois écrits et répétés sur les prétendus hauts faits des anciens paladins, ont

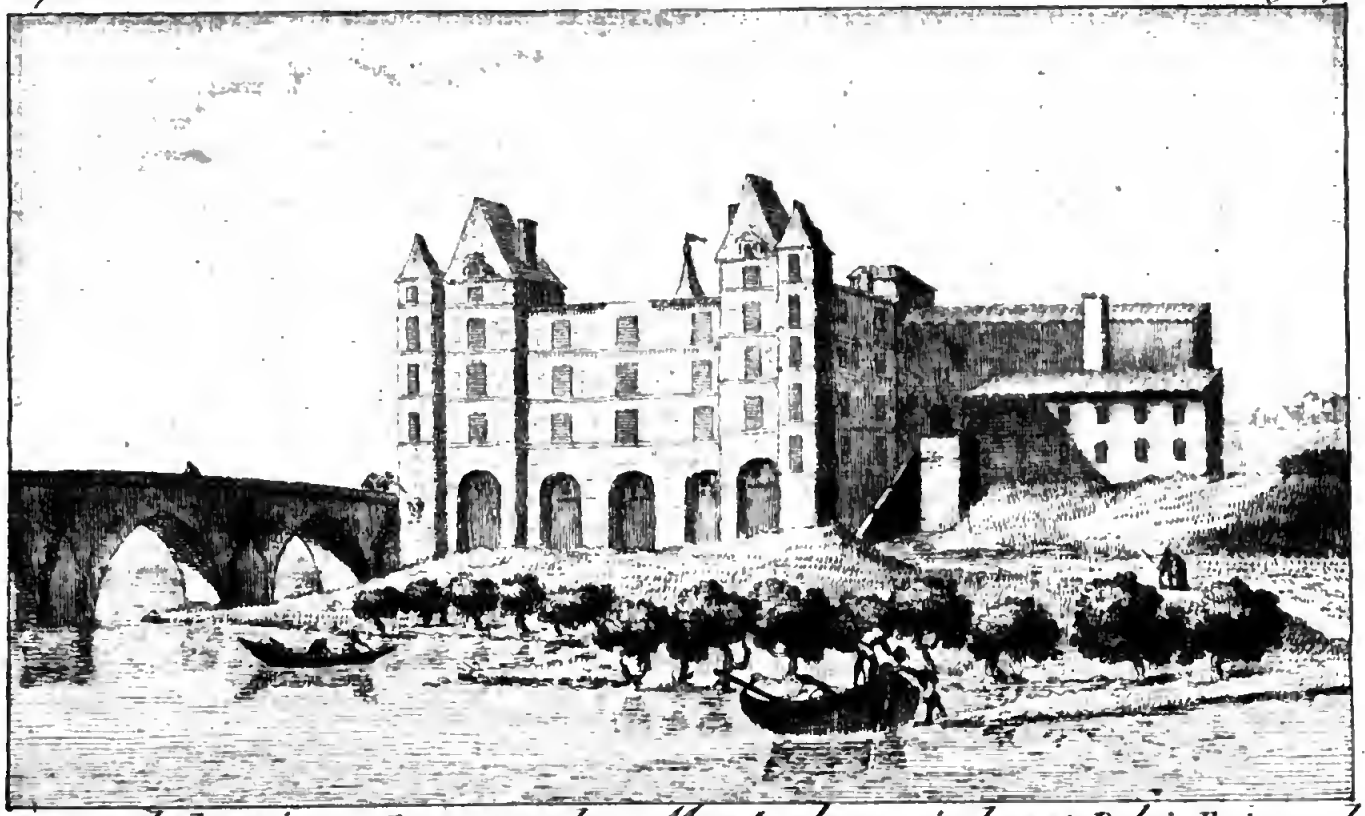

Vue de la Maison Commune de Montauban, ci-devant Palais Epiſcopal.

obtenu depuis long-tems la justice qui leur est due: cependant on montre encore à Montauban, sur une des murailles du palais épiscopal, avec une sorte de vénération, une tête grossièrement sculptée, que l'on prétend être l'effigie de Renaud, l'un des quatre fils Aymon. On dit au voyageur, avec un ton qui tient assez de la persuasion : « ce palais est bâti sur la » place qu'occuppoit jadis le château de ces quatre » frères. » On montre, avec un respect religieux, une haute montagne nommée *Piquecos*, et l'on ajoute : « c'est sur cette montagne que les quatre fils Aymon, » montés sur le cheval Bayard, ont gagné une san- » glante bataille. » Enfin, on laisse encore le peuple attacher tant d'importance à ces fables, que, à plus de cinquante lieues de là, un homme qui se vanteroit d'avoir été à Montauban, et n'auroit pas vu la tête de Renaud, passeroit pour un menteur, tant le peuple se persuade que l'histoire des quatre fils Aymon est une chose recommandable pour tous les hommes. Quoi ! tant d'êtres imbus du cheval Bayard ; et sur dix mille, pas un seul peut-être qui connoisse même les noms de Platon et de Socrate ! Quoi ! tant de peuples occupés aux fabuleuses aventures des quatre fils, et pas un seul homme, sans doute, qui sache qu'à quatre pas de là naquit le précepteur d'Antonin (4)! Est-il plus difficile donc de parler au peuple de la vertu de quelques hommes que de la folie de quelques personnages imaginaires? Hélas ! bientôt vous ne risquerez plus rien de lui parler de vertus ; elles seront au rang des choses merveilleuses. Mais peut-être est-il tems encore de dépouiller son imagination de toutes ces croutes dont la crédulité et la superstition,

ces missionnaires infatigables du despotisme, l'ont enveloppée depuis tant de siècles. Si, pour ne pas heurter de front son ignorance, l'on a besoin encore de la grossièreté et de la simplicité du langage, est-il plus difficile d'imprimer pour deux sous, en mauvais caractères, en méchant papier, les hauts faits d'Aratus, d'Épaminondas, des Décius, etc., que les sottises recueilles par l'archevêque Turpin? S'il faut, selon vous, des histoires pour amuser les veillées du peuple, et exercer l'antique babil des bonnes femmes, imprimez-leur des histoires au moins qui dirigent leur bon sens sur des idées simples de vérité et de vertu; et, revenans pour revenans, j'aimerois encore autant leur parler du spectre de Philippes que des phantômes du château du diable. Je l'avouerai, quand je passe sur une place publique, que je vois ce peuple entourer les tréteaux d'un charlatan ou d'un paillasse, ou ce qui est cent fois pis encore, écouter attentivement le cul-de-jatte Martin, qui lui apprend à lire l'avenir dans des cartes, je ne puis m'empêcher de répandre des larmes. Tous ces infortunés, me dis-je, donneroient la même attention à l'homme sage qui leur raconteroit la vie de Thémistocle!

Il ne reste des anciennes fortifications de Montauban, que le cardinal de Richelieu fit raser, que le château de *Capoue*, ou pour mieux dire, les ruines encore imposantes de ce château, où les chefs protestans se retirèrent pendant long-tems, et résistèrent avec tant de courage aux forces de Louis XIII. Il fut, dans la suite, acquis par les dames de *Caumont-de-la-Force*, qui descendoient de ce jeune Caumont-de-la-Force laissé pour mort sous le corps de son père

lors des massacres de la St. Barthélemy, et dont il faut lire l'intéressante conservation dans M. de la Place.

L'histoire de Montauban présente dans les habitans de cette ville un esprit de fanatisme non moins capable d'excès que celui que nous avons remarqué à Cahors; mais dans le parti contraire, et plus excusable peut-être, en ce que du moins il étoit le résultat des persécutions les plus odieuses, et qu'il est présumable que les Montalbanais n'eussent jamais connu l'intolérance calviniste, s'ils n'eussent été les victimes de l'intolérance catholique. Après la Rochelle, Montauban est assurément la ville qui a joué le plus grand rôle dans les déplorables guerres que l'on suscita aux malheureux protestans : le *duc* de Rohan dit dans ses mémoires, et certes il doit en être cru, « qu'elle s'est tou-» jours distinguée dans la guerre, et que c'est celle » de tout le parti des réformés qui, sans aide de per-» sonne, l'a toujours mieux faite. Sans entrer dans le détail de toutes les actions où elle a figuré, je m'arrêterai seulement au fameux siège qu'elle a soutenu, en 1621 contre Lous XIII, comme celle de toutes les époques où le courage, le génie, le dévouement et les ressources de ses habitans sont mis au plus grand jour. Quique Louis XIII fût en personne à ce siège, il en avoit confié la conduite à son favori le *connétable* de Luynes, aussi inepte dans la guerre que dans l'art de gouverner. Il avoit sous lui tout ce que l'on comptoit alors d'hommes considérables dans le militaire; les *maréchaux* de Lesdiguières, de St. Géran, de Praslin, de Thémines et de Chaulnes; les *ducs* de Mayenne, de Guise, de Vendôme, de Montmorency et de Chevreuse; le *prince* de Joinville; le *marquis* de Bassom-

pierre ; le *comte* de Schomberg et nombre d'autres. De leur côté les protestans étoient commandés par le *duc* de la Force, et ils avoient pour eux la valeur, la constance, l'union, la volonté de vaincre, le sentiment d'une bonne cause et la haine de l'esclavage, ce qui valoit mieux que tous les grands noms dont se glorifioit le parti contraire. On ne pouvoit pas dire qu'il y eût une garnison dans la place; c'étoient tous les habitans, sans exception, qui faisoient le service et défendoient les remparts; et jamais troupe ne se montra plus disciplinée, plus soumise à ses chefs, plus ardente pour les combats; tant il est sûr que le métier de la guerre n'enfante vraiment des héros que lorsqu'on n'en fait pas un métier. Les femmes, les enfans, les vieillards ambitionnèrent aussi l'honneur de concourir à la défense de leur patrie. Ils partagèrent tous les travaux convenables à leur âge et à leur sexe; et souvent même on les vit, enflammés de cette ardeur magnanime qui se dissimule les dangers, se mêler avec leurs pères et leurs époux pour repousser l'ennemi commun.

Ce fut le 17 août 1621 que la place fut investie, et les premières dispositions du connétable, et le courage avec lequel les assiégés repoussèrent les premières attaques et exécutèrent leurs premières sorties, firent aisément prévoir le mauvais succès que ce siège auroit pour l'armée de Louis XIII. Chaque jour la perte étoit considérable du côté des troupes royales, et elles s'affoiblissoient tellement, que l'on prêta l'oreille à un accommodement. Le traité fut donc entamé de part et d'autre; il fut rédigé à la satisfaction des deux partis, et peu s'en falloit que l'on ne fût entièrement

d'accord sur tous les articles, lorsque le père *Arnoux*, jésuite, confesseur de Louis XIII, lui persuada « qu'en conscience il ne pouvoit pas traiter avec les » ennemis de la foi; que Dieu lui avoit remis le glaive » de la justice pour *exterminer* et *massacrer* tous les » hérétiques, et qu'il devoit s'attendre à allumer » contre lui la colère du ciel, s'il laissoit ce glaive » dans l'inaction. » C'étoit ce me semble lui dire, d'une manière élégante, « assassine pour gagner le » paradis. » La barbare et fanatique inhumanité d'un prêtre n'est pas ce qui m'étonne; le pusillanime asservissement d'un roi n'est pas ce qui m'outrage; mais qu'il ne se soit pas trouvé un homme assez ferme pour s'élever contre une bassesse anssi féroce, assez généreux pour refuser le rôle de bourreau, où l'atrocité d'un jésuite et la foiblesse d'un monarque condamnoient toute une armée; voilà ce qui porte l'indignation dans l'ame de tout homme de bien; voilà, pour peu que l'on ait un cœur sensible, ce qui fait exécrer la multitude, toujours si souple entre les mains des gens puissans, et si prompte à l'obéissance, soit qu'on lui commande ou le crime ou la vertu.

Il fallut donc continuer le siège. Il n'est pas écrit que la volonté des forfaits ait le pouvoir d'enchaîner la fortune. Elle fut constamment contraire à l'armée royale, et elle fut obligée de se retirer honteusement le 2 novembre, après deux mois et quatre jours de tentatives infructueuses. Parmi les hommes qui se distinguèrent le plus dans le cours de ce siège fameux, on compte le *maréchal* de Lesdiguières, qui, à soixante et dix ans, montra plus d'une fois l'audace et l'imprudence d'un jeune soldat. On cherchoit à l'effrayer sur

les dangers auxquels il s'exposoit : « Bon, disoit-il, » soyez sans inquiétude ; il y a soixante ans que les » mousquetades et moi avons fait connoissance. » Une si courageuse indifférence pour la vie ! et ne pas trouver dans son cœur la force de dire à son *roi* : vous avez près de vous un scélérat de jésuite qui vous déshonore ; voilà une de ces contrariétés de l'esprit humain que l'on ne conçoit pas.

Si cette défense célèbre honore Montauban, la magnanimité de sa conduite, lorsque la paix fut faite enfin, est encore pour elle un plus grand titre à la gloire. Elle se distingua entre toutes les autres par sa tolérance envers les catholiques. Outrages, persécutions, massacres, guerres ; elle parut avoir tout oublié dès que la paix fut jurée, et les catholiques furent reçus et accueillis dans ses murailles comme des compatriotes, des amis et des frères. Cette conduite généreuse ne la garantit point, soixante ans après, du fléau des dragonades, dont nous avons fait ailleurs l'effroyable peinture. Les opinions religieuses et politiques ont-elles jamais compté pour quelque chose les vertus de leurs adversaires ?

Cependant, il faut le dire, ce germe de sédition, que les discordes civiles laissent long-tems encore après elles fermenter dans les esprits, a rendu, depuis la révolution, Montauban le théâtre de plus d'une scène sanglante et désastreuse. Cette ville n'a pas toujours senti peut-être que les événemens politiques qui se sont succédés avec rapidité étoient la vengeance tardive, mais inévitable, que le ciel appesantissoit sur la tête de ceux qui lui causèrent tant de maux. Comme tant d'autres villes, elle a moins accordé de confiance à ses

propres vertus qu'aux impulsions d'hommes perfides qui la trompoient sur ses véritables intérêts ; mais, une fois éclairée par les leçons de l'expérience et de la réflexion, la liberté ne comptera point parmi ses enfans de peuple plus généreux, plus digne de la servir, et plus capable de la conserver.

En quittant Montauban, et revenant sur nos pas pour faire le tour de ce département, nous avons visité *Lauzerte*; *S. Céré*, *Roquamadour* et *Figeac*. Si dans ces lieux divers le génie de l'homme n'a rien offert à notre admiration, et si le fil des progrès de l'esprit humain s'est souvent échappé de nos mains, en revanche nous avons trouvé presque par-tout les stigmates de la crédulité et de l'ignorance. A S. Céré, par exemple, nous avons voulu chercher à connoître l'origine de cette petite ville assez jolie : que nous a-t-on répondu ? qu'une vierge consacrée au seigneur avoit été recherchée en mariage par un homme riche, que ses parens appuyoient de leur aveu : que, piqué du refus que cette fille lui faisoit éprouver, il lui avoit sans façon tranché la tête ; qne cette fille, portant sa tête dans ses mains, avoit poursuivi vigoureusement son assassin, qu'un semblable miracle avoit forcé de fuir ; qu'elle s'étoit enfin arrêtée dans ce lieu, où les hommes attirés par les prodiges qu'elle faisoit, avoient bâti cette ville.

A Roquamadour, on nous a montré une chapelle que S. *Amadour*, que nous ne connoissons pas beaucoup, a habitée, et que le fameux Roland a, dit-on, visitée. Ce célèbre paladin fit vœu de donner à cette chapelle autant d'argent que pesoit son épée. Après sa mort, et pour que l'accomplissement du vœu fût

plus lucratif, les prêtres substituèrent une lourde massue de fer à l'épée; la somme fut comptée d'après le poids de la massue, et l'on suspendit à la muraille cette massue, que de siècle en siècle on appela le braquemart de Roland : et pour comble de ridicule, mais par une productive supercherie, les prêtres firent entendre aux femmes que le seul tact de ce braquemart avoit la faculté de les rendre fécondes; en conséquence elles accouroient de vingt lieues à la ronde, et payoient un tribut pour avoir le plaisir de toucher le bienheureux braquemart.

A Figeac c'est autre chose; on nous a fait voir les bâtimens d'une ancienne abbaye, dont l'abbé, lors de son entrée, avoit le droit de faire conduire sa mule par le *seigneur* de Montbrun, en habit d'arlequin et la jambe nue, et de s'en faire servir à table dans cet équipage burlesque, jusqu'à ce qu'il lui prît fantaisie de le faire asseoir à ses côtés. C'est peu d'entendre rapporter ces fadaises par les bonnes femmes du canton; mais de voir un écrivain grave et estimé comme *Piganiol*, les consigner de bonne foi dans son livre, c'est ce qu'il est difficile de concevoir.

Après la fatigue que fait éprouver la recherche de ce long amas de persécutions, de crimes, de guerres, de fanatisme et d'inepties, on aime à se reposer dans la contemplation des phénomènes de la nature, où cependant le souvenir de la cruauté des hommes vous poursuit encore quelquefois en les parcourant. De ce nombre sont les *cavernes Waiffriers*. Il en est deux dans les environs de *Carjac*, non loin de Figeac, et une troisième sur les bords de la rivière de Celé, et c'est la plus curieuse. Dans celle-ci le rocher, d'une élé-

vation prodigieuse, est coupé à pic de trois côtés, et le quatrième est fermé d'une forte muraille. Ce fut là que se retirèrent les malheureux habitans de ces contrées, lorsque le féroce *Pepin* le Bref poursuivoit avec tant d'acharnement cet infortuné *Waiffre, duc* d'Aquitaine, dont nous avons déjà parlé tant de fois. Les soldats de Pepin parvinrent à découvrir ces déplorables réfugiés, et les massacrèrent tous sans pitié dans ces entrailles de la terre, qui ne purent les garantir de l'atrocité de ces monstres; et le nom de *Waiffriers*, que ces cavernes reçurent alors, est devenu l'ineffaçable monument qui parle encore au bout de mille ans de ce crime. C'est ainsi que la nature se plaît quelquefois à envelopper les tyrans d'une immortalité dont ils ne peuvent se dépouiller.

La grotte de *Marcillac* a le double avantage d'être infiniment plus curieuse, et de ne pas affliger le cœur par de semblables souvenirs. On y pénètre assez difficilement, et l'on a besoin de flambeaux pour la parcourir, et sur-tout pour bien jouir du spectacle magnifique qu'elle présente. A travers les parois et les voûtes naturelles de cette grotte, filtre sans cesse et pour ainsi dire goutte à goutte, une eau qui se congèle insensiblement, et qui forme à la longue de superbes stalactites. On parvient à les tailler avec facilité. Plusieurs particuliers nous ont montré des dessus de table faits avec cette matière, et qui sont d'un très-bel effet. On prétend que Catherine de Médicis visita cette grotte, et en fit extraire un grand nombre de ces stalactites pour orner le palais du Luxembourg.

Deux fontaines sont aussi célèbres dans ces quartiers; celle de *Mié*, l'une des meilleures minérales,

à ce que l'on prétend, que possède la république; et que l'Hygiène emploie, dit-on, avec succès dans la cure de diverses maladies; et celle de *St. Martin de Vert*, qui, dans la révolution de vingt-quatre heures, éprouve, ainssi que l'Océan, l'oscillation périodique du flux et du reflux. On doit trouver dans les mémoires de l'académie des sciences quelques observations sur ce phénomène, que le tems ne nous a pas permis de vérifier.

La saison ne nous a pas permis également de bien juger de l'existence d'une curiosité d'un autre genre que présente ce pays. C'est, à ce que l'on assure, lorsque les moissons sont encore sur pied qu'il est possible de s'en former une idée. Sur la rive droite de l'Aveyron se trouve un petit village nommé *Cos*. Non loin de là se voient encore de beaux fragmens du chemin ferré qui, du tems des Romains, conduisoit de Cahors à Toulouse. Assez près de ce chemin se trouve une vaste plaine. On prétend que dans cette plaine existoit jadis une grande ville que l'on nommoit *Hispalia*, et dont l'histoire cependant ne fait aucune mention. Lorsque les blés sont sur pied, on assure que, du haut des côteaux qui enveloppent ce bassin, l'on distingue parfaitement, par le plus ou moins de force que le grain acquiert quand il est semé ou non sur l'emplacement des anciennes constrnctions, le plan exact de cette ville, ses rues, ses places publiques, son enceinte, etc. Il est certain au moins que l'on trouve fréquemment dans cette plaine des médailles au type des premiers empereurs; qu'à chaque pas on y découvre, en fouillant, des parties de murailles; et que les cabinets des curieux et des sayans du pays sont

enrichis d'urnes cinéraires, de lampes sépulcrales et de morceaux d'architecture que l'on a extraits de cette plaine. Ne seroit-ce point là l'emplacement de cette ville *d'Uxellodunum*, sur la situation de laquelle les géographes sont si partagés?

Le département du Lot à fourni deux hommes bien célèbres à la république des lettres. *Clément Marot*, né àC ahors, et *Jean-Jacques le Franc de Pompignan*, né à Montauban. Il est assez bizarre que les opinions religieuses de ces deux hommes soient, en sens inverse, à-peu-près de celles de leurs villes natales. Cahors, d'un fanatisme catholique assez exagéré, a produit Marot, assez ami des calvinistes: Montauban, fameuse parmi les protestans, a donné le jour à Pompignan, l'un des écrivains les plus religieux du parti catholique. On diroit qu'il y auroit eu erreur dans leurs berceaux. Marot naquit en 1495, à Cahors, et mourut à Turin en 1544: il fut amoureux presque toute sa vie; alors il n'est pas étonnant qu'il ait été poëte, et il est moins étonnant encore qu'il ait été constamment malheureux. Il fut page d'un *Villeroi*, et rival de Henri II. Diane de Poitiers lui préféra le prince, et Marot s'en vengea par des épigrammes. La favorite, plus bassement se vengea des épigrammes par des persécutions. Marot se retira à Genève, et de Genève à Turin. Il s'étoit trouvé à la bataille de Pavie. Grace aux dénonciations de sa superbe maîtresse Diane de Poitiers, que son amour importunoit, il fut mis au grand Châtelet pour avoir fait gras le vendredi, et de là transféré à Chartres, d'où François premier le fit sortir, pour le nommer son valet-de-chambre. Marot eut l'honneur de

vivre et de mourir pauvre. Il adressa à François premier ce joli quatrain :

Plaise au roi me donner cent livres
Pour acheter livres et vivres !
De livres je me passerois,
Mais de vivres je ne saurois.

Ce seroit douter de l'érudition de mes lecteurs si je m'apesantissois sur l'éloge de Marot. Voici son épitaphe :

Quercy, la cour, le Piémont, l'univers,
Me fit, me tint, m'enterra, me connut.
Quercy mon los, la cour tout mon tems eut,
Piémont mes os, et l'univers mes vers.

Le Franc de Pompignan naquit à Montauban en 1709, et mourut à Pompignan en 1784. La philosophie moderne n'a point eu d'ennemi plus irréconciliable, et c'est-là le cas de dire :

Je ne prononce point entre Carthage et Rome.

Quoi qu'il en soit, la vérité de l'histoire exige que l'on avoue que Pompignan honora de grands talens par des mœurs irréprochables. Sa tragédie de Didon est restée au théâtre, et les hommes de goût se font gloire d'avoir la collection de ses œuvres dans leurs bibliothèques.

FIN.

NOTES.

(1) Blaise de Montluc eût été un héros sans le caractère bouillant, impétueux et féroce, qui déshonora presque toutes ses belles actions. Brantome dit de lui : « il fut fort cruel dans » cette guerre (des protestans), et, disoit-on, qu'ils faisoient à » l'envi qui le seroit davantage, lui ou le *baron* des Adrets, » qui l'étoit bien fort à l'endroit des catholiques. » Montluc se trouva en 1522 à la bataille de la Bicoque, et fut fait prisonnier en 1525 à la bataille de Pavie. Il défendit Marseille contre Charles-Quint en 1536, et en 1544 il contribua fortement au gain de la bataille de Cérizolles. Il contribua à la prise de Boulogne sur mer en 1546, et défendit Béné contre les Espagnols en 1551. Mais ce qui mit le comble à sa réputation militaire fut le siège de huit mois qu'il soutint dans Sienne, en Italie, contre l'armée impériale. Les guerres de religion qu'il fit avec succès en Guienne, ont flétri sa mémoire aux yeux de la postérité, mais lui valurent le bâton de maréchal de France en 1574; il ne survécut pas long-tems à cet honneur, et mourut en 1577, âgé de 77 ans. Il a laissé des mémoires où les faits sont présentés avec assez de vérité, mais où sa vanité ridicule et sa férocité percent à chaque page.

(2) On ne donnoit pas autrefois à l'expression de *paillard* l'intention obscène qu'on lui a prêtée depuis. On s'en servoit dans la conversation pour signifier un homme sans foi, un mauvais sujet, un fripon. On trouve que les *rois* français l'ont employée dans plus d'une occasion.

(3) Ce droit de *prélibation*, que depuis on nomma droit de *markette*, fut l'un des plus atroces de la féodalité. Suivant

l'abbé de Velly, des évêques en jouirent en qualité de hauts barons. *Evins* l'introduisit le premier en Ecosse. L'épouse de *Malcolme* III ne peut parvenir à l'abolir, mais elle en retrancha du moins ce qu'il avoit d'indécent. On pouvoit s'en racheter en payant un demi-marc d'argent : de-là le nom de markette. On l'a exigé très-long-tems dans les Pays-Bas, la Frise et la Germanie. *Pembrock* rapporte qu'un curé soutint devant le métropolitain de *Bourges*, un procès pour obtenir la première nuit des noces des jeunes filles de son village.

(4) *Sextus Empyricus*, précepteur d'*Antonin le philosophe*, étoit médecin de la secte des empyriques. Les docteurs de cette secte suivoient la doctrine de *Pyrrhon*. Il nous reste d'Empyricus trois livres d'*institutions pyrrhoniennes*, et un ouvrage contre les *mathématiciens*. Une foule d'idées singulières, et une infinité de choses curieuses et très-intéressantes distinguent les écrits de ce philosophe. Il fait valoir avec beaucoup d'art l'opinion des *Pyrrhoniens*.

AVIS

AUX SOUSCRIPTEURS.

Nous prévenons nos Souscripteurs que nous reviendrons, pour les estampes, sur le dernier N°., *Département de la Garonne*, ainsi que sur celui-ci, qui n'en ont point, vu que les dessins ne nous sont pas encore parvenus; ce retard ne sera pas long. Le moyen dont nous nous sommes déjà servi, ne dérange en rien la marche de l'ouvrage, puisque, n'étant pas attachées aux cahiers qui les porteront, il sera facile de les classer, vu qu'au haut elles indiqueront la page, ainsi que le département dans lequel elles doivent être incluses.

De l'Imprimerie de HOUEL, rue du Bacq, n°. 940.

VOYAGE

DANS LES DÉPARTEMENS

DE LA FRANCE,

Enrichi de Tableaux Géographiques et d'Estampes.

Par les Citoyens J. LA VALLÉE, ancien capitaine au 46e. régiment, membre de la Société des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Paris, et l'un des soixante de la Société Philotechnique, pour la partie du Texte; Louis Brion, pour la partie du Dessin; et Louis Brion, père, auteur de la Carte raisonnée de la France, pour la partie Géographique.

L'aspect d'un peuple libre est fait pour l'univers.
J. LA VALLÉE, *Centenaire de la Liberté*, Acte Ier.

A PARIS,

Chez Brion, rue de Vaugirard, n°. 98, près l'Odéon.
Chez Buisson, libraire, rue Haute-Feuille, n°. 20.
Et chez Debray, libraire, Palais-Égalité, galeries de bois, n°. 236.

1798.

L'AN SIX DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

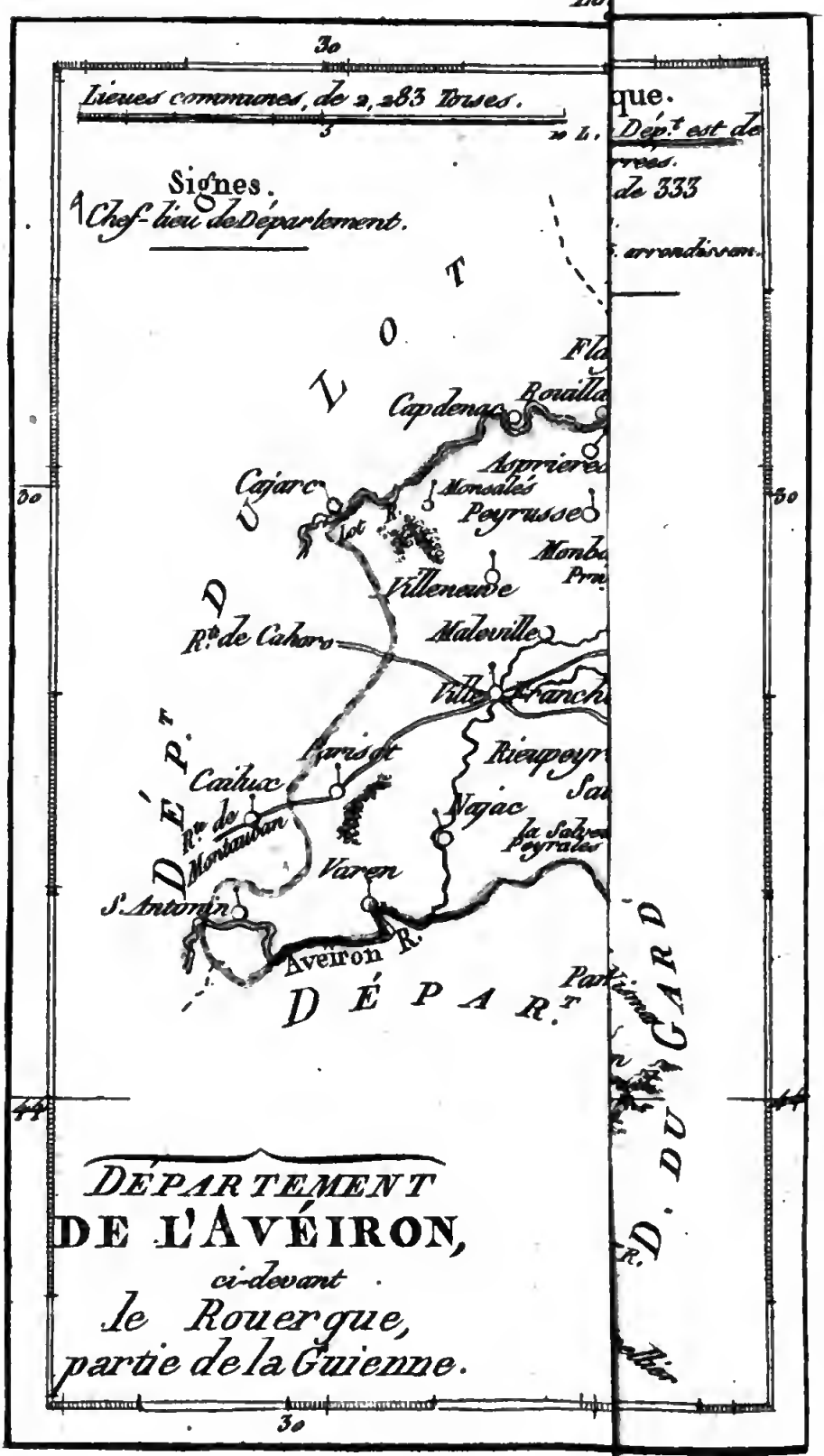
Lieues communes, de 2, 283 Toises.
Signes.
Chef-lieu de Département.
Cap denac
Cajarc
Peyrusse
Villeneuve
Rt. de Cahors
Maleville
Caillac
Rt. de Montauban
Najac
Varen
S. Antonin
Aveiron R.
DÉPART.
DÉPART. DU LOT
DÉPART. DU TARN
DÉPARTEMENT
DE L'AVÉIRON,
ci-devant
le Rouergue,
partie de la Guienne.

VOYAGE

DANS LES DÉPARTEMENS

DE LA FRANCE.

DÉPARTEMENT DE L'AVEYRON.

Le département de l'Aveyron, dans lequel nous entrons par *Villefranche*, en sortant du département du Lot, a été formé de la province que l'on appeloit, avant la révolution, le Rouergue. On le divisoit jadis en trois parties; le Comté qui renfermoit *Rhodez*, aujourd'hui chef-lieu du département; la haute et basse Marche : *Milhau* étoit la capitale de la haute Marche, et *Villefranche* de la basse. Ces deux villes sont également comprises aujourd'hui dans le département de l'Aveyron.

Les Ruténiens, *Ruteni*, étoient les peuples qui jadis habitoient le climat où nous nous trouvons. César parle de ces peuples avec éloge dans ses commentaires; il cite leur puissance, et les comprend dans le nombre de ceux qui, parmi les Gaulois, furent taxés a fournir douze mille hommes pour leur contingent à la ligue formée contre les Romains. Après César, Auguste les annexa à l'Aquitaine, et Pline nous apprend que de son temps ils confinoient avec la Gaule Narbonnoise.

Sous le règne de Valentinien Ier., l'Aquitaine fut divisée en deux parties, et alors, les Rhuténiens furent compris dans la première, ils éprouvèrent ensuite un sort pareil à celui que nous avons déjà remarqué à l'égard d'autres peuples leurs voisins, c'est-à-dire qu'au cinquième siècle ils devinrent la proie des Visigoths, au sixième celle de Clovis, et après lui celle des Goths. Au septième siècle, les Maires du Palais, tout-puissans sous les rois de Neustrie, se firent reconnoître souverains de l'Aquitaine, et par conséquent le Rouergue passa sous leur domination. Ce fut là l'origine de cette dynastie des Ducs d'Aquitaine, qui s'éteignit dans ce malheureux *Waiffre* ou *Gaïffre*, dépouillé et assassiné par Pepin le Bref. Alors la race Carlovingienne posséda le Rouergue jusqu'à l'époque de l'anarchie féodale, qui profita de la foiblesse des derniers rois de cette race pour partager leurs états, et Rhodez et le Rouergue connurent des Comtes particuliers, mais héréditaires, dont le nom des premiers a été dédaigné par l'histoire, et s'est perdu dans l'obscurité.

Dans le douzième siècle, un *Hugues*, de la maison de Carlat, vendit ses terres et le comté de Rhodez à Alphonse roi d'Aragon, qui lui-même les céda bientôt à Louis IX, *roi* des Français; et depuis cette époque le Rouergue n'a plus été démembré de la *couronne*.

Ce département tire son nom de l'Aveyron qui y prend sa source, et le divise en deux parties à-peu-près égales. A ses deux extrémités, il est arrosé, d'un côté, par le Lot qui le sépare du département du même nom, et de l'autre, par le Tarn, qui coule

quelque temps sur son territoire avant d'entrer dans le département qui reçoit également le nom de cette rivière. Quelques autres rivières, mais moins considérables, parcourent encore ce département hérissé d'ailleurs de hautes montagnes couvertes de neiges pendant une grande partie de l'année, et dont le voisinage livre ce pays à un froid excessif pendant l'hiver, tandis qu'au contraire, pendant l'été une chaleur insupportable rend, pour ainsi dire, les vallées inhabitables.

Cette fréquence de montagnes indique assez le peu de fertilité du sol, et ce n'est vraiment qu'à l'activité des cultivateurs et aux ressources de leur industrie que l'on doit le peu de grains qui s'y recueillent, et qui ne suffisent pas, ou suffisent à peine à la consommation du pays. En revanche il présente d'excellens paturages où se nourrisent une grande quantité de bestiaux, et où s'élèvent des mulets superbes, dont l'Espagne achette la majeure partie. Le chanvre et les amandes sont deux denrées extrêmement communes; mais c'est sur-tout dans le règne minéral que le département de l'Aveyron est riche. Il renferme de nombreuses mines de fer, de cuivre, de soufre, d'alun, de vitriol et de charbon de terre.

Nous retrouvons ici toute la vivacité des peuples que l'on comprend trop généralement à Paris sous le titre de Gascons. Les habitans du département de l'Aveyron sont en général les plus aimables, et peut-être même les plus fins des Languedociens, quoique cette qualification ne leur convienne pas davantage que celle de Gascons, puisque le ci-devant Rouergue étoit séparé de fait du Languedoc, proprement dit, par la rivière du Tarn. Esprit, activité, génie indus-

trieux et fertile en ressources, rendent les *Aveyronais* également propre à toutes les professions. Aussi, quand ils veulent s'y adonner, se distinguent-ils dans le métier de la guerre, de la marine et dans les arts. Ils sont hospitaliers, fidèles dans leur engagemens, amis chauds, commerçans estimables. Ils se sont distingués dans la révolution par une conduite franche et loyale, par un attachement raisonné aux principes de la liberté, et par un éloignement recommendable pour tous les genres d'excès. Leur commerce consiste dans l'exportation des productions de leur sol, telles que les laines, les troupeaux, et les différentes étoffes qu'ils fabriquent.

On fut très-long-temps, sous l'ancien régime, avant d'accorder au Rouergue l'attention et l'intétêt qu'il méritoit relativement au génie de ses habitans, et à l'importance de son territoire. Il étoit fatigué cruellement par les impositions, et l'on ne songeoit pas à lui accorder la moindre facilité et le plus léger encouragement. Enfin, en 1779, le gouvernement parut sortir de cette apathie coupable, et l'on y établit une administration provinciale. Elle fut composée de cinquante deux propriétaires, dont dix membres tirés du *clergé*, seize de la *noblesse*, et vingt-six du *tiers-état*. Son objet fut de s'occuper du rétablissement de l'égalité dans toutes les impositions, secondement de l'établissement des communications avec les provinces voisines, troisièmement de la confection des chemins, quatrièmement des encouragemens à l'industrie, de la liberté du commerce et de la protection à toutes les branches de l'économie. Cette administration provinciale, qui dans l'intervalle des époques périodiques de ses séances

étoit supplée par une commission intermédiaire, procura de grands avantages à ces contrées. Le régime libre et constitutionnel perfectionnera ce qu'elle n'a pu qu'ébaucher dans le court espace de dix ans, et procurera aux habitans de l'Aveyron la prospérité publique, dont leur amour pour le travail les rend dignes à tant d'égards.

Villefranche, par où nous débutons dans ce département, est une petite ville située sur les bords de l'Aveyron, dont l'aspect est riant et les environs agréables. Elle prit naissance dans le treizième siècle, et doit son origine à Alphonse, *comte* de Toulouse, et frère de Louis IX.

C'est une tâche vraiment pénible que celle d'écrire l'histoire. Persécutions, erreurs, fanatisme, voilà ce qui se présente à chaque instant sous la plume de l'écrivain; et c'est de tous les hommes celui qui doit être le plus en garde contre son propre cœur pour ne pas mésestimer les humains. Et en effet, que trouve-t-il a chaque page? Tyrannie d'une part, foiblesse de l'autre; et s'il se figure rencontrer quelque consolation dans ce sentiment où les hommes prétendent avoir placé la vertu, et qu'ils appellent religion, que lui offre-t-il? Imposture dans le prêtre, crédulité dans le peuple; et pour remonter jusqu'à Dieu, cette source de tout bien, jusqu'à ce Dieu, dont chaque minute de sa vie lui fait sentir le besoin, il faut, pour ainsi dire, qu'il se fraie une route à travers les débris de tous les crimes qui depuis trois mille ans désolèrent l'univers. Que l'on me passe ces réflexions. Hélas! on les trouvera bien naturelles, si l'on songe qu'après une si longue course, parvenu au

onzième volume de cet ouvrage, il ne s'est pas encore offert une cité à nos regards où les traces de la superstition, du despotisme et de l'avilissement de l'humanité n'aient porté la tristesse dans notre ame; et, quand il me faut en commençant ce département, avoir encore un tableau semblable à peindre, on me pardonnera cette expression si naturelle d'une douleur involontaire.

Dans le temps où Alphonse *comte* de Toulouse, et frère de Louis IX, conçut le projet de faire construire Villefranche, vivoit un évêque de Rhodez, nommé *Vivien*, dont la cruauté, la sordide avarice, et de nombreuses concussions marquèrent le long et funeste pontificat. Cet avide prélat, sur les crimes duquel nous serons obligés de revenir encore quand nous serons à Rhodez, se mit en tête d'exiger un droit onéreux des particuliers à qui Alphonse avoit accordé la liberté de venir construire des maisons sur le terrein où il avoit résolu d'édifier cette ville. Quoique Vivien n'eût aucun titre comme, *seigneur*, sur ce territoire, il se crut assez autorisé de ce que cette fondation se faisoit sur son diocèse, pour annoncer des prétentions que son avarice seule lui inspiroit. Ce ne fut pas dès le commencement qu'il les fit connoître: il étoit trop bon politique pour cela. Il sentit qu'une réclamation trop prématurée alarmeroit ceux qui méditoient de venir s'établir à Villefranche, et qu'il perdroit le fruit que son avarice se proposoit de recueillir. Il n'attendit pas très-long-temps; et en effet les privilèges qu'Alphonse accordoit à ceux qui vouloient venir peupler sa nouvelle ville, les facilités qu'il leur procuroit, la protection dont il les assuroit,

déterminèrent un grand nombre de citoyens, et en moins de deux ans la population de la nouvelle ville s'éleva à plus de trois mille personnes.

Quand Vivien se fut ainsi assuré que les nouveaux colons avoient fait toutes les avances et toutes les dépenses nécessaires pour un établissement qu'ils croyoient solide pour eux et pour leur famille; que l'attachement pour leur domicile devoit être en proportion de ce qu'il leur en avoit coûté, et qu'alors ils se montreroient moins récalcitrans sur les sacrifices que l'on exigeroit d'eux pour n'y être point troublés, il y députa ses vicaires généraux, qui d'abord commencèrent à tonner dans les chaires contre l'impiété des hommes qui venoient former une ville dans une contrée, sans avoir eu d'abord recours à l'intercession des saints, par le ministère des pasteurs, pour obtenir du ciel la permission d'une telle entreprise. Ils montrèrent le Tout-puissant prêt à s'armer de son foudre vengeur, pour punir les insensés qui luttoient ainsi contre son autorité divine. Ils annoncèrent l'enfer et la réprobation éternelle à ceux qui ne se hâteroient pas de désarmer sa colère. Ils prouvèrent par Saint-Pierre et Saint-Paul, que c'étoit un péché mortel de bâtir une maison; ils ordonnèrent une pénitence de quarante jours à toute la ville, pendant lesquels tous les habitans seroient au pain et à l'eau; et menacèrent du refus de l'absolution tous ceux qui au bout de ces quarante jours, en venant se *réconcilier*, ne prouveroient pas qu'ils s'étoient repentis, et qu'ils avoient satisfait à la sollicitude pastorale de l'évêque de Rhodez. C'est ainsi qu'en semant la terreur, ils prétendoient fasciner les yeux du peuple sur les sommes

exorbitantes qu'ils se proposoient de lui demander pour obtenir son pardon.

Les magistrats, assez éclairés pour pénétrer leurs intentions, et qui d'ailleurs connoissoient l'évêque, sentirent le coup funeste que cette scène, si elle se prolongeoit, porteroit à une ville naissante. Ils furent trouver les vicaires généraux; leur représentèrent l'état d'abattement où leurs sermons plongeoient le peuple, l'anxiété où le livroient des prétentions qui n'étoient point expliquées, le découragement où cette anxiété le jettoit, et l'impossibilité d'un carême de quarante jours au pain et à l'eau pour des hommes que leur situation présente, et la nécessité de perfectionner leur établissement, condamnoient chaque jour aux plus rudes travaux. Ils les pressèrent donc de révoquer le carême, de s'expliquer clairement sur la somme qu'ils prétendoient avoir, et d'absoudre la ville du grand forfait d'avoir été bâtie. Les vicaires généraux regardèrent cette démarche comme le signal du succès de leur entreprise; et s'imaginant que dans l'état de stupeur où leur présence avoit plongé les habitans, ils pouvoient tout oser, ils déclarèrent que l'intérêt du ciel se contenteroit de la *modique* somme de cent cinquante mille livres. C'étoit plus que n'auroit pu dans ces temps-là, fournir la plus grande ville de France, et peut-être même une province entière.

Les magistrats consternés se retirèrent, et dépêchèrent sur-le-champ un d'entre eux à Alphonse, pour l'instruire de ce qui se passoit. Ce Prince écrivit à Vivien, pour l'inviter à modérer les prétentions de ses vicaires généraux, et à les rappeler auprès de lui.

Cet insolent prélat ne daigna pas lui répondre, et manda au contraire à ses agens de se montrer plus inflexibles en proportion des obstacles qu'ils éprouvoient.

Les magistrats, témoins de cette opiniâtreté, et ménacés même par les vicaires généraux de voir augmenter la somme demandée, s'ils ne s'empressoient pas à la faire acquitter, furent enfin obligés de faire connoître au peuple ce que l'on exigeoit de lui. Cette déclaration imprévue fit un effet tout contraire à celui qu'en attendoient les agens de Vivien. Ils savoient bien qu'il étoit impossible à Villefranche de payer une somme semblable; mais ils avoient demandé au-delà de ce que l'on pouvoit, pour obtenir tout ce que l'on avoit. Le peuple étonné d'abord, et bientôt après, passant de l'étonnement au désespoir, s'attroupe, s'excite, se soulève, s'arme, entoure la maison des vicaires généraux, les maltraite, et les chasse enfin. Alphonse qui, pour lors, étoit à Toulouse, instruit de cette sédition, fait marcher des troupes à Villefranche, sous prétexte en apparence, d'appaiser la révolte, et de se saisir des plus mutins; mais dans le fond, pour mettre la ville à l'abri du ressentiment de Vivien, dont il connoissoit le caractère, et qu'il savoit capable de tout pour se venger et satisfaire son avarice. Il en jugeoit bien. Vivien, furieux, bien moins de l'affront que l'on avoit fait à ses envoyés, que de voir son trésor frustré d'une proie dont il se croyoit sûr, fait annoncer dans Rhodez et dans tout son Diocèse, que le peuple de Villefranche est en révolte ouverte contre la sainte Église catholique, apostolique et romaine, ordonne un jeûne solemnel

et les prières des quarante heures pour obtenir de Dieu la conversion de ces hérétiques, désigne un tel jour pour une procession solemnelle ; et l'on va voir quelle fut cette procession.

Le jour venu, tout le peuple assemblé dès l'aurore dans la cathédrale, il arrive en habits pontificaux, précédé de tout son clergé ; il s'avance à l'autel, prend dans le tabernacle le vase qui contient les hosties, et, qui le croiroit ? se met en marche vers Villefranche, quoique cette ville fût et soit encore distante de huit lieues de Rhodez. La chronique manuscrite dont nous tirons ce trait de l'histoire du fanatisme, prétend que cet appareil mit deux jours à faire ce trajet, et que tout le peuple des environs accouroit sur la route pour recevoir la bénédiction du *saint* prélat, qui alloit réduire ces *payens* de Villefranche.

Lorsque du haut des remparts, que l'on commençoit à bâtir, l'on apperçut au loin cette multitude qui s'avançoit, les troupes qu'Alphonse avoient envoyées à Villefranche, prirent les armes, et le bruit de cette approche imprévue s'étant bientôt répandu, tout le peuple accourut aux portes de la ville pour savoir ce dont il étoit question. Mais, quand on apperçut au milieu de cette procession l'évêque de Rhodez, précédé de la croix, de son clergé, et d'une foule d'habitans de Rhodez qui le suivoit nue tête et chantant des prières, et que l'on reconnut qu'il portoit l'hostie entre ses mains, le respect pour les objets matériels du culte, si puissant dans ces siècles d'aveugle crédulité, l'emportant sur le devoir dans le cœur des soldats, ils n'osèrent pas défendre à l'évêque l'entrée

de la ville, et mettant bas les armes, ils se mirent à genoux sur son passage. Le peuple de Villefranche les imita ; et le fougueux évêque entrant en triomphe dans cette ville prétendue rebelle, marche jusqu'à la place, sur laquelle il fait élever une espèce d'autel ; il y place le saint sacrement : ensuite, montant sur un échafaud qu'il fit construire à la hâte, il prononce un sermon fulminant contre les habitans de cette ville naissante, et après leur avoir annoncé que le bras de Dieu alloit s'appesantir sur eux pour avoir refusé de payer les droits à l'église, il prononce l'excommunication, non seulement contre tous les hommes, mais encore contre tous les animaux, *omnes, animalia terræ, et volucres*, qui se trouvoient à Villefranche. Par une politique aussi perfide qu'adroite, il excepta des foudres ecclésiastiques toutes les troupes qui s'y trouvoient. Comme alors l'excommunication avoit le pouvoir de rompre tous les liens sociaux entre les fidèles et les excommuniés, ce que Vivien avoit prévu arriva ; non-seulement tous les soldats d'Alphonse s'empressèrent de sortir de la ville, mais encore, les paysans des environs se gardèrent bien d'y apporter leurs denrées. Dans cette cruelle nécessité, il fallut, pour échapper à la famine et au danger de mourir excommunié, satisfaire aux desirs de l'avaricieux prélat, et pour obtenir une absolution, qu'il se fit bien presser pour accorder, apporter à ses pieds ce que chacun possédoit d'argent, de bijoux et de meubles précieux. Quand il eut ainsi satisfait son avarice, il fit charger toutes ces dépouilles sur des chariots ; et les faisant marcher devant lui, il retourna processionnellement à Rhodez, où il arriva de la sorte, précédé des fruits du

pillage, accompagné de son peuple et de ses prêtres, à moitié ivres, grâce aux rafraîchissemens de tout genre que les paysans des environs avoient eu soin de leur présenter sur la route, et portant entre ses mains ce Dieu de l'évangile, qui recommande de protéger et de secourir le pauvre, qui interdit aux pontifes de sa loi, l'orgueil, les richesses et l'avarice.

Si ce fléau sacerdotal vint troubler Villefranche à son berceau, il ne l'empêcha pas de s'élever et de devenir en peu d'années une ville assez importante. La protection que les successeurs d'Alphonse lui accordèrent, le voisinage de l'Aveyron qui la rendoit propre au commerce, son territoire plus fertile que celui des autres contrées du Rouergue, le peu de part qu'elle prit aux événemens de la guerre, qui se passèrent souvent non loin d'elle, tout concourut à lui procurer une sorte de splendeur; mais à la longue, grevée d'impôts et de taxes en tout genre, comme les autres villes de la même province, elle est tombée dans un état de médiocrité dont elle ne s'est point encore relevée. Cependant l'assemblée provinciale commençoit à s'en occuper, lorsque la révolution est arrivée. C'est au régime de la liberté à exécuter ce que cette assemblée n'avoit fait encore qu'entrevoir.

Les habitans de Villefranche méritent cette attention de la liberté. Ils sont en général excellens citoyens, hommes courageux, bons soldats, et négocians probes et intacts. Leur caractère est aimable, franc, ouvert, et naturellement enclin à la gaieté et à la plaisanterie; ils ont du goût pour les lettres et les arts, et les cultivent avec succès. Il étoit assez plaisant de voir autrefois dans ce petit coin du monde,

une académie *royale* des belles lettres, et une société *royale* d'agriculture. S'il n'est pas sorti de ces deux réunions des hommes très-marquans, au moins des savans d'un très-grand mérite n'ont-ils pas dédaigné d'y être agrégés; et cela donne-t-il une opinion très-avantageuse de la tendance des esprits vers les objets utiles ?

Il croît peu de vin dans les environs de Villefranche, et en général même le département de l'Aveyron en fournit moins que le département du Lot dont nous sortons; mais il est de la même qualité. Il vient comme celui-ci sur des terreins graveleux, et en prend communément le nom de vin de Grave, quoiqu'il soit loin cependant d'approcher de celui qui porte ce nom par excellence. Il est peu cher, sur-tout dans les années abondantes. Il s'en est trouvé telle où il n'excédoit pas le prix du tonneau, et où les douze bouteilles se vendoient quinze sous, ou douze francs la barique. Ce médiocre prix vient, non pas du peu d'estime qu'il mérite, mais de la rareté des débouchés, et de la difficulté des transports; car, au bout de huit à dix ans il devient excellent, et nous en avons bu à Villefranche aussi bien qu'à Cahors, d'un âge semblable qui n'auroit été dédaigné sur aucune table. Quand il est parvenu à cette vieillesse, on le vend beaucoup plus cher, même dans le pays; et c'est alors, non le vin que l'on paye, mais l'intérêt d'un argent mort pendant plusieurs années. Les étrangers, les Anglais entr'autres, paroissent dans leurs voyages faire cas de ce vin. On pourroit tirer parti de cette disposition, en encourageant dans ce pays la culture des vignes beaucoup trop négligée, et en

ouvrant les communication qui dans tous les climats sont les premiers pas qu'il faut faire pour aller au-devant des richesses. Les côteaux que l'on rencontre fréquemment dans les deux départemens du Lot et de l'Aveyron, semblent indiquer les vues de la nature ; il ne s'agit que de les seconder. Les expositions au midi y réunissent principalement toutes les qualités convenables pour ce genre de culture.

Si nous avons déjà dit que, grâce à la bonté et à l'étendue des pâturages, les bestiaux font une grande partie des richesses de ce département, on ne sera pas étonné que les fromages fassent une importante branche de son commerce. C'est ici que se font ces fromages si renommés, que l'on appelle fromages de *Roquefort*. Quand je dis, ici, je n'entends pas Villefranche, mais le département de l'Aveyron ; car les fromages de Roquefort se font à plus de quinze lieues de cette ville, c'est-à-dire dans la montagne de Laizac, non loin de *Vabres* et de *Saint-Affrique*. Le fromage de Roquefort se compose presqu'en entier de lait de brebis. Quand il est fait, on le serre dans les caves de Roquefort ; et c'est là qu'on le laisse veillir, et où il acquiert cette qualité raffinée que les connoisseurs apprécient en lui.

Si nous observions tout-à-l'heure que Villefranche marque dans l'histoire par peu d'événemens guerriers, il en est à-peu-près de même de tout le reste du département. Les *comtes* de Rouergue et de Rhodez sont peu connus. On sait seulement que ce *comté* passa dans la maison d'Armagnac ; que Charles d'Armagnac étant mort sans laisser de postérité légitime, le Procureur général du parlement de Paris fit séquestrer

toutes

toutes les terres et *seigneuries* de la branche aînée de cette famille, et les réunit au domaine des *rois*. Les enfans de *Jacques* d'Armagnac, chef de la branche cadette, réclamèrent vivement contre cette disposition, qui, dans le fait, ne paroît pas très-naturelle. Il en résulta un procès considérable, qui, grâce à l'influence de l'autorité royale, devint interminable. Dans la suite tout ces biens tombèrent en partage à la maison de Navarre, et lorsque Henri IV monta sur le trône, ils furent enfin réunis à la *couronne;* et ce fut-là l'issue de ce fameux procès.

Il est pourtant un de ces *comtes* de Rouergue, Jean second, qui se signala sous Charles V contre les Anglais, dans la guerre où la Guyenne leur échappa. Charles V le récompensa de ses services en lui faisant don de quatre *châtellenies* dans leRouergue, et en y joignant le droit que l'on appeloit *Commun de la paix*.

Ce droit singulier mérite que nous nous y arrêtions un instant, parce que voici la première fois que nous le rencontrons. Ce n'est pas cependant que nous n'ayons parlé ailleurs d'une institution plus singulière encore qui y donna lieu, et qui elle-même fut nécessitée par les extrêmes désordres de la noblesse et des hommes puissans, dans les siècles d'oppression et d'ignorance qui servirent d'époque à la confusion féodale. Nos lecteurs se rappeleront sans doute, que nous les avons déjà entretenus d'un réglement appelé *trève de Dieu*, imaginé et confirmé par plusieurs conciles, pour mette un frein aux débauches et aux cruautés des seigneurs. C'est la seule fois, que l'on trouve dans l'histoire le clergé en opposition avec la noblesse,

et cet exemple ne s'est pas renouvelé depuis. Ces débauches et ces cruautés étoient en effet montées à un tel excès, que les paysans abandonnoient chaque jour des lieux où leur existence étoit pire que la mort, et préféroient à s'expatrier plutôt que d'être témoins à chaque instant des outrages faits à leurs femmes et à leurs filles, du massacre de leurs enfans, de l'incendie de leurs habitations, et du ravage de leurs moissons. Au lieu de mettre un terme à ces débordemens par des décrets sévères, puisqu'il étoit alors donné à l'église d'avoir un si grand ascendant sur les opinions des hommes, les conciles semblèrent encore ménager les bourreaux de l'humanité, et partagèrent les semaines entre deux puissances, la vertu et le crime. Depuis le coucher du soleil, le mercredi, jusqu'à son lever le lundi suivant, toutes voies de fait, toutes violences, toute entreprise licencieuse furent interdites aux nobles envers les paysans, et c'est ce qu'on appela *trève de Dieu*. L'excommunication fut la peine attachée aux infracteurs de cette loi, où s'ils prétendoient se justifier, ils étoient soumis à l'épreuve. En revanche, et comme pour les dédommager de cette contrainte, on leur laissa toute la journée du lundi, du mardi et du mercredi, jusqu'au soleil couchant, pour faire tout le mal qui leur sembleroit bon; et en vérité, à mon sens, cette division des droits de la justice et de la nature, étoit plus outrageante pour l'humanité que le long oubli dans lequel on avoit pendant tant d'années laissé languir les infortunés que l'on vouloit secourir. Quoi qu'il en soit, cette faveur des conciles fut reçue encore avec enthousiasme par les malheureux opprimés; mais par cela même que pour la première

fois il plaisoit au clergé d'être en opposition avec la noblesse, pour la première fois, il plut aussi à la noblesse de ne pas obéir au clergé, et malgré la *trève de Dieu*, les crimes et les vexations continuèrent. Quand les armes spirituelles s'émoussent entre les mains des prêtres, ils ont su dans tous les temps employer utilement les armes temporelles. Ils conseillèrent donc au peuple d'accéder à la levée d'une contribution qui serviroit à solder des troupes pour arrêter ou combattre ceux qui violeroient la *trève*. Le peuple consentit avec transport au paiement de cette contribution, et ce fut ce que l'on appela *commun de la paix*. Dans l'origine elle fut vraiment appliquée à sa première destination; mais dans la suite, les seigneurs trouvèrent l'art d'en atténuer les effets; ils éloignèrent insensiblement les percepteurs que le clergé avoit placés; ils se substituèrent petit à petit à leur place; ils devinrent à la longue les receveurs d'un impôt que l'on n'avoit inventé que pour se soustraire à leur puissance, et ils finirent par exiger comme un droit, ce qui dans l'origine n'avoit été institué que pour se défendre contre la rigueur de leurs droits. Ainsi donc, quand Charles V, que l'histoire et son siècle ont cependant honoré du surnom de *Sage*, donna à Jean II, *comte* de Rouergue, le droit de *commun de la Paix*, ce fut, non pas par un droit juste qu'il le récompensa, mais par l'abus d'un droit que le peuple avoit sur les *seigneurs*, et le prix qu'il attacha aux services d'un grand, fut la liberté d'être injuste envers les petits; et c'est ainsi que les hommes aveuglés par le pouvoir, aussi bien que ceux que le pouvoir aveugle, confondent également les véritables notions

de service et de gratitude, et que, principalement dans les monarchies, il s'établit, entre l'homme qui gouverne et les gouvernés, une chaîne de fausses idées et de rapports défectueux dont l'application aux actions humaines, dénature toutes les vérités, et finit par transformer ce qui est vertu en vice, et ce qui est vice en vertu.

Villefranche a donné le jour à quelques hommes célèbres. Il en est un entr'autres, que les romanciers semblent réclamer pour être le modèle des aventures merveilleuses ou bizarres dans lesquelles ils se plaisent à conduire leurs héros; c'est *Vital d'Audiguier*, celui de tous les hommes, qui, peut-être a réuni sur sa tête le plus de catastrophes singulières. Son étoile le jetta sur la terre à l'époque où la ligue désoloit la France. Ce monstre, né du fanatisme et de l'ignorance, également ennemi des rois et du peuple, s'abreuvant du sang de la terre, et se nourissant du déshonneur du Ciel, prenoit pour victimes, les gens de bien, et pour suppôts, les scélérats. Audiguier, fils d'un magistrat, avoit hérité et de la charge de son père, et de son attachement à ses devoirs. A l'âge de vingt-cinq ans, sa réputation de vertu le fit attaquer par onze ligueurs, qui, pour la plus grande gloire de Dieu, voulurent l'assassiner. Ce genre de gloire ne plut pas sans doute à l'éternel, car il le sauva de la rage de ses assassins, mais blessé et presque mourant. Il fut longtemps à se rétablir ; mais enfin ses forces revenues, il reprit les fonctions de sa charge, et les scélérats leur fureur. L'expérience leur ayant appris que ce n'étoit pas assez de onze hommes pour en massacrer un seul, cette fois ils armèrent la multitude contre

lui. Il fut blessé de nouveau, mais il ne périt pas encore. Cependant cette succession de dangers lui rendit sa charge et même sa patrie odieuse. Il résolut de fuir, et malgré les larmes de ses parens, il partit. Deux chevaux, un domestique, et quelqu'argent composoient tout son équipage. Son dessein étoit de passer en Hollande, et de là en Hongrie, où il comptoit prendre du service ; mais la fatalité attachée à ses pas, en décida autrement. Après avoir fait environ deux cents lieues, il plut à son domestique de s'emparer de l'argent et du meilleur des deux chevaux, et de s'éloigner sans consulter son maître. Audiguier, trop loin, tout-à-la-fois, et du point de son départ, et du terme de son voyage, prit courageusement son parti. Il vendit le mauvais cheval que le voleur lui avoit laissé ; et revenant sur ses pas, gagna à pied comme il put Paris, où la gaieté de son caractère, l'amabilité de son esprit, et plus que cela encore, le sort qui se plaisoit à le ballotter, lui valurent des protecteurs. Il fut introduit à la cour ; le jeu vint fournir d'abondantes ressources à sa dépense. Bientôt il ne fut plus bruit que de son luxe et de ses profusions. En peu de temps, l'excès et l'abus de tous les plaisirs altérèrent sa santé ; il se vit aux portes du tombeau, et dans la langueur de ce nouvel état, il épuisa tout ce que la fortune lui avoit prodigué, et sa longue convalescence ne fut pour lui que la route de la misère. Un ami perfide et insolent abusa de cette position pour l'insulter. Il fallut se battre. Audiguier blessa son adversaire. Il crut, et les préjugés du temps sembloient l'y autoriser, que la fermeté qu'il avoit montrée dans cette affaire lui vaudroit l'estime de ceux

que l'on appeloit alors les gens d'honneur, mais point du tout; il étoit de sa destinée que les choses prissent à son égard une marche toute opposée aux conventions même reçues. Il fut le premier homme à qui l'on s'avisa de faire un crime du duel, et il sembleroit qu'on ne se souvînt des droits de la nature que pour persécuter Audiguier. Il se vit donc obligé de s'expatrier pour éviter les poursuites de la famille de son ennemi. Fugitif, errant, il parcourut l'Europe, l'Asie, une partie de l'Afrique, tantôt favorisé, tantôt persécuté par la fortune. Enfin, après avoir été tant éprouvé par elle, privé de tous ses amis, il se vit réduit à la plus cruelle indigence, et dans cet état de détresse, pour mettre le comble à son infortune, il fut accusé d'un crime, et plongé dans les cachots. Il ne lui restoit plus d'autres richesses que celles de son esprit; il les prodigua pour sa défense, et se justifia complettement. Rendu à la liberté, il parvint bientôt, par un de ses retours assez communs aux intrigans de première classe, à relever ses affaires. Il se retrouva dans une situation d'opulence plus brillante encore que toutes celles qu'il eût connues jusqu'alors. Mais, comme s'il eût été vraiment reservé à ne connoître le bonheur que par accès, cette dernière faveur de la fortune lui fut aussi la plus funeste. Ses trésors tentèrent des scélérats, et il fut assassiné à l'age de soixante-cinq ans. C'est plutôt par la bizarrerie de sa destinée que par ses travaux littéraires qu'il tient à la renommée; ceux-ci ne l'eussent point tiré de l'oubli. Ils semblent se ressentir de l'incohérence que l'on remarque entre ses jours; c'est un mélange irrégulier de licence et dévotion; ce sont des romans et des

livres de piété ; la traduction des nouvelles de Cervantes, et un traité de la conversion de la Madelaine, et vingt autres productions semblables, dont à peine l'on a retenu les titres. Peut-être Audiguier ne méritoit-il pas en lui-même que je lui donnasse une place aussi étendue dans cet ouvrage : mais sans doute il n'est pas indifférent à la morale publique d'offrir de temps en temps le tableau des grandes vicissitudes, compagnes de l'intrigue, et de prouver par des exemples semblables que la nécessité de l'intrigue parmi les hommes, prend presque toujours sa source dans l'inconstance de la jeunesse, et dans son peu de déférence pour les conseils de ses parens. Certes, si Audiguier n'eût pas été insensible aux larmes d'un père et d'une mère, il eût éloigné de sa tête tous les désastres dont il fut la victime, et il eût coulé dans son pays des jours heureux et honorés.

Ainsi donc, quoi qu'en puissent dire des hommes qui ne voient dans les nouveautés que le plaisir des changemens, et jamais l'utilité dont ils peuvent être, il faut que le mode d'éducation, tout entier à refondre lorsqu'un peuple passe d'un gouvernement monarchique à un régime républicain, se base surtout sur la piété filiale. Si vous voulez former des hommes attachés à leur patrie, formez des enfans à l'attachement de leur famille. Sous prétexte de les mouler aux vertus publiques, dans la crainte apparente de les laisser livrer aux préjugés politiques ou religieux de leurs pères, ne les arrachez point aux tendresses de leur berceau. On ne devient sédentaire dans le temple de la patrie, que lorsque l'on y est entré par le portique de la nature. La raison efface

bientôt les préjugés que l'on peut avoir reçus dans l'enfance, sur-tout si l'on habite un pays où les loix parlent à la raison ; mais la raison ni les loix ne vous rendent jamais à des sentimens que vous n'avez pas connus. L'amour de la patrie n'est autre chose que l'amour de ses semblables. On n'aime point ses semblables si l'on n'a point contracté l'habitude d'aimer ses parens ; et les empires, dont la durée nous frappe le plus, furent toujours ceux que l'on vit fondés sur l'autorité paternelle sagement réglée.

Deux hommes, plus justement célèbres qui naquirent à Villefranche, sont *Pechmeja* et le maréchal de *Belle-Isle* (1). Une véritable éloquence, le goût de la bonne littérature, et une sensibilité profonde méritèrent à Pechmeja l'honorable réputation qu'il s'est acquise dans les lettres. Cet écrivain, dont nous avons déjà parlé à Saint-Germain-en-Laye, à l'occasion du tombeau dans lequel il repose avec *Dubreuil*, son ami, débuta par l'éloge de *Colbert*, qui lui mérita un *accessit* à l'Académie française ; et se fit plus connoître encore par le roman de *Télèphe*, ouvrage où la morale est présentée avec toute la pureté qui lui convient, et tous les charmes du style qui peuvent l'embellir. Il n'est pas facile de décider si c'est un hommage rendu à la vérité, ou dans les amis de Pechmeja un desir de le faire valoir, qui lui a fait prêter plusieurs morceaux du magnifique ouvrage de l'abbé Raynal : mais dans tous les cas, si cela étoit, l'honneur que cela lui feroit ne diminueroit rien de la gloire de l'auteur de l'histoire philosophique du commerce dans les deux Indes. Cela prouveroit seulement que le célèbre Raynal savoit se connoître en hommes de mérite, et s'entourer de talens

dignes de concourir avec lui à l'achèvement de l'un des plus beaux livres du dix-huitième siècle. Au reste cette liaison littéraire entre un homme du premier rang parmi les grands talens, et un homme à qui, peut-être, il n'a manqué qu'une plus longue carrière pour y parvenir lui-même, n'auroit rien de bien extraordinaire, et pouvoit être une suite des douces habitudes de l'enfance. Raynal et Pechmeja étoient du même pays. Ce département-ci les réclame tous deux. Si Pechmeja étoit de Villefranche, Raynal étoit de *Saint-Geniez*, et leurs relations pouvoient être formées long-temps avant même que ce dernier eût conçu le projet de son livre immortel.

Si sous ce rapport le département de l'Aveyron est cher aux philosophes, sous un rapport bien différent, ce même département, ou pour mieux dire le Rouergue, étoit bien cher à un ordre religieux qui n'étoit pas infiniment philosophe. Je veux dire les Cordeliers. Nous aimons un siècle qui produit un Raynal; des Cordeliers aiment mieux un siècle qui produit un St. Louis. Cela est tout simple : l'homme dont le génie enfante un bon ouvrage, doit plaire aux philosophes; le roi qui trouve des maisons à donner à des oisifs, doit plaire aux moines. Nous estimons Saint-Geniez parce que Raynal y vit le jour; les Cordeliers estimoient Villefranche parce qu'elle étoit la première ville où ils eussent possédé en France une maison. Ils la tenoient des bienfaits de Saint-Louis : aussi Saint-Louis étoit pour des Cordeliers un homme d'une bien autre importance que l'abbé Raynal; et je le crois sans peine : car si les Raynal eussent été plus com-

muns, les Saint-Louis eussent été plus rares, et conséquemment les Cordeliers plus mal logés.

Ces messieurs s'appeloient primitivement *Franciscains*. Le nom de Cordeliers n'a été que ce que vulgairement on appelle un *sobriquet*. Messieurs les Franciscains aimoient la guerre. Sans doute qu'alors les plaisirs de la table étoient moins favorables aux moines. Cette ardeur héroïque leur fit passer les mers dans le temps des croisades. Ils se battirent comme des *lions* dans les champs de l'Afrique. Saint-Louis, dont la *charité* aimoit infiniment ceux qui tuoient les Sarrazins par amour pour le sépulchre du sauveur du monde, qui, moins héros que lui, n'avoit pas trouvé bon que Saint-Pierre eût coupé une oreille à Malchus, avoit un jour à son petit couvert, un *seigneur* dont l'éloquence ne tarissoit point sur les prouesses de ces moines soldats. Il demanda leur nom. Le panégyriste plus occupé des exploits que des noms ne s'en souvint point : mais pour les désigner, il répondit : Ce sont ces saints pères de *cordes liés*. On sut bientôt qu'il s'agissoit des Franciscains. Mais la dénomination du *seigneur* prévalut, et on les appela Cordeliers, de *cordes liés*. Le saint *roi*, par humanité catholique, voulut avoir bientôt dans ses états, pour leur porter bonheur sans doute, de saints moines qui poursuivoient si bien et si religieusement de méchans mécréans, pour les punir de ce que le Christ étoit enterré à Jérusalem, et non pas à la Sainte-Chapelle de Paris. Il les attira en France, et les logea à Villefranche de Rouergue, en attendant qu'il leur eût fait bâtir un palais ailleurs. Aussi par reconnoissance,

toute cette contrée fut-elle constamment et spécialement nommée par les bons pères Cordeliers, la *province* (2) de Saint-Louis, quoique par la suite des temps ils eussent renoncé à la guerre pour se livrer à des délassemens plus doux et moins destructeurs des générations.

Comme, en vertu de la révolution, Villefranche n'offroit plus de Cordeliers à notre curiosité, ni conséquemment de matière à nos réflexions sur les folies humaines, nous l'avons quitté pour nous rendre à Rhodez. Cette ville, peu agréable, est l'une des plus anciennes de la France. Les Latins l'ont diversement appelée, *Segedunum* et *urbs Rutena*, des Ruténiens dont elle étoit la capitale. Il paroît que, dans tous les temps, les mulets et les mules ont fait la partie la plus essentielle du commerce de Rhodez. Elle avoit dans l'année quatre foires principalement consacrées à la vente de ces animaux précieux parmi les bêtes de somme. Les deux plus considérables étoient celles dites de la mi-carême, et de Saint-Béat, qui se tenoit à la Saint-Martin. Il se vendoit communément entre ces deux foires, pour huit à neuf cent mille francs de mulets; et c'étoit principalement les Espagnols, qui font un grand usage de ces animaux, même pour les équipages de luxe, qui venoient en faire l'acquisition. La guerre les à éloignés pendant quelque temps, mais ils commencent à revenir. Ces mulets font la richesse de ce pays, dont les pâturages ne conviennent pas également à toutes sortes d'éducations rurales. On ne sauroit donc trop l'encourager, et tourner l'inclination des habitans à faire des élèves. Après cette branche de commerce, on trouve

que l'industrie s'est portée à manufacturer des toiles grises, des serges, et des espèces de draps grossiers, que l'on nomme cadis et tiretaines, dont une partie se consomme dans le ci-devant Languedoc, et dont le reste passe en Italie.

Rhodez, bâtie sur une colline, entourée de montagnes assez élevées, voit couler sous ses murs le rapide Aveyron, et est divisée en deux parties, l'une que l'on nomme la *cité*, l'autre le *bourg*. Une de ces familiarités que le sacerdoce se permettoit souvent avec le trône, avoit voulu que l'*évêque* fut *seigneur* de la cité, et le *roi*, *seigneur* du bourg. Aujourd'hui le bourg et la cité n'ont plus de seigneur, et n'en subsistent pas moins. Ces deux parties de Rhodez étoient destinées au reste à des prédilections particulières, car elles ont eu l'avantage d'avoir pendant deux siècles à-peu-près, chacune leur évêque. La cité avoit le sien depuis l'an 450. Sigebert, roi d'Austrasie, pour ôter tout motif de jalousie au bourg, lui en donna nn de sa façon. Malheurensement il oublia de l'enrichir; cet évêché n'eut dans son diocèse que quatorze ou quinze paroisses, et des évêques peu riches s'ennuient bientôt de ce métier. Celui de la cité, plus puissant que son voisin, trouva tout naturel de le dévorer, et le moins riche fut réuni au plus opulent.

Si l'on en excepte le bâtiment jadis occupé par les Jésuites, et qui servoit de collège, il n'y a point d'édifices publics dans le genre moderne, à Rhodez, bien dignes de remarque. En revanche, la cathédrale est un très-beau monument gothique. Le clocher est surtout admirable par son élévation prodigieuse et la

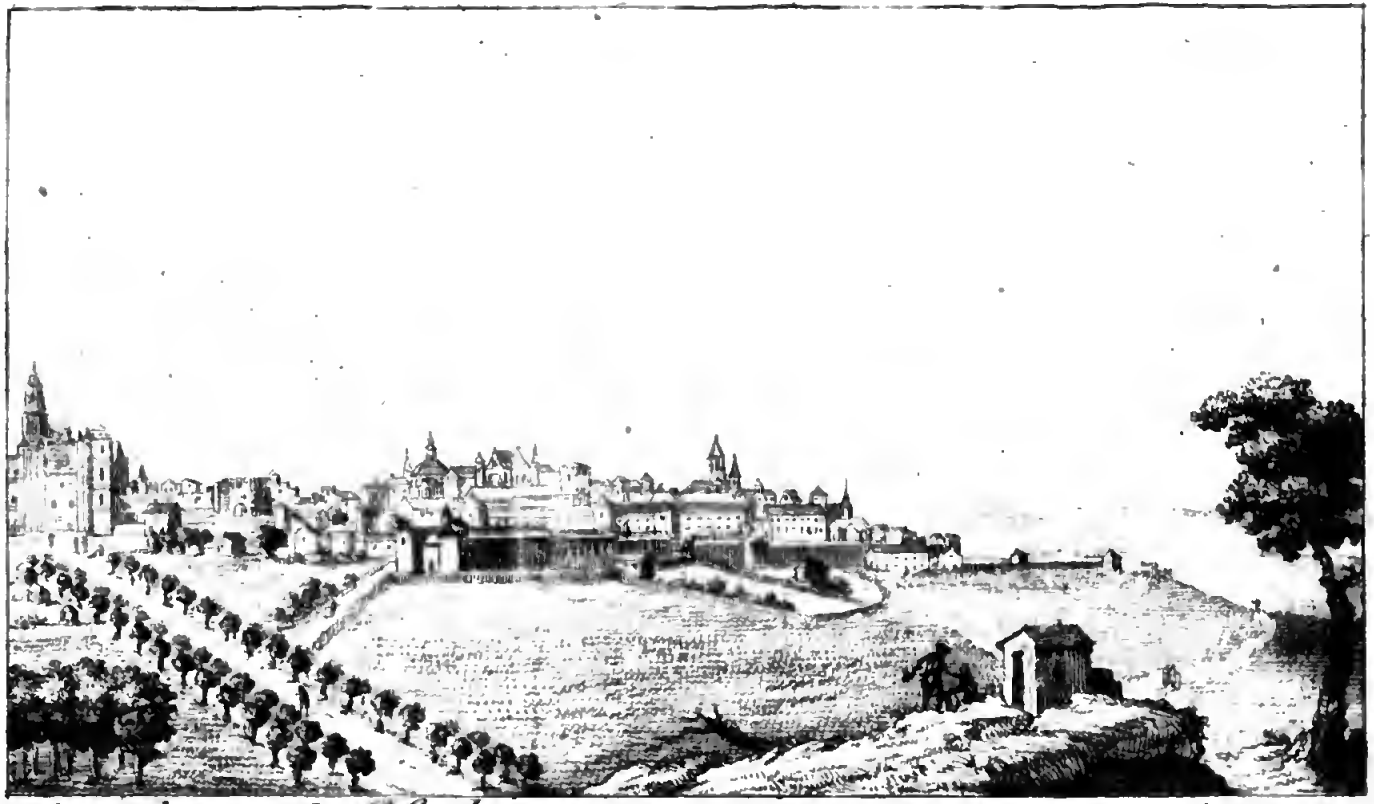

Seconde vue de Rhodez prise du même point et faisant suite à la première.

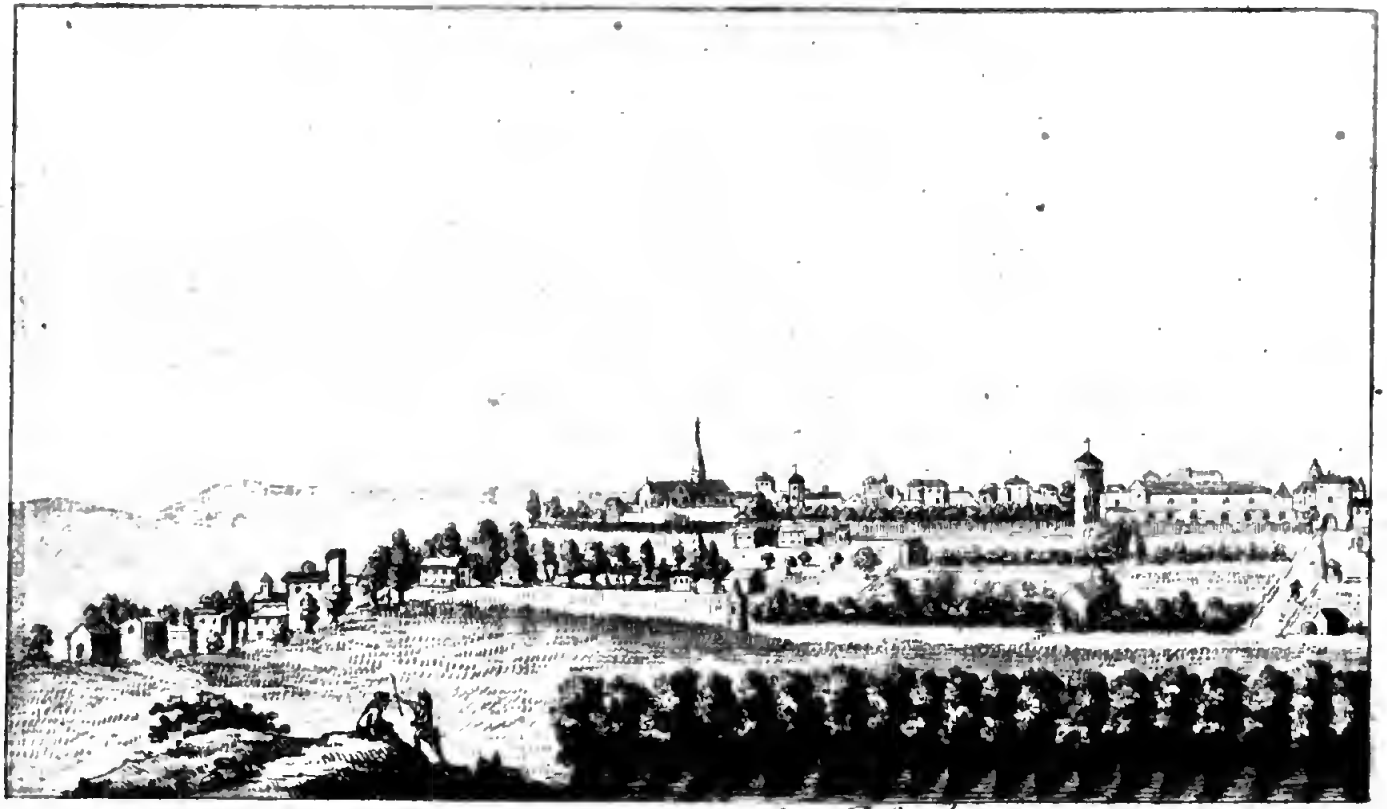

Première vue de Rhodez

délicatesse de sa construction. On attribue l'achèvement de ce temple à un évêque, nommé François *d'Estaing*, et par reconnoissance pour son amour pour l'architecture, il étoit saint dans le diocèse de Rhodez, mais non ailleurs (3). Pendant sept à huit cents ans, on à présenté dans cette église, à la vénération des fidelles croyans, un soulier de la Vierge Marie. Pendant huit cents ans, il est assez plaisant que personne ne se soit souvenu que la Vierge ne portoit point de souliers, par la seule raison que de son temps les souliers n'étoient point connus ; voilà un des miracles du soulier, et l'on assure qu'il en a fait beaucoup.

Rhodez à marqué dans peu d'événemens militaires. Elle fut, lors du long écroulement de l'empire romain, ravagée à-peu-près comme toutes les villes des Gaules, par les Visigoths, les Francs, les Normands et les Sarrazins. Elle souffrit peu des incursions des Anglais, dont les contrées du midi de la France furent si cruellement et si souvent fatiguées. Sous la seconde branche des Valois elle embrassa le parti de la ligue, et en 1595 le maréchal de Matignon la rangea sous l'obéissance de Henri IV.

Rhodez à compté parmi ses évêques un des écrivains les plus mystiques de l'église, un certain *Louis Abelli*, d'abord grand vicaire de Bayonne, puis curé d'une paroisse de Paris, puis enfin évêque de Rhodez, où il s'ennuya après trois ans de séjour, et qu'il abandonna pour venir habiter Saint-Lazare à Paris. C'est lui que Boileau à qualifié de moelleux Abelli ; et certes, cette épithète ne fut jamais moins méritée, car je ne connois point d'écrivain plus incorrect en latin, et plus lâche,

plus dur et plus rocailleux en français : aussi l'épithète est-elle satyrique dans Boileau, qui la faisoit porter sur un ouvrage de ce prêtre, intitulé la Moelle Théologique, *Medulla Theologica.* Cet auteur fut très en vogue parmi les dévots, qui mettoient sans doute au nombre des mortifications chrétiennes l'obligation de lire des livres ennuyeux. Cependant, sa moelle théologique ne fut pas goûtée par tout le monde; le cardinal le Camus prétendoit que la lune étoit en décours quand Abelli avoit écrit ce livre. Ce ne fut pas la seule plaisanterie que le saint homme essuya. Lorsqu'il mit au jour sa couronne de l'*année chrétienne*, on dit publiquement que c'étoit une couronne de pavots. Bien lui valut de vivre dans un siècle où l'on commençoit à perdre l'habitude de brûler les hommes pour des opinions hétérodoxes, car son livre de la *Tradition de l'église touchant le culte de la Vierge*, frise de près l'hérésie. Les ministres calvinistes y puisèrent plus d'une fois de fortes autorités contre Bossuet, le plus intolérant de leurs adversaires. Abelli fut aussi l'historien de Vincent de Paul; et certes, ce grand homme méritoit d'avoir une autre plume pour transmettre à la postérité le souvenir de ses vertus. Au reste, comme il ne manquoit à Abelli pour être complètement ennuyeux et extravagant que d'être moliniste, il ne négligea point ce degré de perfection; et dans cette vie de Vincent de Paul, il déclara une guerre à mort aux partisans de l'évêque d'Ypres, et fit un grand crime à l'abbé de Saint Cyran, d'avoir dit que le concile de Trente n'étoit qu'une assemblée de factieux scholastiques, présidée par un pape;

ce qui, n'en déplaise au moelleux Abelli, étoit pourtant de la plus exacte vérité.

En jettant ainsi un coup-d'œil sur la chronique quelquefois un peu scandaleuse des évêques de Rhodez, nous avons retrouvé ce fameux Vivien, que nous avons déjà vu venir en procession excommunier Villefranche. Ici il est en guerre ouverte avec un Hugue III, *comte* de Rhodez. L'intérêt étoit le motif de cette haine inextinguible, et ces messieurs se battoient à outrance pour la perception d'un droit de leude et de péage que chacun d'eux prétendoit avoir. Cela se passoit dans le treizième siècle, et la chose devient alors moins étonnante. Le *comte* de Rhodez proposa à son sacré et fougueux adversaire un accommodement bien digne de ces âges d'oppression, c'est-à-dire, de percevoir le droit chacun de leur côté, en sorte que le public ou les vassaux auroient payé double. Vivien trouva la proposition fort agréable, mais à condition que ce seroit lui qui percevroit double, et que Hugue n'auroit rien. Le guerre se ralluma plus violente que jamais. Ils se livrèrent plusieurs batailles sanglantes dans les rues mêmes de la ville, et l'évêque et le comte se battirent plus d'une fois corps à corps. Enfant de Saint-Dominique, Vivien avoit toute la rage de son patron ; sa raison étoit le glaive, ses délassemens les bûchers. On ne sait point comment cette guerre se termina ; sans doute par la défaite du *comte*, car Vivien auroit plutôt péri que de céder, et l'on ne voit point qu'il soit mort en cette occasion.

Une pièce infiniment curieuse à consulter, est un placet ou une plainte en langue vulgaire, qu'un *Gui*,

seigneur de Séverac, présenta contre cet évêque à Alphonse, *comte* de Toulouse, et frère de Louis IX, et que l'on conservoit autrefois dans les archives du capitole de Toulouse, où j'ignore si elle se trouve encore. Il l'accuse d'exiger des droits exorbitans sur les baptêmes, les mariages et les enterremens; d'excommunier à tort et à travers, parce qu'il se faisoit payer au plus haut prix les absolutions. Il cite pour exemple une foule de gens de la campagne qu'il avoit excommuniés, parce que dans un instant de guerre, ils avoient réfugié dans les églises leurs grains, leurs meubles et leurs effets, et dont il ne leva l'excommunication qu'à condition qu'ils lui laisseroient ces différens objets, et qu'ils lui payeroient en outre une somme considérable. Ce que ses prédécesseurs, ajoute Séverac, se faisoient payer trois deniers, il le fait payer jusqu'à douze; *tant sont grands la rouberie et les escorchemens de se cort, que ne pareil.*

Il se plaint ensuite que l'évêque attire dans ses châteaux et dans la ville de Rhodez, des brigands, des meurtriers, des voleurs, des incendiaires, qui ont entr'autres crimes, pillé et brûlé sa terre de Séverac, et se sont ensuite retirés chez l'évêque pour y partager le butin, assurés de trouver chez lui protection, sûreté et impunité; ce qui *ne leur a failli.* Il l'accuse encore de s'être transporté dans le bourg, à la tête de ces mêmes scélérats, pour se saisir d'un bourgeois, contre lequel il prétendoit avoir une vengeance à exercer; d'avoir enfoncé à coups de hache la porte de l'église où ce malheureux s'étoit caché; et ne l'y ayant pas trouvé, parce qu'il avoit eu le temps de s'évader,

s'évader, de s'être transporté à sa maison, de l'avoir pillée, et de s'être emparé de ses chevaux.

Tel est l'apperçu des mœurs atroces du clergé, dans les douzième et treizième siècles. Nous les avons déjà peintes plus d'une fois, et malheureusement nous aurons occasion d'en parler souvent encore, avant de terminer cet ouvrage. Au reste, il faut peu s'en étonner si l'on se rappelle que c'étoit précisément à cette époque que le fameux tribunal secret de Westphalie étoit en pleine vigueur; et à la féroce conduite de Vivien, on seroit presque tenté de croire qu'il étoit un des agens de cet exécrable tribunal, qui dans le fait en avoit répandu sur toute la surface de l'Europe, ou que du moins il étoit assuré de sa protection.

L'histoire n'a jamais rien offert de plus épouvantable que ce tribunal, qui, pendant son existence, glaça de terreur tous les habitans de la quatrième partie du monde, depuis les *rois* jusqu'aux derniers êtres de la société. Personne n'ignoroit que ce tribunal existoit, mais on ne connoissoit ni les monstres qui le composoient, ni le lieu où ils s'assembloient, ni le mode de procédure qu'ils suivoient, ni les bourreaux dont ils se servoient. On savoit seulement, par une expérience trop funeste et trop de fois répétée pour laisser aucun doute à cet égard, que les actions les plus secrètes d'un chacun leur étoient connues, et que les plus indifférentes mêmes étoient soumises à leur examen. On étoit dénoncé, accusé, jugé sans le savoir. On recevoit sa sentence de mort au moment où l'on s'y attendoit le moins; au sein de sa famille comme en voyage, au milieu d'une cour comme dans le cloître, au fond de l'Allemagne comme sur les bords

du Rhin. Ni la fuite, ni l'autorité du prince ou des loix, ni le courage ne pouvoient empêcher l'exécution de cette sentence. Elle s'accomplissoit tôt ou tard par le fer, par la corde, ou par le poison. Ces juges redoutés ont atteint de leurs prétendus justiciables jusques dans le centre de l'Asie, et même jusques dans l'inabordable palais des Sultans. Il falloit qu'ils eussent des espions, non seulement dans toutes les villes, mais même dans toutes les maisons, et que leurs richesses fussent immenses, pour salarier cette obscure armée de délateurs. Dans ces temps affreux, nulle autorité n'osoit connoître des meurtres, des assassinats, ni des empoisonnemens, dans la crainte de se rencontrer elle-même en opposition avec le tribunal secret, et de se trouver compromise dans sa propre vie par ce manque de respect. Ainsi, par l'inconcevable terreur que ce tribunal avoit imprimée, il avoit tout-à-la-fois tous les hommes pour victimes, et toutes les autorités pour sauve-garde. Quand un malheureux avoit été condamné et exécuté, tout-à-coup sa famille et ses héritiers, même les plus éloignés, se trouvoient dispersés, enlevés, éloignés, et disparoissoient enfin pour toujours, sans que l'on pût savoir comment, ni par où, ni dans quel lieu ils avoient été relégués. Des inconnus arrivoient, s'emparoient de leurs biens, et s'y établissoient sans que personne osât s'informer de leurs droits, ni leur en contester la jouissance. Ce phénomène anti-social, dont la durée s'est prolongée plus de deux siècles, dont la fureur s'est plutôt suspendue qu'arrêtée, s'est plutôt cachée qu'éteinte, puisque de temps en temps, semblable aux volcans qui sommeillent sous la cendre, elle lance

encore quelques éclairs, ce phénomène de barbarie, dis-je, a occuppé beaucoup de bons esprits, et cependant l'épais rideau dans lequel il s'est constamment caché, n'a jamais été soulevé. On a cru en découvrir l'origine dans le tribunal de sang, institué par Charlemagne et le pape Léon III, pour contraindre les Saxons à se convertir au catholicisme; et si cela est, combien sont odieuses les institutions d'intolérance réligieuses, crées par les *souverains*, et combien doivent-ils trembler en se les permettant, si elles peuvent, à la longue, en se dégradant insensiblement du coloris d'apparente justice que l'autorité leur avoit donnée, s'effacer, pour ainsi dire, entièrement aux yeux de l'homme; et, devenues dans l'ombre le domaine de quelques profonds scélérats, être à proprement parler l'attribut d'un monde idéal, et ne plus se faire sentir aux races existantes que par la terreur dont elles frappent l'imagination, et par la mort imprévue qu'elles lancent sur les corps! Ainsi le fondateur d'une institution d'intolérance est comptable à l'humanité, non seulement des crimes qu'elle commettra tant qu'il la soutiendra de sa puissance, mais encore de ceux qu'elle pourra commettre lors même qu'il croira l'avoir anéantie.

Quelques-uns ont cru que la politique du sacerdoce et du trône en Allemagne, eut long-temps une grande part au maintien du tribunal secret; mais ce tribunal secret ne ménageoit pas plus les souverains que les prélats: il en frappa plusieurs, et il en fut qui achetèrent à prix d'or leur propre tranquillité à des inconnus qui disparoissoient après avoir reçu le salaire de leur infernal traité, auquel cependant ils étoient

fidèles par machiavélisme pour se ménager les mêmes ressources dans d'autres temps.

D'autres ont pensé que c'étoit une secte de furieux dont la religion étoit de détruire, de malheureux descendans du culte de *Teutates*, qui croyoient que, pour plaire à la divinité, il falloit répandre le sang humain, enfin que c'étoit un reste de la religion des Druides que la destruction des idoles avoit laissé filtrer à travers les siècles ; et cette opinion me paroît la plus ridicule de toutes. Il me semble plus naturel de croire que le noyau de cet odieux tribunal n'étoit autre chose que quelques brigands que les vastes forêts de l'Allemagne déroboient facilement aux regards, sur-tout dans un temps où toute espèce de principes de police étoit ignorée, où l'anarchie féodale avoit isolé entre eux les cantons les plus rapprochés, et où la loi du plus fort étoit érigée en système. Une succession entre ces brigands n'est pas difficile à concevoir ; et leur régime pervers a pu se transmettre de père en fils comme un héritage. Il n'est pas, de même, très-embarrassant de concevoir comment leurs richesses auront pu devenir énormes à la longue, et leur faciliter ainsi les moyens de payer des espions et des délateurs dans toutes les contrées, et encore de placer des leurs dans toutes les classes de la société, pour se rendre de la sorte maîtres du monde entier, et amortir par ces immenses ramifications les coups que l'on auroit pu leur porter : et alors rien d'étonnant quand le Vivien dont nous parlions tout-à-l'heure, auroit été l'un de leurs suppôts; rien d'étonnant que Philippe le Bel et Clément VII, en détruisant les Templiers leur eussent été vendus ; rien d'étonnant

que précédemment à ces deux potentats, le prédicateur de la croisade et le fameux Pierre l'Hermite, eussent agi à leur instigation ; rien d'étonnant que depuis, Simon de Montfort et le Baron des Adrets, dans des sens bien opposés, eussent été leurs sicaires : et peut-être y a-t-il peu de grands crimes dans l'histoire dont on ne retrouvât le premier anneau dans cette congrégation de ténébreux scélérats, si l'on parvenoit quelque jour à percer l'obscurité profonde dont ils sont restés enveloppés jusqu'à présent. L'Empereur Maximilien Ier. fut assez osé pour leur porter les premiers coups au commencement du seizième siècle ; mais le détail des mesures qu'il prit pour assurer à cet égard le repos de l'Europe, m'entraîneroit beaucoup trop loin de mon sujet, dont je ne me suis écarté un moment pour parler du tribunal de Westphalie, que par l'espèce d'analogie que j'ai cru plus d'une fois remarquer dans l'histoire entre les scélérats fameux dont elle fait mention, et ce que l'on sait superficiellement du régime de cette puissance aussi affreuse qu'occulte.

Les sciences, les arts, mais plus particulièrement encore les belles-lettres ont été constamment en honneur à Rhodez, et cette ville a produit quelques hommes de mérite. Depuis long-temps elle possédoit une Académie, dite des jeux floraux, à l'instar de Toulouse, et chaque année elle distribuoit un prix de poésie et un prix d'éloquence. Autant je me suis élevé toute ma vie contre les régimes exclusifs des Académies, comme aussi contraires aux principes de la liberté qu'à la dignité du génie dans les hommes, autant je crois utile à un gouvernement républicain,

sage , et lecteur habile dans l'avenir , d'encourager de toute sa puissance la réunion de sociétés savantes et littéraires, qui, dégagées de la morgue académique ouvrissent un sein fraternel à tous les hommes de mérite , et dans lesquelles on eût la certitude de pénétrer sans intrigue et sans protection, dès-lors qu'un ouvrage instructif et recommandable par le fond, l'objet et le style, auroit tiré son auteur de la foule ordinaire. Deux grands mobiles sont les uniques leviers qui font mouvoir la république des lettres , et l'on doit les conserver religieusement si l'on veut entretenir l'émulation sans laquelle le génie n'enfante rien : et ces deux grands mobiles sont le plaisir de juger l'esprit de ses semblables , et la preuve matérielle que les productions de son esprit ont été avantageusement jugées. L'agrégation dans les sociétés littéraires procure le premier : la distribution des prix assure le second. La formation des sociétés savantes , et les prix qu'elles peuvent distribuer sont donc beaucoup plus importants qu'on ne le croit à l'instruction publique. Il faut donc que le gouvernement tire de la poussière les fondations de ces prix qui se trouvoient disséminés dans les différentes Académies ; qu'il se fasse rendre compte de ce qu'ils sont devenus , et les remette en vigueur en les plaçant à la disposition des réunions de savans pour les distribuer. Quelque parfaite , quelque bonne que l'on puisse supposer que l'éducation devienne dans la suite , il faut préparer à l'homme, lorsqu'il sera sorti des mains de ses instituteurs, les moyens de prolonger les jouissances que lui promet l'instruction qu'il aura reçue , et le stimuler , par des apperçus de gloire, à en continuer la culture , lorsque lancé dans le monde ,

il se trouvera livré à lui-même. Les sociétés littéraires lui assureront les premières, et la facilité de concourir pour les prix, lui permettra la seconde. Sans cela l'émulation s'éteindra; le goût des connoissances humaines s'affoiblira, et nous ne deviendrons plus qu'une nation ordinaire, même avec une éducation excellente.

Rhodez a fourni deux confesseurs à Louis XIV; et je ne sais pas si c'est-là pour elle un grand titre de distinction. Ce furent deux Jésuites, le père Annet et le père Ferrier, hommes très-ordinaires l'un et l'autre. Le premier s'est fait connoître par un livre intitulé *le Rabat-Joye des Jansénistes*, s'il est vrai toutefois qu'un livre dont le titre annonce tout-à-la-fois le mauvais goût, le mauvais style et le mauvais esprit, puisse faire connoître un homme. L'auteur du *Rabat-Joye*, ennemi sans doute de toutes les espèces de joies, trouva mauvais les amours de Louis XIV pour madame de La Vallière, et en pareil cas l'homme des sens sacrifie sans peine l'homme de Dieu. Aussi dans le même jour Louis XIV reçut dans son lit une jeune femme, et chassa de son confessional un vieux Jésuite. C'étoit un *grand* homme que ce *roi*; on voit qu'il savoit faire marcher de front deux affaires très-importantes pour un monarque. Quant au père Ferrier, il est trop oublié pour que je m'en souvienne.

L'abbé Ségui, mort en 1761, a jetté plus de lustre sur Rhodez. Il fit de foibles vers, des sermons passables, et quelques oraisons funèbres estimées, entr'autres celle du maréchal de Villars: mais cet orateur avoit besoin de modèles. Il fut heureux d'en trouver dans ses devanciers. Il voyagea paisiblement dans les sen-

tiers battus ; il n'eût pas eu la force nécessaire pour s'en frayer un. Il fut cependant de l'Académie française.

Le respect que l'on doit aux bienfaiteurs de l'humanité ne me permet pas d'oublier que le célèbre Médecin Chirac appartient au territoire de Rhodez. Il naquit à *Conques*, petit bourg non loin de cette Commune. Il fut du petit nombre de ces hommes généreux qui se dévouèrent pour aller combattre l'horrible fléau de la peste dont Marseille se vit désolée en 1720.

Ce département, comme vous le voyez, assez stérile en monumens et en traits héroïques, n'offre plus à-peu-près que *Milhaud* que l'on puisse, après Rhodez et Villefranche, placer au rang des villes ; car *Sauveterre*, *Vabres*, *Mur-de-Barres*, *Saint-Affrique*, *Saint-Geniez*, etc., n'en méritent vraiment pas le nom, et ne sont pas même comparables à certains villages des environs de Paris. Milhaud avoit un collège tenu par des Carmes, et par conséquent peu recommandable ; car si l'on en excepte le père *Elisée*, cet ordre n'a pas fourni beaucoup d'hommes célèbres dans les lettres. Il seroit assez difficile de déterminer quel genre de philosophie pouvoient enseigner à des enfans, des hommes qui prétendoient que le compagnon et le disciple du prophète Élie avoit été leur fondateur. Certes, il est sorti une foule de grands hommes de l'éducation ancienne, et il seroit à souhaiter que l'on revendiquât tout ce qu'elle avoit de bon ; mais cependant, il faut en convenir, il étoit assez bizarre de voir cette multitude d'enfans, savoir en sortant du collège, à point nommé, toutes les actions

de Saint-Benoît, de quel côté Saint-Ignace de Loyola portoit sa jambe de bois, si le char qui emporta le prophète Élie au ciel étoit à quatre ou à deux roues; si le cardinal de Bérulle portoit de la poudre comme les molinistes, ou des cheveux gras comme les jansénistes, et mille autres choses fameuses qu'on leur apprenoit à l'Oratoire, chez les Carmes, ou les Jésuites, ou les Bénédictins, et de les trouver muets lorsque, par aventure, vous leur demandiez ce que c'étoit que la Patrie ou la sagesse. Faisons en sorte que nos enfans apprennent aujourd'hui, comme autrefois, un peu de Cicéron, d'Horace et de Tacite; mais quand ils connoîtront les vertus publiques un peu mieux que la situation du mont Carmel, il n'y aura pas grand mal.

Milhaud, dont la position est avantageuse, fut pendant long-temps un des meilleurs boulevards du parti protestant. Les chefs de ce parti y avoient ajouté aux avantages de la nature tout ce que l'art pouvoit offrir alors de moyens de défense. Louis XIII en fit raser les fortifications, et depuis elle ne s'est point relevée de l'état de délabrement où heureusement l'extinction des troubles la réduisit. On regarde généralement cette ville comme la patrie d'un grand maître de l'ordre de S.-Jean de Jérusalem, nommé Dieudonné, ou autrement Théodat de Gozon, à qui l'on attribue une fabuleuse victoire sur un prétendu dragon qui désoloit l'île de Rhodes. Ce roman, connu de tout le monde, ne mérite pas d'être relevé (4).

Le fruit des amandiers tient sa place dans les richesses de Milhaud, et le commerce que l'on en fait est

assez considérable. Mais ce commerce n'est pas toujours certain. Il ne faut, lorsque les amandiers sont en fleurs, qu'une seule nuit pour détruire l'espoir qu'ils donnoient. La délicatesse de cet arbre, qui cependant est l'un des premiers à se ressentir de la douce influence du printemps, le rend sensible aux variations de l'atmosphère, et souvent il ne faut que la plus légère gelée blanche pour le stériliser pendant un an. Le commerce des laines et des fromages de Roquefort que l'on exerce également à Milhaud, est moins précaire. Quoiqu'une assez grande partie de ces fromages, dits de Roquefort, se fasse dans les environs, cependant il en vient aussi beaucoup du Cantal, qui reçoivent ce nom, parce que, comme nous l'avons déjà dit, on les laisse se *raffiner* pendant quelque temps dans les caves de Roquefort; et comme la pâte et la forme en sont à-peu-près les mêmes, il est assez difficile d'en faire la différence.

Si le séjour que nous avons fait dans ce département a suffi pour nous convaincre que, du côté des monumens et de la partie historique, il présente bien peu d'intérêt au voyageur, il en offre beaucoup du côté des habitans, je ne dis pas simplement sous les rapports généraux de l'humanité, mais sous ceux de l'intelligence, de l'activité, de l'amour du travail, de l'esprit et de l'amabilité. Dans cette contrée, les véritables richesses sont cachées dans les entrailles de la terre, et c'est-là qu'il faut aller les chercher. Mais comment les utiliser, comment fouiller les mines, aviver les forges, activer les fonderies, quand les débouchés manquent, quand la navigation est presque nulle, quand la plupart des chemins sont à

faire ? Ceux qui s'intéressent réellement à la prospérité publique ne sauroient donc, ce me semble, réunir trop d'efforts pour attirer et arrêter l'attention du gouvernement constitutionnel sur cette importante partie de l'administration intérieure. Prodiguez, si j'ose me servir de cette expression, prodiguez les communications, et l'agriculture et l'industrie doubleront. La population augmentera en proportion, parce qu'elle suit incontestablement l'agriculture et l'industrie. L'état où il y a beaucoup d'hommes est toujours l'état le plus riche.

NOTES.

(1). Le maréchal de Belle-Isle (Charles-Louis-Auguste Foucquet), n'a pas entièrement mérité la célébrité dont il a joui dans le siècle que nous terminons. Il étoit petit-fils de cet infortuné surintendant des finances que Louis XIV eut l'impudeur de faire arrêter au milieu d'une fête qu'il recevoit de lui. L'hospitalité n'a jamais reçu d'outrage semblable. Né en 1684 à Villefranche, Belle-Isle, d'abord capitaine de dragons, se signala au siège de Lille où il fut blessé, et fait brigadier. Le régent le fit maréchal-de-camp pour le récompenser des services qu'il rendit dans la guerre d'Espagne. Enveloppé quelque temps après dans la disgrace du ministre *Leblanc*, il fut mis à la Bastille. Il en sortit pour être exilé. Ses talens le firent rappeler. Dans la guerre de 1733, il commanda avec succès l'armée de la Mozelle. Ce fut aux conseils qu'il donna au cardinal de Fleury que la France dût la possession de la Lorraine. A la mort de l'Empereur Charles VI, ce fut lui qui plaça l'électeur de Bavière sur le trône impérial. Le grand Frédéric appeloit Belle-Isle le législateur de l'Allemagne. Tout le monde connoit la déplorable guerre qu'entraina cette élection, les premières victoires du maréchal, la défection des Prussiens et des Saxons, et la fameuse retraite de Prague qui ouvrit à Chevert la route de l'immortalité. Dans la suite il chassa les Autrichiens de la Provence, et peut-être, s'il eût été maitre, auroit-il fait la conquête entière du Piémont. La place de premier ministre

vint remplir la fin de sa carrière, qu'il termina le 26 janvier 1761, à 77 ans. Le maréchal de Belle-Isle eut plus de réputation que de véritables titres à la gloire; et peut-être plus de mérite réel que de réputation. Il fut un de ces hommes que l'on suppose toujours devoir mieux faire qu'un autre, quoiqu'ils n'ayent encore rien fait; mais ce préjugé annonce toujours dans l'homme que le public en honore, des connoissances étendues, qui n'attendent que le moment d'être employées. Il joignit à la qualité de voir en grand, le défaut essentiel pour un homme d'état de s'attacher aussi aux détails. Il fut souvent plus systématique que profond. Il y eut peu d'hommes fut plus fiers avec les *grands*, et plus aimable avec ceux qu'il se figuroit au-dessous de lui. La France lui dut un grand service, la discipline des troupes. Il refondit toutes les ordonnances militaires. Il fut souvent en butte aux épigrammes des Vaudevillistes : il avoit le bon esprit d'en rire. Ami assez réfléchi des arts et des lettres, mais sans éloquence dans ses propres productions, il fut cependant de l'Académie française, et de celle des sciences.

(2) On sait que les moines avoient aussi l'usage de nommer *Province* un certain arrondissement de leurs maisons religieuses, présidées; pour ainsi dire, par une maison où résidoit un moine que l'on appeloit le père provincial.

(3) Ce François d'Estaing est mort au commencement du dix-septième siècle, et la cathédrale de Rhodez a tous les caractères de la gothicité. C'est un monument du douzième ou treizième siècle; conséquemment il a pu le réparer, et non pas le construire.
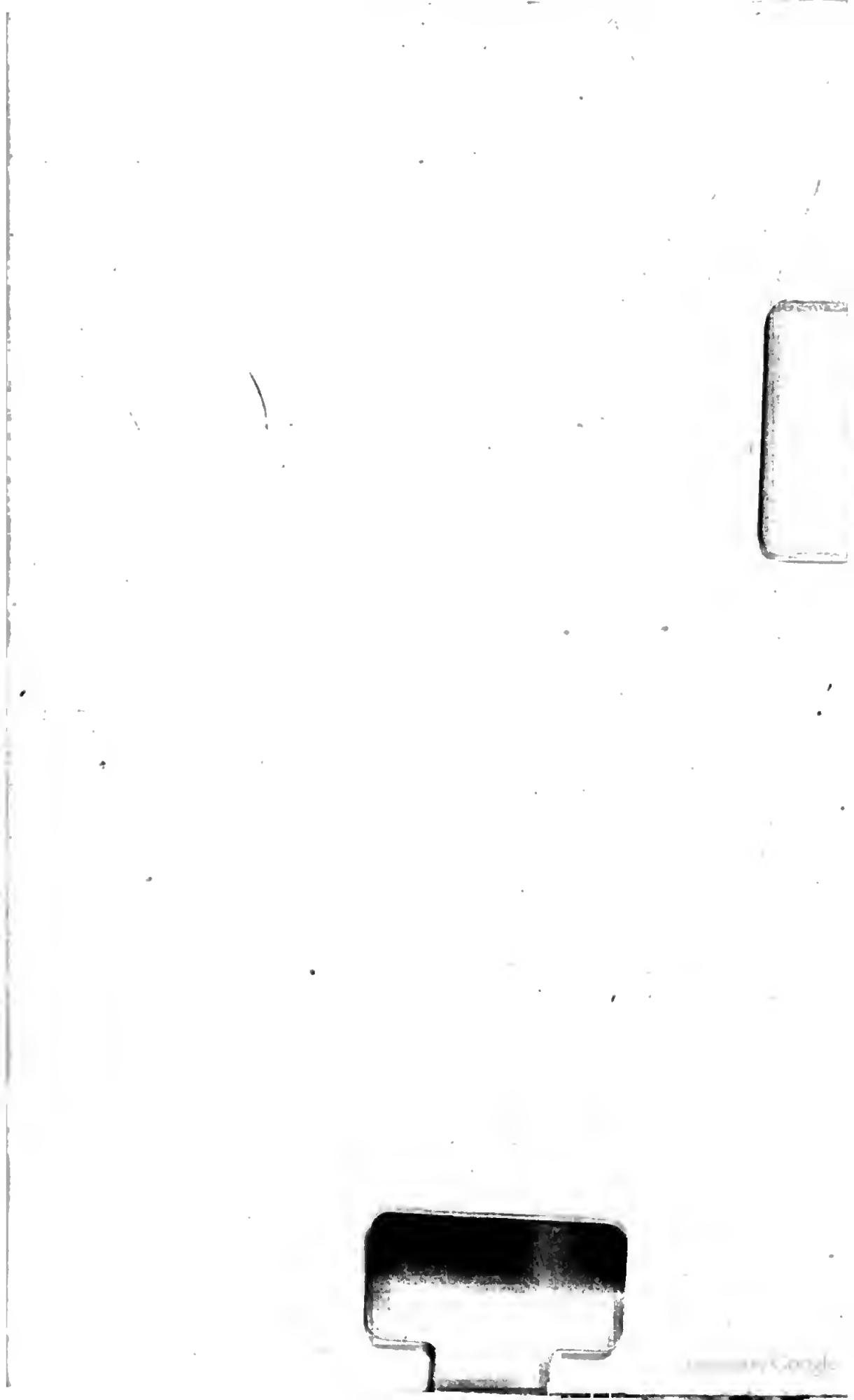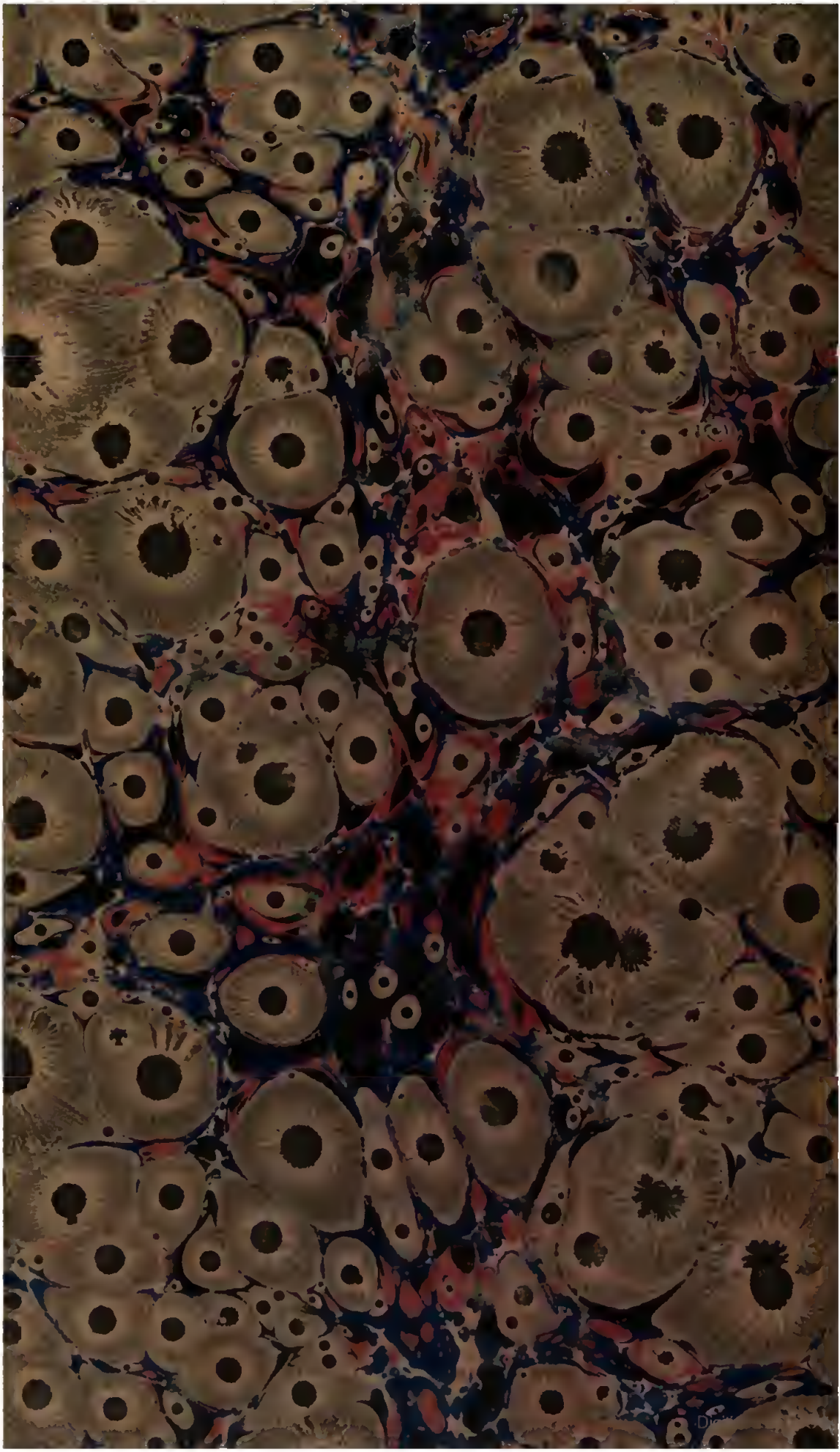
(4) Ce dragon tué par Gozon, étoit, dit-on, gros comme un cheval. Il avoit une tête de serpent avec de grandes oreilles. C'est assurément ~~la première fois~~ que l'on s'est avisé de mettre des oreilles à un serpent, et une tête de serpent à un cheval. Il avoit quatre pattes de crocodille, et une longue queue couverte d'écailles qu'il rouloit en replis autour de son corps. A cela joignez une paire d'ailes de chauve-souris qui lui servoient, non pas à voler, c'est trop commun, mais à courir au grand galop, et vous aurez un idée de ce fameux dragon, ou pour mieux dire, de la folle imagination de quelques hommes, et de la sotte crédulité d'un plus grand nombre.